This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06184447 2

Niceron
A

MEMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE

DES

HOMMES

ILLUSTRES.

TOME XXV.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES;
AVEC
UN CATALOGUE RAISONNÉ
de leurs Ouvrages.
TOME XXV.

A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, ruë S. Jacques. à la Science.

M. DCC. XXXIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE ALPHABETIQUE
des Auteurs.

ARETIN. (Charles)	*P.* 294
ARETIN. (Jean)	298
ARETIN. (Leonard)	281
BEROALDE. (Philippe)	374
BEROALDE. (Philippe) le jeune.	394
BOVERIUS. (Zacharie)	317
BUSCHIUS. (Herman)	93
CAJETAN. (Conſtantin)	202
CAMPISTRON. (Jean Galbert de)	162
CATEL. (Guillaume de)	1
CHIFFLET. (Jean-Jacques)	255
* CHIFFLET. (Jules)	268
* CHIFFLET. (Jean)	269
* CHIFFLET. (Henri-Thomas)	271
* CHIFFLET. (Claude)	272
CHIFFLET. (Philippe)	274
CHIFFLET. (Pierre-François)	276
FAUCHET. (Claude)	322
GUARINI. (Baptiſte)	172
HERBINIUS. (Jean)	303
JOVE. (Paul)	358

TABLE ALPHABETIQUE.

L'ABBE. (Philippe)	18
MACKENSIE. (George)	109
MADELENET. (Gabriël)	116
MAIRET. (Jean)	249
MANDEVILLE. (Jean de)	250
MORIN. (Pierre)	110
MORUS. (Thomas)	216
POMPONACE. (Pierre)	329
PORTES. (Philippe des)	307
RAPIN. (Nicolas)	397
REUCHLIN. (Jean)	121
RHOE. (Thomas)	211
ROSSOTTI. (André)	6[illegible]
TASSO. (Torquato)	4[illegible]
VERNEY. (Guichard Joseph du)	35[illegible]
VIPERANI. (Jean-Antoine)	197

Fin de la Table Alphabetique.

MEMOIRES

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE des Lettres;

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

GUILLAUME DE CATEL.

GUILLAUME *de Catel* naquit à *Toulouse* l'an 1560. de *Jean de Catel*, Conseiller au Parlement de cette ville, d'une des plus anciennes & des plus illustres familles du Pays, originaire d'Ecosse, & de *Jaquette de la Mamie.* G. DE CATEL.

G. DE CATEL.

Après avoir fait ses premieres études dans le College de *Toulouse* appellé de *l'Esquille*, on l'envoya à *Paris* pour les y continuer. *Gilbert Genebrard* le reçut chez lui, & il profita beaucoup des instructions & des conversations de ce grand homme.

De retour dans sa patrie, il étudia en Droit sous *François Roaldés*, qui y professoit cette Science. Après quoi, son pere le fit recevoir Conseiller au Parlement de *Toulouse* en sa place.

L'application qu'il donna aux fonctions de cette Charge, ne l'empêcha pas de cultiver les Belles-Lettres, & de faire de grandes recherches sur l'histoire de son pays, qu'il auroit poussées plus loin, si la mort ne l'en avoit empêché.

Il mourut le 5 Octobre *1626.* âgé de *66* ans, & fut enterré dans l'Eglise de *S. Etienne*, Cathedrale de *Toulouse*.

Il avoit épousé *Françoise Seguier*, de l'illustre famille de ce nom, dont il n'a eu que deux filles mariées, l'aînée à M. *de Bertier*, & la cadette

à M. *de Puymisson*, tous deux Conseillers au Parlement de *Toulouse*. G. DE CATEL.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Histoire des Comtes de Tolose, avec quelques Traitez & Chroniques anciennes concernant la même Histoire. Tolose* 1623. *in-fol.* Cette Histoire va jusqu'à l'année 1271. que le Comté de *Toulouse* passa au Roi par le decès du Comte *Alphonse* & de *Jeanne* sa femme, suivant le traité fait à *Paris* au mois d'Avril 1228. entre le Roi *S. Louis* & le Comte *Raymond le jeune*. Le P. *le Long* s'est trompé en disant que ce fut cette année que ce Comté fut uni à la Couronne ; puisqu'il ne le fut que 90 ans après, c'est-à-dire en 1361. par des Lettres Patentes du Roi *Jean*, que *Catel* rapporte à la p. 398. de son histoire. Les pieces jointes à l'histoire des Comtes de *Toulouse*, sont 1°. *Les Comtes de Tolose avec leurs Portraits tirez d'un vieux livre Manuscrit Gascon*. 2°. Un *Sommaire Recueil de la Création, & érection de la Comté de Tolose, ensemble de la vie, faits, vaillances, gestes & trépas des Comtes d'icelle : Extrait des Registres de la Mai-*

G. DE CATEL. *son de Ville de Tolose.* 3°. *Comites Tolosani Fratris Bernardi Guidonis Ordinis Prædicatorum, Inquisitoris Hæreticæ pravitatis, in regno Franciæ per Apostolicam sedem deputati.* Ce Religieux, qui vivoit du temps du Pape *Jean XXII.* fut depuis Evêque de *Lodeve.* 4°. *Chronicon Magistri Guillielmi de Podio-Laurentii (Puy-Laurent)* Cet Auteur étoit Chapelain de *Raymond le jeune*, & vivoit en 1245. sa Chronique, quoiqu'écrite d'un stile fort rude, est cependant estimable par les faits qu'elle contient. 5°. *Præclara Francorum facinora seu Chronicon ab anno D.* 1202. *ad ann.* 1311. *Incerto Autore.* 6°. *Aliud Chronicon Autoris Anonymi.* 7°. *Chronicon ex veteri Martyrologio MSto Ecclesiæ S. Pauli Narbonensis.* » Catel est le » premier, qui a donné la Methode » de prouver l'histoire par des Chartres, & c'est à lui que l'histoire de » *Toulouse* & de Languedoc doivent » leurs premiers & leurs plus grands » éclaircissemens (*La Faille, Préface de son Histoire de Toulouse.*) Le même à la page 54 du tome 1^r^. de son Histoire dit » qu'on auroit pu croire

» qu'après cette histoire de Comtes G. DE
» de *Toulouse*, il n'y auroit plus rien CATEL.
» de nouveau à dire sur ce sujet ;
» néanmoins M. *de Marca*, qui a
» écrit depuis son histoire de Bearn,
» a pretendu que cet Auteur étoit
» tombé en beaucoup de méprises,
» non seulement en ce qu'il a omis
» quelques-uns de ces Comtes ; mais
» aussi parce qu'il en a confondu
» quelques-uns, avec les Ducs de
» Septimanie, qui n'ont point pos-
» sedé ce Comté avant *Pons I.*

2. *Memoires de l'Histoire du Languedoc, curieusement & fidellement recueillis de divers Auteurs Grecs, Latins, François, Espagnols, & de plusieurs Titres & Chartres, tirées des Archives des villes & Communautez de la même Province, & autres lieux Circonvoisins. Toulouse* 1633. *in-fol. Catel* se disposoit à donner la derniere perfection à ces Memoires, lorsqu'il fut surpris par la mort ; & ils ont été publiés par les soins de son Neveu, dans l'état où il les avoit laissés. La 5ᵉ partie qui devoit traiter des Archevêques & des Evêques, n'est point achevée.

V. *Son Eloge à la tête de ses Mémoires de l'Histoire du Languedoc.*

ANDRE' ROSSOTTI.

A. Rossotti.

ANDRE' *Rossotti*, naquit vers l'an 1610. à *Mondovi* en Piemont.

Après avoir fait ses études, il entra à *Pignerol* dans l'ordre des Feuillans le 30 Septembre 1627. & y réçut, suivant la coûtume, le nouveau nom d'*André de S. Joseph.*

Lorsqu'il y eut fait profession, on l'envoya à *Rome*, où il étudia en Philosophie & en Théologie; & il a demeuré dans cette ville la meilleure partie de sa vie. Destiné à professer & à prêcher, deux choses qui l'occuperent longtemps, il ne negligea pas les Belles-Letres, & ses Ouvrages sont des preuves de l'application qu'il y donna.

Le Cardinal *Adrien Ceva* le choisit pour son Théologien; il gouverna aussi quelques Monasteres de son ordre en qualité de Prieur, & la Province de *Rome* en qualité de Visiteur General.

Il mourut dans sa patrie l'an 1667. âgé d'environ 57 ans. A. ROSSOTTI.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *La Caduta di Davide. In Roma* 1641. *in*-12.

2. *Maria Vergine Costante. In Roma* 1641. *in*-12. Cet Ouvrage, qui est peu de chose, lui a fait trouver place dans la *Bibliotheca Mariana Hippolyti-Maraccii.*

3. *Ammano Lamentante. In Roma* 1641. *in*-12.

4. *Giacobbe Ripatriante, con applicationi Historiche, Morali, e Politiche. In Roma* 1646. *in*-12.

5. *Il Filisteo abbatuto, con applicatione. In Roma* 1653. *in*-12.

6. *Le Peripetie della Corte rappresentate nelle vite de' Favoriti; Cioè Tomaso Volseio, detto il Cardinale Eboracense, libro* 1°. *In Roma* 1652. *in*-12. *Tomaso Cromvello. In Roma* 1655. *in*-12. *Barda, favorito dell' Imperatore di Constantinopoli, libro* 3°. *In Roma* 1658. *in*-12.

7. *Constellationi festeggianti all' apparire della nuova stella de' Magi. In Roma in*-12. En vers.

A. ROSSOTTI.

8. *Peregrinatione de' Magi. In Roma* 1649. *in*-12. En vers.

9. *Epinicio alle Sacre Reliquie de' Santi Martiri Sebastiano, & altri, che riposano nel Cemeterio di Calisto. In Roma* 1651. *in*-12. En vers.

10. *La Virtu trionfante, & il vitio depresso, Dialoghi Morali. In Genoa* 1661. *in*-12. Il marque dans sa Bibliotheque des Ecrivains du Piemont, qu'on a trouvé à redire à deux choses, qu'il a avancées dans ces Dialogues; la 1^e^. est que *Luther* s'étoit pendu lui-même, sur quoi il avoue que la plûpart des Auteurs ne disent rien de semblable, mais il se retranche sur l'autorité de Thomas Bozius, qui l'a assuré dans le 23 livre de son Ouvrage *de signis Ecclesiæ.* La 2^e^ est que tous les Papes, legitimement élus, obtiennent la penitence finale par les merites de *S. Pierre.* Il faut rapporter la remarque qu'il fait sur ce sujet dans ses propres termes. *Quæstio hac*, dit-il, *dependet ab alia, scilicet: si unus homo possit alteri primam gratiam mereri. Cui respondeo cum Vulpes.* 3. *part. Disp.* 26.

Art. 5. hominem justum in via, vel Sanctum in Patria, posse peccatori non solum de congruo, sed etiam de condigno promereri primum gratiæ auxilium efficax excitantis & adjuvantis illum ad infallibiliter obtinendam à Deo gratiam justificantem. Hanc conclusionem probat optimis fundamentis, & contraria solvit argumenta. A. ROSSOTTI.

11. *Axiomata vera & Sacræ Philosophiæ, divinæ scripturæ, Sanctorum Patrum sententiis, & Doctorum Dictis illustrata. Genuæ* 1660. *in*-12.

12. *Syllabus scriptorum Pedemontii seu de scriptoribus Pedemontanis. In quo brevis Librorum, Patriæ, generis, & nonnumquam Vitæ notitia traditur. Additi sunt scriptores Sabaudi, Monferratenses, & Comitatus Niciensis; cum Appendice. Montis regali* 1667. *in*-4°. *pp.* 556. sans les Tables. *Rossotti* mourut pendant l'impression de cet Ouvrage, qu'il faisoit faire lui-même à *Mondovi. François Augustin della Chieza* avoit déja donné un Catalogue des Ecrivains Piemontois sous ce titre : *Catalogo di tutti li scrittori Piemontesi, & altri da i stati dell' Altezza di Savoia. In Torino* 1614.

A. Rossotti. *in-4°.* Mais l'Ouvrage de *Rossotti* est plus ample, & contient beaucoup plus d'Auteurs. Il seroit cependant à souhaitter qu'il se fût étendu davantage sur la vie de ceux dont il parle, & qu'il eût fait de plus grandes recherches sur leurs Ouvrages.

V. *Cet Ouvrage, où il y a un article qui le regarde. Caroli de Visch Bibliotheca scriptorum Ordinis Cisterciensis. Cistercii reflorescentis Chronologica historia, autore Carolo Josepho Morotio. Bibliotheca Aprosiana. p.* 389.

PIERRE MORIN.

P. Morin. PIERRE *Morin* naquit à *Paris* l'an 1531. Son Pere, qui étoit un homme de Robbe, le destinant à la même profession, le fit étudier en Droit dans sa jeunesse. Mais s'étant dans la suite dégoûté de cette étude, il se tourna du côté d'une autre qui lui parut plus conforme à son genie. Après avoir bien appris les langues savantes, il se mit à lire les Auteurs profanes tant Grecs que Latins, & passa ensuite à l'Ecri-

ture Sainte, les Peres & l'Antiquité Ecclesiastique. P. MORIN.

L'Italie étoit alors le Théatre des gens de Lettres. Il y alla, & passa quelque temps à *Venise* auprès de Paul Manuce. Il fut ensuite appellé en 1555. à *Vicence*, pour y enseigner la langue Gréque & la Cosmographie.

Après quelque séjour en cette ville, il fut attiré par un de ses amis à *Ferrare*, & y vêcut quelque temps auprès du Cardinal de *Ferrare*, frere du Duc *Hercule*, jusqu'à ce que son pere le rappella à *Paris* l'an 1559.

Il avoit fort envie de voir *Rome*, avant que de quitter l'Italie, mais les instances de son pere ne lui permirent pas de satisfaire ses desirs. On avoit dessein de le marier, & de le rengager dans le Palais, mais *Pierre Morin* refusa l'un & l'autre de ces engagemens.

La mort de son pere arrivée quelque temps après, l'ayant laissé libre de disposer de lui-même, il retourna en Italie, à la sollicitation des amis qu'il y avoit, & se rendit à *Rome* la derniere année du Pontificat de *Pie IV.* c'est-à-dire en 1565.

P. MORIN.

Il en sortit pour faire un voyage de devotion à *Lorete*, d'où il alla à *Venise*, à *Vicence*, & ensuite à *Verone*; où il demeura quelque temps auprès du Cardinal *Navagerio*, Evêque de cette ville.

Il fut appellé ensuite à *Reggio*, & il y professa les Belles-Lettres, pendant les années 1571. & 1572. comme il paroît par les discours qu'il prononça dans le College de cette ville.

Un livre de l'Elocution, & des figures de Rhetorique, qu'il composa alors à la sollicitation du Cardinal *Charles Borromée*, qui avoit de la consideration pour lui, lui plut tellement, qu'il l'engagea à venir à *Rome*, pour y tenir sa place dans l'Academie du Vatican.

Il y alla en 1575. & y demeura jusqu'à la fin de sa vie, occupé à remplir les fonctions de l'emploi de Scribe de l'Imprimerie du Vatican, & à composer quelques Ouvrages.

Il y mourut l'an 1608. âgé de 77 ans.

C'étoit un homme d'une humeur égale, franc, simple, sincere, doux,

civil, agréable, & de bonnes mœurs, qui aimoit le bien, & haissoit la fourbe & la supercherie. Il ne portoit envie à personne, meprisoit les honneurs & les richesses, & n'avoit d'autre passion que l'étude. Il avoit beaucoup de Critique, un jugement fort sain, & une memoire merveilleuse. Il savoit en perfection les langues Latine, Gréque & Hebraïque, & n'ignoroit pas l'Arabe, le Syriaque & le Chaldaïque. *Colomiés* ne le connoissoit pas apparemment, puisqu'il ne lui a point donné de place dans sa *Gallia Orientalis.* Il parloit Italien, comme un Italien même. Il étoit très-habile dans les Belles-Lettres, savoit parfaitement les Poëtes & les Orateurs Grecs & Latins, & employoit fort à propos leurs sentences; du reste très-zelé pour le bien de l'Eglise & de la République des Lettres, & plein de Religion & de Pieté. C'est le caractere qu'en donne M. *du Pin.* Mais il en a trop dit, quand il a avancé qu'il n'y avoit point eû en ce temps-là d'homme de Lettres, qui eût plus d'érudition & de beauté d'esprit. Parler ainsi,

P. MORIN.

P. MORIN. c'est ne guéres connoître les personnes d'esprit & d'érudition qui vivoient alors à *Rome*.

Il avoit envoyé ses Ecrits à M. *Proust*, fils de sa sœur pour les faire imprimer; celui-ci ayant negligé de le faire, ils tomberent après sa mort entre les mains du P. *Quetif*, Jacobin, qui les donna au public sous ce titre.

Petri Morini, Parisiensis, Presbyteri & Theologi, Vaticanique olim Scholastici & Secretarii, Vaticanæ Typographiæ Præpositi, Opuscula & Epistolæ, nunc primum e tenebris ex fide MSS. Authoris in lucem prodeunt, opera & studio F. Jacobi Quetif. Paris. 1675. *in*-12. Je crains que l'Editeur n'ait un peu enflé dans ce titre les qualités de l'Auteur, qu'il donnoit au Public. Quoi qu'il en soit, voici les Ouvrages qu'on trouve dans ce Recueil.

1. *Epistola ad Nicolaum Proust Descarneaux Nepotem suum, de vita & Scriptis suis.*

2. *De recto scientiarum usu libri tres.* Cet écrit est daté de l'an 1578. *Morin* témoigne dans la lettre préce-

dente, qu'il aimoit alors beaucoup à composer, mais qu'il en fut detourné dans la suite par d'autres occupations. P. MORIN.

3. *Paranesis, sive Exhortatio ad Græcos.* Cette exhortation, qui est divisée en deux parties, avoit été faite pour servir de Préface au Concile de *Florence*.

4. *Orationes Auspicales à P. Morino, publico Professore, Regii Lepidi habitæ.* Ces trois discours sont des années 1571. & 1572.

5. *Orationes Publicæ in Conventu Ordinum Galliæ generali Blesis habitæ; à P. Morino jussu Gregorii Papæ XIII. Latine redditæ.* Ces trois discours sont 1°. *Regis Christ. Henrici III. die 6 Decembris* 1576. *habita.* II. *Renati de Biragues Franciæ Cancellarii eadem die habita.* III. *Petri d'Espinac Archiepiscopi Lugdunensis nomine Cleri Gallicani die* 17 *Januarii* 1577. *habita.*

6. *S. Basilii Magni & S. Joannis Chrysostomi Orationes & Conciones ex Græco Latine redditæ. P. Morino Interprete.* C'est une traduction du Discours de *S. Basile* sur les 40 Martyrs,

P. MORIN.

& de douze Sermons choisis de *S Chrysostome*.

7. *Epistolæ.* Elles sont curieuses & savantes. *Morin* avoit encore composé quelques petits Traitez, qui se sont perdus.

Il fut d'ailleurs employé par les Papes *Gregoire XIII.* & *Sixte V.* à revoir le texte de la Bible Gréque des Septante, la Version Latine de cette Bible, & le texte Latin de la Vulgate; & ce fut ce travail qui l'occupa principalement pendant son séjour à *Rome*. Ces trois Versions parurent sous ces titres.

Biblia Græca, seu Vetus Testamentum juxta septuaginta, Pii V. & Gregorii XIII. summorum Pontificum elaboratum jussu, & Autoritate Sixti V. editum, studio & opera Antonii Cardinalis Carafæ, juvantibus diverso tempore multis viris doctissimis, cum variis lectionibus ex antiquis Codicibus & ex veteribus Interpretibus, Aquila, Symmacho, & Theodotione, à Petro Morino collectis, cum ejus Præfatione. Romæ 1587. *in-fol.*

Vetus Testamentum secundum septuaginta Latine redditum, & ex autorita-

te Sixti V. editum; cum annotationibus & scholiis, studio & cura Flaminii Nobilii, cum ipsius Præfatione. Juvantibus Antonio Agellio, Lælio, Bartholomæo Valverda & Petro Morino. Romæ 1588. *in-fol.* P. MORIN.

Biblia Sacra vulgatæ Editionis ad Concilii Tridentini præscriptum emendata, & à Sixto V. P. M. recognita & approbata; tribus tomis distincta. Romæ, ex Typographia Vaticana 1590. *in-fol.* La plûpart des Savans qui ont contribué à l'édition des versions précedentes, ont aussi eu part à celle-ci; cependant il s'y est trouvé des fautes considerables, qui ont obligé à la supprimer, & à en donner une autre plus correcte; c'est ce qui fait qu'elle est si rare, & que le prix en augmente tous les jours. A la vente de la Bibliotheque de M. *des Marets*, elle ne fut vendue que 250 livres. Quelques années après, c'est-à-dire en 1725. à la vente de celle de M. *Du Fay*, elle le fut 704 livres. Enfin en 1728. à la vente de celle de M. *Colbert*, elle fut poussée jusqu'à 1250 livres. La nouvelle édition qui parut sous le Pape *Clement*

P. MORIN. *VIII.* & qu'on confond quelquefois avec la premiere, parut à *Rome* en 1592. *in-fol.*

Il a aussi eû part aux deux Collections suivantes, par le soin qu'il prit d'en collationner plusieurs pieces sur les MSS.

Epistolæ Decretales Summorum Pontificum, usque ad Gregorium VII. Romæ 1591. *in-fol.* 3 *vol.*

Concilia generalia Ecclesiæ Catholicæ, Græce & Latine, Pauli V. authoritate edita. Romæ 1608. *in-fol.* 4 *vol.*

V. *Sa Lettre de Vita & scriptis suis. La Preface de ses Opuscules par le P. Quetif. Du Pin, Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques.*

PHILIPPE LABBE.

P. LABBE. PHILIPPE *Labbe* naquit à *Bourges* le 10 Juillet 1607. d'une bonne famille de cette ville.

Après avoir fait sa Philosophie; il entra dans la Compagnie de *Jesus* le 28 Septembre 1623. à l'âge de seize ans.

Il enseigna ensuite dans le Colle-

ge de *Bourges* les Humanitez, la Rhetorique & la Philosophie. Après quoi il passa à la Théologie Morale, qu'il professa pendant cinq ans, tant dans le même College, que dans celui de *Paris*, où il fut appellé. P. LABBE.

Il demeura toûjours depuis dans cette ville, où s'étant formé de grands projets, pour l'avantage de la République des Lettres, il employa tout son temps à les mettre en exécution. C'est à quoi s'est passé tout le reste de sa vie.

Il mourût à *Paris* le 25 Mars 1667. dans sa 60 année.

Il y a trop de malignité, & trop peu d'équité dans ce qu'on lit sur son sujet dans le second tome des *Mélanges d'Histoire & de Litterature*, du prétendu *Vigneul-Marville* p. 10. » Le Pere *Labbe*, y dit-on, étoit un » fort bon homme, quoiqu'assez in- » ferieur aux Ecrivains celebres de » son temps, il ne laissoit pas de » bien servir en second. On a vû un » grand nombre d'Ouvrages, je ne » dirai pas tout-à-fait de lui, mais » de toutes sortes de personnes sous » son nom. Les autres enfantoient ;

P. LABBE.

» & lui comme Parain nommoit l'en-
» fant, & lui donnoit un beguin &
» des langes. Aussi a-t-il été accusé
» d'être un peu Pirate ; mais il faut
» de ces gens-là dans la République
» des Lettres, aussi bien que sur
» Mer. Ce n'étoit pas par necessité,
» que le P. *Labbe* détroussoit les sa-
» vans ; mais par amusement, à peu
» près comme *S. Augustin* étant Eco-
» lier, déroboit les poires de ses voi-
» sins, seulement pour se donner le
» plaisir de dérober chez autrui ce
» qu'il n'auroit pas voulu ramasser
» dans sa Maison.

Il est vrai que la plûpart des Ouvrages que le P. *Labbe* a donnés au public, ne lui ont coûté que la peine de les ramasser, & de les mettre en corps ; mais on ne peut pas lui attribuer pour cela le nom de Pirate, ou de Plagiaire, qui ne convient qu'à ceux qui s'attribuent les productions d'autrui ; le Public au contraire lui est redevable de la peine qu'il a prise de lui donner des pieces, qu'il n'auroit peut-être jamais vûes sans lui. Au reste on ne peut nier qu'il n'eût une Mémoire prodi-

gieuse, & une érudition fort variée ; ce qui joint à un travail infatigable lui a fait publier tant d'Ouvrages. P. LABBE.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Regulæ Accentuum & Spirituum Græcorum novo ordine in faciliores & difficiliores pro captu Scholasticorum distributæ, quibus additæ sunt nonnullæ observationes omnibus Græcæ linguæ studiosis utilissimæ. Item Dialecti apud Oratores usurpatæ à Poëticis sejunctæ. Postremis editionibus accessit Syntaxeos Græcæ facillima Methodus; cum quibusdam Prosodiæ Regulis de finalibus & crementis nominum atque verborum ad usum accentuum accommodatis atque contractis. Paris.* 1635. *in*-12. C'est la 1e édition, qui a été suivie d'un grand nombre d'autres, & entre autres d'une faite à *Paris* l'an 1655. *in*-8°. où l'Auteur a fait beaucoup d'additions & de changemens.

2. *Concordia sacræ ac prophanæ Chronologiæ annorum* 5691. *ab Orbe Condito ad annum Christi* 1638. *per sæcula Mundana, Romana, Christiana, & septem Mundi ætates, cum Canonibus Isagogicis. Item Auctuarium Concordiæ seu Demonstratio de anno, Men-*

P. LABBE. *se, die Dominica Passionis, cum quinquaginta Excursionum Sylva Chronologica, & successionum veteris Testamenti Thesauro. Paris.* 1638. *in*-12. La dissertation sur l'année &c. de la passion de J. C. a été imprimée séparément à *Paris* l'an 1661. *in*-4°.

3. *Elogium funebre Caroli de Crequy, Ducis de Lesdiguieres. Paris.* 1638. *in*-4°.

4. *Elenchus Prosodicus Latino-Graecus, ex ampliore (qui Operarum Typographicarum incuria maximam partem periit) concisus, addito ad vulgarem Smetium altero dictionum cum aliquot prolegomenis, & recta pronuntiationis certissima amussi. Paris.* 1639. *in*-12. Le P. *Labbe* a joint à ce volume : *Tyrocinium Graeca Poëseos, cum Dialecticis Poëticis, & Smetio, ut vocant, Graeco, aliisque eodem spectantibus.*

5. *Traduction nouvelle du Martyrologe Romain, distribué pour tous les jours de l'année, suivant la nouvelle réformation du Calendrier, mis en lumiere par le commandement des Papes Gregoire XIII. & Urbain VIII. Paris* 1643. *in*-4°. Il y a à la fin un *Recueil*

des fautes plus signalées, qui étoient dans les Versions anciennes. P. LABBE.

6. *Hagiologium Franco-Galliæ excerptum ex antiquo Martyrologio MS. Abbatiæ S. Laurentii Bituricensis, necnon sacra Galliarum Topographia ex Martyrologio Romano, cum interpretatione vernacula. Paris.* 1643. *in*-4°.

7. *Pharus Galliæ antiqua, ex Cæsare, Hirtio, Strabone, Plinio, Ptolemæo, Itinerariis, Notitiis &c. cum Interpretatione vernacula. Molinis* 1644. *in*-12. Comme le P. *Labbe* attaquoit dans ce livre les notes que *Sanson* avoit faites sur la carte des Gaules du temps de *Cesar*, il fut critiqué à son tour par cet habile Géographe, qui trouva dans les deux premieres lettres de l'Alphabet, de quoi le convaincre de bien des fautes, & même de l'avoir souvent copié. Cela engagea le P. *Labbe* à retoucher son Ouvrage dans le dessein d'en donner une nouvelle édition, qui cependant n'a pas paru; il s'est contenté d'en détacher une feuille volante qu'il publia l'année suivante sous ce titre.

8. *Courte Notice de l'ancienne Gau-*

P. LABBE. *le, tirée du* Pharus Galliæ antiquæ. 1645.

9. *Eruditæ pronuntiationis Catholici Indices; una cum Dissertatiunculis Prosodicis &c. Paris.* 1645. *in*-8°.

10. *Les Tableaux Methodiques de la Geographie Royale, presentez au Roi Louis XIV. Paris* 1646. *in-fol.* It. 2e. *Edition enrichie de quelques observations. Paris* 1647. *in*-12.

11. *La Geographie Royale, avec le tableau des Villes, & des Provinces du Royaume de France, & une table très-exacte. Paris* 1646. *in*-8°. It. *Seconde édition revûe & augmentée. Paris* 1652. *in*-8°. It. *Revûe de nouveau & augmentée de plus de la* 3e *partie en divers endroits, principalement des Conquestes du Roi. Paris* 1662. *in*-12.

12. *Galliæ Synodorum Conciliorumque brevis & accurata Historia, cum Indice Geographico Conciliorum omnium, Generalium, Nationalium, Provincialium &c. quæ in* 37 *Tomis Editionis Regiæ, aliisque scriptoribus Ecclesiasticæ Historiæ reperiri potuerunt; cum Interpretatione vernacula. Paris.* 1646. *in-fol.*

13. *Historiæ Sacræ Prodromus, Geographia*

graphiæ Ecclesiasticæ primam delineationem exhibens. Paris. 1646. *in-fol.* P. LABBE.

14. *Heroicæ Poëseos deliciæ ad unius Virgilii imitationem, ex summis Poëtis, Actio Syncero Sannazario, Hieronymo Vida, Georgio Buchanano, Petro Bembo, Andrea Naugerio, Balthasare Castillionio, Marco Antonio Flaminio, Hier. Fracastorio, Jacobo Sadoleto, Angelo Politiano, Scævola Sammarthano, Maphæo Barberino, Dionysio Petavio, Daniele Heinsio aliisque selectæ, recensitæ atque emendatæ. Paris.* 1646. *in*-12.

15. *Lector Sacræ scripturæ ad rectam Pronuntiationis amussim eruditus; cum gemino Indice difficiliorum Vocabulorum, quæ in Sacris Bibliis negotium etiam doctioribus facessere nonnumquam solent. Paris.* 1646. *in*-8°. Il avoit paru pour la premiere fois à *Paris* l'an 1639. *in*-12.

16. *Trias Epistolica SS. PP. Eucherii ad Valerianum, Augustini ad Licentium, Hieronymi ad Heliodorum, & R. P. Edmundi Campiani Opuscula. Paris.* 1646. *in*-24. C'est le P. *Labbe*, qui a eu soin de cette édition.

P. L'AB-BE.

17. *Histoire du Berry abbregée dans l'Eloge Panegyrique de la ville de Bourges, Capitale du Pays. Paris* 1647. *in*-12. L'auteur vouloit donner l'Histoire génerale du Berry, dont ce n'est ici qu'un Essay, mais il n'a pas executé ce dessein. Après l'Eloge divisé en deux parties, on trouve 1°. *Blazons des Armoiries de plusieurs familles nobles de la ville de Bourges & Duché de Berry*, 2°. un *Appendix* contenant plusieurs pieces Latines anciennes, qui ont rapport à l'histoire de *Bourges*.

18. *Abregé de la Sphere reduit par une methode très-courte, & très-aisée en douze petits Chapitres; avec quelques advis très-importans. Paris* 1647. *in*-12.

19. *Discours Historique du P. L. J. touchant le mariage contesté d'Ansbert le Senateur, & de Blitilde, fille de Clotaire I. Roi de France, Ayeuls de Saint Arnoul, duquel sont descendues la seconde, & troisiéme lignées de nos Roys. Paris* 1647. *in*-4°.

20. *Ser. Principi Ludovico Borbonio, Duci Anguiano, de expugnata captaque Dunkerka, tetrasticha Epi-*

grammata septem cum duobus exasti- P. LAB-
chis. Eidem Principi antiqua Gallia BE.
reviviscens illustres triumphos gratulatur, ominatur, brevi Elegidio. Accessit Epitaphium Ser. ejus Parentis Henrici Borbonii, Principis Condæi. Paris. 1647. *in-*12. *& in-*4°.

21. *De Byzantinæ Historiæ scriptoribus publicam in lucem è Typographia Regia Luparæa emittendis, ad omnes per orbem eruditos Protrepticon; ubi Catalogus scriptorum historiæ illius, servato ordine temporis, exhibetur. Paris.* 1648. *in-fol.*

22. *Pouillé Royal, contenant les Benefices à la Nomination ou Collation du Roi. Ensemble les Maladeries, Hopitaux, & Maisons-Dieu, appartenant au Grand-Aumônier, à l'ordinaire des lieux, aux Abbez, Prieurs, & autres particuliers. Paris* 1648. *in-*4°.

23. *Catalogue des Archevez & Evechez soumis au Patriarchat, Primatie, & Metropole de Bourges. Avec le Pouillé des Abbayes, Prieurez, Monasteres &c. qui sont dans l'enceinte du Diocese de Bourges & de ceux de ses suffragans. Paris* 1648. *in-*4°.

P. LABBE.

24. *Sacrarum Elegiarum deliciæ. Paris.* 1648. *in*-12. On trouve entre autres dans ce Récueil formé par le P. *Labbe*, *Pia Desideria Hermanni Hugonis*, *Heroum Epistolæ Jacobi Bidermanni*, *Christus patiens Caroli Malapertii*, *Alexias Francisci Ramundi*, *Oliva Pacis Jacobi van de Walle*, *Votum Sidronii de Hootsche*, tous six Jesuites.

25. *Matthiæ Casimiri Sarbievii Soc. Jes. Lyricorum libri* IV. *Epodon liber unus, alterque Epigrammatum. Paris.* 1648. *in*-12. Le P. *Labbe* a pris soin de faire imprimer à *Paris* ces Poësies, qui l'avoient d'abord été à *Cracovie* en 1628. & à *Anvers* en 1634.

26. *Enchiridium Prosodicum emendata pronuntiationis certissima amussis; cum analectis Philologicis atque Etymologicis, in quibus recondita plurima explicantur de dubiis quibusdam dictionibus, & hactenus apud Eruditos controversiis. Paris.* 1648. *in*-12. It. *Hac editione multis partibus auctum. Paris.* 1661. *in*-8°. Le P. *Labbe* avoit une facilité merveilleuse à multiplier les titres de ses livres ; on a de lui quinze ou seize traitez de Grammaire ;

qu'il auroit pu renfermer aisement en deux ou trois volumes medio-cres. P. LABBE.

27. *Tirocinium linguæ Græcæ primigenias voces sive Radices novo ordine facilique Methodo in Centurias decadasque distributas complexum; Poëticis, Barbaris, propriis, aut alioquin minus usitatis in separatum Indicem rejectis. Paris.* 1648. *in*-12. It. *nova editio additis de novo quatuor partibus auctior. Paris.* 1661. *iu*-12.

28. *Methode aisée pour apprendre la Chronologie Sacrée & profane depuis Adam jusqu'à notre temps, en soixante vers artificiels, tirez de l'Abregé Royal de l'Alliance Chronologique. Paris* 1649. *in*-12. & en une feuille volante.

29. *La Clef d'Or de l'Histoire de France, ou Tableaux Génealogiques de la Maison Royale de France, tant en ligne directe qu'en Collaterale, au nombre de trente & plus, avec des remarques singulieres pour l'histoire & la Chronologie. Paris* 1649. *in*-12. It. 2e. *Edition augmentée des Tableaux Genealogiques des six Pairies Laiques. Paris* 1652. *in*-12.

P. LABBE.

30. *Génealogie de la Maison Royale de France, & de ses branches & rameaux, expliqués en quatre grandes feuilles. Paris* 1649.

31. *L'Année Sainte des Catholiques, ou sont representez fidellement les Saints & les Saintes plus rémarquables dans l'Eglise, avec le siecle, l'année, le mois & le jour de leur bienheureux decès. Suit le Journal Historique pour connoître le temps du decès de plusieurs personnes eminentes en vertu, pieté & Sainteté, qui n'ont point été Canonisez, ni béatifiez par les Souverains Pontifes; & même de quelques Saints & bienheureux moins celebres, qui ne sont point encore dans le Martyrologe Romain. De plus le Journal de la mort des Rois de France, & l'avant-propos aux Lecteurs Catholiques, touchant la difference de l'année Sainte, & du Calendrier des Heures de Port-Royal. Paris* 1650. *in*-8°.

32. *Le Calendrier des Heures surnommées à la Janseniste, revû & corrigé par François de Saint-Romain, Prêtre Catholique. Paris* 1650. *in*-8°. Le P. *Labbe* s'est caché ici sous le nom de *Saint-Romain.*

33. *Regia Epitome Historiæ Sacræ ac Prophanæ, ab orbe condito, per annos quinquies mille & septingentos quatuor, usque ad annum Christi 1651. complexa Technicos versus centum ac nonaginta septem, cum Tetrastichis tribus, & brevi omnium explicatione per sectiones 33 deducta. Paris.* 1651. *in*-12. & *in-fol. expanso.* P. LABBE.

34. *Chronologiæ discendæ nova, facilis & expeditissima Methodus versibus Technicis sexaginta comprehensa; ab Adamo ad Ludovicum XIV. ex Regia Epitome Concordiæ Chronologica. Paris.* 1651. *in*-12. & *in-fol. expanso.*

35. *Chronicon Dolensis Cœnobii, seu Burgi-Dolensis Abbatiæ, quondam in Biturigum Provincia celeberrimæ, incerto Autore, cum aliquot excerptis ex altero Codice MS. B. Mariæ Dolensis, ab Anonymo ejusdem loci Religioso conscriptis. Paris.* 1651. *in*-4°.

36. *Notitia dignitatum omnium, tam Civilium quam Militarium Imperii Romani, in partibus Orientis & Occidentis; cum aliis opusculis ejusdem argumenti. Paris. è Typographia Regia* 1651. *in*-12.

P. LABBE. 37. *L'Abregé Royal de l'Alliance Chronologique de l'Histoire Sacrée & Profane. Avec le Lignage d'Outremer, les Assises de Jerusalem & un Recueil Historique de pieces anciennes. Paris* 1651. *in*-4°.

38. *Eloges Historiques des Rois de France depuis Pharamond jusques au Roi très-Chrétien Louis XIV. avec l'Histoire très-exacte des Chanceliers, Gardes des Sceaux, anciens Notaires & Secretaires, & le Melange de plusieurs pieces rares & anciennes, pour servir à l'Histoire Ecclesiastique & Civile. Tome second de l'Alliance Chronologique. Paris* 1651. & 1664. *in*-4°. Le *Melange Curieux* est une petite partie d'un Ouvrage que le P. *Labbe* avoit entrepris, & qui a été annoncé dans la Bibliotheque Parisienne de l'année 1650. du P. *Jacob*, mais qu'il n'a pas achevé.

39. *Triumphus Catholicæ Veritatis adversus Novatores, sive Jansenius damnatus à Conciliis, Pontificibus, Episcopis, Universitatibus, Doctoribus Theologis, atque ordinibus Religiosis. Paris.* 1651. *in*-8°.

40. *Le Blason Royal des Armoiries*

des Rois, Reines, Dauphins, fils, & filles de la Maison Royale de France, accompagné d'un Recueil des Armoiries de plusieurs grandes & anciennes familles de ce Royame. Paris 1652. *in*-12. Ajouté à la suite des *Tableaux Genealogiques de la Maison Royale de France* dans l'édition de cette année. P. LABBE.

41. *In mortem trium eruditissimorum è Societate Jesu Virorum, Nicolai Caussini Trecensis, Jacobi Sirmondi Ricomagensis, Dionysii Petavii Aurelianensis; Parisiis maximo cum eruditorum omnium luctu intra sesquiannum ereptorum, Epigrammata totidem. Paris.* 1652. *in*-4°. Le P. *Caussin* mourut le 2 Juillet 1651. le P. *Sirmond* le 7 Octobre de la même année, & le P. *Petau* le 11 Decembre 1652.

42. *Joannis Despauterii Prosodia illustrata, aucta, emendata; facilique compendio atque ordine in partes tributa duodecim. Paris.* 1652. *in*-8°. It. *In quatuor duntaxat partes digesta, cum variis observationibus. Paris.* 1661. *in*-8°.

43. *Jacobi Sirmondi Nota in Sidonii Apollinaris Epistolas ac Carmina,*

P. LABBE. *Paris.* 1652. *in*-4°. Cette seconde édition a paru par les soins du P. *Labbe*.

44. *Conspectus novæ editionis omnium operum S. Joannis Damasceni in quatuor tributorum. Paris.* 1652. *in*-4°. Ce projet n'a point eu d'execution.

45. *Specimen novæ Bibliothecæ MSS. librorum, sive Antiquarum Lectionum Latinarum & Græcarum in quatuor partes tributarum. Accedunt ejusdem supplementa X. Cum Coronide Libraria, sive Bibliotheca Bibliothecarum, Catalogorum, Indicum &c. Paris.* 1653. *in*-4°.

46. *Regia Epitome Historiæ sacræ & profanæ, in qua Patriarchæ, Judices, Reges Judæi, Romani, Persæ, Ægyptii, Franci &c. Summi Pontifices, Imperatores Romani, Græci, Turcæ, Concilia generalia, Decem Ecclesiæ persecutiones, sæcula Romana & Christiana, aliaque plurima ad sanioris Chronologiæ Canones exacta breviter repræsentantur. Paris.* 1653. & 1654. *in*-12. & *in-fol. expanso.*

47. *Elenchus, sive Thesaurus Prosodicus Græco-Latinus, in quo quantitas Græcarum Syllabarum ancipitum*

primarum mediarumque nova facilique P. LAB-
methodo declaratur. Parif. 1654. *in*-8°. BE.

48. *Bibliotheca Anti-Janseniana, sive Catalogus piorum eruditorumque scriptorum, qui Corn. Jansenii Episc. Iprensis & Jansenianorum hæreses, errores, ineptiasque oppugnarunt; cum præludiis historia, & cribratione Farraginis Jansenistica. Parif.* 1654. *in*-4°.

49. *Nicolai Clenardi Grammatica Græca à Stephano Moquoto è Soc. J. ad usum Collegiorum ejusdem Soc. jam olim recognita & aucta, nunc vero primum in tres partes tributa, meliori quam antehac digesta ordine. Parif.* 1656. *in*-8°.

50. *Euchologium Scholasticum, sive Christiani adolescentis quotidianum Exercitium, cum selectis orationibus: Accedunt verba vita æterna D. N. J. C. ore prolata, sive sententia atque Axiomata Evangelica ordine Elementario digesta, & in decadas distributa. Parif.* 1656. *in*-12.

51. *Nova Bibliotheca Manuscriptorum Librorum. Parif.* 1657. *in-fol.* deux tomes. Le P. *Labbe* promettoit d'autres volumes de cette Bibliotheque, mais d'autres occupations l'ont

P. LABBE. — empêché de remplir sa promesse. C'est un Recueil de pieces dont la plûpart n'avoient pas été encore imprimées.

52. *Aristotelis & Platonis Græcorum Interpretum typis hactenus editorum brevis conspectus. Paris.* 1657. *in*-4°. C'est une partie d'un Ouvrage qu'il se proposoit de publier sous le titre d'*Athenæum Philosophicum, sive Bibliotheca Aristotelis ac Platonis Interpretum*; mais qu'il n'a pas eu le temps d'achever.

53. *Bibliotheca Chronologica Sanctorum Patrum, Theologorum, scriptorumque Ecclesiasticorum utriusque Testamenti, brevibus singulorum elogiis definita ab orbe condito, ad annum Christianæ Æræ* 1500. *cum Pinacotheca scriptorum Soc. Jesu. Paris.* 1659. *in*-24.

54. *Emendatæ Pronuntiatonis Bibliotheca Prosodica in tres partes tributa Paris.* 1660. *in*-8°. C'est un Recueil des Ouvrages qu'il avoit déja publiés sur cette matiere, avec quelques augmentations.

55. *Claudii Galeni Vita, ex propriis operibus collecta, atque intervalli*

quatuor distincta, *ad V. Cl. Guidonem Patinum. Paris. Benard.* 1660. *in*-8°. *pag.* 83. Comme *Galien* parle seul dans cet Ouvrage, le P. *Labbe* a jugé à propos de donner une autre vie du même Auteur, qui fût de sa façon, c'est ce qu'il a executé dans le livre suivant.

56. *Claudii Galeni Chronologicum Elogium, à P. Labbeo scriptum, cum Jacobi Mentellii Doct. Medici Parisiensis ad eundem Epistola. Paris.* 1660. *in*-8°. *Jean Albert Fabricius* a inseré cet Eloge dans le 3e tome de sa *Bibliotheque Greque p.* 510.

57. *Michaelis Glycæ, Siculi, Annales à Mundi exordio usque ad obitum Alexii Comneni Orientis Imperatoris, Græce & Latine, Interprete Joanne Leunclavio, ex recensione & cum accessionibus & Notis Philippi Labbe. Paris. Typographia Regia.* 1660. *in-fol.*

58. *De scriptoribus Ecclesiasticis, quos attigit Cardinalis Robertus Bellarminus, Philologica & Historica Dissertatio. Paris.* 1660. *in*-8°. *deux tomes.* Le P. *Labbe* s'est proposé ici de reprendre non seulement *Bellarmin*,

P. LABBE.

66\. *Decem librorum à R. P. Philippo Labbe conscriptorum Initia, sive Antecessiones & primitiæ, instar speciminis integræ illorum editioni publicam in lucem præmissæ. Paris.* 1662. *in*-4°. L'auteur n'a pas vécu assez longtemps pour donner au public ces dix Ouvrages.

67\. *Catalogus Librorùm omnium quos hactenus in lucem emisit aut sub prælo habet Philippus Labbe, ab amico collectus atque editus. Paris.* 1656. *in*-4°. It. *Altera editio cum Appendice librorum excusorum ab anno* 1657. *ad* 1662. *Paris.* 1662. *in*-4°. Cet ami du P. *Labbe* n'est autre que lui même.

68\. *La grande & petite Methode pour apprendre la Chronologie & l'Histoire. Paris.* 1664. *in*-12.

69\. *Bibliotheca Bibliothecarum, curis secundis auctior. Accedit ejusdem Bibliotheca Nummaria, cum Mantissa Antiquariæ suppellectilis. Paris.* 1664. *in*-4°. It. *Rhotomagi* 1672. *in*-8°. It. Avec les additions d'*Antoine Teissier* à la Bibliotheque des Bibliotheques. *Genevæ* 1686. *in*-4°. La Bibliotheque des Bibliotheques avoit paru pour la premiere

fois

fois en 1653. à la suite du *Specimen Novæ Bibliothecæ MSS. Librorum.* La *Bibliotheca Nummaria* a été attribuée mal à propos par quelques Auteurs Anglois à *Jean Selden.* Ce qu'il y a à remarquer dans la *Mantissa Antiquariæ suppellectilis*, c'est qu'il y a une Lacune considerable depuis le commencement de la lettre C jusqu'à la fin de la lettre F, laquelle apparemment a été produite par la perte de quelques feuilles de l'Ouvrage, soit entre les mains de l'Auteur, soit entre celles de l'Imprimeur. P. LABBE.

70. *Lettre sur un passage de Pline.* Inserée dans le *Journal des Savans* du 28 Juin 1666.

71. *Thesaurus Epitaphiorum veterum ac recentium selectorum ex Antiquis Inscriptionibus, omnique scriptorum genere. Paris.* 1666. *in*-8°. On ne trouve ici que des Epitaphes Latines.

72. *Le Chronologue François, ou l'Abregé Chronologique de l'Histoire Sacrée & Prophane, avec les observations necessaires à l'étude de la Chronologie. Paris* 1666. *in*-12. *cinq volumes.*

P. LABBE.

73. *Concilii Tridentini Canones & Decreta; Accessere Principum litteræ & mandata, Legatorum & Oratorum Conciones & Orationes, Theologorum sententiæ & Disputationes, aliaque Opuscula idem Concilium spectantia: Edente Philippo Labbe. Paris.* 1667. *in-fol.*

74. *Histoire des Rois de France reduite en forme d'Abregé Chronologique. Paris* 1667. *in-*12.

75. *Philippi Labbe & Philippi Brietii Concordia Chronologica. Paris.* 1670. *in-fol.* 5 *vol.* Les quatre premiers volumes furent imprimés l'an 1656. & finissent à l'an 1200. ou s'est terminé le travail du P. *Labbe.* Le P. *Briet* continua l'Ouvrage depuis l'an. 1201. jusqu'en 1600. & y ajouta un abregé du 17^e^ siecle. Sa continuation est contenue dans le 5^e^ volume. M. l'Abbé *Lenglet* dit qu'il y a dans cet Ouvrage bien du savoir, raisonnablement d'obscurité, & une mediocre utilité.

76. *Sacrosancta Concilia ad Regiam Editionem exacta quæ nunc quarta parte prodit auctior studio Philippi Labbei & Gabrielis Cossartii S. J. Presbytero-*

rum. Paris. 1672. *in-fol.* 17 *vol.* Les huit premiers volumes de ce grand Ouvrage étoient imprimés, avec les commencemens du 9 & du 10, tout le 12^e & les trois suivans, lorsque le P. *Labbe* mourut. Le P. *Cossart* acheva les volumes commencez, donna le onziéme entier avec des notes semblables à celles du P. *Labbe*, & l'Apparat, & mit la derniere main à tout l'Ouvrage. L'édition du Louvre, qui avoit precedé celle-ci, étoit en 37 volumes *in-fol.* & cependant d'un quart moins ample. P. LABBE.

V. *Sotwel scriptores Soc. Jesu. Son Eloge à la fin de la Bibliotheque Historique de la France du P. le Long.*

TORQUATO TASSO.

TORQUATO *Tasso* appellé vulgairement *le Tasse*, naquit l'onziéme Mars 1544 à *Sorrento* ville du Royaume de *Naples*, de *Bernard Tasso*, & de *Porcie de Rossi.* T. TASSO.

Son pere, qui descendoit de l'illustre Maison des *Torreggiani*, Seigneurs de *Bergame*, de *Milan*, & de

T. Tas-
so.

plusieurs autres villes de Lombardie, & qui est connu par quelques Ouvrages qu'il a donnés au public, étoit Secretaire de *Ferrand de Sanseverino* Prince de *Salerne*, & faisoit son séjour ordinaire à *Naples*; mais ayant été avec sa femme grosse de six mois voir *Hippolite de Rossi* sa sœur qui étoit mariée à *Sorrento*, ce fut là que sa femme accoucha de *Torquato*.

Ceux qui ont écrit la vie de ce fameux Poëte, ont voulu y répandre du merveilleux, lorsqu'ils ont dit que dès l'âge de six mois sa langue se denoua entierement; & que dès lors non seulement il parloit & prononçoit les mots d'une maniere claire & distincte, mais encore qu'il pensoit, raisonnoit, expliquoit ses pensées, & repondoit à propos aux questions qu'on lui faisoit. Particularités qu'on ne peut s'empêcher de releguer au nombre des fables.

Vers la fin de sa troisiéme année, son pere ayant été obligé de suivre en Allemagne le Prince de *Salerne*, laissa son fils *Torquato* à *Naples*, & en commit le soin à un homme de Lettres nommé *Angeluzzo*. Ce voya-

ge fut moins long qu'il ne se l'étoit imaginé, & il retourna au bout d'un an à *Naples*, où il fut agréablement surpris de trouver son fils en état de passer aux Ecoles publiques, quoi qu'il n'eût pas encore achevé sa quatriéme année. T. TASSO.

Il l'envoya donc au College des Jesuites, établis depuis peu à *Naples*, où il s'appliqua à l'étude avec une ardeur qu'on ne devoit pas attendre de lui dans un âge si tendre. Il étoit toûjours levé avant le jour; & souvent l'impatience où il étoit d'aller trouver son maître, l'éveilloit pendant la nuit; alors il falloit l'habiller, le laisser étudier à la lampe, & quelquefois même le conduire au College aux flambeaux. Aussi sçut-il parfaitement le Latin & plusque mediocrement le Grec à sa septiéme année; il composoit au même âge des harangues qu'il recitoit publiquement, & des Poësies, dont le stile ne se sentoit gueres de la foiblesse de l'âge du Poëte. Tel fut un sonnet qu'il adressa à sa mere, lorsqu'il fut obligé de sortir de *Naples*, pour suivre la fortune de son pere.

T. Tasso. Car le voyage qu'il avoit fait en Allemagne lui fut funeste. Le Prince de *Salerne* y étoit allé au nom du peuple de *Naples*, pour s'opposer à l'établissement de l'Inquisition que le Viceroy, *Dom Pedre de Tolede*, vouloit y introduire, & le succès de son Ambassade, qui avoit beaucoup augmenté son crédit parmi les Napolitains, l'avoit perdu entierement dans l'esprit du Viceroy. Celui-ci n'oublia rien pour le rendre suspect à l'Empereur; il lui fit un crime de l'inclination que le peuple avoit pour lui, il lui supposa des desseins qu'il n'avoit pas, & le poussa en tant de maniere que ce Prince fut obligé de penser à se mettre en sureté. Il sortit pour cela de *Naples*, dans le dessein de s'aller justifier devant l'Empereur, qui étoit alors en Espagne. Mais comme il apprehendoit le crédit du Viceroy, il s'arrêta à *Rome*, d'où il envoya *Thomas Pagan* son Auditeur en Espagne, pour demander un sauf-conduit. *Charles-Quint* le lui refusa, en disant qu'il n'y avoit point de traité à faire entre lui & son sujet; &

Ce refus le détermina à se retirer en France, après avoir renoncé par un Acte à tous les Fiefs, qu'il ténoit de l'Empereur, pour se dégager envers lui du serment de fidelité. T. TASSO.

Bernard Tasso voulant accompagner son Maître dans sa mauvaise fortune, ne voulut pas laisser son fils dans un pays qu'il alloit abandonner pour toûjours, & le fit passer à *Rome*, pour l'y faire élever.

Le jeune *Tasso* avoit déja fait sa premiere communion, quoiqu'âgé seulement de huit ans; & il falloit qu'il passât déja pour un esprit mur, puisqu'il fut compris nommément dans la sentence qui declara en 1552. rebelle ce Prince, & tous ceux qui l'avoient suivi.

A peine fut-il arrivé à *Rome*, que son pere fut obligé de suivre le Prince de *Salerne* en France. Malgré la passion qu'il avoit de l'élever lui-même, il ne voulut pas l'exposer à un si long voyage, & le laissa à *Rome* entre les mains de *Maurice Cataneo*, son Compatriote, son ami & son parent, qui étoit Secretaire du Cardinal *Albano*. Pour lui, il demeu-

T. TASSO. ra quatre ou cinq ans en France; après lesquels ayant perdu son Maître, il retourna en Italie, & se rendit à la Cour de *Guillaume de Gonzague* Duc de *Mantoue*, qui l'avoit invité avec empressement de s'y rendre, & qui le choisit pour son premier Secretaire.

Ce fut là qu'il apprit la mort de sa femme, qui étoit demeurée dans le Royaume de *Naples*; nouvelle qui le fit resoudre à appeller auprès de lui son fils, qui étoit le seul enfant dont il pût disposer; car sa femme, peu de temps avant que de mourir, avoit marié sa fille *Cornelie* avec un Gentilhomme de *Sorrento*, assez riche, nommé *Martio Sersale*.

Torquato Tasso étoit alors âgé de 12 ans, & à peine fut-il arrivé à *Mantoue*, qu'on l'envoya à *Padoue* avec le jeune Prince *Scipion de Gonzague*, qui étoit à peu près de son âge, & qui alloit faire ses études dans cette Université; & ils lierent dès lors une amitié qui ne finit qu'avec leur vie. Le *Tasse* s'attacha à l'étude avec tant de succès, pendant cinq ans qu'il fut à *Padoue*, qu'à l'âge

l'âge de 17 ans il soutint des Theses publiques de Philosophie, de Théologie & de Droit Civil & Canon. Ce qu'il y eut de particulier fut que sans interrompre ses études, il donna ses heures de loisir au penchant qu'il avoit pour la Poësie, & composa le Poëme de *Rinaldo* qu'il mit au jour dans sa 18e année. T. TASSO.

La réputation qu'il se fit par ce Poëme, & les Critiques qui l'attaquerent, lui donnerent des occupations qui l'arracherent entierement à la Jurisprudence; il s'abandonna à son genie, & ne songea plus qu'à faire des vers & qu'à Philosopher. Son pere ne s'accommodant point de ces sortes d'études, qui lui paroissoient vaines & inutiles dans l'état present de sa fortune, alla un jour à *Padoue* pour lui en faire une severe reprimande; mais tout cela fut inutile, & il persista dans la resolution qu'il avoit prise de se donner entierement aux Muses.

M. *Cesi*, Vicelegat de *Boulogne*, qui fut depuis Cardinal & Legat de cette ville, l'attira ensuite auprès de lui, lui faisant esperer qu'il trouve-

T. TASSO. roit dans ce lieu de quoi se perfectionner dans ses études, & *le Tasse* s'y fit beaucoup d'honneur par les discours qu'il prononça en public, particulierement sur la Poësie.

Cependant les discordes civiles, qui s'éleverent dans cette ville, l'en degoûterent bientôt ; d'ailleurs *Scipion de Gonzague*, qui étoit toûjours à *Padoue*, & qui y avoit été élû Prince de l'Academie des *Eterei*, souhaittoit fort son retour, dans le dessein de l'y faire recevoir. Ces conjectures le determinerent à retourner à *Padoue*, où il entra aussitôt dans cette Academie, & y prit le nom de *Pentito*, pour marquer que les douceurs qu'il goûtoit avec les Muses, lui faisoient regretter le temps qu'il avoit donné à l'étude du Droit.

Ce fut dans le repos qu'il trouva en ce lieu, qu'il forma le dessein de son fameux Poëme de la *Jerusalem delivrée*, & qu'il commença a y travailler.

En 1565. il quitta *Padoue* pour aller demeurer à *Ferrare* ; ce qu'il fit à la sollicitation d'*Alphonse* Duc de *Ferrare*, & du Cardinal *Louis* son

frere, qui l'estimoient & l'aimoient. T. TASSO.
Le Duc le logea dans son Palais, & le mit par ses liberalités en état de mener une vie heureuse & libre de tout autre soin que celui de s'entretenir avec les Muses. Il pensa même à le marier avantageusement, afin de se l'attacher pour toûjours; mais il lui trouvoit tant d'éloignement pour le mariage, qu'il ne jugea pas à propos de lui en parler; il se contenta de lui en faire parler par son Secretaire, qui étoit un vieux garçon, en qui il avoit beaucoup de confiance. Celui-ci pressa fortement *le Tasse* sur cet article; mais *le Tasse* l'arrêta par ce mot qu'*Epictete* avoit dit autrefois à un de ses amis en pareille occasion: *Je me marieray*, lui dit-il, *lorsque vous me donnerez une de vos filles.*

Le Pape *Gregoire XIII.* ayant envoyé l'an 1572. le Cardinal *Louis* en France en qualité de Legat, *le Tasse* l'y accompagna, & y reçut beaucoup de marques d'estime de la part du Roi *Charles IX.*

De retour à *Ferrare* il composa son *Aminte*, qui fut representée avec

T. TAS- beaucoup de succès. La joye qu'il en
SO. eut, fut troublée par la perte de son pere, qui mourut en 1575. à *Ostiglia* sur *le Po*, dont le Duc de *Mantoue* lui avoit donné le Gouvernement, entre les bras de son fils, qui y étoit accouru, à la premiere nouvelle de sa maladie. Le Duc de *Mantoue* fit transporter son corps avec beaucoup de pompe à *Mantoue*, & ensevelir dans l'Eglise de *S. Gilles*.

Cette mort fut le commencement des malheurs du *Tasse*. Le temps avoit à peine remis le calme dans son esprit, qu'il se vit accablé de tous côtez des chagrins qui ne l'abandonnerent qu'avec la vie.

Pendant son séjour à la cour du Duc de *Ferrare*, il s'étoit lié d'amitié avec un Gentilhomme de cette ville pour lequel il n'avoit rien de caché. Celui-ci le trouvant fort reservé à l'égard de ses amours, voulut approfondir le mystere qu'il croyoit qu'il lui en faisoit; il s'imagina avoir fait sur ce sujet des decouvertes qu'il ne devoit qu'à sa penetration, & ne manqua pas de repandre dans le public des choses qui pouvoient lui faire du tort.

Le Taſſe, qui l'apprit, voulut s'en éclaircir avec lui ; mais voyant qu'il recevoit ſes plaintes d'une maniere deſobligeante, il s'emporta juſqu'à lui donner un ſoufflet. Le Palais du Duc, où ils étoient alors, ne permit pas à l'offenſé de tirer l'épée contre lui ; mais dès qu'il en fut ſorti, il envoya appeller *le Taſſe*, qui l'alla auſſitôt trouver. Ils en étoient aux mains, lorſque trois freres de l'offenſé vinrent ſe jetter ſur *le Taſſe*, qui ſans s'effrayer, leur fit tête à tous, & bleſſa ſon ennemi avec un de ſes freres.

Ces quatre freres s'enfuirent auſſitôt après de *Ferrare*, de peur d'être arrêtez pour avoir manqué au reſpect qu'ils devoient au Duc, en défiant *le Taſſe* dans ſon Palais ; precaution, qui ne fut pas inutile, car le Duc les bannit de ſes Etats & confiſqua leurs biens.

Pour *le Taſſe*, ne ſe ſentant coupable de rien, il ſe tint dans ſon appartement, où le Duc le fit arrêter, non par maniere de punition, mais pour empecher les ſuites de cette affaire & le mettre à couvert des en-

T. TASSO. treprises de ses ennemis. La solitude où il se trouva alors, lui fit faire plusieurs reflexions tristes, & il s'alla mettre dans l'esprit que la rigueur du Duc à son égard pouvoit bien avoir pour cause l'éclat qu'avoit fait à *Ferrare* le sujet de sa querelle, & l'ombrage qu'il avoit pris de son attachement pour la Princesse *Eleonor*, sa sœur, qu'on pouvoit lui avoir fait regarder comme un veritable amour. Ces pensées le jetterent dans une profonde melancolie, & redoublerent si fort l'ennui de sa prison, qu'il resolut enfin de s'en retirer par la fuite.

C'est ce qu'il fit, après y avoir demeuré un an; & il se retira à *Turin*, où il fut quelque temps inconnu par le soin qu'il prit de s'y cacher. Il avoit pris le nom d'*Homere Fuggiguerra*, mais quelques personnes ayant vû de ses vers, on eut bientôt de violens soubçons de ce qu'il étoit. *Philippe d'Este*, qui étoit à la Cour de Savoye, & qui l'avoit vû longtemps à *Ferrare*, l'ayant rencontré pas hazard, le reconnut d'abord, & le dit au Duc de Savoye.

Celui-ci se l'étant fait amener, lui fit toutes sortes de caresses, le logea dans son Palais, & lui donna toutes les marques d'estime & de consideration qu'il put; mais tout cela ne put vaincre sa melancolie, ni le guerir de ses soubçons. S'imaginant que le Duc de *Ferrare* avoit conçu de la haine contre lui, qu'aigri par sa fuite, il ne manqueroit pas de le poursuivre par tout, & que le Duc de Savoye ne pourroit s'empêcher de le lui sacrifier, il ne songea qu'à sortir de cette Cour pour se retirer à *Rome*, qu'il regardoit comme le seul endroit, où il pouvoit être en sûreté. T. TASSO.

Il partit un matin sans rien dire à personne, assez mal pourvû des choses necessaires pour faire ce voyage avec quelque commodité, & arrivé à *Rome*, il alla droit au Palais du Cardinal *Albano*, & à l'appartement de *Maurice Cataneo*. Ce Cardinal & cet ancien ami le recurent avec des témoignages d'affection, qui lui firent oublier les fatigues de son voyage, & lui rendirent sa premiere tranquillité.

Après quelque séjour en cette vil-

T. TASSO. le, où tout le monde s'empressa de le visiter, il eut envie de revoir son pays natal, & sa sœur *Cornelie*; mais la crainte de ce qui pouvoit lui arriver dans un Royaume, où il avoit été condamné comme rebelle, le replongea dans sa melancolie. Il prit donc le parti de ne communiquer ce voyage à personne, & sortit de Rome sous pretexte de s'aller divertir à *Frescati*. Il y alla en effet; mais s'étant là derobé de sa compagnie, il gagna seul & à pied les Montagnes de *Velletri*. Ayant rencontré en son chemin des Bergers, il changea d'habit avec l'un deux, & se rendit ainsi à *Gayette* en quatre jours; y ayant trouvé une barque de *Sorrento*, il s'y embarqua, & arriva le lendemain dans cette ville. Sa sœur le reçut avec toute la joye & toute la tendresse imaginable, & il passa tout l'été avec elle. Elle étoit Veuve, & avoit deux fils, pour lesquels *le Tasse* conçut beaucoup d'affection.

Pendant son séjour en ce lieu, le désir de retourner à *Ferrare*, vint le tourmenter, & il n'oublia rien pour porter le Duc à vouloir le recevoir

s il n'y eut que la Princesse, qui repondit, & ce fut pour lui ap-
ıdre qu'elle ne pouvoit lui ren-
aucun service, tant sa fuite avoit
é le Duc.

Je sachant plus à qui recourir ;
esolut de retourner à *Ferrare*,
se mettre lui-même entre les
ns du Duc, qui étoit naturelle-
ıt genereux, & de le rendre maî-
absolu de son sort. Pour execu-
:ette résolution il prit son che-
par *Rome*, & alla loger dans la
son de *Mazzni* Résident du
:. Il n'y fut pas plûtôt arrivé que
nelancolie lui reprit & lui causa
fievre tierce, qui le tint pen-
t quelque temps. Il ne laissoit pas

T. TASSO. Cette nouvelle prison fit renaître tous ses soubçons & toutes ses craintes : il se contenta d'abord de demander sa liberté au Duc, tantôt par des lettres & par des vers qu'il lui adressoit, tantôt par l'entremise des personnes qui le visitoient : il fit ensuite éclater sa douleur par des plaintes ; mais craignant après de les avoir poussées trop haut, il retomba dans sa melancolie, que le Duc trompé par un Ministre malicieux, qui sacrifioit ce fameux Poëte à son caprice & à son ressentiment, attribua toûjours à une folie, qui étoit imaginaire.

Il n'étoit occupé que de la dureté avec laquelle on le detenoit, & du soin d'employer tous ses amis & toutes les puissances de l'Europe, pour sortir de cette prison, lorsqu'il apprit que l'Academie de *la Crusca* avoit critiqué vivement sa *Jerusalem Delivrée* & un Poëme de son pere. Cette critique l'obligea à prendre la plume, & l'engagea dans une guerre Litteraire, dont je donnerai le détail plus bas.

La constance, avec laquelle il sup-

nonde l'opinion de la folie. Les
eurs qui s'élevoient dans son
veau, en vinrent jusqu'à un tel
nt de force, qu'elles lui cause-
t enfin des accès, qui le met-
ent pendant quelque temps hors
lui-même. Ce vapeurs étant dissi-
s, il avoit l'esprit aussi libre
auparavant, il raisonnoit sur son
rmité, & se ressouvenoit fort
n de toutes les images bizarres
: ces vapeurs avoient presentées
on imagination. Lorsqu'il réfle-
ssoit sur cette étrange maladie,
n voyoit la cause mieux que per-
ne; mais il ne laissa pas de tom-
dans la foiblesse de presque tous
malades, qui s'imaginent que la
se de leur mal n'est pas naturelle

T. TASSO. douta point qu'il n'y eût dans sa prison un esprit folet.

Plusieurs Princes, comme le Duc de Savoye *Philippe Emmanuel*, le Grand-Duc *François*, l'Empereur *Rodolphe*, & le Pape *Gregoire XIII.* à qui il écrivit de sa prison, s'employerent inutilement pour sa liberté. Mais enfin *Vincent de Gonzague* fils du Duc de *Mantoue*, étant allé à *Ferrare*, à l'occasion du Mariage de *Cesar d'Este* avec *Virginie de Medicis*, & l'ayant été voir dans sa prison, conçut tant d'estime pour lui, qu'il le demanda au Duc d'une maniere que ce Prince ne put le lui refuser. Il le retira donc de l'Hôpital de *S. Anne* au commencement de l'année 1586. & l'emmena avec lui à *Mantoue*.

Le Prince de *Mantoue* avoit promis au Duc de *Ferrare* qu'il seroit gardé dans cette ville avec autant de précaution qu'il le pouvoit être à *Ferrare*, & pour satisfaire à sa promesse, il avoit donné au *Tasse* la ville de *Mantoue* pour prison; mais comme cette espece de captivité deplaisoit encore au *Tasse*, il fit si bien

auprès du Duc de *Ferrare*, qu'il le remit dans une pleine liberté, à condition cependant, que l'entrée de ses Etats lui seroit interdite pour toûjours. T. TASSO.

Pendant que *le Tasse* vivoit en repos à *Mantoue*, il eut le chagrin de perdre le Duc *Guillaume*, qui mourut le 14 Août 1587. Le Prince *Vincent*, son fils, qui lui succeda, n'eut plus alors tant de temps à donner aux Muses, qu'il faisoit auparavant; ce qui l'éloigna du *Tasse*, qu'il voyoit cependant de temps en temps, mais pour lui parler des affaires dont il avoit la tête remplie. *Le Tasse* apprehenda qu'il ne le voulût charger du même employ qu'avoit eu son pere auprès du Duc *Guillaume*, & le faire son Secretaire. Il n'avoit pretendu s'attacher à lui que comme un homme de lettres, pour trouver sous sa protection le répos necessaire pour les cultiver; d'ailleur l'air de *Mantoue* lui paroissoit contraire à sa santé. Tout cela le determina à chercher ailleurs une rétraite, où il pût passer dans l'independance, le temps qui lui restoit à vivre, & il jetta

T. TASSO. la vûe sur le Royaume de *Naples*.

Il lui falloit pour cela avoir la permission du Viceroy, le Comte de *Miranda*, & il n'eut pas de peine à l'obtenir. Dès qu'il l'eut, il se rendit à *Naples* à la fin de l'année 1587. & commença à y poursuivre la restitution de la Dot de sa Mere, dont ses Oncles maternels s'étoient emparez; mais comme cette affaire traînoit en longueur, il fit au commencement de l'année 1589. un Voyage à *Rome*, pour tâcher de recouvrer ses Ecrits, qu'il avoit laissez à *Bergame*, & qu'il avoit demandez plusieurs fois inutilement.

Pendant qu'il étoit dans cette ville, où il se faisoit admirer des gens d'esprit, *Ferdinand*, Duc de Toscane, qui venoit de succeder au Duc *François* son frere, souhaitta l'avoir à *Florence*, & employa pour cela l'autorité du Pape, qui exhorta *le Tasse* à se rendre auprès de lui. Ne pouvant resister à leurs instances, il alla à *Florence* dans le printemps de l'an 1590. dans le dessein d'en sortir le plûtôt qu'il pourroit. Il y reçut toutes sortes d'honneurs, qui ne lui oterent

ôterent pas l'envie de retourner à *Naples* pour y vivre en liberté. T. TASSO.

Revenu à *Rome*, il attendoit pour se rendre dans sa patrie, que son procès fût en état d'y être jugé, lorsque le Prince de *Conca* l'invita à venir se loger dans son Palais à *Naples*, d'une maniere si pressante, qu'il se rendit à ses instances, & retourna à *Naples* dans l'Automne de 1591.

Ce fut dans le repos dont il jouit en ce lieu qu'il composa sa *Jerusalem conquise*. Le Prince de *Conca*, qui en étoit charmé, apprehendant que quelqu'un ne lui enlevât *le Tasse* & le Poëme, chargea une personne de veiller sur l'un & sur l'autre. *Le Tasse* s'en étant apperçu, s'en plaignit à *Jean Baptiste Manso*, son ami, qui surpris de cette conduite, le tira lui-même du Palais du Prince & l'emmena loger chez lui.

Il vivoit tranquillement dans sa maison, s'abandonnant sans contrainte à son penchant pour l'étude, & jouissant d'une santé parfaite, que la bonté de l'air, & le calme de son esprit lui avoient rendu, lorsque le Cardinal *Cinthio*, neveu du Pape

T. Tasso. *Clement VIII.* l'engagea à venir demeurer à *Rome* auprès de lui. Il eut de la peine à s'y resoudre, mais enfin suivant le conseil de ses amis, il repartit pour *Rome* au commencement du Printemps de 1592.

Il ne fut pas long-temps sans s'apperçevoir qu'il s'étoit engagé dans une vie aussi tumultueuse, que celle qui l'avoit degoûté jusques-là du service des Princes, & soupirant après le repos dont il jouissoit à *Naples*, il ne songea bientôt plus qu'à chercher un pretexte d'y retourner. Il le trouva dans son procès qui n'étoit pas encore fini, & qu'il mit en voye d'accommodement, en accordant tout ce qu'on voulut. Ainsi ayant representé au Cardinal *Cinthio*, & au Cardinal *Aldobrandin*, autre neveu de *Clement VIII.* qui lui témoignoit beaucoup d'affection, & vouloit se l'attacher, que sa presence étoit necessaire à *Naples* pour terminer cette affaire, il partit avec leur agrément au commencement de l'été de l'an 1594.

Le Cardinal *Cinthio*, qui ne l'avoit vû s'éloigner qu'avec peine, trouva

un moyen de le faire revenir à *Rome*, T. TASSO.
en proposant au Pape & au Senat
Romain de lui accorder la couronne
de Laurier dans le Capitole. Ayant
obtenu pour lui cette faveur, il l'invita aussitôt de se rendre incessamment
à *Rome*. *Le Tasse* ne put se dispenser
de faire ce nouveau voyage & arriva
dans cette ville au commencement
de l'année 1595. On disposoit toutes
choses pour cette Ceremonie, lorsque le Cardinal *Cinthio* tomba malade; à peine commençoit il à se
mieux porter, que *le Tasse* succomba lui-même à ses longues infirmitez.

Il n'étoit que dans sa 51e année;
mais ses études, ses voyages, sa prison, ses incommoditez l'avoient
fait vieillir avant l'âge. Il souffroit
depuis longtemps un devoyement
presque continuel, qui degéneroit
souvent en dyssenterie. Il se sentit
un matin si épuisé, que persuadé
qu'il n'avoit plus que quelques jours
à vivre, il se fit conduire le 1r Avril
dans le Couvent de *Saint-Onuphre*,
pour y employer au soin de son salut
le peu de temps qui lui restoit.

T. TASSO. Ce fut dans ce lieu qu'il mourut le 25 Avril 1595. au commencement de sa 51ᵉ année. Il fut enterré sans pompe, comme il l'avoit souhaitté, dans l'Eglise de ce Monastere, & le Cardinal *Cinthio*, son legataire, qui avoit dessein de lui dresser un magnifique tombeau, étant mort sans l'avoir executé, le Cardinal *Boniface Bevilaqua*, d'une illustre famille de *Ferrare*, lui fit dans la suite élever celui ou ses cendres reposent à present dans la même Eglise.

Il avoit la taille haute, droite, & bien proportionnée, & un temperament vigoureux & propre à tous les exercices du corps. Il parloit posément, & répetoit ordinairement les derniers mots. Il rioit peu & modestement; il manquoit d'action, & dans ses discours publics il se soutenoit plûtôt par les belles choses qu'il disoit, que par ces mouvemens & par cette grace, qui font une partie de l'éloquence. Il avoit l'esprit vaste, l'ame grande & élevée, & le cœur bon & droit. Il n'y a qu'à parcourir ses Ouvrages pour juger de l'é-

tenduë de son esprit, & pour voir T. TASSO. qu'il étoit grand Philosophe, Orateur solide, subtil Dialecticien, fin Critique, & Poëte excellent en tout genre de Poësie, héroïque, serieuse, & galante. Quant au cœur, il n'y eut jamais un savant plus humble, un bel esprit plus solidement devot, un homme plus commode dans la societé civile. Jamais content des productions de son esprit, lors même qu'elles le rendoient celebre par toute la terre; toûjours content de son état, lors même qu'il manquoit de toutes choses; s'abandonnant entierement à la providence & à ses amis; sans fiel à l'égard de ses plus grands ennemis; ne souhaittant avoir de quoi pourvoir mediocrement à ses besoins, que par rapport à ceux à qui il pouvoit être utile, & se faisant un scrupule de recevoir ou de garder ce qui ne lui étoit pas absolument necessaire.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Il Rinaldo. In Venetia* 1562. *in*-4°. It. *Ibid.* 1621. *in*-12. *Le Tasse* composa ce Poëme, pendant qu'il étudioit à *Padoue*, & il le publia

T. TASSO. dans sa 18e année. Il eut besoin de toute l'autorité du Cardinal *Louis d'Este*, à qui il l'avoit dedié, pour obtenir de son pere la permission de le mettre au jour; son pere n'approuvant pas son inclination pour la Poësie, dans la crainte qu'elle ne l'éloignat de l'étude des Loix, qu'il regardoit en lui comme un moyen de s'établir dans le monde, & de reparer les pertes qu'il avoit faites. Ce fut aussi ce qui l'engagea à finir son Poëme par deux huitains, dans lesquels parlant à son Ouvrage il lui ordonne de s'aller soumettre à sa docte censure, en des termes aussi fins & aussi délicats, que pleins de respect, de reconnoissance, & de tendresse. Ce premier Ouvrage mit *le Tasso* en grande réputation dans toute l'Italie. On en a une imitation en François sous ce titre : *Le Renaud amoureux, Histoire precedente celle de Roland l'amoureux, & le furieux ; imité de l'Italien de Torquato Tasso par le sieur de la Ronce. Paris* 1620. *in*-8°.

2. *Rime. In Vinegia* 1565. *in*-8°. Ce n'est qu'une petite partie des Poësies diverses qu'il donna dans la suite.

3. *Lettera nella quale parangona l'Italia alla Francia.* Cette Lettre, qui est imprimée parmi ses Oeuvres, l'a été aussi séparément à *Mantoue* en 1591. *in*-8°. Il l'écrivit au Comte *Hercule Contrari*, Gentilhomme Ferrarois, quelque temps avant que de quitter la France en 1573. On y voit qu'il avoit étudié avec attention le genie de la Nation Françoise, dont il fait une comparaison ingenieuse avec l'Italienne. T. TASSO.

4. *L'Aminta, favola Boschereccia.* Cette piece fut composée en 1674. & representée la même année avec de grands applaudissemens. Tout le monde fut enchanté de la nouveauté de ce spectacle, & de ce mêlange de Bergers, & de Divinitez, qu'on n'avoit pas encore vû sur le Théatre. Il faut avouer que c'est un chef-d'œuvre en son genre, & un Original, dont le *Pastor fido* de *Guarini*, & la *Filli de Sciro* du Comte *Bonarelli* n'ont été que de belles copies. Cette piece fut imprimée pour la premiere fois en 1581. avec les *Rime* du Tasse à *Venise* par *Alde le jeune* *in*-8°. & dans les autres Recueils des

T. TASSO. Oeuvres du même Auteur, qui parurent aussi à *Venise* les années suivantes en 1582. & 1583. Elle le fut depuis séparément un grand nombre de fois. *Gilles Menage* l'a donnée à *Paris* l'an 1655. *in*-4°. avec de Savantes Remarques, sur lesquelles l'Academie *della Crusca* fit des observations, que le même Menage a inserées à la p. 74. de ses *Mescolanze*, imprimez à *Paris* l'an 1678. *in*-8°. avec une Lettre à *Charles Dati*, pour sa défense. *Antoine Bulifon* à fait entrer dans le troisiéme volume de ses *Lettere Memorabili*, imprimées à *Naples* l'an 1693. *in*-12. un discours Italien prononcé par *Barthelemi Ceva Grimaldi* Duc de *Telese* dans l'Academie des *Uniti* de *Naples*, qui contient une Critique de l'*Aminte* du *Tasse*, & y a opposé un autre Discours Latin du P. *Baltasar Paglia*, Mineur Conventuel, en sa faveur; mais comme ce second discours ne répond point aux objections du premier, M. *Juste Fontanini* a entrepris de le refuter en forme dans un livre intitulé: *L'Aminta di Torquato Tasso difeso & illustrato. In Roma* 1700. *in*-8°.

Jean

Jean Antoine Volpi a donné une fort belle édition de l'*Aminte* sous ce titre : *L'Aminta, favola Boschereccia di Torquato Tasso, e l'Alceo, favola pescatoria di Antonio Ongaro, Padouano, tratte da' migliori esemplari. In Padoua* 1722. *in*-8°. L'Editeur fait dans la préface un détail ample des differentes éditions de cette piece ; mais il en a oublié une fort belle faite à *Tours* chez *Jamet Maitaier* l'an 1591. *in*-12. Il ne faut pas oublier qu'il y en a une jolie & commode faite à *Amsterdam* chez *Elzevir* en 1678. *in*-24. avec des figures de *le Clerc*. T. TASSO.

Cet Ouvrage a été traduit en plusieurs langues.

Nous en avons une traduction Latine sous ce titre : *Amintas, Comædia Pastoralis, ex Italico in Latinum conversa ab Andrea Hiltebrando. Francof.* 1616. *in*-8°.

L'Abbé *de Torche* l'a traduit en vers François, & sa traduction, qui est fort élegante, a été imprimée avec le texte Italien à côté, à *Paris* l'an 1676. *in*-12. & à *la Haye* en 1681. *in*-12.

T. TASSO. Il en a paru une version Angloise à *Londres* l'an 1628. *in*-4°.

Jean de Xauregui, Espagnol, en a publié une traduction Espagnole à *Seville* l'an 1618. *in*-4°.

Jean-Bapt. Wellekens la traduit en Flamand, & sa traduction a été imprimée à *Amsterdam* l'an 1715. *in*-8°.

5. *Il Goffredo, o vero la Gierusalemme liberata, Poëma Heroico.* Ce ne fut point *le Tasse* qui mit cet Ouvrage au jour, il fut imprimé contre son gré, des qu'il en eut achevé le dernier chant, sans qu'on lui laissât le temps d'y mettre la derniere main. Le public en avoit déja vû plusieurs lambeaux auparavant. A mesure qu'il en composoit quelques chants, l'autorité de ses patrons, ou l'importunité & l'adresse de ses amis les lui enlevoient. Ils couroient en Manuscrit, & les Libraires avides les imprimoient, le plus souvent sur de mechantes copies tronquées & pleines de fautes. C'est ainsi qu'en avoient paru les quatre premiers chants, puis deux autres, ensuite huit ou dix à la fois, jusqu'à ce

qu'enfin ils furent imprimez tous T. Tas-
vingt, fort peu correcsts, avec des so.
vers & même des stances de manque
l'an 1574. par *Ange Ingegneri*, qui
s'excusa sur ce qu'il ne lui avoit pas
été possible de recouvrer de copie
plus entiere. La premiere édition
complete parut à *Ferrare* l'an 1581.
chez *Vittorio Baldini in-4°. con le allegorie à ciascun Canto del Medesimo Autore*. Elle fut suivie d'une autre, *con annotationi di Giulio Cesare Capaccio. In Napoli. Gio. Battista Cappelli* 1582. *in-4°*. It. *Con allegorie, argomenti d'Oratio Ariosto, Annotazioni d'incerto Autore, e li cinque Canti aggiunti da Camillo Camilli. In Ferrara. Giulio Cesare Cagnacini.* 1585. *in-12*. *Camilli* s'étant imaginé assez mal à propos que l'Ouvrage du *Tasse* étoit imparfait, s'avisa d'y joindre ces cinq nouveaux chants pour y faire une fin, dont il n'avoit pas besoin. It. *In Vinegia. Aldobello Salicato* 1588. *in-12*. Cette édition est semblable à la precedente. It. *Con le figure in rame di Bernardo Castello, con le annotazioni di Scipio Gentili, e i luoghi osservati da Giulio Guastavini*,

T. TAS- *e con gli Argomenti d'Orazio Ariosto;*
SO. *In Genova. Girolamo Bartoli* 1590. *in*-4°. Il s'est fait deux éditions conformes à celle-ci à *Genes* chez *Joseph Pavoni*, l'une en 1604. *in*-12. avec de nouvelles figures, & *con gli argomenti di Gio. Vincenzo Imperiali*, l'autre en 1617. *in-fol.* encore avec de nouvelles figures. It. *Con gli argomenti d'Orazio Ariosto, con le annotazioni d'incerto, con un discorso di Filippo Pigafetta e con i cinque Canti di Camilli. In Vinegia. i Franceschi* 1604. *in*-4°. It. *Con le figure in rame di Tempesta. In Roma. Gio. Angiolo Ruffinelli* 1607. *in*-24. It. *con Commento di Paolo Beni. In Padoua* 1616. *in*-4°. Il n'y a que dix chants dans cette édition. It. *Con la vita del Tasso, con gli argomenti di Bartolomeo Barbato, con le annotazioni di Scipio Gentili, e di Giulio Guastavini, e con le notitie Istoriche di Lorenzo Pignoria. In Padoua* 1628. *in*-4°. It. *In Parigi nella Stamperia Reale* 1644. *in-fol.* It. *In Londra* 1724. *in*-4°. *deux tomes.* Cette édition renferme les mêmes choses que celle de *Genes* de l'an 1590. & les figures de *Castelli*; on

a mis de plus à la tête la vie de l'Auteur par *Jean-Baptiste Manso*. Ce sont là les principales éditions de ce fameux Poëme. Venons maintenant aux traductions. T. TASSO.

Je n'en connois de traduction Latine que celle de *Scipion Gentilis*; encore se borne-telle aux deux premiers livres. *Solimeidos libri duo priores, de Torquati Tassi Italicis expressi. Venetiis* 1585. *in*-4°. Elle est en vers.

Nous en avons plusieurs Françoises, dont voici les titres.

La Hierusalem de Torquato Tasso rendue Françoise, par Blaise de Vigenere, avec des annotations. Paris 1595. *in*-4°. It. *Ibid.* 1599. *in*-8°.

La Delivrance de Jerusalem, traduite de l'Italien de Torq. Tasso en vers François, par Jean du Vignau, sieur de Warmont. Paris 1595. *in*-12.

Quatre chants de la Hierusalem du Tasse, traduits en vers par Pierre de Brach, sieur de la Motte-Montussan. Paris, l'Angelier 1596. *in*-8°.

La Jerusalem de Torquato Tasso, de la version de Jean Baudoin, avec des figures de Michel-Lasne. Paris 1626. *in*-8°. It. *seconde édition corri-*

T. TASSO. *e con gli Argomenti d'Orazio Ariosto. In Genova. Girolamo Bartoli* 1590. *in*-4°. Il s'est fait deux éditions conformes à celle-ci à *Genes* chez *Joseph Pavoni*, l'une en 1604. *in*-12. avec de nouvelles figures, & *con gli argomenti di Gio. Vincenzo Imperiali*, l'autre en 1617. *in-fol.* encore avec de nouvelles figures. It. *Con gli argomenti d'Orazio Ariosto, con le annotazioni d'incerto, con un discorso di Filippo Pigafetta e con i cinque Canti di Camilli. In Vinegia. i Franceschi* 1604. *in*-4°. It. *Con le figure in rame di Tempesta. In Roma. Gio. Angiolo Ruffinelli* 1607. *in*-24. It. *con Commento di Paolo Beni. In Padoua* 1616. *in*-4°. Il n'y a que dix chants dans cette édition. It. *Con la vita del Tasso, con gli argomenti di Bartolomeo Barbato, con le annotazioni di Scipio Gentili, e di Giulio Guastavini, e con le notitie Istoriche di Lorenzo Pignoria. In Padoua* 1628. *in*-4°. It. *In Parigi nella Stamperia Reale* 1644. *in-fol.* It. *In Londra* 1724. *in*-4°. *deux tomes.* Cette édition renferme les mêmes choses que celle de *Genes* de l'an 1590. & les figures de *Castelli*; on

a mis de plus à la tête la vie de l'Auteur par *Jean-Baptiste Manso.* Ce sont là les principales éditions de ce fameux Poëme. Venons maintenant aux traductions. T. TASSO.

Je n'en connois de traduction Latine que celle de *Scipion Gentilis*; encore se borne-telle aux deux premiers livres. *Solimeidos libri duo priores, de Torquati Tassi Italicis expressi, Venetiis* 1585. *in*-4°. Elle est en vers.

Nous en avons plusieurs Françoises, dont voici les titres.

La Hierusalem de Torquato Tasso rendue Françoise, par Blaise de Vigenere, avec des annotations. Paris 1595. *in*-4°. It. *Ibid.* 1599. *in*-8°.

La Delivrance de Jerusalem, traduite de l'Italien de Torq. Tasso en vers François, par Jean du Vignau, sieur de Warmont. Paris 1595. *in*-12.

Quatre chants de la Hierusalem du Tasse, traduits en vers par Pierre de Brach, sieur de la Motte-Montussan. Paris, l'Angelier 1596. *in*-8°.

La Jerusalem de Torquato Tasso, de la version de Jean Baudoin, avec des figures de Michel-Lasne. Paris 1626. *in*-8°. It. *seconde édition corri-*

T. TASSO. *gée, & augmentée d'un Récueil d'Observations necessaires ; avec l'Allegorie du Poëme. Paris* 1632. *in*-8°. It. *Ibid.* 1648. *in*-8°. Cette traduction est fidelle, mais le stile en est languissant, & le langage suranné.

Les cinq premiers Chants de la Jerusalem delivrée de Tasse, traduits en vers par Michel le Clerc ; avec des figures de Chauveau. Paris 1667. *in*-4°.

La Jerusalem delivrée du Tasse, trad. en vers par Vincent Sablon. Paris 1671. *in*-16. *deux vol.* Pauvre traduction, & Poësie plate.

Godefroy de Bouillon, ou Jerusalem delivrée, traduction nouvelle du premier chant du Tasse. Paris 1703. *in*-12.

Jerusalem delivrée, Poëme Heroïque du Tasse, trad. en François. Paris 1724. *in*-12. *deux vol.* Cette traduction, qui est de M. *Mirabaud*, l'emporte sur les autres en élégance, & se fait lire avec plaisir, quoiqu'elle ne soit pas exacte, & que le Traducteur s'y soit quelquefois éloigné du sens de son Auteur. C'est ce qu'on voit au long dans une *Lettre de Mademoiselle Riccoboni à M. l'Abbé Conti*,

au sujet de la nouvelle traduction du Poëme de la Jerusalem delivrée. Paris 1715. *in*-12.

Les Espagnols en ont deux traductions en leur langue, l'une de *Jean Sedeno*, imprimée à *Madrit* l'an 1587. *in*-8°. l'autre d'*Antoine Sarmiento de Mendoza*, qui parut dans la même ville en 1649. *in*-8°.

M. *Hill* l'a traduit en vers Anglois, & sa traduction a été imprimée à *Londres* en 1713.

On en a vû paroître une version en langage Napolitain, faite par *Gabriel Fasagno*, à *Naples* l'an 1720. *in-fol.*

Je n'entreprendrai point de caracteriser ici le Poëme du *Tasse*; tout le monde sait qu'il y a de grandes beautez mêlées à plusieurs defauts, qui ont donné occasion à *Despreaux* de le maltraiter en une occasion; quoiqu'il rende ailleurs justice au mérite de l'Ouvrage. Il vaut mieux rapporter ici en détail les Ouvrages qui ont été publiés à son occasion tant pour le critiquer, où le defendre, que pour l'expliquer & l'éclaircir.

Le premier qui parut à ce sujet fut le suivant.

T. TASSO. *Il Caraffa, o vero della Epica Poësia, Dialogo di Camillo Pellegrino. In Firenze* 1584. *in-8°. Pellegrino*, Primicier de l'Eglise de *Capoue*, forma le dessein de cet Ouvrage chez *Louis Caraffa*, Prince de *Stigliano*, dont il jugea à propos pour cette raison de lui donner le nom. C'est un abregé aussi agréable que savant des regles les plus essentielles & les plus fines du Poëme Epique, appliquées au *Roland furieux* de l'*Arioste*, & à la *Jerusalem delivrée* du *Tasse*, qu'il compare dans toutes leurs parties avec une grande justesse ; comparaison, qui est tout à fait avantageuse au Poëme du *Tasse*, quoiqu'on ne laisse pas d'en remarquer les défauts. Les Florentins, qui n'aimoient pas le *Tasse*, & qui avoient sur le cœur son Dialogue de *Gonzague*, dont je parlerai plus bas, dans lequel ils prétendoient que leur nation étoit maltraitée, prirent cette occasion de le chagriner, & publierent pour cela l'Ouvrage suivant.

Difesa degli Accademici della Crusca dell' Orlando furioso dell' Ariosto, contra il Dialogo dell' Epica Poësia di

Camillo Pellegrino. *In Mantoua.* 1585. T. TASS. *in*-8°. C'est une critique violente & so. emportée du *Tasse*, qu'on met au dessous non seulement de l'*Arioste*, mais encore des moindres Poëtes Italiens. *Leonard Salviati*, l'un des Academiciens, n'étoit pas d'avis qu'on la publiât; mais le Secretaire *Rossi*, jeune homme plein de zele pour sa patrie, entraina le plus grand nombre dans ses sentemens, & fut chargé du soin de la mettre au jour. Lorsque le premier feu fut un peu rallenti, on réconnut sans peine que les choses avoient été poussées trop loin. Le P. *Augustin d'Evoli*, Predicateur Florentin, qui étoit ami de *Pellegrino*, fut chargé d'adoucir les choses; & il lui écrivit pour cela. *Pellegrino* aimoit la paix, mais la lettre de son ami vint trop tard; il avoit sous presse une réplique, qui parut bientôt après sous ce titre:

Replica di Camillo Pellegrino, alla rispos ta degli Accademici della Crusca, fatta contra il Dialogo dell' Epica Poësia, in difesa, come dicono, dell' Orlando Furioso dell' Ariosto. In Vico Equense 1585. *in*-8°. It. *In Man-*

T. TASSO. *toua* 1587. *in*-12. Comme tout le monde trouvoit le procedé de l'Academie de *la Crusca* odieux, & étoit indigné de ce qu'elle maltraitoit avec tant de vivacité un homme, dont on plaignoit la destinée, & qu'on croyoit hors de defense dans la supposition de sa folie ; le Secretaire *Rossi*, qui se trouvoit par-là chargé de la haine publique, crut que c'étoit à lui à justifier l'Academie, & publia dans cette vûe la lettre suivante.

Lettera di Bastiano de' Rossi, cognominato l'Inferigno, Academico della Crusca, à Flaminio Mannelli ; nella quale si ragiona di Torquato Tasso, del Dialogo dell' Epica Poësia di Camillo Pellegrino, della Risposta fattagli dagli Accademici della Crusca, e delle famiglie & degli uomini della Citta di Firenze. In Firenze 1585. *in*-8°. *Le Tasse* répondit à cette Lettre, & à la defense des Academiciens *della Crusca* par deux Ouvrages, que je citerai plus bas, en leur rang ; ce qui lui attira une réplique de *Jacques Salviati*, qui la publia sous son nom Academique d'*Infarinato*.

Dell' Infarinato Accademico della Crusca, risposta all' Apologia di Torquato Tasso intorno all' Orlando Furioso, e alla Gerusalemme liberata. In Firenze 1585. *in*-8°. It. *In Mantoua* 1585. *in*-12. Cet Ouvrage, aussi violent & aussi aigre que le premier, qui avoit été publié sous le nom de l'Academie *della Crusca*, fut attaqué par *Jules Guastavini*, qui prit la defense du *Tasse*. T. TASSO.

Di Giulo Guastavini Risposta all' Infarinato Accademico della Crusca, intorno alla Gerusalemme Liberata di Torquato Tasso. In Bergamo 1588. *in*-8°. Cet Ouvrage fut refuté à son tour par *Orlando Pescetti*.

Del primo Infarinato; cioè della Risposta dell' Infarinato Accademico della Crusca all' Apologia di Torquato Tasso, difesa da Orlando Pescetti contro à Giulio Guastavino. In Verona 1590. *in*-8°. *Jacques Salviati* non content de la réponse qu'il avoit faite au *Tasse*, voulut encore en faire une au second Ouvrage de *Pellegrino*; il la publia sous ce titre.

Infarinato secondo; o vero dell' Infarinato Accademico della Crusca Ri-

T. TAS-SO. *sposta al libro intitolato ; Replica di Camillo Pellegrino ; nella quale sono incorporate tutte le scritture passate tra detto Pellegrino, e detti Accademici, intorno all' Ariosto e al Tasso, in forma e ordine di Dialogo. In Firenze* 1588. *in*-8°. D'un autre côté *Malatesta Porta* se mêla dans cette dispute, en publiant en faveur du *Tasse* deux Ouvrages, qu'il intitula.

Il Rossi, o vero del parere sopra alcune obbiezioni fatte dall' Infarinato Accademico della Crusca, intorno alla Gerusalemme Liberata, Dialogo di Malatesta Porta. In Rimino 1589. *in*-8°.

Il Beffa, o vero della favola dell' Eneide, Dialogo di Malatesta Porta ; con una difesa della morte di Solimanno, nella Gerusalemme Liberata, recata a vizio dell' arte in quel Poëma. In Rimino 1604. *in*-8°. Ces deux Ouvrages ne trouverent personne, qui les attaquât, non plus que le suivant, qui avoit paru auparavant.

Dialogo di Nicolo degli Oddi Padouano, in difesa di Camillo Pellegrino, contra gli Accademici della Crusca. In Venezia 1587. *in*-8°. Les au-

tres Ouvrages qui parurent dans cette dispute, furent les suivans. T. Tasso.

Difese dell' Orlando furioso dell' Ariosto, fatte da Orazio Ariosto. In Mantoua 1585. *in*-12. *Le Tasse* y répondit, comme on le verra plus bas.

Parere di Francesco Patrizi in difesa dell' Ariosto. In Mantoua 1585. *in*-12. *Le Tasse* ayant répondu par une Lettre du huit Septembre 1585. *Patrizi* repliqua.

Timerone di Francesco Patrizi, Risposta à Torquato Tasso. In Ferrara 1586. *in*-12. Après la seconde Decade de sa Poëtique.

Sopra il Goffredo di Torquato Tasso Giudizio di Orazio Lombardelli, Sanese. In Firenze 1581. *in*-4°.

Discorso di Orazio Lombardelli, intorno a' contrasti che si fanno sopra la Gerusalemme Liberata di Torquato Tasso. In Mantoua 1586. *in*-12.

Discorso di Giulio Ottonelli, sopra l'abuso del dire sua santita, sua Maesta, sua Altezza, *senza nominare il Papa, l'Imperadore, il Prencipe: con le difese della Gerusalemme Liberata dalle opposizioni degli Accademici del-*

T. TASSO. *la Crusca. In Ferrara* 1586. *in*-8°. Ce Discours fut refuté dans les Remarques suivantes.

Considerazioni di Carlo Fioretti da Vernio, intorno al discorso di Giulio Ottonelli. In Firenze 1586. *in*-8°. *Carlo Fioretti* est un nom supposé, sous lequel est caché *Jean de' Bardi di Vernio.*

Après la mort du *Tasse*, il s'éleva une nouvelle dispute sur le mérite de son Ouvrage, qui fut moins considerable que la premiere, & qui produisit les Ouvrages suivans.

Osservazioni di Matteo Ferchie da Veglia, sopra il Goffredo di Torq. Tasso. In Padoua 1642. *in*-12.

Riflessioni di Carlo Pona, intorno alla prima Osservazione di Matteo da Veglia sopra il Goffredo del Tasso. In Verona 1642. *in*-12.

Confronto Critico di Marc' Antonio Nalli, tra la prima osservazione del Veglia, & la riflessione del Pona, sopra l'invocatione del Goffredo. In Padoua 1643. *in*-12.

Il Vaglio, Risposte apologetiche di Paolo Abriani, alle osservazioni del Padre Veglia sopra il Goffredo di Tor-

uato Tasso. In Venezia 1687. *in*-4°. T. TAS-

Bilancia critica di Mario Zito, in SO.
ui bilanciati alcuni luochi notati come difettuosi nella Gerusalemme Liberata del Tasso, trovansi di giusto peso, secondo le Pandette della lingua Italiana. In Napoli 1685. *in*-8°.

Ajoutons ici les Ouvrages suivans.

Annotazioni sopra la Gerusalemme liberata di Torq. Tasso, fatte da Bonifacio Martinelli. In Bologna 1587. *in*-4°. Ces remarques n'ont point été imprimées avec le Texte.

Comparazione di Torquato Tasso, con Omero & Virgilio, insieme con la difesa dell' Ariosto paragonata ad Omero, di Paolo Beni. In Padoua 1612. *in*-4°.

Dimostrazioni di Gio. Pietro d'Alessandro de' Luoghi tolti ed imitati dal Tasso nella Gerusalemme Liberata. In Napoli 1604. *in*-8°.

6. *Il Gonzaga, o vero del piacer honesto.* Je ne sai quand ce Dialogue a été imprimé pour la premiere fois. J'ai dit ci-dessus que les Florentins, qui s'y étoient trouvés maltraités, en avoient voulu du mal au *Tasse.*

T. TASSO.

En voici le sujet ; quand le Prince de *Salerne* fut choisi par le peuple de *Naples* pour aller en Allemagne s'opposer à l'établissement de l'Inquisition, il fut longtemps incertain s'il accepteroit cette commission. *Bernard Tasso*, qui avoit l'ame grande, l'y poussoit avec chaleur, mais *Vincent Martelli*, Intendant de ce Prince, l'en détournoit par des vûes d'interêt. On les fait parler ici fort éloquemment sur cette matiere, mais *le Tasse* y donne la victoire à son pere. Ce qui fâcha les Florentins, est qu'il fait parler *Martelli*, qui étoit Florentin, avec quelque liberté sur la domination de la maison de *Medicis*, qui l'avoit chassé de sa patrie ; & que son pere s'y exprime en termes un peu durs sur la Nation de *Martelli*.

7. *Risposta di Torquato Tasso alla lettera di Bastian de' Rossi. In Ferrara* 1585. *in*-8°. *Le Tasse* justifie ici la conduite de son pere, & se deffend sur ce qu'il avoit dit touchant les Florentins.

8. *Apologia di Torquato Tasso, in difesa della sua Gerusalemme Liberata, con*

con alcune Lettere e pareri. In Mantoua 1585. *in*-12. C'est une réponse au premier écrit des Academiciens de Florence. T. TASSO.

9. *Discorso sopra il parere di Francesco Patrizi in difesa di Lodovico Ariosto. In Ferrara* 1585. *in*-8°.

10. *Risposta di Torquato Tasso sopra il discorso di Orazio Lombardelli a' Contrasti che si fanno sopra la Gerusalemme Liberata. In Mantoua* 1586. *in*-12. Ce fut là le dernier Ouvrage qu'il composa sur cette matiere.

11. *Il Torrismondo, Tragedia. In Verona. Girolamo Discepolo* 1587. *in*-8°. *Le Tasse* n'étoit pas content de cette piece, & il se plaignoit de ses amis, & des Libraires, qui la lui avoient arrachée des mains, & l'avoient publiée, avant qu'il eût pû la mettre dans la perfection où il la souhaittoit.

12. *Dialoghi.* Je ne sai, s'ils ont été imprimés separément de ses autres œuvres. Il sont au nombre de 25 & roulent tous sur des sujets de Morale. *Jean Baudoin* en a traduit quelques uns en François; tels que sont *l'Esprit ou l'Ambassadeur, le Se*

T. TASSO.

cretaire, & le père de famille. Paris 1632. *in*-12. *De la Noblesse. Paris* 1633. *in*-8°.

14. *Discorsi diversi.* Il s'y agit aussi de Morale.

14. *La Gerusalemme Conquistata di Torquato Tasso libri* XXIV. *In Roma* 1593. *in*-4°. *Le Tasse* lassé des Critiques que l'on faisoit de sa *Jérusalem délivrée*, se proposa de la corriger, où plûtôt de faire un nouvel Ouvrage, qu'il intitula : *la Jérusalem conquise*, & qui prouve mieux que toutes les défenses & les apologies l'injustice de la plûpart de ses Critiques. Car cet Ouvrage, où il s'est voulu en quelque maniere accommoder à leur goût, n'a pas été reçu avec le même applaudissement que le premier, où il s'étoit abandonné à son entousiasme & à son genie. Cependant *François Birago* l'a jugé digne d'un commentaire, qu'il a publié sous ce titre : *Dichiarazione ed auvertimenti Poëtici, Istorici, Politici, Cavallereschi, e morali di Franc. Birago nella Gerusalemme conquistata di Torq. Tasso. In Milano* 1616. *in*-4°.

15. *Discorsi di Torq. Tasso dell' Arte Poëtica, e in particolare del Poëma Eroico. In Venetia* 1587. *in*-4°. T. TASSO.

16. *La Sette Giornate del Mondo Creato. In Viterbo* 1607. *in*-8°. It. *In Venezia* 1609. & 1637. *in*-12. Il n'acheva pas ce Poëme ; cependant il a paru tout entier, quelqu'un y ayant suppléé à ce qui manquoit.

17. *Rime e Prose di Torquato Tasso. Parte* 1ª. & 2ª. *In Venetia* 1583. *in*-12. *Parte* 3ª. *In Ferrara* 1583. *in*-12. *Parte* 4ª. *Ibid.* 1586. *in*-12. Ces quatre parties ont été réimprimées à *Ferrare* en 1589. *in*-12. *Gioie di Rime e Prose del Medesimo ; Parte* 5. & 6. *In Venetia* 1587. *in*-12. *Rime nuove del Medesimo Composte in Roma. In Ferrara* 1589. *in*-12. *Opere non piu Stampate raccolte da Marc' Antonio Foppa. In Roma* 1666. *in*-4°.

18. *Lettere familiari. In Bergamo* 1588. *in*-4°. deux tomes. *Lettere non piu Stampate. In Bologna* 1617. *in*-4°.

Toutes les œuvres du *Tasse* ont été imprimées ensemble, avec les pieces écrites à son occasion, & sa vie par *Jean B. Manso*, à *Florence* l'an 1724. en 6 volumes *in-fol.*

T. TASSO. Ajoutons ici les Ouvrages de *Bernard Tasso* pere de notre Auteur. Les voici.

1. *L'Amadigi. In Venetia* 1560. *in*-4°. C'est un Poëme sur *Amadis.*

2. *Il Floridante. In Bologna* 1587. *in*-4°. & *in*-8°. Autre Poëme qu'il ne put achever.

3. *I tre libri degli amori ; si e aggiunto il quarto libro per addietro non piu Stampato. In Venetia* 1555. *in*-8°. It. Avec un 5^e^ livre. *In Venetia* 1560. *in*-12.

4. *Lettere. In Venetia* 1560. 1562. 1575. *in*-8°. Ces Lettres sont assez vuides de choses, & ne peuvent gueres servir que pour le stile.

5. *Ragionamento della Poësia. In Venetia* 1562. *in*-4°.

V. *La Vita di Torquato Tasso scritta da Giov. Batt. Manso, Marchese della Villa. In Roma* 1634. *in*-12. C'est ce que nous avons de plus exact sur *le Tasse. La Vie du Tasse* (par l'Abbé de Charnes) *Paris* 1690. *in*-12. C'est un abregé de celle de *Manso.*

Hermann von dem Busche

HERMAN BUSCHIUS.

HERMAN *Buschius* naquit vers l'an 1468. à *Sassenbourg*, Château du Diocese de *Munster*, de *Borchard Busche*, Gentilhomme d'une des meilleurs familles du Pays, à qui ce Château étoit alors engagé, & de *Barbe* de *Schedelich*. *Melchior Adam* s'est trompé, en le faisant naître à *Dulmen* dans le même Diocese. H. BUSCHIUS.

Son pere l'envoya de bonne heure à l'Ecole de *Warendorp*; mais *Rodolphe Langius*, homme de consideration, qui étoit le Mecene des gens de Lettres, s'étant chargé de son éducation, le tira de ce lieu pour le faire passer à *Deventer*, ou *Alexander Hegius* enseignoit alors avec beaucoup de réputation.

Buschius étudia quelque temps sous lui, & eut alors plusieurs condisciples, qui se rendirent fameux dans la suite, entre autres *Erasme*. Il alla ensuite à *Heidelberg*, pour profiter des leçons que *Rodolphe Agricola* y faisoit, & ce fut par son conseil

H. BUSCHIUS. qu'il se donna particulierement à la lecture des Ouvrages de *Ciceron*.

Agricola étant mort le 28 Octobre 1485. *Buschius* alla faire un tour à *Tubinge*, d'où après quelque séjour, il fit un voyage en Italie, par le conseil de *Langius*. Il commença à son retour à publier quelques unes de ses Poësies, qui lui firent beaucoup d'honneur, & qui lui acquirent de la réputation.

Cette réputation le fit appeller à la Cour de l'Evêque de *Munster*, *Henri de Schwartzbourg*; mais il n'y demeura pas long-temps. Il aimoit à voyager, & l'on peut-dire que toute sa vie a été un voyage presque continuel.

Il vint en France, & alla ensuite visiter la Saxe, le Brandebourg & la Pomeranie.

On voit par une de ses Lettres qu'il étoit à *Cologne* en 1498. & *Hamelman* nous apprend qu'il y enseigna les Belles-Lettres. Mais obligé d'en sortir par les troubles, que les Théologiens causerent alors dans la République des Lettres, il passa successivement à *Hamon*, à *Munster*, à

Osnabruk, à *Breme*, à *Hambourg*, à *Lubec*, & à *Weimar*, & dans chacune de ces villes il expliqua les écrits de *Virgile*, d'*Horace*, de *Perse*, & des autres anciens Auteurs. H. BUSCHIUS.

Il alla enfin à *Rostoch*, où il fit la même chose avec tant déclat, que tous les Ecoliers abandonnerent *Tilman Heverling* qui enseignoit les Humanités dans cette ville, pour aller l'entendre. *Heverling* irrité de cette preference, souleva tous les autres Professeurs contre *Buschius*, & lui fit defendre de faire des leçons publiques; il l'obligea même ensuite à sortir de *Rostoch*, après y avoir fait six mois de séjour.

Buschius se rétira à *Gripswalde*, & y enseigna pendant un an les Belles-Lettres. *Hamelman* pretend qu'il se rendit ensuite à *Francfort sur l'Oder*, & qu'ayant passé à *Erfort*, il alla enfin à *Leipsic* en 1506. Mais ce Calcul est fautif; car on voit par le troisiéme livre des Epigrammes de *Buschius* imprimé en 1504. qu'il enseignoit dès lors les Humanités à *Leipsic*; on sait d'ailleurs qu'il a enseigné pendant trois ans dans cette

H. Bu- ville, où il étoit encore en 1506 ;
schius. comme il paroît par une lettre de *Tritheme* qui lui est adressée. Ainsi il a dû y aller vers l'an 1503.

Il quitta *Leipsic*, pour aller à *Wittemberg* où il ne fit pas un long séjour, parce qu'y ayant eu quelque dispute avec un Italien, nommé *Sbrulius* sur la Poësie, celui-ci par jalousie de metier, lui suscita tant de traverses, qu'il prit le parti de retourner à *Leipsic*.

Mais il trouva dans cette ville une brigue si forte contre lui, qu'il fut obligé d'aller ailleurs faire briller son érudition. On le vit successivement à *Magdebourg*, à *Brunsvic*, à *Hildesheim*, à *Minden*, à *Osnabrug*, à *Munster*, & ensuite dans les Pays-Bas à *Deventer*, à *Amsterdam*, à *Alcmar*, à *Utrecht* & enfin à *Louvain*, faire tous ses efforts pour inspirer du goût pour les Belles-Lettres, & y expliquer les anciens Auteurs Latins.

Il passa ensuite la Mer, & alla en Angleterre, où il aquit l'estime & l'amitié des Savans de ce Royaume. Il retournoit en Allemagne l'an 1517 lorsqu'il apprit la mort de *Jean Mur*

mellius

Bellius son intime ami, qui lui don- H. BUS-
na occasion de composer un Poëme, SCHIUS.
dont je parlerai plus bas.

Ce fut vers cette année 1517. qu'il fut rappellé à *Cologne* par une personne accreditée, qui souhaitoit fort voir revivre les Belles-Lettres dans cette ville. Mais l'autorité des Théologiens qui ne les pouvoient souffrir, l'obligea encore à en sortir l'année suivante 1518. & à se retirer à *Vesel*, où il fut chargé de la conduite de l'Ecole.

On ne sait combien de temps il demeura dans ce lieu; *Hamelman* nous dit seulement qu'il passa à *Wittemberg*, lorsque *Luther* y fut retourné après les troubles excités par Carlostadt; ce qui arriva en 1522.

Vers l'an 1526. il fut appellé à *Marpourg* où il professa quelques années. Il s'y maria en 1527. à l'âge de 59 ans, & eut un fils, qui mourut avant lui.

On dit que pendant qu'il demeuroit dans cette ville, il passa un jour assez mal vêtu dans une place remplie de monde, ou personne ne le salua. Surpris de ce procedé il ren-

H. BUSCHIUS.

tra chez lui, & ayant pris un habit très-propre, il repassa dans la même place, ou chacun s'empressa de lui faire civilité. De retour chez lui, il ôta son habit & le foula aux pieds avec indignation, en disant ; *faut-il que ce soit à toi, & non pas à ce que j'ai de personnel, que je sois redevable des civilités que je reçois ?*

Buschius se trouvant enfin las de travail & chargé d'années se retira à *Dulmen*, où il avoit du bien de famille.

Il y mourut l'an 1534. âgé de 66 ans.

Il est étonnant qu'aucun de ceux qui ont parlé de lui, ou qui ont écrit sa vie, ne nous ait appris l'origine du surnom de *Pasiphilus*, qu'il prend à la tête de ses Ouvrages. Les Journalistes de *Leipsic*. (*An.* 1720. *p.* 480.) conjecturent qu'il le rapporta d'Italie, où son nom de *Buschius Westphalus* paroissant trop rude fut transformé pour l'adoucir en celui de *Buschius Pasiphilus* ; mais ils avouent que c'est une conjecture, à laquelle ils sont prêts de renoncer, si on leur apprend quelque chose de meilleur sur cet article.

Catalogue de ses Ouvrages. H. Buschius.

1. *Carminum libri* II. *in*-4°. L'année n'est pas marquée; mais il est à presumer que l'impression a été faite vers l'an 1491. puisque *Buschius* y marque dans une Epigramme à un Envieux, qu'il avoit à peine achevé sa 22^e^ année.

2. *Epigrammation, sententiis utilibus & lepore gratissimo editum. in*-4°. sans date & sans nom de lieu. L'Edition paroît cependant avoir été faite à *Cologne*, en 1598. puisque l'Epitre dédicatoire est datée de cette ville & de cette année.

3. *Hermanni Buschii Pasiphili, Poëta non-incelebris, humaniores litteras in famigeratissima, nominatissimaque Lipsensi Academia, publice docentis, Epigrammatum liber tertius. Impressus per Baccalarium Martinum Lantsberck, Lipsensem Calcographum, nulli secundum. Lipsia* 1504. *in* 4°. On voit à la suite quelques Poësies à la loüange de l'Auteur.

4. *Lipsica, sive de laude cultuque urbis Lipsensis Silva. in*-4°. sans date. Mais l'Epitre dédicatoire datée du 18 Octobre 1504. fait voir que

H. BUSCHIUS.

cette piece de Poësie a été imprimée cette année. It. *Cum Philippi Noveniani Haffurtini Scholiis. Lipsiæ ex officina Baccalaurei Martini Herbipolensis* 1521. *in*-4°.

5. *Oestrum, sive novorum Epigrammatum libellus.* C'est un Recueil d'environ 53 Epigrammes contre *Tilman Heverling*, qui enseignoit les Humanités à *Rostoch*, & qui irrité d'avoir vû ses écoliers l'abandonner, pour aller entendre *Buschius*, le fit chasser de cette ville. Je ne sai quand il a été imprimé pour la premiere fois; la seule édition que je connoisse est celle, où il est joint à l'Ouvrage suivant.

6. *Spicilegium* XXXV. *illustrium Philosophorum autoritates utilesque sententias continens. In Laudem D. Virginis Epigrammata quadam, Epistola ac versus quorumdam Doctorum virorum ad Herm. Buschium* 1507. *in*-4°. Le *Spicilegium* a été imprimé plusieurs fois; il y en a une édition faite à *Deventer* à la tête de laquelle est une Ode de *Buschius*, *de virtute, sive de contemnendo mundo & amanda virtute ac scientia.*

7. *Carmen Scholasticum in laudem Urbis Embricæ. Daventriæ* 1515. *in*-4°. H. BUSCHIUS.

8. *In acerbum Joannis Murmellii Ruremundensis, almæ Coloniensis Academiæ in artibus Magistri, obitum Hermanni Buschii Pasiphili funebre Lessum, sive Epicedium. Coloniæ* 1517. *in*-4°. It. *Ibid.* 1518. *in*-4°. Cette seconde édition a de plus que la premiere *Epitaphium pro Joanne Cellario, Ruremundensi, modestissimo, & Jurisperitissimo Juvene.* It. avec l'Ode *de Contemnendo mundo & amanda virtute ac scientia*; & un Poëme Saphique *in Laudem urbis Ruremundæ. Ultrajecti* 1540. *in*-4°. A la suite des *Epistolæ piæ & eruditæ D. Eucherii Lugdunensis Episcopi ad Valerianum cognatum suum, à Rodolpho Agricola è Græco versæ & succinctis Erasmi Roter. scholiis illustratæ, usque eo suppressæ & tunc primum è tenebris eductæ, emendatæ, & typis excusæ.* On traite mal à propos dans cette édition les Poësies de *Buschius* de *Carmina antea non visa*, puisque tout ce qu'on y en trouve avoit déja été imprimé.

H. BUSCHIUS.

9. *De illustris & generosi Novaquilæ Comitis Guilhelmi obitu, ad Hermannum & Guilhelmum filios, Hendecassyllabi.* Imprimé plusieurs fois.

10. *De contemnendo mundo & amanda virtute carmen Sapphicum.* Cette piece de Poësie a été imprimée avec le spicilegium *N°. 6.* Avec les *Epistolæ D. Eucherii. N°.* 8. It. avec *Baptistæ Mantuani Bucolica* 1510. *in*-4°. C'est la premiere, ou du moins une des premieres éditions.

11. *Carmen in laudem Coloniæ Agrippinæ Ubiorum Urbis Imperialis.* A la tête de *Nicolai Reusneri Germania. Ursellis* 1608. *in*-8°.

12. *Sermo Coloniæ in celebri Synodo ad Clerum dictus, continens accuratam exhortationem ad studia sacræ scripturæ; tum ignorantiæ atque avaritiæ, duarum sine dubio pessimarum in Ecclesia rerum, seriam & gravem detestationem, in tres partes principaliter divisus, veluti in sacræ scripturæ dignitatem, veritatem, utilitatem. In*-4°. sans date ni nom de lieu. *Buschius* a fait imprimer à la suite de ce discours une piece de Poësie intitulée: *Simulacrum mortis, in temere elatos fiducia bonorum temporalium.*

13. *H. Buschii in artem Donati de octo partibus orationis Commentarius, ex Prisciano, Diomede Servio, Capro, Agretio, Phoca, Clarissimis Grammaticis, cura & labore non mediocri ad publicam juventutis utilitatem institutionemque collectus. Lipsiæ* 1511. *in*-4°. Il y en a deux éditions faites cette année à *Leipsic*, l'une par *Melchior Lotter*, & l'autre qui porte le titre de *Novissima editio, meliori charactere exarata, & à multis erroribus castigata.* It. Avec des additions & des changemens. *Coloniæ* 1517. *in*-4°. It. *Basileæ* 1540. *in*-4°. H. BUSCHIUS.

14. *Diomedis Grammatica opus tripartitum. Coloniæ* 1518. *in*-4°.

15. *Decimationum Plautinarum Pemptades, sive Quinariæ, seu Collecti sententiarum flosculi ex Plauti Poëtæ Latinissimi Comœdiis, cum plurimis aliis non vilius æstimandis, per modum Commentarioli adjunctis. Coloniæ* 1518. *in*-4°. It. *Paris.* 1521. *in*-4°.

16. *Epistola quâ Persiani Prologi & primæ Satyræ argumentum longe secus, atque nonnullorum usque ad illud tempus tulerat sententia, liquidissimis rationibus explicatur.* A la tête d'une

H. BU-SCHIUS. édition de *Perse* intitulée : *A. Persii Flacci Satyræ, luculentissima ecphrasi simul & scholiis doctissimis Jo. Murmelii illustrata. Coloniæ* 1528. *in*-8°.

17. *In Claudiani Raptum Proserpinæ Commentarius. Coloniæ* 1514. *in*-4°.

18. *Argumenta & Scholia in Silium Italicum.* Dans les éditions de ce Poëte faites à *Leipsic* en 1504. *in-fol.* & à *Basle* en 1522. *in*-8°.

19. *Adnotationes in Petronium Arbitrum, recitatæ in Academia Lipsica, & ex ore ejus exceptæ à M. P.* Dans les éditions de *Petrone* faites *cum notis Variorum Lugduni* 1615. *in*-8°. *It. Francofurti* 1621. *in*-8°. Elles avoient déja été imprimées auparavant, mais j'ignore le temps de la premiere édition.

20. *Commentarius in librum* 1. *Martialis, obscœnis Carminibus rejectis.* Je ne sai quand il a paru, non plus que les notes suivantes.

21. *Brevia Scholia in Virgilii Æneida.*

22. *Epistola Critica ad Joannem Gymnicum, auditorem domesticum.* Insérée parmi les *Epistolæ Philologicæ*

Melchioris Goldasti. *N°. 36.* & dans le 11e. tome des *Animadversiones Philologicæ & Historicæ* de *Thomas Grenius*, qui y a joint ses remarques. H. BUSCHIUS.

23. *Ad Hermannum Nuenarium Comitem Epistola, contra nugacissimas Jacobi Hogstraten nugas.* Cette Lettre, qui a été imprimée en 1518. se trouve dans l'histoire litteraire de la Reformation de *von der Hardt*. Part. 2. p. 143.

24. Il est un de ceux qui ont travaillé au fameux Recueil de Lettres, connu sous le titre d'*Epistolæ obscurorum Virorum*.

25. *Vallum Humanitatis. Coloniæ, per Nicolaum Cæsarem*, 1518. *in*-4°. It. sous ce titre : *Hermanni Buschii, nobilitate, ingenio, meritisque illustris viri, Vallum Humanitatis, sive Humaniorum Litterarum contra obtrectatores vindiciæ. Ab oblivionis injuria adseruit, & præter Commentarium de Auctoris vita, cui complura insuper integra elegantissimi Ingenii hujus Monumenta inserta sunt, Germaniæ Equitem acerrimum Humanitatis propugnatorem ex Historia adumbratum præmisit Jaco-*

H. BUSCHIUS. *bus Burckhard Ill. Gymn. Hildburgh. P. P. Francofurti ad Manum* 1719. *in*-8°. C'est une defense fort vive de l'utilité des Belles-Lettres, contre les Théologiens de *Cologne*.

26. *Dictata quædam utilissima ex Proverbiis Sacris, & Ecclesiastico, ad studiosorum utilitatem collecta. Coloniæ* 1518. *in*-4°. It. Avec *Nili Episcopi & Martyris sententiæ Morales è Græco in Latinum versæ, Bilibaldo Pirckheimero Interprete, & sententiæ aliquot ex Sermonibus Joannis Damasceni. Coloniæ in*-4°. sans date.

27. *De singulari autoritate veteris & novi Instrumenti, Sacrorum, Ecclesiasticorumque testimoniorum libri. Marpurgi* 1529. *in*-4°.

28. *De Pædobaptismo disputata Westphalica contra Anabaptistas; hoc est, Disputatio habita Monasterii Westphalorum coram senatu anno* 1533. *septima & octava Augusti, ab Hermanno Buschio, aliisque viris doctis, contra Bernardum Rothmannum & ejus complices; quæ ut nunc primum editur, itaque quoque nuper est ex Westphalico Idiomate in Latinam linguam translata ab Hermanno Hamelmanno*, 1572.

-8°. Quoique la Rélation de la dis- H. Bu-
ıte appartienne à *Hamelmann*; ce- schius.
ndant comme on y voit par tout
; discours & les raisonnemens de
ıschius, on peut mettre cet Ouvra-
: au nombre des siens.

29. *Hypanticon illustrissimo Princi-*
, Antistiti Spirensi, Georgio Comiti
alatino Rheni, super solemni suo in
ıiram urbem introitu dicatum. Basileæ
;20. *in*-4°. It. dans le premier tome
:s *Deliciæ Germanorum Poëtarum p.*
;3.

30. *De Psalterio Divæ Virginis tri-*
:x Hecatostichon. Lipsiæ 1506. *in*-4°.

31. *Sertum Rosarium Virginis Ma-*
: & de Imagine Servatoris. Avec *Do-*
nici Mancini Poëmata. Antuerpiæ
59. *in*-12.

32. *Carmen de Mediatore*, dans un
ecueil intitulé: *Poëmata Testamenti*
vi. Basileæ 1542. *in*-8°. La Poësie de
ıschius a eu les aupplaudissemens
:s savans de son temps, & il est
ırprenant qu'il ne soit pas fait men-
ɔn de lui dans les Jugemens des
vans de *Baillet*, ni dans le *Polyhi-*
r de *Morhof.*

33. *Tractatulus de facili ac ordinata*

H. BUSCHIUS.

modo memorandi, sive reminiscendi; omnium facultatum studiosis admodum utilis. in-4°. sans date ni nom de lieu. *Gesner* & ses abbreviateurs attribüent cet Ouvrage à *Buschius*, & témoignent qu'ils ne savent pas s'il est imprimé. Il est sûr qu'il l'a été & qu'il n'est pas de *Buschius*, mais d'*Henri Vibicetus*, comme il paroît par une Lettre de ce savant à *Buschius* qui est à la tête, & par la Réponse de celui-ci à *Vibicetus* qui l'accompagne. C'est tout ce qu'il y a de lui, avec une Epigramme à la loüange de la Memoire, qui est à la tête, & qui a peut-être donné occasion à ceux qui n'y ont pas regardé de si près, d'attribuer l'Ouvrage même à *Buschius*.

34. *Senecæ Vita ex electis auctoribus digesta*. Avec *Annæi Senecæ ad Lucilium Epistolarum opus de vivendi ratione. in*-4°. sans date ni nom de lieu.

V. *De Vita, studiis, Itineribus, scriptis & laboribus Hermanni Buschii Narratio Hermanni Hamelmanni*. Dans un récueil intitulé: *Varia de Westphalia Opuscula à Joanne Goes edita. Helmstadii* 1668. *in*-4°. & ailleurs. Sa vie par *Jacques Burckhard*,

à la tête de *Vallum Humanitatis*. C'est ce que nous avons de plus recherché & de plus exact sur cet Auteur.

GEORGE MACKENZIE.

GEORGE *Mackenzie* de *Rosehaug* (en Latin, *de Valle Rosarum*) naquit en 1636. à *Dundée* dans le Comté d'*Angus* en Ecosse, de *Simon Mackenzie*, frere du Comte de *Seaforth*, & d'*Elizabeth Bruce*, fille d'*André Bruce*, Recteur de l'Université de S. André, tous deux de noble extraction. G. MACKENZIE.

Les heureuses dispositions qu'il se trouva dès sa premiere jeunesse pour les Sciences, l'y firent appliquer avec succès. Il n'avoit encore que dix ans, qu'il savoit déja passablement la langue Latine, & qu'il avoit lû les meilleurs Auteurs en cette langue. C'est ce qui engagea à l'envoyer alors à l'Université d'*Aberdeen*, & ensuite à celle de *S. André*, où il eut achevé sa Philosophie presque avant l'âge de seize ans.

Il se donna après cela à l'étude

G. MAC-KENZIE.

du Droit, & étant venu en France, il alla à *Bourges*, où il s'appliqua pendant près de trois ans à cette Science, dans laquelle il fit de grands progrès.

De retour en Ecosse, il se fit recevoir Avocat à la Cour d'*Edimbourg*, ayant à peine 20 ans; & il y aquit en peu de temps un si grand nom, qu'il fut choisi en 1661. pour plaider la cause du Marquis d'*Argyle*.

Quelque temps après il fut fait Juge de la Cour criminelle; emploi dont il s'aquita avec beaucoup d'exactitude & d'integrité. Vers l'an 1674. il fut élevé aux charges d'Avocat du Roy, & de Conseiller privé, qu'il conserva jusqu'au commencement du Regne de *Jacques VII*. La répugnance qu'il témoigna alors pour l'abolition des Loix penales les lui fit ôter; On les lui rendit cependant dans la suite : mais il les abandonna de lui même en 1689. pendant les troubles, qui agiterent alors l'Ecosse, pour aller chercher la tranquillité & le repos en Angleterre.

Il se retira à *Oxford* au mois de

Septembre de cette année 1689. dans le dessein de ne s'y occuper que de l'étude, & il y fut reçu le 2 Juin 1690. par l'Université, en qualité d'Etudiant. G. MAC-KENZIE.

Il alla ensuite à *Londres*, où il mourut peu de temps après, c'est-à-dire le 8 May 1691. étant alors âgé de 55 ans. Son corps fut porté en Ecosse & enterré à *Edimbourgh* le 26 Juin suivant.

C'étoit un homme très-versé dans la connoissance des meilleurs Auteurs tant anciens que modernes, d'une application infatigable à l'étude, d'une integrité parfaite, reglé dans ses mœurs, bon ami, bon sujet, & grand Politique.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Aretina* (en Anglois) *in*-12. C'est un Roman.

2. *Religio Stoici.* (en Anglois) *Edimbourg* 1663. *in*-8°.

3. *La vie retirée preferable aux emplois publics.* (en Anglois) *Edimbourg. in*-8°.

4. *La Bravoure morale* (en Anglois) *in*-8°. Imprimée plusieurs fois. C'est un discours où l'Auteur

G. MAC-KENZIE. entreprend de prouver, que faisant abstraction de tout autre motif, le point d'honneur oblige les hommes à être vertueux, & qu'il n'y a rien de plus bas, ni de plus indigne d'un homme de naissance, que le vice.

5. *Paradoxe moral, ou l'on soutient qu'il est plus aisé d'être vertueux que vicieux.* (en Anglois) A la suite de l'Ouvrage precedent.

6. *Plaidoyers prononcés en quelques Causes singulieres devant la Cour souveraine d'Ecosse depuis l'an* 1661. (en Anglois) *in*-4°.

7. *Observations sur le* 28e *Acte du* 23e *Parlement du Roy Jacques VI. contre les dispositions faites au prejudice des Créanciers.* (en Anglois) *Edimbourg. in*-8°.

8. *Des Loix & des Coûtumes d'Ecosse en matieres criminelles.* (en Anglois) *Edimbourg* 1678. *in*-4°.

9. *Observations sur les Loix & les Coûtumes des Nations, par rapport à la préséance, avec la Science des Armoiries, comme faisant partie des Loix civiles des Nations; où l'on rapporte leurs principales Regles, & les Etymologies de leurs termes les plus difficiles*

(en

en Anglois) *Edimbourg* 1680. *in*-f. G. MAC-KENZIE.

10. *Idea Eloquentiæ Forensis hodiernæ; una cum Actione Forensi ex unaquaque Juris parte. Edimburgi* 1681. in-8°. It. *Ibid.* 1684. *in*-8°. On voit ici un Abregé de Rhetorique fort judicieux, & formé sur les idées & sur les méditations des meilleurs Maîtres (*Bayle, Rep. des Lettres. Juin* 1685. *p.* 664.

11. *Jus Regium, ou les veritables & les solides fondemens de la Monarchie en general, & de celle d'Ecosse en particulier, defendus contre Buchanan, Dolman, Milton* &c. (en Anglois) *Londres* 1684. *in*-8°. *Mackenzie* ayant dedié, & presenté cet Ouvrage à l'Université d'*Oxford*, cette Université assemblée en corps le 9 Juin 1684. lui en fit écrire une Lettre de remerciement.

12. *La Decouverte du complot fanatique.* (en Anglois) *Londres* 1684. in-4°. It. *Ibid.* 1694. *in*-8°.

14. *Procedures contre Bayly de Jerviswood.* (en Anglois)

15. *Defense de l'antiquité de la famille Royale d'Ecosse.* (en Anglois)

G. MACKENZIE. *Londres* 1685. *in*-8°. Cet Ouvrage est destiné à refuter *Guillaume Lloyd* Evêque de *S. Asaph*, qui avoit publié auparavant un livre Anglois, intitulé : *Rélation Historique du Gouvernement Ecclesiastique de la Grande Bretagne. Londres* 1684. *in*-8°. dans lequel il avoit soutenu que les Ecossois étoient inconnus dans la Grande Bretagne avant l'an 503. de J. C. & que ce fut en cette année qu'ils y passerent, & qu'ils s'y établirent un Souverain. Avant que l'Ouvrage de *Mackenzie* fut imprimé, *Edouard Stillingfleet*, qui l'avoit vû en Manuscrit, prit la defense de *Lloyd*, & répondit aux raisons de *Mackenzie*, dans une préface qu'il mit à son livre, intitulé : *Origines Britannicæ.* Cela engagea ce dernier à faire le livre suivant, pour lui repliquer.

16. *L'Antiquité de la famille Royale d'Ecosse, plus amplement defendue contre les objections du Docteur Stillingfleet.* (en Anglois) *Londres* 1686. *in*-8°. Les deux Ouvrages de *Mackenzie* sur cette matiere ont paru ensemble en Latin sous ce titre : *Defensio An-*

tiquitatis Regalis Scotorum prosapiæ, qua ostenditur, à quo primum tempore Scotia Regibus gubernata sit, libris Episcopi Asaphensis & Doct. Stillingfleetii opposita; Auctore Georgio Mackenzie, ex Anglica in Latinam linguam versa à P. S. Ultraj. 1689. *in*-8°. G. MACKENZIE.

17. *Observations sur les Actes du Parlement* (en Anglois) *Edimbourg* 1686. *in-fol.*

18. *Oratio inauguralis habita Edimburgi Idibus Martii* 1689. *de Structura Bibliothecæ pure Juridicæ & hinc de vario in Jure scribendi genere.* 1690. *in*-8°.

19. *Histoire morale de la Frugalité, & de ses vices opposés, l'avarice & la prodigalité*, &c. (en Anglois) *Londres* 1691. *in*-8°.

20. *De humana rationis imbecillitate, ea unde proveniat, & illi quomodo possimus mederi, liber singularis. Ultrajecti* 1690. *in*-8°. It. *traduit en Anglois. Londres* 1690. *in*-8°.

21. *Defense du Gouvernement d'Ecosse sous le Regne du Roy Charles II. contre les fausses idées, qu'on en a donné dans quelques brochures Satyriques* (en Anglois) *Londres* 1691. *in*-4°.

G. MADELENET. la République des Lettres. Il en a cependant composé de Françoises ; mais il y a réussi si peu, qu'on n'a pas jugé à propos de les donner au public, & que lui-même en reconnoissant la foiblesse, renonça de bonne heure à en faire de semblables.

Ses Poësies Latines, dont la plûpart avoient été imprimées séparement en feüilles volantes, ont été rassemblées après sa mort par *Jean Madelenet*, son Neveu, & sous les yeux de *Louis Henri de Lomenie*, Comte de *Brienne*, Secretaire d'Etat, que *Gabriel Madelenet* avoit établi par son Testament arbitre de la destinée des Ouvrages qu'il laissoit. Elles ont paru sous ce titre : *Gabrielis Madeleneti Carminum libellus. Paris.* 1662. *in*-12. *pp.* 124. Avec un Epitre préliminaire de M. *de Lomenie*, une autre de *Jean Madelenet*, & l'Eloge de l'Auteur par *Pierre Petit*. Ce petit volume ne contient presque que des vers Lyriques, à la loüange de *Louis XIII.* & *Louis XIV.* de leurs Ministres, & des Principales personnes de la Cour.

On en a fait une nouvelle édition à

à *Paris* en 1725. *in*-12. mais mal imprimée & pleine de fautes. Cette réimpression n'étoit pas necessaire, puisque la premiere édition est encore assez commune, & qu'elle n'est pas même fort recherchée. G. MADELENET.

V. *Son Eloge par Pierre Petit à la tête de ses Poësies. Baillet, Jugemens des Savans.*

JEAN REUCHLIN.

JEAN *Reuchlin* ou *Capnion* naquit à *Pforzheim*, petite ville du Marquisat de *Bade* en Allemagne, le 28 Decembre 1455. de *George Reuchlin*, & d'*Elise Erine*. *Crusius* dans ses Annales de Sueve met sa Naissance en 1445. & *Melchior Adam* en 1454. Mais il est sur qu'il se trompent tous les deux; puisque *Reuchlin* nous apprend lui-même dans une Lettre à *Jean Cuspinien* de l'an 1512. qu'il faut la placer en 1455. J. REUCHLIN.

Ses parens, qui étoient d'assez bonne famille, lui voyant du penchant pour l'étude, n'eurent pas de peine à l'y appliquer, ravis de lui voir de

J. REUCHLIN. si bonnes dispositions dans un temps où la Science étoit si rare, & où quelque savoir suffisoit pour acquerir une grande réputation.

Pendant qu'il étudioit les principes de la langue Latine, on lui fit aussi apprendre la Musique, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'on lui donna une place parmi les enfans de la Musique de la Cour de *Bade*.

Quelque temps après, c'est-à-dire en 1473. on le choisit pour accompagner en France le jeune Marquis de *Bade*, *Frederic*, qui fut fait 23 ans après Evêque d'*Utrecht*. *Reuchlin* étant arrivé avec lui à *Paris*, tâcha de profiter du séjour qu'il y fit, pour se perfectionner dans les Sciences, qui y étoient plus florissantes, que dans aucune autre Université.

Il s'y appliqua à la Grammaire sous *Jean de la Pierre*, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Chartreux, à la Rhetorique sous *Guillaume Tardif*, & *Robert Gaguin*, & à la Langue Gréque sous les Disciples de *Gregoire Tiphernas*. Mais il ne put le faire aussi long-temps qu'il l'auroit

souhaitté ; car le Marquis de *Bade* étant retourné en Allemagne, il fut obligé de l'y suivre. Cependant les avantages dont il étoit privé par-là, étoient continuellement presens à son esprit, & il n'eut point de repos qu'il ne lui eût demandé son congé, & qu'il ne fût revenu à *Paris*. J. REUCHLIN.

Il s'y donna avec une nouvelle ardeur à l'étude de la langue Gréque sous *George Hermonyme* de *Sparte*, successeur de *Tiphernas*, qui lui apprit à écrire les lettres Gréques avec tant de netteté, que tous ceux qui vouloient avoir des copies exactes & nettes des Auteurs, qu'*Hermonyme* expliquoit, prioient *Reuchlin* de les faire. Ce travail fut pour lui d'une double utilité : car il y gagna de quoy pousser ses études, & il apprit par-là si parfaitement la langue Gréque, que non seulement il entendoit entierement les Auteurs qu'il avoit transcrits ; mais qu'il en savoit même une bonne partie par cœur ; ensorte qu'on l'a entendu dans un âge fort avancé reciter mot à mot de longues periodes d'*Aristote*.

J. REUCH-LIN. *Jean Wessel* de *Groningue* étoit alors à *Paris*, & *Reuchlin* apprit de lui les Elemens de la langue Hebraïque, qui étoit fort negligée dans ce temps-là, de même que la plûpart des Sciences. Il le retrouva à *Basle*, où il s'étoit retiré, lorsque voulant retourner dans son pays, il passa par cette ville, où il reçut le degré de Docteur en Philosophie, à l'âge de 20 ans.

Wessel & *Andronique Contoblacas*, Grec de Nation, qui étoit habile dans les langues Gréque & Latine; & qui faisoit son séjour à *Basle*, contribuerent à l'arrêter dans cette ville, en lui persuadant d'y enseigner le Grec & le Latin à la jeunesse. Ce qu'il fit avec beaucoup de succès, partageant son temps entre l'instruction des autres & la sienne propre. Il aquit par-là beaucoup d'amis & une grande réputation, parce qu'il étoit alors si rare de savoir les langues Gréque & Latine, que ceux qui en avoient une connoissance même mediocre, ne faisoient pas difficulté de s'en faire un titre d'honneur. Les freres *Amerbach* dresserent alors une

Imprimerie à *Basle*, qui donna moyen à *Reuchlin* de mettre au jour un des premiers Dictionnaires Latins, qui ait été imprimé, & quelques autres Ouvrages. J. REUCHLIN.

Après quatre années de séjour dans cette ville, il alla à *Orleans* dans le dessein d'y étudier en Droit, mais l'application qu'il y donna à cette étude ne l'empêcha pas d'enseigner la langue Gréque dans la même ville, & de composer une Grammaire en cette langue.

Ayant été réçu Bachelier en Droit à *Orleans* en 1479. il passa à *Poitiers*, où continuant ses études de Jurisprudence, il fut fait Licentié le 14 Juin 1481. Il y enseigna aussi la langue Gréque, comme il avoit fait à *Orleans*.

Quelques mois après, il reprit le chemin d'Allemagne, & s'arrêta à *Tubinge*, dont l'Academie étoit alors celebre, & où il n'eut pas de peine à se faire distinguer. Ce fut en ce lieu qu'il se maria, & qu'il reçut ensuite le degré de Docteur en Droit, suivant la permission qui lui en avoit été accordée par l'Uni-

J. REUCHLIN. versité de *Poitiers*, qui avoit derogé à ses statuts en sa faveur.

Dans ces entrefaites, *Eberhard*, Comte de *Wirtemberg*, ayant resolu de faire le voyage d'Italie, & de mener avec lui quelques Savans, on lui conseilla de prendre *Reuchlin*, parce qu'il avoit sçu se corriger pendant son séjour de France, de ce qu'il y a de rude & d'insupportable dans la prononciation Latine des Suabes. En effet le Comte s'apperçut bientôt que les Italiens s'entretenoient plus volontiers avec lui, qu'avec aucun autre de sa suite.

On ne sait point le temps de leur depart. *Reuchlin* nous apprend seulement dans une de ses Lettres qu'ils arriverent à *Florence* vers le 21. Mars 1487. Il y furent reçus magnifiquement par *Laurent de Medicis* pere du Pape *Leon X.* & *Reuchlin* y fit amitié avec plusieurs savans hommes, avec la plûpart desquels il entretint depuis un commerce de lettres, tels qu'étoient *Demetrius Chalcondyle*, *Marsile Ficin*, *George Vespuce*, *Christophe Landini*, *Ange Politien*, *Jean Pic de la Mirandole*.

Ils allerent aussi à *Rome*, & ce fut là qu'*Ermolao Barbaro* engagea *Reuchlin* à changer son nom en celui de *Capnion*, qui signifie en Grec la même chose que *Reuchlin* en Allemand, c'est-à-dire *Fumée*. J. REUCHLIN.

Le Comte *Eberhard* fut si content de lui, qu'à son retour d'Italie, il le mena avec lui trouver l'Empereur *Frederic III*. qui étoit alors à *Lintz*, & auprès duquel il avoit à negotier des affaires importantes. Ce Prince conçut tant d'estime pour le merite, la capacité, la prudence & le savoir de *Reuchlin*, qu'il lui accorda des lettres de Noblesse datées du 24 Octobre 1492. pour lui, pour son frere *Denys*, & pour tous leurs descendans, le créant *Maître du Sacré Palais, & Comte du S. Empire*, & lui donnant pour Armes d'Azur à un Autel d'Or, soutenant des charbons ardens, qui poussent de la fumée, avec cette inscription : *Ara Capnionis*. Il lui fit aussi plusieurs presens, entre lesquels étoit un Manuscrit de l'ancien Testament, écrit d'une maniere fort nette, qui contenoit outre le Texte & la paraphrase d'*On-*

J. REUCHLIN.

kelos, les notes des Massorethes, infiniment plus correctes, que la Massore imprimée. Un Juif, Medecin de l'Empereur, qui connoissoit son goût pour ces sortes de choses, & dont il avoit pris plusieurs leçons sur la langue Hebraïque, fut cause qu'on lui fit un semblable present.

Reuchlin ayant vû mourir à *Lintz* l'Empereur *Frederic* le 16 Août 1493. rétourna en Suabe. Deux ans après, c'est-à-dire en 1495. l'Empereur *Maximilien* indiqua une Diete à *Wormes*, & *Reuchlin* y alla à la suite du Comte *Eberhard*, qui y fut crée Duc de Suabe par cet Empereur, mais qui ne joüit pas longtemps de cette nouvelle dignité, étant mort trois mois après.

Cette mort n'enleva pas seulement à *Reuchlin* un Prince qui l'aimoit tendrement, il y perdit encore son repos & sa fortune. *Eberhard* avoit par son testament institué son heritier *Ulric* fils du Comte *Henri*, qui étoit âgé de onze ans; mais un autre nommé *Eberhard II.* s'empara du Duché, & chassa les personnes, qui lui étoient suspectes, du nombre

quels fut *Reuchlin*, qu'il auroit J.REUCH-
ne fait arrêter, s'il ne se fût sau- LIN.
romptement.

euchlin se retira à *Wormes*, où
étoit fait plusieurs amis pendant
premier séjour en cette ville. Il
ompofa un abregé de l'histoire
quatre Empires, à l'usage du
ce Palatin, *Philippe*; ce qui le
ientôt connoître à la Cour de
et Electeur. Il y fit aussi en La-
une Comedie, où il jouoit un
ne Augustin, qui avoit été la
e de son exil, sous le nom de
ius; mais *Dalburg*, Evêque de
mes, son ami, fut d'avis qu'il
pprimât & qu'il lui en substi-
une autre; cela cependant n'em-
a pas qu'elle ne fût imprimée
ques années après, comme je le
plus bas.

ers ce temps-là un Moine de
enburg alla à Rome accuser
cteur Palatin, son Prince, d'un
de justice, envers les Religieux
n Monastere. Le Pape *Alexan-*
I. sans trop examiner si c'étoit
raison, ou a tort, declara aussi-
Electeur dechu de l'investiture

J. REUCHLIN.

des Benefices, qui étoient à sa nomination. Ce Prince persuadé que personne ne seroit plus capable de soutenir ses droits que *Reuchlin*, l'envoya aussi-tôt à *Rome*, où il prononça devant le Pape le 7 Août 1498. une harangue sur les Droits des Princes d'Allemagne & les Privileges de l'Eglise Germanique, qui fut admirée de tous les Cardinaux.

Ses négotiations durerent cependant plus d'un an; pendant lequel temps il employa ses heures de relâche ou à se perfectionner dans la langue Hebraïque sous un Juif nommé *Abdias*, & dans la Gréque sous *Argyropule*, qui expliquoit publiquement *Thucydide*, ou à cultiver l'amitié de plusieurs Savans qui lui rendirent de grands services dans la suite, ou à ramasser des Manuscrits pour les envoyer en Allemagne.

A son retour dans le Palatinat, il trouva les affaires de la Suabe bien changées; *Eberhard* avoit été chassé, & l'on avoit rappellé *Ulric*, à qui l'Empereur *Maximilien* avoit donné pour tuteurs *Jean* & *Louis Nauclere*, *Gregoire Lamparter*, & quelques au-

tres, qui firent rappeller Reuchlin. Quelque peine que l'Electeur Palatin eût de le voir sortir de sa Cour, il ne put cependant refuser de se rendre aux desirs que *Reuchlin* avoit de retourner dans la Suabe, tant parce qu'il y avoit laissé sa femme, que parce qu'il esperoit y trouver plus de loisir pour s'appliquer à l'étude, qu'il n'en avoit à la Cour de l'Electeur. J. REUCHLIN.

Ce fut en ce temps-là qu'il fut honoré de la dignité de Triumvir de la ligue de Suabe, dont il faut dire en peu de mots l'Origine.

Vers l'an 1487. les villes de Suabe firent, de l'avis & par l'autorité de l'Empereur *Frederic III.* une ligue offensive & defensive, pour se mettre à couvert des invasions des Ducs de Baviere, qui étoient devenus si puissans, qu'ils faisoient souvent la Loy aux Empereurs. Plusieurs Princes & Prelats entrerent bientôt dans cette alliance, dont les Membres prirent le nom de *Confederés de l'Ecu de S. George*, & devinrent eux même si puissans, que *Charles-Quint* jugea à propos de la rompre en 1533.

J. REUCHLIN.

Pendant que cette ligue dura, les Alliez établirent trois Juges, pour connoître de tous les differends qui pourroient survenir entre eux, ou entre leurs sujets, excepté les causes Civiles particulieres, les Criminelles, & les Matrimoniales. On appella ces Juges *Triumvirs* dans les Actes Latins, & dans les Allemands *les Juges de la Confederation*. L'Empereur en qualité d'Archiduc d'Autriche, les Electeurs & les Princes d'Allemagne nommoient le premier; les Prelats, les Comtes & autres Seigneurs de l'Empire le second, & les villes Imperiales le troisiéme.

Reuchlin fut établi dans cette importante charge par l'Empereur & les Electeurs, & il la remplit pendant onze ans. Durant tout ce temps, quoiqu'il s'appliquât fort soigneusement à rendre justice à tout le monde, il conserva toûjours le même amour pour l'étude, à laquelle il donnoit tous ses momens de loisir; il continua aussi à vivre avec la même sobrieté qu'auparavant, se contentant de deux ou trois plats à dîner & d'un seul à souper. Il faisoit

même souvent manger à sa table de J. Reuchlin.
jeunes étudians, à l'avancement des-
quels il se faisoit un plaisir de con-
tribuer, soit par des liberalités, soit
par des instructions.

A quelque temps de-là, on l'envoya en Ambassade à *Insprunk*, vers l'Empereur *Maximilien*; & à son retour, la peste, qui ravageoit la Suabe, l'obligea de se retirer avec sa femme & ses enfans dans un Monastere de Jacobins, nommé *Denkendorf*, assez proche de *Stutgarde*, où il fut fort bien réçu, & où le Visiteur General de l'ordre le pria d'écrire un livre de l'Art de Prêcher, qui pût servir à ses jeunes Religieux.

La fortune, qui avoit accompagné *Reuchlin* jusques-là, sembla vouloir l'abandonner à l'âge de 55 ans. Il lui survint vers l'an 1510. un fameux demêlé avec les Théologiens de *Cologne*, lequel fut occasionné par un Juif nommé *Pfefferkorn*. Cet homme s'étant fait Chrétien, & ayant été baptisé, s'insinua dans l'amitié de *Jacques Hochstrat*, Inquisiteur, & d'*Arnaud de Tongres*, Professeur en Théologie à *Cologne*, à

J. REUCHLIN. qui il persuada de representer à l'Empereur, que les livres des Juifs étoient pleins de superstitions, d'impietés & de blasphemes contre Jesus-Christ, les Saints & les Mysteres de la Religion; que cela les empêchoit de se convertir, & qu'ainsi il falloit ordonner par un Edit Imperial que tous leurs livres fussent brûlez, à l'exception de l'ancien Testament. On prétend que leur veritable but n'étoit pas de faire brûler ces livres, mais d'obliger les Juifs à les leur livrer, & à les racheter ensuite, moyennant une grosse somme d'argent, qu'ils auroient partagée entre eux. Il y a même des Auteurs qui soutiennent, que ce *Pfefferkorn* étoit un scelerat, qui étant encore Juif s'étoit vanté d'être le Messie, & qui depuis s'être fait Chrétien fut pendu à *Hall* pour divers crimes; mais d'autres veulent que le pendu fût un autre Juif du même nom.

Quoiqu'il en soit, ces trois ennemis des livres, ou de la bource des Juifs, ayant presenté sur ce sujet une Requeste à l'Empereur, en obtinrent tout ce qu'ils voulurent.

L'Arrêt fut donné à *Passau* en 1509. J.REUCHLIN.
& publié à *Francfort*. *Pfefferkorn* n'en fut pas plûtôt muni, qu'il courut de tous côtés, entrant dans les maisons des Juifs & se saisissant de leurs livres. Il s'en alla ensuite à *Stutgarde*, pour obliger *Reuchlin* à lui prêter main forte, afin qu'il pût faire la même chose le long du Rhin: mais celui-ci s'en excusa sur quelques affaires, ajoûtant qu'il lui sembloit que cet Arrêt n'étoit pas en bonne forme & qu'il y manquoit quelque chose. *Pfefferkorn* voulut savoir ce que c'étoit, & *Reuchlin* lui ayant donné ses difficultés par écrit, il se retira.

Cependant les Juifs, à force de sollicitations auprès de l'Empereur *Maximilien*, firent surseoir l'exécution de cet Edit, jusqu'à ce que des personnes intelligentes & capables de juger de leurs livres en eussent dit leur sentiment. Ce Prince écrivit en consequence à l'Electeur de *Mayence* de faire savoir aux Universités de *Cologne*, de *Mayence*, d'*Erphord*, & d'*Heidelberg*, qu'elles eussent à nommer quelques uns de leurs

J. REUCHLIN. membres, pour donner leur avis sur cette affaire, conjointement avec *Jacques Hochstrat*, *Reuchlin*, & *Victor de Corbo*.

Reuchlin se voyant obligé de dire son avis, le fit avec sa sincerité & sa modestie ordinaire. Il posa d'abord l'état de la question, allegua les raisons de ceux qui vouloient brûler les livres des Juifs, & y opposa celles de ceux qui croyoient que cela étoit injuste. 1°. Parce que les Juifs étant sujets de l'Empire, devoient joüir des privileges, qui leur avoient été accordés. 2°. Parce qu'il n'est pas permis d'ôter à quelqu'un son bien par force. 3°. Parce que les Juifs, sous le benefice des Edits Imperiaux, ayant des Synagogues & des Ecoles publiques, pouvoient bien avoir aussi des livres. 4°. Parce qu'aucun des anciens Jurisconsultes, des Conciles, ou des Peres de l'Eglise, n'a jugé les livres des Juifs dignes du feu. Il fit ensuite ses remarques sur les differentes sortes de livres des Juifs. 1°. A l'égard du Thalmud, il avoua qu'il y avoit plusieurs choses injurieuses à *Jesus-*

Christ

Christ & à ses Apôtres: mais il soutint que les Demi-Savans y en trouvent plusieurs qui n'y furent jamais; que d'ailleurs en récompense il y a quantité de Phrases, de coûtumes & d'histoires, très-utiles à l'intelligence de la Bible, & principalement de l'Evangile; que le Thalmud nous a conservé une partie de l'ancienne tradition des Juifs, à laquelle *Jesus-Christ* les renvoye, lorsqu'il leur ordonne d'*examiner les Ecritures, par lesquelles ils croyent avoir la vie éternelle :* car leurs traditions étoient de ce nombre, & sans elles on auroit bien de la peine à entendre les predictions touchant le Messie. 2°. Il soutint aussi qu'on pouvoit se servir de la Cabbale, pour la confirmation de divers Mysteres du Christianisme, citant un livre du Comte de la Mirandole, approuvé par une Bulle d'Alexandre VI. où ce sentiment est defendu. 3°. Pour ce qui est des Commentaires des Rabbins sur le Vieux Testament, il assura qu'on pouvoit aussi peu s'en passer, si l'on vouloit entendre à fond la langue Hebraïque, que de *Festus*, *Priscien*,

J. REUCHLIN. *Servius*, *Donat*, & autres anciens Grammairiens pour aquerir la connoissance de la Latine. 4°. Touchant les Rituels des Juifs & leurs livres de Sermons & de controverse, son sentiment fut qu'on n'avoit pas droit de les defendre, tant qu'on permettoit l'exercice de leur Religion. 5°. Pour leurs livres de Philosophie, de Medecine &c. il pretendit qu'il n'y avoit pas plus de mal à les conserver que ceux des Grecs ou des Latins. En un mot il ne jugea dignes du feu que les Libelles difamatoires, faits directement contre l'honneur de *Jesus-Christ*, de la Vierge & des Saints, ou contre quelque Loy & quelque Puissance Chrétienne, ajoutant que non seulement les Auteurs de ces libelles & ceux qui les vendoient, mais encore ceux qui les gardoient devoient être punis.

Les Adversaires de *Reuchlin* trouverent moyen d'intercepter la lettre, dans laquelle il envoyoit cet avis à l'Archevêque de *Mayence*, pour être presenté à l'Empereur. *Pfefferkorn* ne l'eut pas plutôt lûe, qu'il se mit à composer un livre Allemand pour le réfuter sous le titre de *Mi-*

Manuel. Reuchlin y repondit J.REUCHLIN.
n autre, écrit aussi en Alle-
, qu'il intitula *Miroir Oculai-*
ù les Théologiens de *Cologne*
erent 44 propositions erronées,
t des héresies de toutes les rai-
qu'il avoit apportées pour se
dre.

rnaud de Tongres publia ces er-
pretendues avec des notes au
ıs; ce qui obligea *Reuchlin* de
oser une Apologie, qu'il adres-
l'Empereur. Cette Apologie
pêcha point que *Hochstrate*, se
nt le Juge de *Reuchlin*, ne le
ter le 15 Septembre 1513. pour
paroître à *Cologne* devant lui,
our voir proceder contre son
ir Oculaire.

uchlin envoya d'abord un Pro-
ır pour recuser *Hochstrat*, com-
on ennemi declaré; mais on ne
ıt point recevoir ses causes de
ation; ce qui l'obligea à en ap-
r au Pape. Reuchlin s'étant en-
rendu à Cologne, resolut de
suivre cet Appel; & le Pape
X. remit la connoissance de
affaire à l'Evêque de *Spire*,

J. REUCHLIN. qui nomma *Thomas Thruchses* & *George de Sualbach*, Chanoines de son Eglise, pour en connoître immediatement. Ces juges s'étant assemblés à *Spire* assignerent les parties à comparoître. *Reuchlin*, qui se presenta, fut renvoyé absous, & *Hochstrat* condamné par contumace aux depens, qui furent évalués à 110 florins d'Or, monnoye du Rhin. Cela se passa le 24 Avril 1514.

Pendant qu'on étoit occupé de cette affaire à *Spire*, les Théologiens de *Cologne*, qui voyoient bien que les choses ne tourneroient point en leur faveur, voulurent prendre les devans, & s'étant assemblés condamnerent & firent brûler le *Miroir Oculaire* de *Reuchlin* au mois de Fevrier 1514. en quoi ils furent secondés par les Universités de *Louvain*, d'*Erphord*, de *Mayence* & de *Paris*.

Pfefferkorn se voyant si bien appuyé, fit un nouveau livre contre *Reuchlin*, qu'il intitula : *la Cloche du Tocsin*. Cet Ouvrage & quelques autres Satyres qu'on publia alors contre *Reuchlin* lui fit naître aussi bien qu'à plusieurs savans hommes

de son temps l'idée des *Epistolæ obscurorum virorum*, où l'ignorance, & la présomption des Moines & des Théologiens, qui vivoient dans ces temps d'ignorance, est depeinte avec tant de naiveté & d'enjoüement. J. REUCHLIN.

Mais comme cela ne suffisoit pas pour le defendre contre ses adversaires, il crut que pour leur fermer entierement la bouche il falloit un jugement definitif de la Cour de *Rome*, & y envoya les pieces du procès. Toute l'Allemagne témoigna en cette occasion l'estime qu'elle faisoit de ce grand homme; car sa vieillesse l'empêchant d'aller solliciter son affaire en personne, l'Empereur, l'Electeur de Saxe, les Ducs de Baviere, de Wirtemberg & de Suabe, le Marquis de Bade, le grand Maître de l'Ordre Teutonique, un Cardinal, cinq Evêques & treize Abbés donnerent des Lettres de recommandation à son Procureur.

Le Pape commit pour juge le Cardinal *Grimani*, qui cita les parties devant lui. Le Procureur de *Reuchlin* se presenta, mais il ne parut personne de la part de *Hochstrate*, qui

J. Reuchlin. étoit cependant à *Rome*, & qui ne songeoit qu'a faire traîner les choses en longueur, dans l'espérance que comme *Reuchlin* étoit vieux & valetudinaire, il pourroit mourir pendant les procedures, & qu'ils auroient alors le plaisir de triompher de lui sans obstacle, de ternir sa memoire, & de ruiner sa famille.

D'abord *Hochstrate* demanda qu'on donnât pour adjoint à *Grimani* le Cardinal de *Sainte-Croix*, qui étoit dans ses interêts; mais les amis de *Reuchlin* l'ayant recusé, & obtenu en sa place le Cardinal d'*Ancone*, *Hochstrate* trouva moyen de faire nommer encore deux autres Juges de l'ordre des Dominicains, dont il étoit, le Cardinal *Cajetan*, & *Sylvestre Prieras*, Maître du Sacré Palais.

Il se tint le 20 Juillet 1516. une grande assemblée sur cette affaire; mais quoique *Hochstrate* eût eu soin d'y faire appeller plusieurs personnes qui étoient dans ses interêts, la plûpart des suffrages furent favorables à *Reuchlin*. Ainsi la sentence n'auroit pû manquer de la lui être

aussi, si *Hochstrate* n'avoit trouvé J. REUCHLIN. par ses intrigues le moyen de faire surseoir le jugement. Dès qu'il eut gagné ce point, qui étoit le seul qu'il pût esperer, il se hâta de retourner en Allemagne, où d'autres affaires occuperent bientôt les esprits.

Car les demêlés de Luther au sujet des Indulgences étant survenus, les Moines, pour qui cette nouvelle affaire étoit plus interessante que l'autre, ne songerent plus qu'à s'accommoder avec *Reuchlin*, qui étoit alors dans une fâcheuse situation.

Ulric Duc de *Wirtemberg* s'étant emparé en 1519. de la ville de *Reutlingen* sous un pretexte assez frivole, la ligue de Suabe prit le parti de cette ville, & attaqua, sous la conduite de *Guillaume* Duc de Baviere, ce Prince, qu'elle dépoüilla de ses Etats. *Reuchlin* auroit perdu la liberté & tous ses biens, en cette occasion, si le Duc *Guillaume* n'avoit eu de la consideration pour lui. Il se contenta de l'emmener à *Ingolstadt*, où il l'engagea à enseigner les langues Gréque & Hebraïque. Quoiqu'il eût attaché des gages à cet employ,

J. REUCHLIN. *Reuchlin* se vit dans un état de disette, qui lui fit former dans quelques unes de ses Lettres des plaintes très-vives & très-ameres contre le Duc Ulric, qu'on n'auroit pas attendues d'un homme aussi sage que lui.

Il étoit dans cette ville, en 1520. lorsque deux Jacobins vinrent le trouver de la part de leur Ordre, & lui presenterent des conditions d'accommodement. *Reuchlin* les renvoya à un Seigneur, nommé *François de Sickingen*, à qui il avoit remis ses interêts, & avec qui les Jacobins traiterent. Il convinrent de payer tous les frais des procedures, & s'engagerent à obtenir de Rome la suppression du procès, & une justification entiere de *Reuchlin* & de son livre.

La peste étant quelque temps après survenue dans la Baviere, il songea à retourner dans la Suabe, où les Magistrats de *Tubinge* l'engagerent à venir dans leur ville enseigner la langue Gréque. Mais il ne remplit pas long-temps ce nouveau poste: car ayant été attaqué de la Jaunisse, il se fit transporter à *Stutgarde*, où il

il mourut le 30 Juin 1522. dans sa 67 année, sans laisser d'enfans. J. REUCHLIN.

Il legua au College de *Pforzheim*, sa Bibliotheque, qui étoit enrichie de plusieurs Manuscrits Grecs & Hebreux.

Reuchlin étoit, sans contredit, un des plus Savans hommes de son temps. Il est un des premiers d'entre les Chrétiens, qui se soit donné la peine d'approfondir les Mysteres Cabbalistiques des Juifs, & il faut avouer qu'à l'exemple de *Jean Pic de la Mirandole* qui s'étoit appliqué à la même chose avant lui, il a donné avec trop de confiance & de credulité dans les Visions de cette Science prétendue. Elle ne lui corrompit pas cependant l'esprit; car il avoit du goût pour les belles choses. Il avoit remarqué ce qu'il y avoit de plus curieux & de plus beau dans les Philosophes & les Orateurs Grecs. Il savoit le Grec à fond, & parloit Latin avec beaucoup de pureté & d'élegance. Pour ce qui est de la langue Hebraïque, il est le premier des Chrétiens qui l'ait réduit en Art. Enfin l'Allemagne n'avoit de son

J. REUCHLIN. temps, que lui seul, qu'elle pût opposer aux savans d'Italie, à qui il ne cedoit en rien pour la beauté du stile, mais qu'il surpassoit de beaucoup en érudition.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Breviloquus, id est, Dictionarium singulas voces Latinas breviter explicans per ordinem alphabeti. Basileæ. Amorbachius* 1480. *in-fol. Reuchlin* n'a pas mis son nom à ce livre, à la tête duquel on voit les opuscules suivans. *Guarini Veronensis de Diphtongis scribendis per ordinem Syllabarum. Dialogus de arte punctandi. De accentu.* Comme il n'avoit point encore paru de Dictionnaire semblable, celui ci fut d'abord très-recherché, mais il a cessé de l'être, quand on en a eu de meilleurs.

2. *R. Josephi Esopei Canticum, dictum: Catinus argenteus, continens sententias morales, in Latinum per Joan. Reuchlinum translatum. Tubingæ. Thomas Anshelmus* 1512. *in-4°.* Cet Ouvrage, que *Reuchlin* a traduit de l'Hebreu, l'a été aussi par *Mercerus*, dont la version Latine a été imprimée à *Paris* en 1561. *in-8°.*

3. *Scenica Progymnasmata ; hoc est* J. REUCH-
udicra praexercitamenta 1498. *in*-4°. LIN.
C'est une Comedie en vers Iambes
composée de cinq actes, que *Reuch-
lin* fit representer cette année à *Hei-
delberg* par ses disciples dans le Pa-
lais de *Jean Camerarius Dalburg*,
qui fit des presens à tous les Acteurs.
C'est la premiere piece semblable,
qui ait été representée en Allemagne.
Elle a été réimprimée depuis. *Mo-
nasterii* 1509. *in*-4°. It. *cum explana-
tione Jacobi Spigelii. Tubingæ Thomas
Anshelmus* 1512. *in*-4°. It. *Lipsiæ.
Jac. Thanner* 1514. *in*-4°. It. *Ibid.
Val. Schumann.* 1515. *in*-4°. It. *Tu-
binga. Thom. Anshelmus* 1516. *in*-4°.
It. avec la piece suivante : *Coloniæ*
1537. *in*-8°.

4. *Sergius, sive Capitis Caput, Co-
mœdia, cum Commentario Georgi Sim-
leri. Phorzhemii. Thomas Anshelmus*
1507. *in*-4°. It. sans Commentaire.
Lipsiæ 1521. *in*-4°. It. avec la pré-
cedente. *Coloniæ* 1537. *in*-8°. C'est
une Satire fort vive contre un Moi-
ne, qui l'avoit fait chasser de la Sua-
be après la mort du Duc *Eberhard* ;
l'Evêque de *Wormes* à qui il la com-

J. REUCH-LIN.

muniqua, ne jugea pas à propos qu'elle fût representée, parce qu'elle auroit pû choquer un Moine Franciscain, qui dominoit à la Cour de l'Electeur Palatin.

5. *Joannis Reuchlini, Comitis Palatini Laterani, Sicambrorum Legistæ, & Sueviæ Triumviri Rudimenta Hebraica. Phorcæ. Thomas Anshelmus* 1506. *in-fol.* C'est une Grammaire & un Dictionnaire de la langue Hebraïque, à la tête desquels est une Lettre de *Reuchlin* à son frere *Denys*, qui contient plusieurs particularités de sa vie. Comme c'est le premier Ouvrage de ce genre, qui ait paru en Latin, il n'est pas étonnant qu'il ne soit pas parfait, & qu'il y ait plusieurs défauts. *Sebastien Munster*, en a donné une nouvelle édition augmentée & corrigée sous ce titre: *Joannis Reuchlin, Phorcensis, primi Græcæ, & S. Hebraïcæ linguæ, adeoque meliorum litterarum omnium in Germania autoris, in Galliis vero & Italia vindicis, Lexicon Hebraïcum, & in Hebræorum Grammaticen Commentarii, quibus ea, quæ requiri utiliterque addi posse videbantur, ex Eliæ*

longe utilissimis Institutionibus accre- J. REUCHLIN.
verunt. Lexico quoque præter complures scripturæ locos, qui citantur, Hebraicos factos, ingens accessit dictionum numerus. Ita lucubrationes à Capnione felicissime cœptæ, non minus feliciter Dei Opt. Max. ope, Sebastiani Munsteri opera, & non levibus vigiliis absoluta sunt. Basileæ apud Henricum Petrum 1573. *in-fol.*

6. *De Accentibus & Ortographia linguæ Hebraicæ libri tres, Cardinali Adriano dicati. Haganoæ. Thomas Anshelmus* 1518. *in-fol.* It. *Apud Badium* 1518. *in-4°.*

7. *Septem Psalmi Pœnitentiales Hebraice, cum Grammaticali tralatione Latina de verbo ad verbum & super eisdem Commentarioli. Tubingæ* 1512. *in-8°.* It. *Witteberga* 1529. *in-8°.*

8. *Liber Congestorum de arte Prædicandi. Phorcæ. Thomas Anshelmus* 1504. *in-4°.* It. *Basileæ* 1540. Avec quelques autres Ouvrages de differens Auteurs sur le même sujet. Il composa cet Ouvrage dans le Couvent de *Denkendorf*, comme je l'ai dit ci-dessus.

9. *S. Athanasii liber de variis*

J. REUCH-LIN. *quæstionibus. Latine, cum Annotationibus. Hagenoæ* 1519. *in*-4°. It. dans une édition Latine des Oeuvres de ce Pere faite à *Strasbourg* en 1522. *in-fol.*

10. *S. Athanasius in librum Psalmorum à Joanne Reuchlin nuper integre translatus. Tubingæ. Thomas Anshelmus* 1515. *in*-4°.

11. *Oratio de Palatini Electoris & Nobilissimæ familiæ Ducum Bavariæ reverentia erga Ecclesiam, coram Pontifice habita.* Ce discours prononcé en 1498. fut d'abord imprimé par *Alde Manuce.* On le trouve à la p. 195. de la vie de *Reuchlin* par *Jean-Henri Maius.*

12. Les *Amerbach*, Imprimeurs de *Basle*, ayant fait en 1516. une nouvelle édition des Oeuvres de *S. Jerome*, *Reuchlin* eut soin de diriger l'impression de l'Hebreu, qui se trouve dans ce Pere.

13. *Miroir Oculaire de Jean Reuchlin contre un libelle faux & diffamatoire, nouvellement publié par un Juif baptisé, nommé Pfefferkorn.* (en Allemand) *Tubinge. Thomas Anselme.* 1511. *in*-4°. Il y à joint son Avis sur

les livres des Juifs, qu'il avoit en- J. REUCHLIN.
voyé à l'Archevêque de *Mayence*, & qui donna occasion à la cruelle guerre que les Moines lui firent. Il est à propos de parler ici un peu en détail des Ouvrages qui parurent à ce sujet.

Pfefferkorn n'eut pas plutôt renoncé au Judaisme, pour embrasser la Religion Chrétienne, que suivant la coûtume assez ordinaire des Proselytes, il se declara l'ennemi mortel de ses anciens freres. Il publia d'abord contre eux trois Ouvrages, dont voici les titres.

In hoc libello comparatur absoluta explicatio, quomodo cæci illi Judæi suum Pascha servent, & maxime quo ritu paschalem illam cœnam manducent. Exprimitur præterea Judæos esse hæreticos & desertores veritatis, & oppugnatores Veteris Testamenti; quamobrem judicii rei sunt secundum legem Moysi. Coloniæ 1509.

Hostis Judæorum hic liber inscribitur, qui declarat nequitias eorum circa usuras & dolos etiam varios, qui in hunc usque diem noti Christianis non fuerunt. Habet etiam in se Hebraicas

J. REUCHLIN.

sententias ut cæci & maledicti Judæi tanto apertius vel ex suis scripturis confundantur. Coloniæ 1509.

In laudem & honorem Ill. Maximique Principis & Dom. Maximiliani D. G. Romanorum Imperatoris &c. Liber Divisus in sex & decem Capita. Coloniæ 1510. Ce dernier Ouvrage roule sur les livres des Juifs. L'Auteur prétend y prouver qu'il faut les supprimer, il rapporte ensuite l'Edit de l'Empereur donné à *Passau* sur ce sujet; enfin il donne le détail de ce qu'il a fait en consequence.

Il attaqua ensuite l'avis de *Reuchlin*, qu'il avoit intercepté, avant qu'il fût parvenu à l'Empereur, pour qui il avoit été écrit, & publia un Ouvrage Allemand sous ce titre.

Miroir Manuel contre les Juif & le Thalmud. Cologne 1511. *Reuchlin* étoit trop maltraité dans cet Ouvrage pour qu'il n'y repondît pas; il y opposa aussitôt son *Manuel Oculaire*; où il prétendit convaincre *Pfefferkorn* de 34 mensonges ou impostures. Ce livre ne demeura pas long-

temps sans replique. *Arnaud de Tongres* se proposa de le réfuter dans les Traités suivants qui parurent en même temps. J. REUCHLIN.

Articuli sive propositiones de Judaico favore nimis suspectæ, ex libello Teutonico D. Joan. Reuchlin, Legum Doctoris, cui speculi Ocularis titulus inscriptus est, extractæ, cum annotationibus & improbationibus venerabilis anxelosi viri Magistri nostri Arnoldi de Tungeri, Artium & Sacræ Theologiæ Professoris profundissimi. Alphabeta ejusdem Sacræ Theologiæ Professoris in Maledicos Judæos & Thalmud. Responsiones ad argumenta quinquaginta, quibus dictus Legum Doctor in suprafato speculo visus est Judæis suum Thalmud salvare voluisse, diversis scripturæ & Sacrorum Doctorum autoritatibus roboratæ. Coloniæ 1512. *in*-4°. Avec des vers d'*Ortwinus Gratius*, Professeur en Eloquence & en Poësie à *Cologne*, contre le *Miroir Oculaire*, à la tête.

Je ne crois pas que le *Miroir Oculaire* ait jamais été imprimé en Latin. *Reuchlin* en avoit fait cependant lui-même une version Latine, qu'il

J. REUCHLIN. avoit envoyée Manuscrite aux Docteurs de *Paris* avec une lettre, pour prévenir la Censure qu'ils songeoient à faire de son livre, & qu'ils firent effectivement le 2e Août 1514. comme on peut le voir dans les Lettres choisies de M. *Simon* tom. 1. p. 268. Il s'en fit deux autres par ordre du Pape la même année, pour mettre les Juges qu'il avoit commis à l'affaire de ce livre, en état d'en juger; l'une par les soins d'*Hochstrate*, qui fut rejettée comme fautive & alterée, & l'autre par *Martin Groningus* de *Breme*, que *Reuchlin* en avoit chargé, qui fut trouvée exacte & fidelle, & admise en cette qualité.

14. *Declaration nette du sentiment de Jean Reuchlin sur les livres des Juifs.* (en Allemand) 1512. *in*-4°. C'est une traduction de son Avis écrit originairement en Latin.

15. *Defensio Joannis Reuchlini contra Calumniatores suos Colonienses. in*-4°. C'est une réponse à l'Ouvrage d'*Arnaud de Tongres*, qu'il dedia à l'Empereur *Maximilien*. *Erasme* y trouva deux défauts. Le 1r. est qu'il

y a trop de lieux communs; le 2^e que le stile en est trop caustique & trop rempli d'injures. Quelque temps après on publia les Jugemens des Universités de *Louvain*, d'*Erphord*, de *Mayence* & de *Paris* avec quelques autres pieces sous ce titre :

Hoc in Opusculo contra speculum Oculare Joannis Reuchlin, Phorcensis, hæc in fidei & Ecclesiæ tuitionem continentur : Pronotamenta Ortwini Gratii liberalium disciplinarum Professoris citra omnem malevolentiam cunctis Christi fidelibus dedicata. Historica & vera narratio juridici processus habiti in Moguntia contra libellum ejusdem hæreticas sapientem pravitates. Decisiones quatuor Universitatum de speculo ejusdem Oculari ab Ecclesia Dei tollendo. Hæretici ex eodem libello Articuli, & Christiani omnes male eum scripsisse luce clarius dijudicent. Coloniæ 1514. *in*-4°.

16. Il a eu part aux *Epistolæ obscurorum Virorum*, qui ont été écrites contre les Théologiens de *Cologne*. On peut voir le detail de ce qui concerne cet Ouvrage dans l'article d'*Ulric de Hutten. Tome* 15. *de ces Memoires p.* 271.

J. REUCHLIN.

17. *De Verbo Mirifico liber.* Imprimé d'abord en Allemagne, ensuite à *Lyon* 1522. *in-16.* & dans le Récueil intitulé : *Artis Cabalisticæ Scriptores. Basileæ* 1587. *in fol. Reuchlin* s'est proposé dans cet Ouvrage, qui est divisé en trois livres, de rechercher tous les Mystères cachés sous le nom de *Jesus* par le moyen de la Cabale Juive, ce qu'il fait particulierement dans le dernier livre; après avoir dans les deux premiers examiné les secrets de l'ancienne Philosophie & les Mysteres Cabbalistiques des Juifs. Il y a bien de l'érudition dans cet Ouvrage, mais peu de solidité en bien des choses.

18. *De Arte Cabalistica : id est, de divinæ revelationis, ad salutiferam Dei & formarum separatarum contemplationem traditæ, Symbolica receptione libri tres. Hagenoæ* 1517. *in-fol.* It. Parmi les *Artis Cabalisticæ Scriptores.* Ce qu'il y a de plus considerable dans cet Ouvrage de *Reuchlin*, c'est que dans la vûe qu'il avoit de comparer l'Art Cabalistique avec l'ancienne Philosophie des Pythagoriciens, il y cite plusieurs Ecrivains

Grecs, comme *Pythagore*, *Orphée*, *Platon*, *Epimenide*, *Hesiode* &c. en-sorte que dans le 2e livre il est plus Grec que Rabbin. Tout son but est d'y faire voir un parfait accord entre les Philosophes Pythagoriciens & les Cabbalistes. Le livre est dedié au Pape *Leon X.* *Hochstrate* qui ne songeoit qu'à le harceler, ne l'eut pas plûtôt vû, que quoique la matiere en fût au-dessus de sa portée, il entreprit de le combattre dans un Ouvrage qu'il intitula: *Destructio Cabala, seu Cabalistica perfidia ab Joanne Reuchlin Capnione jam pridem in lucem edita, S. D. N. Leoni Papæ X. per R. P. Jacobum Hockstraten dicata. Opus novum. Coloniæ* 1518. *in*-4°. D'ailleurs comme il avoit paru une défense de Reuchlin sous ce titre; *Defensio Joan. Reuchlin, à Georgio Benigno Nazareno Archiepisco Romæ emissa, & edita ab Hermanno Nuenario* 1517. *in*-4°. *Hochstrate* prétendit la refuter dans deux réponses qu'il intitula, la 1e. *Ad sanctissimum D. N. Leonem Papam X. ac D. Maximilianum Imp. Apologia R. P. Jacobi Hochstraten, contra Dialogum*

J. REUCHLIN.

J. REUCH-LIN.

Georgio Benigno Archiepisco Nazare no in causa Joannis Reuchlin adscrip tum, pluribusque erroribus scatentem & hic de verbo ad verbum fideliter im pressum, in qua quidem Apologia In quisitor ipse multis occasionibus jam de mum coactus, tum Catholicam verita tem, tum Theologorum honorem per so lidas scripturas verissime tuetur. Colo nia 1518. *in*-4°. La 2e. *Ad. Rev. D Joannem Ingewinkel, Sacrosancta se dis Apostolica Protonotarium, Præposi tum quoque Xantensem & Apostolica rum concessionum Censorem, Colonien sisque Ecclesia Archidiaconum, Apo logia secunda R. P. Jacobi Hochstra ten, contra defensionem quandam in fa vorem Joannis Reuchlin novissime i lucem editam. Colonia* 1518. *in*-4°.

Plusieurs Savans prirent la défen se de *Reuchlin*, entre autres *Pierr Galatin*, qui publia un Ouvrag dans le goût du sien sous ce titre *De Arcanis Catholica veritatis libr* XII. *quibus plæraque Religionis Chri stiana Capita contra Judæos ex scrip turis authenticis Vet. Testamenti, & e Talmudicis Commentariis confirmantu & illustrantur.* Ce livre imprimé pou

emiere fois en 1518. l'a été plu- J.REUCHLIN.
s fois depuis avec les deux Ou-
s de *Reuchlin*, *de Verbo Mirifi-*
: *de Arte Cabalistica*.
. Dans un livre intitulé : *Claro-*
virorum Epistolæ Latinæ, Græcæ,
'ebraicæ variis temporibus missæ ad
nem Reuchlinum. Hagenoæ 1514.
519. *in*-4°. It. *Tiguri* 1558. *in*-8°.
a sept Lettres de *Reuchlin*, qui
rment quelques particularités
façon *Ad Joannem Lycæum vul-*
Lupis de Hermansgriin. On y a
à la fin les lettres de Licentié
roit, qui lui furent données à
ers le 14 Juin 1481. & les Let-
de Noblesse que l'Empereur *Fre-*
lui accorda à *Lintz* le 24 Oc-
e 1492. *Jean-Henri Maius* a fait
er ces deux pieces dans la vie de
chlin, la premiere à la page 166.
seconde à la p. 173.
o. *Thomas Anselme*, Imprimeur
'aguenau ayant publié en 1522.
ques Oraisons d'*Eschines* & de
osthene, à la priere de *Reuchlin*,
vouloit les expliquer à ses Disci-
, mit à la tête la longue Lettre
ce savant homme lui avoit écrite

J. REUCH-LIN.

à ce sujet. *Maius* l'a inserée à la p. 516. de sa vie de *Reuchlin*. Elle est datée du 13 Janvier 1522.

21. *Reuchlin* a mis une longue & savante Preface à la tête de *Joannis Naucleri Chronica*. Je l'ai vûe dans une édition de cette Chronique faite à *Cologne* en 1544. *in-fol.* Mais elle doit aussi avoir été mise dans les éditions precedentes, & apparemment dans la premiere, qui est de l'an 1500.

22. *Dialogus an Judaorum Thalmud sit supprimendum. Colonia* 1518. *in-4°.* Je ne connois cet Ouvrage que par quelques Catalogues de Bibliotheques, où il se trouve.

Plusieurs Auteurs ont écrit la vie de *Reuchlin*. *George Pfluger* en a donné un abregé fort superficiel, aussi bien que de celles de *Frischlin*, de *Rodolphe Agricola*, & d'*Erasme*, dans un livre Latin, qui a été imprimé à *Strasbourg* en 1601. *in-8°.* *Philippe Melanchton*, qui avoit été son Disciple, a fait un discours, où l'on trouve un précis de sa vie, & qui se voit parmi ses Declamations choisies; tom. 3. *Melchior Adam* l'a inseré

dans ses *Vitæ Germanorum Philosophorum. p.* 17. Mais tout cela est fort imparfait en comparaison de l'Ouvrage de *Jean-Henri Maius*, qui a paru sous ce titre : *Vita Joh. Reuchlini Phorcensis, primi in Germania Hebraicarum, Græcarumque & aliarum bonarum litterarum instauratoris ; in qua multa ac varia ad Historiam superioris sæculi, cum Sacram, tum profanam, remque literariam spectantia memorantur, succincte descripta. Francofurti* 1687. *in* 8°. L'Auteur y a ramassé bien des choses curieuses sur *Reuchlin* ; mais il n'a pas eu soin de les mettre en ordre comme il falloit, & de les expliquer d'une maniere nette. Son livre est un vrai cahos, où les digressions font continuellement perdre de vûe celui qui est le principal sujet de son livre ; d'ailleurs il a trop negligé de nous instruire des éditions des Ouvrages de *Reuchlin*, & des lieux, des temps, & de la forme dans laquelle ils ont été publiés ; il en a même oublié quelques-uns. J'ajoute qu'il se contredit en quelques occasions.

J. REUCHLIN.

V. *La Bibliotheque de Gesner & ses*

J. REUCHLIN. *Abregés*. Je suis surpris que ce qu'on y trouve de *Reuchlin* soit si leger & si imparfait, l'Auteur étant voisin du temps de *Reuchlin*, & ainsi en état de nous instruire mieux de ce qui regardoit ses Ouvrages. *Joh. Trithemius de Scriptoribus Ecclesiasticis*. *Gesner* a copié tout ce qu'il en dit. *Henrici Wharton Appendix ad Historiam litterariam Guil. Cave.*

JEAN GALBERT DE CAMPISTRON.

J. G. DE CAMPISTRON. JEAN *Galbert de Campistron* naquit à *Toulouse* l'an 1656. d'une bonne & ancienne famille, qui a été souvent honorée du Capitoulat.

Il fit toutes ses études dans cette ville, & se sentant du goût pour la Poësie, il s'appliqua à cet Art preferablement à tout autre.

Les remontrances frequentes, qu'il s'attira au sujet d'une inclination, dont sa famille apprehendoit les suites, le porterent à quitter de bonne heure sa patrie, pour venir à *Paris*, où il esperoit d'ailleurs perfection-

ner son goût pour la Poësie. Il y eut en effet bientôt fait connoissance avec les fameux Poëtes, qui y vivoient alors, & qui l'aiderent de leurs Conseils.

J. G. DE CAMPISTRON.

La Tragedie de *Virginie*, qu'il composa quelque temps après, & qui eut quelque succès, le fit connoître d'une maniere avantageuse. Il lia par-là amitié avec *Raisin* le Comedien, chez qui il demeura quelques années, pendant lesquelles il se vit en societé avec plusieurs personnes d'esprit, qui se faisoient un plaisir de voir *Raisin*; homme d'un caractere enjoué & aimable.

La réputation qu'il aquit alors par ses pieces de Théatre ne le rendoit pas plus riche, & il demeura dans un état peu aisé, jusqu'à ce qu'il fût assez heureux pour avoir accès auprès de M. le Duc de *Vendôme*. Ce fut M. *Racine*, à qui *Campistron* étoit lié particulierement, qui le produisit auprès de lui.

Ce Prince avoit prié *Racine* de se charger des vers qu'il vouloit mêler dans la fête, qu'il faisoit preparer en 1686. à *Anet* pour M. le Dauphin;

J. G. DE CAMPISTRON.

mais *Racine* s'en étant excus[é]
offrit *Campistron*, comme l'h[omme]
le plus capable de répondre à [ses in-]
tentions. Le succès répondi[t aux]
esperances que *Racine* avoit fai[t con-]
cevoir de lui, & l'Opera d'*A*[cis &]
de *Galatée*, qu'il composa pou[r cet-]
te fête, en fit le principal orne[ment.]

M. de *Vendôme* fut si satisf[ait de]
sa piece, & si touché de la ge[nero-]
sité avec laquelle il refusa un[e som-]
me considerable qu'il lui [offrit,]
qu'il le prit chez lui, lui donna [peu à]
peu toute sa confiance, & se [l'atta-]
cha pour toûjours en lui con[ferant]
quelque temps après la char[ge de]
Secretaire Géneral des Galeres.

Campistron témoigna dans ce[t em-]
ploi un désinteressement pa[rfait,]
negligeant les profits les plus [consi-]
derables, qu'il auroit pû faire [très-]
legitimement: sa négligence [à ré-]
pondre aux Lettres qu'on lui [écri-]
voit, est la seule chose qu'on l[ui ait]
pû reprocher, & M. *Palaprat* [nous]
apprend dans son *discours sur la [Co-]*
medie de l'Important, que *C*[ampi-]
stron avoit là-dessus une réput[ation]
si bien établie, qu'un jour qu'i[l]

loit un tas considerable de lettres, M. de *Vendôme*, qui lui voyoit faire cette expedition, dit à ceux qui se trouverent presens : *le voilà tout occupé à faire ses reponses.* M. *Palaprat* remarque au même endroit, que son caractere étoit presque indéchiffrable.

J. G. DE CAMPISTRON.

Quoique *Campistron* fût plûtôt auprès de M. de *Vendôme* pour partager ses plaisirs, que pour avoir soin de ses affaires, on peut dire cependant qu'il l'a utilement servi. Ce Prince, qui se faisoit un plaisir de combler de biens ceux qui lui étoient attachés, n'est pas demeuré en reste avec lui. Outre le Marquisat de *Penango* dans le Montferrat, il lui procura en Espagne la Commanderie de *Chimenes*, de l'ordre Militaire de S. Jacques ; & il y a lieu de croire qu'il en eût reçu encore de plus grands bienfaits, si dans le temps qu'il avoit le plus droit de les esperer, il n'avoit pas demandé à se retirer dans sa patrie. M. de *Vendôme* fit ce qu'il put pour le retenir, mais inutilement, & *Campistron* partit malgré lui. Ce Prince fut fort piqué

J. G. DE CAMPISTRON.

de cette retraite, & accusa *Campistron* d'ingratitude; mais celui-ci n'étoit peût-être pas aussi coupable que l'on pourroit se l'imaginer. Les parties de plaisir continuelles dans lesquelles il étoit obligé d'accompagner M. de *Vendôme* avoient alteré considerablement sa santé, & il n'étoit plus en état de continuer sans danger le genre de vie qu'il avoit mené jusques-là.

Il se rendit donc à *Toulouse*, où il fit au mois de Novembre 1710. une des plus illustres alliances qu'il y pouvoit faire, en épousant Mademoiselle de *Casaubon de Maniban*, d'une des plus considerables familles du pays.

Il étoit de l'Academie des Jeux Floraux de *Toulouse*, & fut en 1701. Capitoul de cette ville. Son merite lui procura une entrée à l'Academie Françoise, où il fut reçu à la place de M. *de Segrais* le 16 Juin de la même année 1701. Le choix qu'on fit de lui en cette occasion, lui fut d'autant plus honorable, que cette Compagnie venoit de prendre une resolution contraire à la maxime qu'elle

avoit religieusement observée jusques-là, de ne recevoir personne qui ne l'eût auparavant demandé.

J. G. DE CAMPISTRON.

Campistron mena à *Toulouse* une vie tranquille & paisible, cheri & recherché par les personnes les plus distinguées.

Le 11 May 1723. l'Archevêque de *Toulouse* l'ayant mené dîner à *Balma*, sa maison de plaisance, & l'ayant ramené le soir, *Campistron* voulut prendre des porteurs de chaise sur la place de *S. Etienne*, pour s'en retourner chez lui. Mais comme ils faisoient quelque difficulté de le porter à cause de sa pesanteur & de l'éloignement de sa maison, il se mit en colere, & leur donna quelques coups de canne; cette colere jointe à la repletion que lui causoit le grand répas qu'il avoit fait chez l'Archevêque, le fit aussitôt après tomber en Apoplexie. On le porta chez un Chirurgien qui le saigna, & de la chez lui, où il mourut quelques heures après, & le même jour. Il étoit alors âgé de 67 ans.

J. G. DE CAMPISTRON.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Discours prononcé à sa receptio à l'Academie Françoise. Paris* 170 *in*-4°. It. dans les Recueils de cett Academie.

2. *Virginie, Tragedie.* C'est sa pre miere piece.

3. *Arminius, Tragedie.*

4. *Andronic, Tragedie.* C'est l plus belle piece, & elle eut un suc cès si prodigieux, que les Come diens après avoir fait payer le dou ble aux vingt premieres representa tions, l'ayant remise au simple furent obligés par la multitude d spectateurs de la remettre de nou veau au double, principalemen pour se ménager de la place sur Théatre pour les Acteurs.

5. *Alcibiade, Tragedie.* Cette pi ce a ses partisans, & il faut avou qu'il y a des vers admirables & d pensées nobles; mais les caracter n'y sont pas si bien soûtenus qu dans l'*Andronic*. Un Anonyme a p blié dans le *Mercure* du mois Juin 1721. *que l'Alcibiade n'étoit a tre chose, que le Themistocle de D Ryer, non seulement pour la condu*

total

totale, mais même pour quantité de vers copiés tout de suite. Mais *Campistron* a trouvé un défenseur dans la personne de M. *Gourdon de Bach*, de *Toulouse*, qui dans une Lettre insérée dans le 7[e] volume de la *Bibliotheque Françoise*, p. 20. assure que l'*Alcibiade* & le *Themistocle* ne se ressemblent en presque aucune de leurs parties, & qu'il n'y a qu'un seul trait dans la premiere de ces pieces qui soit imité de l'autre. J. G. DE CAMPISTRON.

6. *Phocion, Tragedie.*

7. *Adrien, Tragedie.*

8. *Tiridate, Tragedie.* Cette piece est aussi une de ses meilleures. Ce sont-là les sept Tragedies, qu'on a de lui ; elles ont d'abord été imprimées séparément, & on les a ensuite réunies, comme je le dirai plus bas.

9. *Le Jaloux desabusé*, Comedie en vers, & en cinq Actes.

10. *Acis & Galatée*, Pastorale heroïque mise en Musique par *Lully*. 1687.

11. *Achille*, Tragedie mise en Musique par *Collasse* 1688. Cet Opera ne réussit pas, ce qui donna occasion à l'Epigramme suivante.

J. G. DE CAMPISTRON.

Entre Campistron & Collasse
Grand debat s'emut au Parnasse
Sur ce que l'Opera n'eut pas un sort heureux.
De son mauvais succès nul ne se croit coupable ;
L'un dit que la Musique est plate & miserable ,
L'autre que la conduite & les vers sont affreux :
Et le grand Apollon , toûjours juge équitable ,
Trouve qu'ils ont raison tous deux.

12. *Alcide ou le Triomphe d'Hercule* , Tragedie mise en Musique par *Louis Lully* & *Marais* 1693. Cet Opera n'eut pas un succès plus heureux que le précedent, comme il paroît par ce badinage qui fut fait à son sujet.

A force de forger on devient forgeron ,
Il n'en est pas ainsi du pauvre Campistron ;
Au lieu d'avancer , il recule ;
Voyez Hercule.

13. Il s'est fait de son vivant huit J. G. DE éditions de ses Oeuvres en France ; CAMPIcelle de 1707. & les suivantes doi-STRON. vent être préferées aux précedentes, parce qu'elles sont augmentées de la Comedie intitulée : *Le Jaloux desabusé*. La huitiéme est de l'an 1715. en un seul volume, comme les autres. Il en a paru en Hollande une nouvelle plus ample sous ce titre : *Oeuvres de M. de Campistron, de l'Academie Françoise. Nouvelle édition corrigée, & augmentée de plusieurs pieces, qui ne se trouvent pas dans la derniere, qui a été faite à Paris en* 1715. *Amsterdam* 1722. *in*-12. deux vol. qui font en tout 498 pages. Les pieces ajoutées à cette édition sont une Comedie en 5 Actes, & en prose, intitulée : *l'Amante Amant*, qui n'avoit pas encore vû le jour, & que l'Auteur même n'avoit pas voulu qu'on imprimât ; un discours prononcé aux Jeux Floraux de *Toulouse*, & trois lettres en vers, la premiere à la Princesse *des Ursins*, la seconde au Roi de Sicile, & la troisiéme au Duc de *Vendôme*.

V. *Son Eloge dans la Bibliotheque*

Françoise tom. 3. p. 46. & dans le Parnasse François de M. Titon du Tillet.

BAPTISTE GUARINI.

B. GUARINI.

BAPTISTE *Guarini* naquit à *Ferrare* l'an 1537. de *François Guarini*, arriere-petit-fils du fameux *Guarino Guarini* de *Verone*, & d'*Orsolina*, fille du Comte *Balthasar Macchiavelli*, Gentilhomme de *Ferrare*.

Nous ne savons rien de ce qu'il fit pendant sa jeunesse; il paroît cependant par quelques-unes de ses Poësies Manuscrites, qu'il étudia quelque temps à *Pise*, quoiqu'il reconnoisse dans l'Epitre dédicatoire de son Secretaire au Cardinal *Colonna*, qu'il étoit allé fort jeune à *Rome*. Son nom se trouve aussi dans les Registres de l'Université de *Padoue*, (*a*) où l'on marque que le Recteur s'interessant à ce qui le regardoit, parce qu'il étudioit dans cette ville, lui fit rendre par le Gouverneur de *Monselice*, quelque chose qu'on lui

(*a*) *Tomasini Gymn. Patav. p.* 274.

Envoyoit, & qui lui avoit été pris. B. GUARINI.

Au reste il est certain qu'il enseigna pendant plusieurs années la Morale d'*Aristote* dans le College de *Ferrare*, qui étoit alors celebre, mais on en ignore le temps.

On sçait aussi qu'il fut obligé de plaider contre son pere, qui s'étoit remarié à *Helene de Cipolli* de *Verone*, pour la succession d'*Alphonse Guarini* son ayeul & d'*Alexandre Guarini* son oncle. Mais *Hercule*, Duc de *Ferrare*, s'entremit pour les accommoder, & leur fit terminer leurs differends à l'amiable.

Baptiste Guarini se maria ensuite, & épousa *Thaddée* fille de *Nicolas Bendedei*, & d'*Alexandra Rossetti* d'une bonne noblesse de *Ferrare*.

Il est assez difficile de marquer au juste par ordre tous les differens emplois dont il a été chargé, tant à cause de leur diversité, qu'à cause du peu de soin que l'on a eu d'en conserver la mémoire.

Il fut d'abord envoyé par *Alphonse II.* Duc de *Ferrare* en Ambassade à *Venise*, & ensuite en Piémont où il demeura cinq ans. Pendant le sé-

B. GUARINI.

plus épineuses, dans l'esperance que leur mauvaise réussite pourroit à la fin le perdre dans l'esprit de son Souverain. La crainte qu'il en avoit lui rendoit ses voyages continuels désagréables; outre qu'ils le ruinoient, quoiqu'il fût assez ménager pour lui-même. Il y a apparence qu'il s'est voulu depeindre dans la 1e Scéne du 5e Acte du *Pastor Fido*, sous la personne de *Carino*, dont le nom revient assez au sien, & lui-même nous le donne à présumer dans une de ses lettres.

Enfin degoûté entierement de la Cour, après y avoir demeuré seize ans, il demanda en 1582. son congé au Duc de *Ferrare*, sous prétexte de ses procès, sans lesquels il n'a jamais été; mais sa véritable raison, comme il le dit dans une de ses Lettres, est qu'on n'en usoit pas à son égard, comme ses services sembloient le mériter.

Depuis sa retraite, il passa l'hyver à *Padoue*, & l'été dans sa maison de Campagne, appellée *la Guarina*, qui étoit dans la *Polesine de Rovigo*, & dont le Duc *Borso* avoit fait pre-

sent à *Baptiste Guarini* son bisayeul, en consideration des services qu'il lui avoit rendus en France, où il avoit été son Envoyé. Il y avoit fait construire un bâtiment fort propre & fort commode, auquel il avoit fait mettre cette inscription. B. GUARINI.

Auspice Deo Opt. Max. sub justissimo ac felicissimo Reip. Venetæ imperio, sedente Nicolao Ponte Princ. Ser. ac Sapientiss. Baptista Guarinus Junior à fundamentis erexit, Anno 1581.

Mais sa retraite ne fut pas longue, car trois ans après, *Alphonse* Duc de *Ferrare* le rappella à sa Cour, & l'attacha de nouveau à son service, en lui rendant la Charge de Secretaire d'Etat. Il fut depuis employé en diverses négotiations en Ombrie, à *Milan*, & ailleurs. Ces voyages lui déplurent bientôt, comme ils avoient fait autrefois, & à ces degoûts se joignirent quelques chagrins domestiques.

Alexandre Guarini, son fils aîné, qui avoit épousé une riche héritiere, nommée *Virginie Palmiroli*, Niece du Cardinal *Canani*, fatigué de la dépendance où il vivoit à l'égard de

B. GUARINI.

son pere, chez qui il demeuroit, & rebuté de ses manieres hautes & imperieuses, prit dans ce temps-là le parti de se retirer de chez lui, avec sa femme, pour vivre en leur particulier. Cette sortie piqua vivement *Batiste Guarini*, qui fit aussitôt saisir leurs revenus, sous prétexte de quelques sommes qu'ils lui devoient pour des habits & des frais de Nôces. Son fils, après avoir été neuf mois dans cet état, fut à la fin obligé d'y chercher un rémede, & s'adressa au Duc de *Ferrare*, qu'il conjura de les tirer de la fâcheuse situation où ils se trouvoient. Ce Prince commit aussitôt *Crispo*, son principal Conseiller de justice, à l'examen de cette affaire, & ce Magistrat donna sur le champ à *Alexandre Guarini* main-levée de la saisie, sans pourvoir au payement de ce que son pere prétendoit lui être dû.

Baptiste Guarini plus piqué encore qu'auparavant, crut voir dans cette conduite que le Duc ne se soucioit pas de le ménager, & lui écrivit une lettre, où se plaignant d'une maniere respectueuse, mais vive, des

chagrins qu'on lui avoit causé à sa Cour, & particulierement au sujet de cette derniere affaire, il lui demanda son Congé. Le Duc le lui accorda, & le vit partir avec quelque ressentiment du peu de cas qu'il sembloit avoir fait de sa faveur. B. GUARINI.

Guarini quitta le service du Duc de *Ferrare* en 1588. & passa à celui du Duc de Savoye. Il y fut d'abord fort employé: mais il y demeura peu de temps; apparemment parce que le Duc de *Ferrare*, qui ne vouloit pas que ses sujets servissent d'autres Princes, s'entremit pour l'en faire sortir, comme il fit encore dans la suite en d'autres occasions.

Il se retira ensuite à *Padoue*, où il eut le chagrin de perdre sa femme le 25 Decembre 1590. Cette perte lui inspira des pensées bien differentes de celles qu'il avoit eues jusques-là, & on présume par ses lettres qu'il avoit dessein d'aller à Rome, & d'embrasser l'état Ecclesiastique. Il en fut cependant detourné par l'honneur que le Duc de *Mantoue* lui fit en 1592. de l'appeller à son service sous des conditions avan-

B. GUARINI. tageuses & honorables. Ce Prince l'envoya d'abord à *Inspruck* negotier quelques affaires à la Cour de l'Archiduc ; mais à peine ces affaires furent-elles finies, que le Duc de *Ferrare* agit si puissament auprès de celui de *Mantoue* pour le faire congedier, qu'il y réussit.

Cette disgrace engagea *Guarini* à se retirer à *Rome*, pour être plus éloigné du Duc de *Ferrare*, & moins à portée de ses coups. Il n'y fit pas cependant un long séjour ; car son fils *Alexandre*, qui étoit aimé à la Cour de *Ferrare*, trouva moyen de faire sa paix, & de le réconcilier avec le Duc en 1595. Il retourna donc cette année à *Ferrare*, où il eut bientôt avec son fils, de nouvelles disputes d'interêt, qui revinrent encore plusieurs fois dans la suite.

C'est la seule chose que l'on sache de sa vie, depuis son retour dans sa patrie jusqu'à la mort du Duc *Alphonse* arrivée en 1597.

Les changemens, qui se firent alors à *Ferrare*, donnerent quelques sujets de plainte à *Guarini*, qui prétendit que ses services n'étoient pas

récompensés, comme ils auroient dû l'être, & l'engagerent à sortir encore de sa patrie pour se mettre en 1599. au service de *Ferdinand de Medicis*, Grand-Duc de Toscane. Ce Prince conçut une amitié particuliere pour lui, & il avoit sujet d'en esperer beaucoup, sans un fâcheux contre-temps qui lui causa bien du chagrin, & qui l'engagea dans une demarche, qui renversa toutes ses esperances. B. GUARINI.

Il avoit mené avec lui à *Florence* *Guarino Guarini* son troisiéme fils, qui étoit alors âgé de 15 ans, & l'avoit envoyé à *Pise*, pour y achever ses études. Ce jeune homme y devint amoureux d'une veuve noble, mais pauvre, nommée *Cassandra Pontaderi*, & l'épousa, pendant que son pere étoit à *Pise* avec le Grand-Duc. *Baptiste Guarini* ne l'eut pas plûtôt appris, que soupçonnant que le Grand-Duc avoit sçu ce mariage, & y avoit même contribué en quelque chose, il abandonna brusquement son service, & retourna à *Ferrare*, d'où il se rendit à la Cour d'*Urbin*. Il y avoit déja du temps qu'il en connoissoit le Duc, & qu'il étoit

B. GUARINI.

avec lui en commerce de litterature; cependant il ne demeura qu'un an à son service; après quoy il retourna de nouveau en 1604. à *Ferrare*.

Cette ville l'envoya l'année suivante 1605. à *Rome*, en qualité d'Ambassadeur, & il y harangua le Pape *Paul V.* sur son élevation au Pontificat, avec un applaudissement universel. C'est la derniere affaire publique à laquelle il paroisse avoir été employé.

On voit par un Journal particulier qu'il a laissé des affaires de sa famille, qu'il demeura à *Ferrare* jusqu'à l'an 1609. allant cependant souvent à *Venise* pour les procès qu'il avoit, tant par rapport à sa terre de *la Guarina*, que contre ses enfans, avec lesquels on ne peut nier qu'il n'ait agi d'une maniere peu raisonnable.

En 1610. il alla à *Rome* pour deux procès qu'il termina heureusement, après deux années de poursuites. Enfin il s'en retournoit dans sa patrie; lorsque passant à *Venise*, il fut attaqué de la Maladie dont il mourut dans cette ville au mois d'Octobre 1612. âgé de 75 ans. C'est la date,

que *Joseph Guarini*, son petit-fils, a B. GUARINI. marqué dans un Memoire écrit de sa main, que l'on conserve dans sa famille, & qui est confirmée par des Lettres de ce temps. Ainsi ceux qui ont mis sa mort en 1613. comme *Lorenzo Crasso*, *Jean Imperiali*, *Baillet*, & d'autres se sont trompés. *Aubert le Mire* a fait une autre faute en l'avançant jusqu'à l'année 1590. mais cette faute n'est rien en comparaison de celle qu'il a faite en mettant *Baptiste Guarini* au nombre de Auteurs Ecclesiastiques, à cause de son *Pastor Fido*, qu'il a supposé être un livre de Pieté, où les devoirs des Pasteurs étoient representés.

Il étoit membre de plusieurs Academies d'Italie, entre autres de celles des *Ricovrati* de *Padoue*, des *Intrepidi* de *Ferrare*, & des *Umoristi* de *Rome*. Ceux qui l'ont fait Chevalier de l'Ordre de *S. Etienne* de *Ferrare*, & de celui de *S. Michel* de France, l'ont fait sans aucun fondement, comme je le montrerai plus bas.

Il eut trois fils, dont il faut dire quelque chose, *Alexandre*, *Jerôme*, & *Guarino*.

B. GUARINI. *Alexandre* fut d'abord au service d'*Alphonse II.* Duc de *Ferrare*, qui l'envoya en Ambassade en Toscane, & ensuite à celui du Duc de *Modene*, dont il fut l'Envoyé à *Venise*, & de *Ferdinand* Duc de *Mantoue*, pour les interêts duquel il alla à *Vienne* en Autriche, & en Baviere; il fut outre cela Camerier secret & Secretaire d'Etat de ces Princes. Il épousa *Virginie Palmiroli*, dont il ne laissa point d'enfans. Il fut souvent broüillé avec son pere, qui paroît avoir donné occasion à ces broüilleries par la dureté & la hauteur avec laquelle il en usoit avec ses enfans, comme je l'ai dit ci-dessus. C'étoit un homme de Lettres, dont on a quelques Ouvrages, entre autres ceux-ci.

Orazione del Sign. Alessandro Guarini, Accademico Intrepido, detto il Macerato, fatta in lode di D. Alessandro Cybo Marchese di Carrara, e recitata publicamente nell' Accademia. In Ferrara 1606. *in*-4°.

Apologia di Cesare, Imperadore di Roma. In Ferrara 1632. *in*-4°.

Pareri in Materia d'Honore e di Pace. Imprimés plusieurs fois.

Jerôme,

Jerôme, son second fils, quoiqu'homme d'esprit, lui causa plusieurs chagrins par sa conduite irreguliere, & enfin en se mariant contre sa volonté à une personne d'une naissance inferieure à la sienne. Il mourut à *Milan* l'an 1611. sans enfans. B. GUARINI.

Guarino se maria, comme je l'ai dit ci-dessus, à *Pise*, à l'insçu de son Pere, & épousa une veuve nommée *Cassandra Pontaderi*, qui ne lui apporta en mariage que de la Noblesse. Etant devenu veuf après la mort de son pere, il se remaria d'une maniere plus convenable, & épousa *Giulia Ariosti*, d'une des principales familles de *Ferrare*, dont il eut un fils nommé *Joseph*, pere d'*Alexandre*, qui a écrit la vie de notre Auteur.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Bapt. Guarini Junioris Oratio ad Sereniss. Venetorum Principem Petrum Lauretanum, pro Illustris. atque Excell. Duce Ferrariæ Venetiis publice habita* 18. *Kal. Januarii* 1567. *Ferrariæ* 1568. *in*-4°.

2. *Oratio ad Gregorium XIII. Fer-*

B. GUARINI. *raria* 1572. *in*-4°. Il prononça ce discours en qualité d'Envoyé du Duc de *Ferrare* en plein Consistoire.

3. *Oratio in funere Imperatoris Maximiliani II. Ferraria* 1577. *in*-4°. Ces funerailles furent faites à *Ferrare*.

4. *In funere Aloysii Estensis S. R. E. Cardinalis Oratio. Ferraria* 1587. *in*-4°.

5. *Oratio in præstanda Sanctiss. D. N. Paulo V. Pont. Max. pro Civitate Ferraria Obedientia. Roma* 1605. *in*-4°. Ce discours a été traduit en Italien par *A. R. M.* & imprimé la même année à *Ferrare*.

6. *L'Idropica, Comedia. In Venetia* 1614. *in*-8°. *Guarini* avoit envoyé cette piece au Duc de *Mantoue*; mais elle fut perdue pendant près de vingt ans, au bout desquels ayant été retrouvée, ce Duc la fit representer en 1608. à l'occasion des Nôces du Prince son fils *François de Gonzague* avec *Marguerite* de Savoye; elle ne fut imprimée qu'après la mort de l'Auteur, par les soins de *Gregorio di Monti*.

7. *L'Alceo, favola pescatoria di*

Antonio Ongaro con gli intramezzi del Cavalier Battista Guarini descritti e dichiarati dall' Arsiccio (c'est-à-dire *Ottavio Magnanini*) *Accademio Ricreduto : aggiuntivi appresso alcuni discorsi del medesimo Arsiccio , sopra Ciascuno intramezzo. In Ferrara* 1614. *in*-4°.

B. GUARINI.

8. * *Il Pastor fido, Tragicomedia Pastorale*. Cette piece, après avoir été representée pour la premiere fois à *Turin*, comme je l'ai dit ci-dessus, courut long-temps dans le public en Manuscrit, & ne fut imprimée que long-temps après. On en a fait un nombre presque infini d'éditions; ainsi il feroit difficile & inutile même d'en faire ici le détail. Une des meilleures est celle qui parut *Con le Annotationi , & con il compendio tratto da' due Verati. In Venetia* 1502. *in*-4°. avec fig. *Haym* marque que c'est la 20e Edition. Ces remarques & cet Abregé sont de *Guarini*. Elle a été traduite en toutes sortes de langues. On en a une ancienne Traduction Françoise en prose, qui a été imprimée avec l'Italien à côté à *Paris* l'an 1622. *in*-12. Mais elle n'est pas sou-

* On trouve à Paris chez Briasson la belle Edition de cet Ouvrage faite à Londres *in*-4°. & celle de Mortier à Amsterdam.

B. GUARINI. tenable à present. L'Abbé *de Torche* en a donné depuis une autre en vers libres fort fidelle & fort élegante, qui a été imprimée à *Cologne* en 1677. *in*-12. avec le texte Italien à côté, & ensuite sans ce texte. *Richard Fanshaw* l'a traduite en Anglois, & fait imprimer en cette langue à *Londres* en 1648. *in*-4°. *Guarini* a rassemblé dans cette pastorale tout ce que la langue Italienne a de plus delicat, & tout ce que l'amour a de douceurs, de charmes & de graces; c'est ce qui l'a fait regarder par plusieurs personnes, comme extrémement dangereuse pour la jeunesse. C'est cependant la lecture favorite des Italiens, qui ne peuvent se lasser d'en admirer les beautés. Ceux qui l'ont attaquée dès sa naissance, ne l'ont point prise par ce qu'elle a de dangereux pour les mœurs, mais par l'opposition qu'ils ont prétendu y trouver aux Regles de l'Art.

Elle n'étoit encore que Manuscrite, lorsque *Jason de Nores*, natif de l'Isle de *Chypre*, sorti d'un Gentilhomme de Normandie, & Profes-

seur en Morale à *Padoue*, (a) en B. GUA-
ayant entendu parler favorablement, RINI.
& ne pouvant souffrir les Pastorales, qui commençoient à devenir en usage en Italie, publia un Ouvrage intitulé : *Discorso di Giason de Nores intorno à quei principii, cause, & accrescimenti, che la Comedia, la Tragedia, e'l Poëma Eroico, ricevono dalla Filosofia Morale e Civile, e da' Governatori delle Repubbliche. In Padoua* 1587. *in*-4°. Il y soutint que les Pastorales étoient des monstres produits par des gens, qui n'avoient aucune connoissance de l'antiquité, & contre les Regles de la Poësie rapportées par *Aristote*. *Guarini* persuadé que cette critique le regardoit, & s'y voyant nommement attaqué au feuillet 38. y répondit aussitôt par l'Ouvrage suivant.

9. *Il Verato, o vero difesa di quanto hà scritto Giason de Nores contra le Tragicommedie, e le Pastorali. In Ferrara* 1588. *in*-8°. *De Nores* ne se tint pas pour battu, mais revint à la charge par un nouveau livre intitulé : *Apologia contro l'Autore del Verato di Giason de Nores, di quanto hà egli*

(a) *Bayle* s'est trompé en disant à *Ferrare*.

B. GUARINI.

detto in un suo discorso delle Tragicommedie e delle Pastorali. In Padoua 1590. *in*-4°. *Guarini* publia quelque temps après une seconde réponse sous ce titre.

10. *Il Verato secondo, o vero Replica dell' Attizzato Accademico Ferrarese, in difesa del Pastor fido, contra la seconda scrittura di Giason di Nores intitolata Apologia. In Firenze* 1593. *in*-4°. *De Nores* ne vit point cette réponse, étant mort la même année qu'il publia son Apologie, c'est-à-dire en 1590. Elle est si sanglante; qu'on croit qu'elle auroit pû faire mourir de chagrin l'adversaire des Pastorales, mais peut-être *Guarini* l'écrivit-il de ce stile là, parce qu'il savoit que son adversaire étoit déja mort. Il parut depuis ce temps-là plusieurs Ouvrages pour & contre le *Pastor Fido*, ausquels *Guarini* sembla ne point prendre part; se contentant de regarder d'un œil tranquile ses amis & ses ennemis se battre à son sujet. On sera peut-être bien aise d'en trouver ici la liste. La voici.

Discorso della Poësia rappresentati-

va di Angelo Ingegneri. In Ferrara 1598. *in*-8°. Cet Ouvrage est contre le *Pastor Fido*, aussibien que le suivant. B. GUARINI.

Considerazioni di Gio. Pietro Malacreta, sopra il Pastor Fido, Tragicomedia Pastorale. In Vicenza 1600. *in*-4°. It. *In Venetia* 1601. *in*-12.

Risposta di Paolo Beni alle Considerazioni o Dubbi del Malacreta sopra il Pastor Fido, con altre varie dubitazioni tanto contra detti dubbi e considerazioni, quanto contra lo stesso Pastor Fido. In Padoua 1600. *in*-4°. On voit par ce titre que *Beni* n'étoit pas tellement prévenu en faveur du *Pastor Fido*, dont il prenoit la défense, qu'il n'y apperçût aussi des défauts.

Discorso di Paolo Beni, nel quale si dichiarano e stabiliscono molte cose pertinenti alla risposta data a dubbi, e alle considerazioni del Malacreta sopra il Pastor Fido, e alle dubitazioni mosse in oltre, tanto contra le dette considerazioni, quanto contra lo stesso Pastor Fido. In Venetia 1600. *in*-4°.

Scioglimento de' dubbi mossi contra il Pastor Fido. In Verona 1601. *in*-4°. C'est une réponse aux difficultés de *Beni*, faite par *Orlando Pescetti.*

B. GUA-RINI. *Due discorsi di Faustino Summo, l contra le Tragicommedie Moderne storali, l'altro contra il Pastor F* Ce sont le onziéme & le douzi de ses *Discorsi Poëtici. In Pa* 1600. *in*-4°. It. separément *con Replica alla Difesa di Orlando Pe ti. In Vicenza* 1601. *in*-4°. Cett plique est destinée à repondre à *scetti*, qui avoit publié aupara le livre suivant.

Difesa del Pastor Fido, Tragi media Pastorale del Caval. B. Gua da quanto gli e stato scritto contr Faustino Summo, e da Gio. Pietro lacreta, con una breve risoluzion dubbi di Paolo Beni, per Orland scetti. In Verona 1601. *in*-4°.

Apologia di Giovanni Savio, l ziano, in difesa del Pastor Fido; opposizioni fatteli da Faustino Sun da Gio. Pietro Malacreta, e da gelo Ingegneri. In Venetia 1601 12.

Apologia di Luigi d'Eredia, quale si diffendono Teocrito, e i L Poëti Siciliani, dalle accuse di tista Guarini, e per incidenza si in disputa il suo Pastor Fido. In I

mo 1603. *in-4°.* It. *In Vicenza* 1608. *in-8°.* Ce sont là tous les Ouvrages, qui ont été composés sur le *Pastor Fido.* B. GUARINI.

11. *Compendio della Poësia Tragicomica, tratto da i due Verati per opera dell' Autore del Pastor Fido, con l'aggiunta di molte cose spettanti all' Arte. In Venetia* 1601. *in-4°.*

12. *Il Secretario, Dialogo di Batt. Guarini, nel quale si tratta dell' Ufficio del Secretario, e del modo di comporre lettere. In Venetia* 1594. *in-4°.*

13. *Parere sopra la causa del Priorato del Cavalier Roberto Papaffava. In Verona* 1586. *in-4°.* It. parmi les Lettres du *Guarini. Robert Papafava* avoit le 2 Octobre 1579. reçu l'habit de l'ordre Militaire de *S. Etienne*, & avoit le 20 du même mois assigné un certain héritage pour y fonder un prieuré. Mais il y eut quelque difficulté sur cette fondation; parce qu'on pretendit que cet héritage n'étoit pas un bien sûr; & ce fut pour la défendre que *Guarini* composa cet Ouvrage; quelques Lettres qu'il écrivit sur le même sujet au nom de *Robert Papafava* à *Gua-*

B. GUARINI. *rino Soazza* ou *Sacio* de *Pise*, fameux Jurisconsulte de ce temps-là & Professeur de Jurisprudence à *Padoue* & qui sont inserées parmi les siennes, ont fait croire à quelques Auteurs, qui n'y ont pas pris garde de si près, qu'il avoit été lui-même Chevalier de *S. Etienne*, mais c'est une qualité qu'il n'a jamais eûe, & ce nom ne se trouve nulle part dans la liste des Chevaliers de cet Ordre. Il a été seulement Chevalier, qualité qu'il a reçue ou du Duc *Alphonse*, ou de quelque autre Prince qu'il a servi, ou auprès duquel il a été en Ambassade.

14. *Lettere, da Agostino Michele raccolte. In Venetia* 1594. *in*-4°. It. *Ibid.* 1598. *in*-8°. Cette édition est la quatriéme. Il n'y a rien de fort interessant dans toutes ces lettres.

15. *Parere per li Decurioni di spada della citta di Cremona, contro le pretensioni de' Dottori, di precedere nel sedere in Consiglio. In Mantoua* 1601. *in*-4°.

16. *Rime del Caval. Bat. Guarini.* Ces Poësies ont été imprimées un grand nombre de fois, principale-

ment à la suite du *Pastor Fido*; elles consistent en Sonnets, & en Madrigaux. B. GUARINI.

17. *Jean Bonifacio*, fameux Jurisconsulte, ayant fait un discours pour prouver qu'il falloit transporter les Reliques de *S. Bellino*, Evêque & Martyr, de l'Eglise du village où elles étoient, & qui avoit pris son nom, à la Cathedrale de *Rovigo*; *Guarini*, dont la maison de Campagne, nommée *la Guarina*, étoit située dans le district de ce Village, opposa au discours de *Bonifacio*, un autre discours où il se proposa de prouver le contraire. Ce discours a été imprimé à *Ferrare* en 1609. mais j'en ignore le titre. *Balthasar Bonifacio* prit aussitôt la défense de son oncle, comme je l'ai dit dans son article, *tome* 16. *de ces Memoires p.* 370. & publia sous le nom de *Pierre-Antoine Salmone* un Ouvrage auquel *Guarini* repliqua par le suivant.

18. *Il Barbiere, Risposta di Serafino Colato da S. Bellino, Barbiere, all' invettiva di Pier-Antonio Salmone, nella quale risposta si scuoprono le menzogne e le falsita del vero Autore*

trouvées meilleures que cel
Bonifacio, puisqu'il vint une
se du Senat de *Venise*, de transl
les reliques en question.

V. *Lorenzo Crasso*, *Elogii d*
mini letterati tom. 2. *p.* 115. *Jan*
cii Erythræi Pinacotheca prima
lini, *Teatro d'Huomini lettera*
1. *p.* 27. *Joannis Imperialis M*
Historicum. p. 129. *Bayle Dicti*
re. Tous ces Auteurs ne disen
fort peu de chose de *Guarini*,
remplis de fautes dans ce qu
disent. Sa vie donnée par *A*
Zeno dans la *Galleria di Mine*
beaucoup plus exacte; mais
n'avons rien de plus étendu
plus circonstancié que celle q
xandre Guarini, son arriere pet

JEAN ANTOINE VIPERANI.

JEAN *Antoine Viperani* naquit à *Messine* en Sicile vers l'an 1540. de *Nicolas Viperani*, & de *Françoise Arculei*. Le lieu de sa naissance n'est point douteux, puisqu'il le designe lui-même dans ses Ouvrages; ainsi *Nicolas Toppi* s'est trompé en le faisant Napolitain & le mettant au nombre des Savans du Royaume de Naples. J. A. VIPERANI.

Il fit ses premieres études avec succès, & ayant embrassé l'Etat Ecclesiastique, il s'adonna avec ardeur à la Théologie, qui ne lui fit point negliger les Belles-Lettres & la Poësie, pour laquelle il avoit beaucoup d'inclination.

Etant passé en Espagne, il s'y fit connoître à la Cour du Roy *Philippe II.* qui le mit au nombre de ses Chapellains, & lui donna le titre de son Historien. Ce Prince le nomma en 1581. à la dignité de Chantre de la Chapelle Royale de *S. Pierre* dans le Palais de *Palerme*.

J. A. VIPERANI. Six ans après, c'est-à-dire en 1587. il fut fait Chanoine de *Gergenti*. Enfin l'année suivante 1588. il fut nommé à l'Evêché de *Giovenazzo* dans le Royaume de *Naples*, & sacré en 1589. par le Pape *Sixte V*.

Il le gouverna pendant 21 ans avec beaucoup de zele & de prudence; & mourut fort âgé au mois de Mars de l'année 1610. Il fut enterré dans une Chapelle de sa Cathedrale avec cette Epitaphe.

Joannes Antonius Viperanus, Messanensis, doctrinâ & integritate conspicuus, de Philippo II. Hisp. Rege optime meritus, ad ejusdem Regis nominationem Juvenacensis Episcopus, à Sixto V. Pontifice Maximo creatus; qui plurium scientiarum libros edidit, Populumque verbo & exemplo instruxit, XXIII. *anno sui Præsulatus senio confectus obdormivit in Domino anno* 1610.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Laudatio funebris Caroli V. Imperatoris habita Messanæ anno* 1558. *Messanæ* 1558. *in-4°.* It. A la p. 511. du 3e volume des *Germanicarum Rerum Scriptores*, de *Marquard. Freher*.

R. Avec deux autres Oraisons funebres, dont je parlerai plus bas. J. A. VIPERANI.

2. *De Bello Melitensi. Perusiæ* 1567. *in*-4°.

3. *De scribenda historia liber. Antuerpiæ* 1569. *in*-8°. It. *Perusiæ* 1570. *in*-4°. It. *Basileæ* 1576. *in*-8°. It. dans le premier volume du Recueil intitulé: *Penus artis Historicæ. Basileæ* 1579. *in*-8°. Cet Ouvrage, qui est assez methodique, renferme d'excellens preceptes, suivant M. l'Abbé *Lenglet.*

4. *De Rege & Regno liber ad Philippum Caroli V. Imperatoris filium. Antuerpiæ* 1569. & 1618. *in*-8°. It. *Perusiæ* 1570. *in*-4°.

5. *Laudationes tres habitæ Messanæ in funere Caroli V. Imper. Caroli Regis Philippi filii, & Reginæ Isabellæ. Perusiæ* 1570. *in*-4°. C'est une faute dans la *Bibliotheca Sicula* d'avoir mis *Philippi II.* au lieu de *Caroli Regis Philippi filii*, puisque *Philippe II.* ne mourut qu'en 1598. & qu'il ne peut s'agir ici de lui.

6. *De scribendis Virorum illustrium vitis sermo. Perusiæ* 1570. *in*-8°.

7. *Ode Joanni Austriaco Turcarum*

J. A. VIPERANI. *Victori*. Dans un livre intitulé : *fœdus & Victoriam contra Turcas non Octobris* 1571. *partam Poëmata var Venetiis* 1572. *in*-8°.

8. *De summo Bono libri quinq Neapoli* 1575. *in*-8°.

9. *De Poëtica libri tres. Antuer* 1579. *in*-8°.

10. *Orationes sex. De Naturali sci di cupiditate. De utilitate scientiaru De consensu disciplinarum. De perfe habitu hominis. De Philosophia. Legibus. Antuerpiæ* 1581. *in*-8°.

11. *In M. T. Ciceronis de opti genere Oratorum Commentarius. A tuerpiæ* 1581. *in*-8°. It. *Venetiis* 15 dans une édition de *Ciceron* faite *Alde Manuce*.

12. *De componenda oratione li tres. Antuerpiæ* 1581. *in*-8°.

13. *De obtenta Portugallia à R Catholico Philippo Historia. Nea* 1588. *in*-4°. It. à la page 1031. tome second de l'*Hispania illustr Francofurti* 1603. *in-fol.*

14. *De ratione docendi liber. R* 1588. *in*-8°. *Mongitore* & *Toppi* r marquent point d'autre édition. J trouve cependant une de l'an 15

faite aussi à *Rome*, dans un Catalogue, qui peut être fautif. J. A. VIPERANI.

15. *De divina providentia libri tres. Romæ* 1588. *in* 8°.

16. *De Virtute libri* IV. *Neapoli* 1592. *in*-4°.

17. *Poëmata. Neapoli* 1593. *in*-8°. *Baillet* n'a point connu *Viperani*, dont il ne fait point la moindre mention dans ses Jugemens des Savans, sur les Poëtes, quoiqu'il meritât plus que bien d'autres, qu'il y fut parlé de lui. *Mongitore* a oublié cette édition des Poësies de nôtre Auteur.

18. *Orationum Dominicalium Expositio. Neapoli* 1597. & 1600. *in*-8°.

19. *Conciones aliquot celebrioribus anni festivitatibus habitæ. Venetiis* 1599. *in*-8°. C'est une vingtaine de discours que *Viperani* a prononcés en presence du peuple de son Diocese, en differentes occasions.

20. *Joan. Antonii Viperani Opera. Neapoli* 1606. *in-fol.* trois volumes. *Pars prima, continens res Oratorias, Historicas & Poëticas. Pars secunda continens res Naturales. Pars tertia continens res morales atque divinas.*

V. *Toppi & Nicodemo Bibliote Napoletana. Antonini Mongitoris* I*bliotheca Sicula.*

Constantino Cajetani

CONSTANTIN CAJETA

C. CAJETAN.

C*ONSTANTIN Cajetan* naq à *Syracuse* en Sicile l'an 15 de *Barnabé Cajetan*, & de *Jeroni Perno*, tous deux de familles nob & illustres.

Il abandonna le monde de bor heure, en entrant à *Catane* dan Monastere de *S. Nicolas des Arê* de l'Ordre de *S. Benoît*, & d Congregation du *Mont-Cassin*, il fit profession le 29 Octobre 15 à l'âge de seize ans.

Après avoir fait sa Philosophi sa Théologie, il s'adonna à l'ét des Antiquités Ecclesiastiques, parcourut la plûpart des Biblio ques d'Italie, pour y trouver de q satisfaire sa curiosité.

La reputation, qu'il aquit e genre, le fit appeller à *Rome* p Pape *Clement VIII.* & il cont dans cette ville à s'appliquer

recherche & à la lecture des anciens Monumens de l'Eglise. Le Cardinal *Baronius*, qui travailloit alors à ses Annales, avoüe en plusieurs endroits, que l'érudition de *Cajetan* lui a été utile, & qu'il lui a fait connoître des pieces, qu'il n'auroit peut-être pas connues sans lui. Ce fut ce qui l'engagea à le faire nommer par le Pape *Paul V.* Garde de la Bibliotheque du Vatican ; place dans laquelle il fut confirmé par *Gregoire XV. Urbain VIII.* & *Innocent X.* Outre cela *Paul V.* lui donna l'Abbaye de *S. Baronte*, à quoi *Urbain VIII.* joignit le Prieuré de *S. Nicolas de Latine* en Sicile. Il est même à presumer qu'il auroit été élevé au Cardinalat, si la jalousie que quelques personnes puissantes à la Cour de *Rome* avoient conçue contre lui, n'y avoient été un obstacle. C. CAJETAN.

En 1621. il entreprit de bâtir à ses frais le College *de Propaganda fide*, dont il fut fait pour ce sujet President, & voulut engager les Benedictins à s'obliger par un quatriéme vœu à travailler à la propagation de la foy, mais cette entreprise étoit

C. CAJETAN.

au dessus de ses forces, & il ne la mettre à execution ; elle ne l que dans la suite par les soins du pe *Gregoire XV*.

Lorsqu'on fit une Congrega de Cardinaux pour le même su il en fut nommé Consulteur.

Enfin il mourut à *Rome* le 17 tembre 1650. âgé de 90 ans, & enterré dans l'Eglise de *S. Beno*

Il étoit fort zelé pour la gloi son Ordre, qu'il a crû augmente lui donnant quantité de grands h mes, que l'on croit communém n'en avoir pas été. C'est à cela qu rapportent la plûpart de ses Ou ges.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *S. Petri Damiani Monachi dinis S. Benedicti S. R. E. Cardi Operum Tomus primus continens E larum libros octo, multis ex Bibli cis, & argumentis, notisque illi tos, atque nunc primum excusos, & studio D. Constantini Cajetani ma* 1606. *in-fol. Tomus secundus tinens Sermones & Sanctorum I rias. Ibid.* 1608. *in-fol. Tomus t continens opuscula. Ibid.* 1651. *i*

Ces trois volumes ont été réimprimés à *Lyon* en 1623. *in-fol.* Les Lettres l'ont été aussi separément avec les notes de *Cajetan* à *Paris* en 1610. *in-4°. Tomus quartus, Continens Orationes, Carmina, & Rythmos, cum notis ejusdem Cajetani in eundem, & in Regulam Clericorum Petri de Honestis. Romæ* 1640. *in-fol.* Ces quatre volumes ont été réimprimés à *Paris* en 1642. & en 1663. *in-fol. Cajetan* travailla à publier tous ces Ouvrages de *S. Pierre Damien* par ordre du Pape *Clement VIII.* C. CAJETAN.

2. *B. Amalarii Fortunati, Ordinis S. Benedicti, Cardinalis, & Archiepiscopi Treverensis vita. Romæ* 1612. *in-4°.*

3. *Venerabilis Viri Joannis Gessen Abbatis Ordinis S. Benedicti de Imitatione Christi libri quatuor recensiti, ac permultis in locis, ex veteri MSS. codice restituti. Accessit ejusdem D. Constantini Cajetani defensio pro hoc ipso Librorum Autore, necnon eorumdem librorum Methodus practica, & brevis Epitome ex eodemmet opere deprompta, in quibus vitæ perfectæ forma describitur. Romæ* 1616. *in-*12. La dis-

C. CAJETAN. sertation de *Cajetan*, qui attrib les livres de l'Imitation à *Jean Ge sen*, ayant été attaquée par *Hérib Rosweide*, dans ses *Vindiciæ Kempe ses pro Thoma de Kempis, adver Constantinum Cajetanum. Antuer* 1617. *in*-12. *Cajetan* lui opposa aus tôt une reponse, qu'il ajoûta à u nouvelle édition de sa premiere d sertation ; le tout parut sous le tit suivant :

4. *Concertatio priori editioni au tior ; cui accessit Apologetica Respon pro hoc ipso Librorum Auctore Joan Gersen adversus Heribertum Roswe dum. Romæ* 1618. *in*-8°.

5. *Apologeticus libellus pro Joan Gersen de Imitatione Christi. Ro* 1644. *in*-8°.

6. *Pro Joanne Diacono S. R. Cardinali de S. Gregorii Magni ejusq Discipulorum Monachatu Benedicti libri duo. Salzburgi* 1620. *in*-4°. *Romæ* 1620. *in*-8°.

7. *Sanctorum trium Episcoporum Religionis Benedictinæ luminum, I dori Hispalensis, Ildephonsi Toletani & Gregorii S. R. E. Cardinalis, Ep scopi Hostiensis, vitæ & actiones, sch*

liis illustrata. Accesserunt opuscula quædam ejusdem Isidori nondum edita. Romæ 1616. *in*-4°. C. CAJETAN.

8. *Animadversiones in vitam S. Anselmi Episcopi Lucensis.* Elles se trouvent dans le livre de *Jacques Gretser*, Jesuite, qui a pour titre : *Monumenta contra Schismaticos. Ingolstadii* 1613. *in*-4°.

9. *S. Columbanum, Abbatem Bobiensem & Lucensem, cum suis, fuisse Ordinis S. Benedicti, Assertio. Augustæ Vindelicorum* 1627. *in*-8°. Parmi les scholies de *Martin* Abbé de *Farse* sur la vie de *S. Atagne.*

10. *De Erectione Collegii Gregoriani in urbe Epistola Encyclica. Romæ* 1622. *in*-4°.

11. *Vita & Passio S. Erasmi Antiochiæ Episcopi, & Martyris Caetæ Urbis Patroni, scripta à Joanne Caetano, Casinensis Monasterii Monacho, qui & Gelasius Papa II. Edita vero & scholiis illustrata à D. Constantino Abbate Caetano ejus Gentili. Romæ* 1638. *in*-4°.

12. *Gelasii Papæ II. Montis-Casini Monachi, ex Caetanis Urbis Caetæ Ducibus, Campaniæ Principibus, vita,*

J. A. VIPERANI. Six ans après, c'est-à-dire en 1587. il fut fait Chanoine de *Gergenti*. Enfin l'année suivante 1588. il fut nommé à l'Evêché de *Giovenazzo* dans le Royaume de *Naples*, & sacré en 1589. par le Pape *Sixte V*.

Il le gouverna pendant 21 ans avec beaucoup de zele & de prudence, & mourut fort âgé au mois de Mars de l'année 1610. Il fut enterré dans une Chapelle de sa Cathedrale avec cette Epitaphe.

Joannes Antonius Viperanus, Messanensis, doctrinâ & integritate conspicuus, de Philippo II. Hisp. Rege optime meritus, ad ejusdem Regis nominationem Juvenacensis Episcopus, à Sixto V. Pontifice Maximo creatus; qui plurium scientiarum libros edidit, Populumque verbo & exemplo instruxit, XXIII. *anno sui Præsulatus senio confectus obdormivit in Domino anno* 1610.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Laudatio funebris Caroli V. Imperatoris habita Messanæ anno* 1558. *Messanæ* 1558. *in*-4°. It. A la p. 511. du 3e volume des *Germanicarum Rerum Scriptores*, de *Marquard Freher*.

II. Avec deux autres Oraisons funebres, dont je parlerai plus bas. J. A. VIPERANI.

2. *De Bello Melitensi. Perusiæ* 1567. *in*-4°.

3. *De scribenda historia liber. Antuerpiæ* 1569. *in*-8°. It. *Perusiæ* 1570. *in*-4°. It. *Basileæ* 1576. *in*-8°. It. dans le premier volume du Recueil intitulé : *Penus artis Historicæ. Basileæ* 1579. *in*-8°. Cet Ouvrage, qui est assez methodique, renferme d'excellens preceptes, suivant M. l'Abbé *Lenglet*.

4. *De Rege & Regno liber ad Philippum Caroli V. Imperatoris filium. Antuerpiæ* 1569. & 1618. *in*-8°. It. *Perusiæ* 1570. *in*-4°.

5. *Laudationes tres habitæ Messanæ in funere Caroli V. Imper. Caroli Regis Philippi filii, & Reginæ Isabellæ. Perusiæ* 1570. *in*-4°. C'est une faute dans la *Bibliotheca Sicula* d'avoir mis *Philippi II.* au lieu de *Caroli Regis Philippi filii*, puisque *Philippe II.* ne mourut qu'en 1598. & qu'il ne peut s'agir ici de lui.

6. *De scribendis Virorum illustrium vitis sermo. Perusiæ* 1570. *in*-8°.

7. *Ode Joanni Austriaco Turcarum*

J. A. VIPERANI. *Victori*. Dans un livre intitulé : *In fœdus & Victoriam contra Turcas nonis Octobris* 1571. *partam Poëmata varia. Venetiis* 1572. *in-8°.*

8. *De summo Bono libri quinque. Neapoli* 1575. *in-8°.*

9. *De Poëtica libri tres. Antuerpiæ* 1579. *in-8°.*

10. *Orationes sex. De Naturali sciendi cupiditate. De utilitate scientiarum. De consensu disciplinarum. De perfecto habitu hominis. De Philosophia. De Legibus. Antuerpiæ* 1581. *in-8°.*

11. *In M. T. Ciceronis de optimo genere Oratorum Commentarius. Antuerpiæ* 1581. *in-8°.* It. *Venetiis* 1583. dans une édition de *Ciceron* faite par *Alde Manuce.*

12. *De componenda oratione libri tres. Antuerpiæ* 1581. *in-8°.*

13. *De obtenta Portugallia à Rege Catholico Philippo Historia. Neapoli* 1588. *in-4°.* It. à la page 1031. du tome second de l'*Hispania illustrata. Francofurti* 1603. *in-fol.*

14. *De ratione docendi liber. Romæ* 1588. *in-8°. Mongitore* & *Toppi* n'en marquent point d'autre édition. J'en trouve cependant une de l'an 1556.

faite aussi à *Rome*, dans un Catalogue, qui peut être fautif. J. A. VIPERANI.

15. *De divina providentia libri tres. Romæ* 1588. *in* 8°.

16. *De Virtute libri* IV. *Neapoli* 1592. *in*-4°.

17. *Poëmata. Neapoli* 1593. *in*-8°. *Baillet* n'a point connu *Viperani*, dont il ne fait point la moindre mention dans ses Jugemens des Savans, sur les Poëtes, quoiqu'il meritât plus que bien d'autres, qu'il y fut parlé de lui. *Mongitore* a oublié cette édition des Poësies de nôtre Auteur.

18. *Orationum Dominicalium Expositio. Neapoli* 1597. & 1600. *in*-8°.

19. *Conciones aliquot celebrioribus anni festivitatibus habitæ. Venetiis* 1599. *in*-8°. C'est une vingtaine de discours que *Viperani* a prononcés en presence du peuple de son Diocese, en differentes occasions.

20. *Joan. Antonii Viperani Opera. Neapoli* 1606. *in-fol.* trois volumes. *Pars prima, continens res Oratorias, Historicas & Poëticas. Pars secunda continens res Naturales. Pars tertia continens res morales atque divinas.*

T. RHOE. *Madeleine* à *Oxford*. Mais il er
tiré avant que d'y avoir pris a
degré; & après qu'il eût passé q
que-temps à la Cour d'Angleter
à celle de France, il fut fait Ec
de la Reine *Elizabeth* sur la fi
Regne de cette Princesse.

Le 23 Mars 1604. il reçût du
Jacques I. le titre de Chevali
Greenwich, & aussitôt après le P
ce de *Galles* l'envoya à la découv
des Indes Occidentales.

De retour en Angleterre il fut
voyé au Mogol, en qualité d'A
bassadeur du Roy *Jacques I.* :
aux frais des Marchands Anglo
la Compagnie des Indes Orient
& pour les affaires de leur Comr
ce. Il partit en 1615. & arriva
fin de cette année au Mogol. Il
au commencement de la suivante
diance du grand Mogol *Jehan-*
re, à la Cour duquel il deme
trois ou quatre ans.

Il étoit retourné en Angleterre
1620. puisqu'il fut élû cette an
deputé de *Cirencester*, dans le C
té de *Glocester*, pour assister au Pa
ment qui devoit s'assembler au m

Le Janvier de l'année suivante 1621. T. RHOE.

Cette même année 1621. il fut envoyé en Ambassade à *Constantinople* pour les affaires du Commerce, qu'il remit sur un meilleur pied, qu'elles n'avoient été jusques-là, par les exemptions qu'il obtint du grand Seigneur. Il demeura trois ans en Turquie, & écrivit de là plusieurs Lettres, que *Thevenot* promettoit de donner dans la suite de son Recueil, mais qui n'ont point paru en François.

Au commencement de l'an 1630. il fut encore envoyé en Ambassade en Pologne, & en Suede, & quelque-temps après en Dannemarc, & vers quelques Princes d'Allemagne.

Le 17 Octobre 1640. il fut nommé deputé de l'Université d'*Oxford*, pour assister au Parlement, qui commença à s'assembler à *Westminster* le 3 Novembre de la même année.

Le Roi *Charles I.* ayant declaré au commencement de Juillet de l'an 1641. à ce Parlement, le dessein qu'il avoit de l'envoyer en Ambassade vers l'Empereur, pour assister à la Diete de *Ratisbonne*, on approuva son dessein; & *Thomas Rhoe* par-

T. Rhoe. *cours touchant la prise de la Valteline par le Roi d'Espagne*; mais je ne sçai quand cette traduction a été imprimée.

V. *Antonii Wood Athenæ Oxonienses.*

THOMAS MORUS.

T. Morus. THOMAS *Morus*, en Anglois *More*, naquit à *Londres* l'an 1480. de *Jean More* Chevalier, & un des Juges du Banc du Roi.

Il apprit les premiers élemens de la langue Latine dans une Ecole de cette ville; ce qu'il fit avec tant de facilité, que l'on jugea dès lors des progrès qu'il feroit par la suite dans les Sciences.

Son heureux naturel, & la vivacité de son esprit, plurent tellement au Cardinal *Jean Morton*, Archevêque de *Cantorbery*, que ce Prélat le prit chez lui, & voulut se charger de son éducation.

Il l'envoya à *Oxford*, où il s'appliqua à l'étude de la Philosophie, & de la langue Gréque, qu'il apprit de *Groci-*

Grocinus, & de *Linacer*. Comme on n'a point les Registres de l'Université de son temps, on ne sait point s'il y prit des degrez, ni en quelle année il y entra. T. MORUS.

De retour à *Londres*, il s'adonna à la Jurisprudence, & suivit ensuite le Barreau. Il s'y fit bientôt une reputation, qui lui ouvrit une porte aux honneurs. Il n'avoit encore que 28 ans, lorsqu'il fut fait *Sheriff* de *Londres*. Le Roi *Henri VIII.* ayant conçu de l'estime pour lui, le fit en differens temps Maître des Requestes, Chevalier, Trésorier de l'Echiquier, & Chancelier du Duché de *Lancastre*. Il se servit aussi de lui en diverses Ambassades & Negotiations; & sur tout à la paix qui se conclut à *Cambray* en 1529. entre *François I.* & *Charles-Quint*, & *Morus* soutint également bien en toutes ces occasions les interêts de son Maître, & sa propre réputation.

Le Cardinal *Wolsey* ayant été disgracié la même année 1529. *Henri VIII.* lui ôta le grand Sceau, & le donna quelques jours après, c'est-à-dire le 25 Octobre, à *Morus*, qu'il

T. Morus. éleva à la charge de Grand-Chancelier d'Angleterre.

Morus l'administra d'une maniere toute opposée à celle de son Predecesseur. *Wolsey* s'y étoit conduit avec fierté & avec hauteur. *Morus* au contraire s'y rendit affable à tout le monde ; exact dans l'administration de la Justice, il terminoit les affaires le plutôt qu'il étoit possible, sans faire languir ceux qui avoient recours à lui ; d'une integrité à toute épreuve, il ne faisoit acception de personne ; parfaitement desinteressé, il refusoit tous les presens qu'on lui offroit. On rapporte à cette occasion un trait qui merite de trouver ici sa place. Un Gentilhomme, qui avoit un procès à la Chancellerie lui ayant envoyé deux Flacons d'argent par un Domestique, *Morus* appella quelqu'un de sa maison, & lui dit : *Menés cet homme dans ma Cave, & remplissés du meilleur vin qu'il y ait ces deux flacons* ; ensuite s'étant tourné du côté de celui qui les avoit apportés ; *mon ami*, lui dit-il, *dites, s'il vous plaît, à votre maître, qu'il ne s'épargne pas, s'il le trouve bon.*

Son desinteressement deplaisoit à sa famille, & ses enfans se plaignoient quelques fois à lui de ce qu'il négligeoit de profiter de son élevation pour leur avancement; mais il leur repondoit : *mes enfans, laissés moi rendre la justice à tout le monde ; il y va de votre gloire & de mon salut : mais ne craignés rien, il vous restera toûjours le meilleur partage, la benediction du Ciel & celle des hommes.* T. Morus.

En effet lorsqu'il quitta la charge de Chancelier, il ne se trouva pour tout bien que son Patrimoine, quelques terres de peu de revenu, que le Roi lui avoit données, & environ cens livres sterling en Especes.

Les Sceaux ne demeurerent entre ses mains que deux ans & demi. Les demarches du Roi *Henri VIII.* à l'égard de la Cour de *Rome*, qui n'avoit point voulu donner les mains à la dissolution de son mariage avec *Catherine d'Arragon*, lui firent bientôt juger que les choses ne manqueroient pas d'aller jusqu'à une rupture entiere. Il auroit volontiers consenti qu'on reformât quelques abus, mais il comprenoit bien par le train

T. Morus.

que les affaires prenoient, que l
reforme iroit plus loin qu'il ne sou
haittoit. Ainsi ne voulant point se
vir d'instrument à la rupture qui s
preparoit, il demanda plusieurs fo
au Roi permission de se retirer, sou
pretexte de ses infirmités, sans pou
voir l'obtenir. L'ayant enfin obtenu
il remit à ce Prince le grand Sceau l
16 May 1532. & se retira à sa mai
son de *Chelsey* près de *Londres*.

Son merite l'avoit élevé à la char
ge de Chancelier, sans qu'il l'eût bri
guée, il l'avoit exercée sans ambi
tion, & il la quitta sans regret.

S'il faut croire ce que l'on rap
porte de l'entretien qu'il eut avec
femme & avec sa fille le lendemai
de sa demission, il faut avoüer qu
avoit un grand mepris pour les bien
de la fortune; mais il semble en m
me temps qu'il ne savoit pas ass
conserver sa gravité.

Après qu'il eut remis le Sceau,
partit de *Londres* avec sa famille sa
lui en avoir rien dit & se rendit à
terre de *Chelsey*. Il fut le lendema
à la Messe, & après qu'elle fut dit
il alla au banc de sa femme lui di

Madame, Mylord est parti. C'est ce que son Ecuyer avoit coûtume de lui annoncer, afin qu'elle sortît de l'Eglise. Elle qui connoissoit les plaisanteries de son Mari, qui lui faisoient quelquefois oublier ce qu'il devoit à la dignité de son caractere, n'y fit pas grande attention. Mais *Morus* lui declara nettement qu'il n'avoit plus le Grand Sceau, & lui apprit ce qu'il avoit fait. Cette femme s'abandonna alors à tout ce que la douleur & l'ambition sont capables d'inspirer à une personne qu'on dépouille de toute sa grandeur. *Morus* appella sur cela sa fille, & lui dit en plaisantant toûjours, d'examiner si les habits de sa mere ne la blessoient point, pour voir ce qui la faisoit crier si fort. Il ajouta d'autres quolibets, qui étoient peut-être du goût de son siecle, mais qu'on n'approuveroit pas maintenant. T. MORUS.

Peu de temps après il congedia ses domestiques, en leur donnant des lettres de recommandation pour les nouveaux Maîtres qu'ils alloient servir. Il avoit son Fou, suivant la coûtume de ce temps-là, & il en fit

T. Morus.

present au Maire de *Londres*, ses successeurs après lui, comm avoit voulu marquer par-là l'o qu'il avoit de ce Magistrat.

S'étant ainsi debarassé de to train, il se reduisit à vivre en me privé dans sa terre, qui r rapportoit que quatre ou cin écus de rente ; *& si cela ne suff* disoit il à sa fille en riant, *nou chanter aux portes pour demande mône.*

Au reste il ne badinoit pa jours ; ses plaisanteries étoie effet de son temperament & suite de la tranquillité de son e mais il devoit cette tranquilit vertu & à sa Philosophie.

Quelque temps après sa re il composa son Epitaphe, q graver sur une tombe, qu'il noit à couvrir son tombeau. qu'elle soit fort longue, je l porterai ici, pour faire conn maniere de penser & d'écrire.

Epitaphium Thomæ Mor

Thomas Morus, urbe Lond familia non celebri, sed honest in literis utcumque versatus, q

causas aliquot juvenis egisset in foro, & in urbe sua pro Shyrevo jus dixisset, ab invictissimo Rege Henrico VIII. (cui uni Regum omnium gloria prius inaudita contigit, ut fidei defensor, qualem & gladio se & calamo vere præstitit, merito vocaretur) adscitus in Aulam est, delectusque in Consilium, & creatus Eques, Proquæstor primum, post Cancellarius Lancastriæ, tandem Angliæ miro Principis favore factus est. Sed interim in publico Regni Senatu lectus est Orator populi; præterea Legatus Regis nonnumquam fuit, aliàs alibi, postremò verò Cameraci, Comes & collega junctus principi legationis Cuthberto Tonstallo, tum Londinensi, mox Dunelmensi Episcopo, quo viro vix habet orbis quicquam eruditiùs, prudentius, melius. Ibi inter summos orbis Monarchas rursus refecta fœdera, redditamque mundo diu desideratam pacem & lætissimus vidit, & Legatus interfuit. T. MORUS.

Quam superi pacem firment faxintque perennem! In hoc officiorum vel honorum cursu cum ita versaretur, ut neque princeps optimus operam ejus improbaret, neque nobilibus esset invisus,

T. MORUS.

neque injucundus populo; furibus autem, homicidis, Hæreticisque molestus: Pater ejus tandem Joannes Morus Eques, & in eum Judicum ordinem à Principe cooptatus, qui Regius Consessus vocatur, homo civilis, innocens, mitis, misericors, æquus, & integer, annis quidem gravis, sed corpore plus quam pro ætate vivido, postquam eò productam sibi vidit vitam, ut filium videret Angliæ Cancellarium, satis in terra jam se moratum ratus, lubens migravit in cœlum. At filius defuncto patre, cui quamdiu supererat comparatus, & juvenis vocari consueverat, & ipse quoque sibi videbatur, amissum jam patrem requirens, & editos ex se liberos quatuor, ac Nepotes undecim respiciens, apud animum suum cœpit persenescere. Auxit hunc affectum animi subsecuta statim velut adpetentis senii signum, pectoris valetudo deterior. Itaque mortalium harum rerum satur, quam rem à puero penè semper optaverat, ut ultimos aliquot vitæ suæ annos obtineret liberos, quibus hujus vitæ negotiis paulatim se subducens, futuram posset immortalitatem meditari, eam rem tandem (si cœptis annuat Deus) indu

gentissimi Principis beneficio incomparabili resignatis honoribus impetravit : atque hoc sepulchrum sibi, quod mortis eum numquam cessantis adrepere quotidie commonefaceret, translatis huc prioris uxoris ossibus, extruendum curavit. Quod ne superstes frustra sibi fecerit, neve ingruentem trepidus mortem horreat, sed desiderio Christi lubens oppetat, mortemque ut sibi non omnino mortem, sed januam vitæ felicioris inveniat, precibus eum piis, Lector optime, spirantem precor, defunctumque prosequere. T. MORUS.

Morus demeura tranquille dans sa retraite pendant deux ans, jusqu'à l'avanture d'*Elizabeth Barton*, Religieuse de *Kent*, qui fut condamnée à mort pour avoir debité des Révélations qu'elle pretendoit avoir sur les malheurs, qui arriveroient au Roi *Henri VIII.* s'il se separoit de la Reine *Catherine*. *Morus*, qui avoit eu quelque commerce avec elle, la voyant arrêtée, ne douta point qu'on ne l'inquietât; il eut donc recours à la Clemence du Roi, qui lui pardonna, & ne voulut point qu'on le comprît dans le procès qui fut fait alors à cette fille.

T. MO- RUS.

Mais si son innocence &
mission le tirerent de ce mauv
sa fermeté invincible à ne
prêter le serment de suprema
le Roi exigeoit de tout le n
l'engagerent dans un autre,
perit.

Ayant été appellé pour ce
Conseil d'Etat assemblé à *l*
au mois de May 1534. il re
prêter le serment, & sur c
dans lequel il persista malgré
qu'on pût lui dire, il fut
quelques jours après à la T
Londres. Il y demeura une
pendant laquelle il fut trait
assez de rigueur; & au bou
temps on lui fit son procè
fut condamné au supplice de
tres; mais le Roi modera la
ce, & voulut qu'il fût seu
décapité.

Il reçut la nouvelle de so
ment avec cette égalité d'a
lui étoit naturelle. Non seu
il n'en témoigna pas d'émot
fit même éclater sa joye, de c
alloit, disoit-il, mettre fi
peines. Il conserva jusqu'à

niers momens son esprit goguenard, & le porta même sur l'échaffaut. T. MORUS.

Pendant qu'il étoit en prison, un Courtisan vint l'exhorter à avoir quelque complaisance pour la volonté du Roi, & lui répetoit souvent ces mots : *Que ne changés vous d'avis ? Morus* pour s'en débarasser, lui repondit enfin : *J'en ai changé.* Le Courtisan courut aussitôt en avertir le Roi, qui le renvoya à *Morus*, pour avoir de lui une explication plus precise. *Il est vrai*, lui répondit le Prisonnier, *que j'ai changé d'avis ; mais il s'agit de ma barbe, que j'avois dessein de faire couper, & que je suis à present resolu de porter sur l'échaffaut.*

Il fut executé le 6 Juillet 1535. En montant sur l'échaffaut, il pria une personne qui étoit presente de lui donner la main, *aidés moi, je vous prie*, lui dit-il, *à monter, je n'aurai besoin de personne pour descendre.* Le Bourreau s'étant approché, pour le prier, suivant la coûtume, de lui pardonner sa mort. *Je te pardonne*, lui dit-il, *mais j'ai le cou si court, que j'ai peur que tu n'en vienne*

T. Mo-
us.

pas à ton honneur en le coupant. I
que sur le point d'être decapit
eut mis la tête sur le billot pou
cevoir le coup mortel, il s'app
que sa barbe étoit engagée sou
menton. Cela le fit lever pro
ment, en disant à l'Executeur,
se donnât un peu de patience,
qu'à ce qu'il eût mis sa barbe
une autre situation, puisque n'
pas commis de trahison, il n
pas juste qu'elle fut coupée. I
tourna ensuite à ses dévotion
un moment après on lui tranc
tête. Il étoit alors âgé de 5
Son corps fut d'abord enterré
une chapelle dependante de la
de *Londres*, par les soins de
guerite sa fille, qui le fit e
transporter dans l'Eglise de *Ch*
où on lui mit l'Epitaphe que j'
portée ci-dessus. Pour ce qui
sa tête, après qu'elle eut été ex
pendant quatorze jours sur le
de *Londres*, la même *Margue*
fit mettre dans une boëte de pl
qu'elle conserva religieusemen
qui fut ensuite enterrée avec
Cantorbery dans l'Eglise de *S.*
stan.

Erasme fait dans une de ses lettres à *Ulric Hutten* un beau portrait de l'esprit & des mœurs de *Morus*. Il l'y depeint comme un homme accompli, pieux, savant, vertueux, prudent, équitable, de bonne humeur, agréable en conversation, humble, charitable, constant; en un mot, orné de toutes les belles qualités qu'un homme puisse souhaiter. Sa maison étoit comme le domicile des Muses. Il écrivoit très-bien en Latin, mais il étoit encore plus habile dans la langue Gréque. Il s'étoit exercé à toutes sortes de stiles pour s'en faire un bon. Personne ne parloit mieux sur le champ. Il avoit l'esprit présent & pénétrant: sa memoire ne lui manquoit jamais: ses pensées sont fines; son discours est vif, élegant & sublime. Il ne manque point de sel ni de subtilité. Il étoit même fort piquant dans la dispute, comme il le fait voir dans son traité contre *Luther*. Il a été generalement estimé de tous les Savans de son temps. (*Du Pin Bibl. des Auteurs Ecclesiastiques.*)

T. MORUS.

Il a été marié deux fois, mais il

T. MO-RUS.

n'a eu des enfans que de sa pr femme, nommée *Jeanne Cow* lui donna un fils & trois fille

Le fils, nommé *Jean*, qu presque imbecille, épousa *Ann sacre*, dont il eut un fils n *Thomas*, qui s'étant aussi mar treize enfans, & entre autre nommé *Thomas*, dont il fau quelque chose.

Ce *Thomas* naquit le 6 Juillet Après avoir été quelque temp rié & avoir perdu sa femme, i brassa l'état Ecclesiastique, & fi donné Prêtre à *Rome*. Il mour cette ville le onze Avril 1625. tes les particularités de sa vie se vent dans son Epitaphe, qui est l'Eglise de *S. Louis* à *Rome*, fut enterré. La voici.

D. O. M. S.

Thomæ Moro Diac. Ebor. A Magni illius Thomæ Mori Angliæ cellarii & Martyris Pronepoti hæredi, viro probitate & pietate in qui, raro admodum apud Brit exemplo, in fratrem natu minorem

plum transmisit patrimonium, & Presbyter Romæ factus, inde jussu sedis Apostolicæ in patriam profectus, plusculos annos, strenuam fidei propagandæ navavit operam: postea Cleri Anglicani negotia septem annos Romæ, & quinque in Hispania PP. Paulo V. & Gregorio XV. summa cum integritate & industria suisque sumptibus procuravit. Tandem de subrogando Anglis Episcopo ad Urbanum VIII. missus, negotio feliciter confecto, laborum mercedem recepturus, ex hac vita migravit undecimo Aprilis an. 1625. Ætatis suæ. 59. Clerus Anglicanus mœstus P. T. MORUS.

Il a écrit en Anglois la vie de *Thomas Morus* son bisayeul, qui a été imprimée pour la premiere fois à *Londres* vers l'an 1627. *in*-4°. & pour la seconde dans la même ville en 1726. *in*-8°.

Marguerite More, premiere fille de notre Auteur, épousa *Guillaume Roper*, qui a aussi écrit la vie de son beaupere, & eut entre autres enfans une fille nommée *Marie*, qui fut très-savante, & qui traduisit en Anglois un discours sur la passion de

T. Morus. Notre Seigneur que *Thomas Morus*, son grand pere, avoit écrit en Latin. Elle traduisit aussi du Grec en Latin l'histoire Ecclesiastique d'*Eusebe*, qui n'a pas été imprimée, parce que *Christophorson* en fit dans ce temps-là une autre traduction plus exacte.

Les deux autres filles de *Thomas Morus* furent aussi mariées, la seconde nommée *Elizabeth* à *Jean Damsé*, & *Cecile* la troisiéme à *Gilles Geron*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Optimo Reipublicæ statu, deque nova insula Utopia Thomæ Mori libri duo, quibus præfiguntur Epistolæ Desiderii Erasmi, Gul. Budæi, Petri Ægidii, ac in fine adjuncta Hieron. Buslidii Epistola. Basileæ. Joan. Froben.* 1518. *in*-4°. C'est-là la premiere édition. *Maittaire* pretend que l'Ouvrage a été imprimé d'abord en 1516. parce que les Lettres de *Buslidius* & de *Pierre Gilles* qui l'accompagnent, & où ils témoignent l'avoir lû avec plaisir, sont de cette année. Mais s'il avoit fait attention à un endroit de celle de *Pierre Gilles*, il auroit reconnu

connu ſans peine qu'ils l'avoient lû seulement en Manuſcrit. Voici cet endroit. *Cæterum quod is (Thomas Morus) ambigit de editione, equidem laudo & agnoſco viri modeſtiam. At mihi viſum eſt opus, modis omnibus indignum, quod diu premeretur, & cum primis dignum quod exeat in manus hominum.* D'ailleurs *Eraſme* dans ſa Lettre à *Jean Froben* datée du 25 Août 1517. lui marque qu'il lui envoye le Manuſcrit de l'Utopie afin qu'il voye s'il veut faire par ſa Preſſe present de cet Ouvrage au monde. It. *Coloniæ* 1555. *in*-8°. It. *Baſileæ* 1563. *in*-8°. It. *Oxonii* 1663. *in*-8°. It. *Amſtelod. Jo. Janſſon.* 1629. *in*-24. It. *a mendis vindicata & juxta Indicem expurgatorium Card. & Archiep. Toletani correcta. Coloniæ Agripp.* 1629. *in*-24. Cette édition ne vaut rien du tout, parce qu'on en a retranché une infinité d'endroits. It. *Amſtel.* 1631. *in*-24.

T. Morus.

On en a une traduction Angloiſe faite par *Ralph Robinſon*, qui y a ajouté des notes Marginales. Cette traduction a été imprimée à *Londres* en 1557. & en 1639. *in*-8°. *Gilbert*

T. MORUS. *Burnet*, Evêque de *Salisbury*, en a fait depuis une nouvelle, qui a été imprimée en 1683. & à la tête de laquelle il a mis une belle Preface sur la nature des traductions.

Trois Auteurs ont traduit l'Utopie en François. *Barthelemi Aneau*, dont la Traduction a été imprimée vers l'an 1550. à *Paris in*-8°. & à *Lyon in*-16. *Samuel Sorbiere*, qui a donné la sienne en 1643. à *Amsterdam in*-12. *Gueudeville*, qui a publié la sienne à *Leyde* en 1715. *in*-12. réimprimée à *Amsterdam*, en 1730. avec des figures. * Ce dernier a gâté l'Ouvrage de *Morus* par un stile burlesque, qui n'est qu'un mélange d'expressions triviales, de mauvaises plaisanteries, de mots hasardés qui choquent, & de pensées froides & insipides.

* Cette Edition se trouve chez Briasson à Paris.

Les Italiens en ont aussi une traduction en leur langue, qui a été imprimée à *Venise* en 1548. *in*-8°.

Le Systeme Politique que *Thomas Morus* forme dans cet Ouvrage, quoique bon en certaines choses, est cependant reprehensible en d'autres, & impossible dans la pratique.

Il semble l'avoir composé dans l'yvresse d'une espece de debauche Philosophique. T. MORUS.

2. *Epigrammata Thomæ Mori, pleraque e Græcis versa, cum Beati Rhenani ad Bilibaldum Pirckeimerum Epistola. Præmittuntur Thomæ Mori & Gulielmi Lilii Sodalium Progymnasmata, sive Epigrammata Græca, ab utroque metris Latinis versa. Basileæ* 1518. *in*-4°. Ces Poësies de *Thomas Morus* ont été imprimées plusieurs fois; tantôt séparément, & tantôt avec quelques uns de ses autres Ouvrages. Il y a fait paroître assez de naturel & de feu. *Borrichius* pretend même qu'on lui trouve quelque chose de relevé & de gracieux; ce qui est d'autant plus remarquable, qu'il n'avoit eu d'autre maître ni d'autre guide que son propre genie. Il s'est porté de lui même à l'imitation des anciens, autant qu'il a été possible, & il s'est montré un des plus zelés adversaires des vers Leonins, c'est-à-dire de ces sortes de vers, qui ont une même consonance au milieu qu'à la fin. Il a fait cependant en ces sortes de vers, pour

T. MORUS.

se divertir, l'Epitaphe d'un Musicien du Roi d'Angleterre *Henri VIII.* sous le titre d'*Epitaphium Abyngdonii Cantoris.* Neuf Epigrammes, qu'on trouve ici contre *Germain de Brie*, ou *Brixius*, ont produit l'*Anti-Morus*, dont il faut dire quelque chose. Je ne ferai que rapporter ce que M. de *la Monnoye* nous en apprend dans ses notes sur les *Jugemens des Savans* & dans le *Menagiana* tom. I. p. 130. » *Brixius*, dit-il, » ayant composé en 1512. un Poëme » intitulé: *Cordigera*, où il decri» voit en 300 vers Hexametres le » combat donné le jour de la S. Lau» rent de la même année entre le » Vaisseau de France nommé *la Cor» deliere*, & celui d'Angleterre, nom» mé *la Regente*, *Thomas Morus*, qui » n'étoit pas alors constitué en digni» té, fit diverses Epigrammes, pour » se moquer de quelques endroits » de ce Poëme. *Brixius* sensible à » l'injure, s'en vangea par l'*Anti» Morus*, Elegie d'environ 500 vers, » où il releva impitoyablement tout » ce qu'il crut avoir remarqué de » fautes dans les Poësies de *Morus*.

garda néanmoins long-temps tte piece sans la publier, témoi-ant que s'il en consentoit l'im-ession, c'étoit par déference pour s amis, qui lui remontroient ie ces sortes d'Ouvrages perdent aucoup de leur grace, quand ; tardent trop à paroître. Il y a ois éditions de l'*Anti-Morus*. a 1[e] par les soins de l'Auteur en 520. on il y a 22 vers plus que ins toutes les autres, savoir 14 ers Grecs & 8 Latins. La 2[e]. en 560. dans le second tome des *lores Epigrammatum* de la Col-ction de *Leodegarius à Quercu*, 1 François *Leger du Chesne*. La ' de *Francfort* dans le corps des 'oësies Latines des Auteurs Fran-ois récueillies par *Ranutius Ghe-us*, nom Anagrammatisé de *Janus iruterus*. On en pourroit conter ne quatriéme, si le bruit, qui, u rapport d'*Erasme*, courut en 520. avoit été vrai, que *Thomas Morus* se mettant fort au-dessus e cette Satyre l'avoit fait lui-mê-ie imprimer. Je ne pense pas qu'il a soit venu là, quoique dans une

T. Mo-rus.

T. Morus. » longue & très-piquante Lettre » contre *Brixius*, réimprimée l'an » 1642. à *Londres* à la suite des Epî- » tres de *Melanchton*, il temoigne » à *Erasme* en avoir eu le dessein.

3. *Ex Luciano quædam e Græca lingua in Latinam conversa.* Dans les Editions de *Lucien* faites à *Paris* en 1514. *in-4°.* à *Basle* en 1521. *in-fol.* & dans les suivantes. Les Ouvrages que *Thomas Morus* a traduits sont les trois Dialogues intitulés: *Cynicus*, *sive Necromantia*; *Philopseudes*, & la déclamation *pro Tyrannicida*, à laquelle il en a ajouté une de sa façon, qui lui sert de réponse. M. *Huet* juge favorablement de ces traductions: le stile en est simple, mais limé & naturel, on n'y voit ni enflure ni affectation; le traducteur y est maître de sa phrase & de celle de son Auteur, & il a sçu faire si bien répondre son Latin au Grec, que qui voit la copie, voit en même temps l'Original.

4. *Historia Ricardi Regis Angliæ ejus nominis tertii.* Dans le Recueil de ses œuvres Latines, dont je parlerai plus bas. Cette histoire ne contient

que le récit des crimes qui ont servi à ce Prince pour monter sur le thrône; l'Auteur s'est borné là. Il n'y a pas même mis la derniere main; ce qui fait que la Latinité n'en est pas si pure ni si élegante, que celle de ses autres Ouvrages. Il l'avoit d'abord écrite en Anglois, & elle parut en cette langue à *Londres* l'an 1651. *in*-8°. & ensuite dans le Recueil des ses Oeuvres Angloises, sous le titre d'*Histoire Tragique de Richard III.* T. MORUS.

5. *Vindicatio Henrici VIII. Regis Angliæ à Calumniis Lutheri. Londini* 1523. *in*-4°. *Thomas Morus* voulant répondre à *Luther* avec un stile aussi vif & aussi fort que celui dont cet Auteur s'étoit servi, crut devoir se cacher sous le nom de *Guillaume Rosseus*, pour le faire plus librement. Sa réponse est plus élegante que celle que l'Evêque de *Rochester* fit dans le même temps au même Ouvrage de *Luther*, mais elle n'est pas si profonde ni si solide. Il y entre plus de personnalités, que de raisonnemens Théologiques. Elle a été imprimée dans le Recueil de ses Oeuvres sous

T. Mo- le titre de *Responsio ad convitia M.*
RUS. *tini Lutheri, congesta in Henric*
Angliæ Regem, nomine Octavum, c
scripta anno 1523.

6. *Expositio Passionis domini ex c*
textu quatuor Evangelistarum, us
ad comprehensum Christum. Inse
dans le Recueil de ses Oeuvres l
tines p. 118. J'ai dit ci-dessus c
Marie Roper sa petite fille avoit t
duit cet Ouvrage en Anglois. *A*
rus n'eut pas le temps de l'achev
parce qu'au bout de quelques m
de prison, on lui ôta tout ce
pouvoit lui servir à écrire.

7. *Quod pro fide mors fugienda*
est: Item Precatio ex Psalmis colle
Inseré dans le même recueil. Il c
posa encore ces deux petites pi
dans sa prison.

8. *Thomæ Mori omnia, quæ huc*
que ad manus nostras pervenerunt, l
tina opera, quorum aliqua nunc
mum in lucem prodeunt, reliqua
multo quam antea castigatiora. L
nii 1565. *in-fol.* C'est un Recuei
tous les Ouvrages dont je vien
parler, à la tête duquel on voit
Epitaphe faite par lui-même.

9. *Ep*

9. *Epistola ad Academiam Oxoniensem, & Poëmata quædam in mortem Roberti Cottoni, & Thomæ Alleni. Oxonii* 1633. *in*-4°. Les Poësies sont de *Richard James*; il n'y a de *Thomas Morus*, que la Lettre, dans laquelle il exhorte l'Université d'*Oxford* à faire revivre l'étude de la langue Gréque, que ses Membres négligeoient depuis long-temps. T. MORUS.

10. *Epistola ad M. Dorpium de aliquot Theologastrorum sui temporis ineptiis, deque correctione Translationis vulgatæ Novi Testamenti. Lugd. Bat.* 1625. *in*-8°.

11. *Epistola in qua respondetur literis Joannis Pomerani. Lovanii* 1568. *in*-8°.

12. *Epistola. Londini* 1642. *in-fol.* A la suite de celles d'*Erasme*.

13. Tous ses Ouvrages Anglois ont été imprimés ensemble à *Londres* en 1557. *in*-4°.

Plusieurs Auteurs ont écrit sa vie. 1°. *Thomas More*, son arriere petit-fils, en a écrit une en Anglois, qui a été imprimée à *Londres* vers l'an 1627. *in*-4°. & qui étant devenue rare, a été imprimée pour la

T. MORUS.

seconde fois dans la même ville e 1726. in-8°. par un Anonyme, qı en a comparé les faits avec ce qu'o trouve dans les autres vies de (grand homme. Celle-ci est écrit d'une maniere très-naïve & très-d(vote, mais d'un stile un peu tro diffus. 2°. *Guillaume Roper*, son Ger dre, en a composé une en Latin dans laquelle ont puisé tous ceu qui ont voulu l'écrire après lui, & qui après avoir demeuré long-temp Manuscrite dans les Archives de l Bibliotheque d'*Oxford*, a été enfi imprimée par les soins de *Thoma Hearne* à *Oxford* en 1716. *in*-8' 3°. *Thomas Stapleton* dans un livr intitulé : *Tres Thomæ, seu res gesta S Thomæ Apostoli. S. Thomæ Archie piscopi Cantuariensis & Martyri. Thomæ Mori Angliæ quondam Can cellarii. Duaci* 1588. *in*-8°. It. *Colo niæ Agripp.* 1599. & 1612. *in*-8° Celle-ci est extrémement diffuse 4°. *J. Hoddesdon*, dont l'Ouvrag est tiré de ceux de *Stapleton* & d *Thomas More*, & a été imprimé *Londres* en 1662. *in*-8°. 5°. *Mauric Chawney*, Chartreux, dans son *Hi*

storia aliquot nostri sæculi Martyrum. Moguntiæ 1550. *in*-4°. 6°. *Ferdinand de Herrera* en Espagnol. *Vida y muerte de Toma Moro. Sevilla* 1592. *in*-8°. 7°. *Dominico Regi* en Italien: *Della vita di Tomaso Mori libri duo. In Milano* 1675. *in*-12. 8°. *Antoine Wood Athenæ Oxonienses. tom.* 1. *p.* 36. T. MORUS.

JEAN MAIRET.

JEAN *Mairet* naquit vers l'an 1610. à *Bezançon*, & vint de bonne heure à *Paris*, où à peine eut-il fini sa Philosophie à l'âge de seize ans qu'il commença à se donner à la Poësie Dramatique, qu'il a cultivée pendant toute sa vie, & composa une piece intitulée *Chryseide & Arimand*. Cette circonstance auroit dû lui faire trouver place parmi les Enfans celebres de *Baillet*, qui l'a cependant omis; parce qu'il l'a ignorée. J. MAIRET.

Il fut Secretaire de M. de *Montmorenci*, qui étoit aussi le Patron de *Theophile*, & ce fut chez lui, qu'il

I. MAI- contracta un étroite amitié av
T. Poëte.

C'est à cela que se termine ce que nous sçavons de la v *Mairet*, qui tomba presque en enf sur la fin de ses jours, quoiqu'i encore assez jeune, & qui mc vers l'an 1660. âgé d'environ 50

On lit dans le *Menagiana*, q Reine *Anne d'Autriche* lui fit sent de dix mille écus pour un net qu'il avoit fait pour la paix Pyrenées; mais c'est un Cont n'y a eu ni sonnet de la part de ret, qui étoit dans ce temps-là c me en enfance, ni present de la de la Reine.

La versification de *Mairet*, q que préferable à celle de *Theo* dans le genre Dramatique, n'y s pas supportable aujourd'hui.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Chryseide & Arimand, T comedie. Rouen* 1629. *in*-8°. C'e premiere piece, qui fut impr à son insçu.

2. *Sylvie, Tragicomedie Pasto & autres œuvres Poëtiques. Paris* 1 *in*-4°. *Sorel* nous apprend que la

vie fut une des premieres pieces, qui mirent le Théatre François en reputation. J. MAIRET.

3. *La Silvanire ou la Morte-Vive, Tragicomedie Pastorale, avec les figures de Michel Lasne. Paris* 1631. *in*-4°. Le sujet de cette piece est tiré de la 3e partie de l'*Astrée* de M. d'*Urfé*, qui en a fait aussi une Pastorale en vers non rimés à la façon des Italiens. Elle est précedée d'une Préface de *Mairet* sur la Poësie en general & sur la Poësie Dramatique en particulier. On trouve à la suite *Autres œuvres Lyriques du Sr. Mairet.* pp. 96. Ce sont differentes pieces de Poësie.

4. *Virginie, Tragicomedie. Paris* 1635. *in*-4°. » La fable de *Virginie* » entre les Romanesques est ample » & belle. Le Caractere n'en est pas » tout-à-fait heroïque, & il y a quel- » ques spectacles irreguliers; pour » les vers ils sont passables, hors la » sterilité des pensées. Ce jugement & les suivans sont tirés d'un Memoire Manuscrit d'une personne d'esprit, & de merite. Il a paru depuis deux autres pieces sur le même

J. MAIRET. ſujet, l'une de *Michel le Clerc* 1645. & l'autre de M. *Campistron*

5. *Sophonisbe, Tragedie. Paris* 1 *in*-4°. » La fable de *Sophonisbe* » fort unie & peu ſurprenante ; » elle eſt nette, & parut beauco » pour avoir la premiere décri » Majeſté de la vertu Romaine. » paſſions en ſont naturelles & » traitées. Les vers par quelque ſ » imperceptible du tour en pa » ſent forts, quoiqu'ils ſoient » remplis ; à tout prendre pou » la piece eſt excellente. Cette gedie a eu un ſuccès prodigieux la joüoit encore du temps de *Cor le*, & quelques-uns même la p roient à celle que ce fameux compoſa ſur le même ſujet, que *Mairet* avoit tâché de rendr mœurs de ſes perſonnages confo à celles de ſon ſiecle, au lieu Corneille leur a conſervé le de leur nation. Mais les choſe bien changé depuis ce temps, piece de *Corneille*, qui eſt mieu tré dans le genie de la Poëſie matique, a fait oublier celle de *ret. Chorier* p. 35. de la vie de

Boissat, dit que *Theophile*, au rapport de *Des-Barreaux*, qui l'avoit connu particulierement, étoit le veritable Auteur de la *Sophonisbe*; ce qui n'est pas probable, puisqu'il y avoit déja neuf ans que *Theophile* étoit mort, lorsque cette piece parut; & que ce dernier n'étoit pas capable de faire quelque chose de si bon dans le genre Dramatique. Il avoit paru avant la *Sophonisbe* de *Mairet* deux autres Tragedies sous le même titre; l'une de *Mellin de S. Gelais* imprimée à *Paris* l'an 1560. *in*-8°. qui est une traduction libre de l'Italien de *Jean George Trissino*; & l'autre de *Claude Mermet*, imprimée à *Lyon* l'an 1584. *in*-8°. J. MAIRET.

6. *Les Galanteries du Duc d'Ossone, Viceroi de Naples. Comedie*. 1636. *in*-4°. » La fable du Duc d'*Ossone* est sa-» le; & contre la pureté du Théatre; » du reste elle est assez divertissante. » Les vers en sont très-foibles; il » n'y a point de tour, & point de » pensées. *Mairet* dans l'Epitre dédicatoire de cette piece, dit qu'il étoit, quoiqu'il n'eût alors que 26 ans, le plus ancien Poëte dramatique de son

J. MAIRET. temps. Cette Epitre étant de l'an 1636. sert à nous faire connoître qu'il étoit né vers l'an 1610.

7. *Marc-Antoine, ou Cleopatre; Tragedie. Paris* 1637. *in*-4°. It. *Paris* 1658. *in*-12. » Cette piece est très-foible pour toutes choses.

8. *Lettre à *** sous le nom d'Ariste. in*-8°. *pp*. 8. C'est une critique fort emportée, mais très-generale de la Tragicomedie du *Cid* de *Corneille*, qui parut en 1637.

9. *Epitre familiere du S^r. Mairet au Sieur Corneille sur la Tragicomedie du Cid.* Avec une *Reponse à l'Amy du Cid sur ces invectives contre le sieur Claveret. Paris* 1637. *in*-8°. *pp*. 38. V. sur cette dispute le tome 20. de ces Memoires p. 89. Le *discours à Cliton*, que j'ai donné en cet endroit à *Mairet*, sur un Memoire de M. *Boscheron*, paroît n'être point de lui, puis qu'on s'y declare contre la regle des vingt-quatre heures, que *Mairet* dans la Préface de sa *Sylvanire* dit être une des loix fondamentales du Théatre, dont il s'est prescrit l'observation.

10. *Apologie pour M. Mairet con-*

me les *Calomnies du sieur Corneille de* J. MAI-
Rouen (dans son advertissement au RET.
Besançonnois *Mairet*) 1637. *in-4°.*

11. *Le grand & dernier Solyman, ou la mort de Mustapha, Tragedie. Paris* 1639. *in-4°.* » *Solyman* ne vaut » gueres mieux que *Marc-Antoine* » pour les vers; mais il est meilleur » pour le sujet.

12. *Roland furieux, Tragicomedie. Paris* 1640. *in-4°.* » *Roland* est Ro» manesque & irregulier pour la fa» ble, mais il a quelques agrémens, » Les vers en sont foibles, & pour» tant ils ont une certaine tendresse » en leurs passions, qui les fait ai» mer.

13. *L'Illustre Corsaire, Tragicomedie. Paris* 1640. *in-4°.* » Cette piece » est imaginée avec assez d'artifice » pour le sujet; mais les vers n'en » valent rien pour la plûpart.

14. *Nouvelles œuvres de feu M. Theophile, composées de Lettres Françoises & Latines recueillies par M. Mairet. Paris* 1642. *in-8°.* Il y avoit déja seize ans que *Theophile* étoit mort, lorsque *Mairet* s'avisa de publier ces Lettres de son ami.

J. MAIRET.

15. *Athenais*, *Tragicomedie*. 1642. *in*-4°. It. *Ibid.* 1645. *in*
» L'*Athenais* n'a rien, qui la p
» faire estimer.

16. *Sidonie*, *Tragicomedie*. 1643. *in*-4°. » C'est la plus f
» piece de *Mairet*, qui depuis
» *phonisbe* a toûjours diminué
» n'a rien fait après *Sidonie*, p
» qu'il ne pouvoit faire plus
Son feu & sa vivacité étoient
éteints, quoiqu'il n'eût encore
33 ans.

V. *M. de la Monnoye*, *note* *les Jugemens des Savans de B* *L'Ami-Baillet de Menage*. *Le* *nasse François de M. Titon du Ti*

JEAN DE MANDEVIL

J. DE MANDEVILLE.

JEAN *de Mandeville*, ou *M* *ville* (en Latin *Magnovill* comme l'appelle *Leland*) surno je ne sçai pour quelle raison, *ad* *bam*, comme on le marque dan Epitaphe, naquit à *Saint A* d'une famille noble & illustre.

Porté naturellement à l'étu

joignit celle des Sciences aux exercices propres à un Cavalier ; il se rendit habile dans la Medecine, sur laquelle il composa même quelques Ouvrages, qui n'ont cependant pas été imprimés. J. DE MANDEVILLE.

La passion qu'il avoit pour les Voyages le fit sortir de son pays l'an 1322. & non pas en 1332. comme on lit dans *Balaus*, & dans ceux qui l'ont copié.

Autant qu'on peut conjecturer par la relation assez embroüillée qu'il a donnée de ses voyages, qui ont été de 33 ans, il vint d'abord en France, & s'étant embarqué à *Marseille*, il passa à *Constantinople*, visitant partout les Reliques qui se conservoient en chaque lieu de son passage ; ce qui paroît avoir fait sa principale attention.

Il alla ensuite dans la terre Sainte, ou peut-être en Egypte ; car il assure qu'il porta longtemps les armes au service de *Melechinam*, Soudan de *Babylone*, c'est-à-dire d'Egypte, qui l'auroit comblé de biens, s'il eût voulu embrasser le Mahometisme, & qui lui donna, quand il partit, des passeports très-amples.

J. DE MANDEVILLE.

Après avoir visité l'Armen
Chaldée, le prétendu Royaun
Amazones, il passa en Ethio
il se trouva, suivant ses observa
à 18 degrés d'élevation du Pol
tarctique dans un pays, où i
tend qu'il y a des hommes, qui
qu'un pied.

Il rapporte une infinité de
aussi fabuleuses des Indes, où
pose, qu'il y a plus de cinq
grandes Isles, & une forest d
huit journées de long, où cr
poivre.

Il place à l'Orient l'Empi
Prete-Jean, qu'il croit être l'
pode de l'Angleterre; ce qui fa
son habileté dans la Géograph

Les noms qu'il donne à qu
de villes ou d'Isles sont entier
inconnus, ou du moins fort d
rés.

Il dit quelque chose de la
& de la Perse, & suppose que l
tribus des Juifs possedent un R
me inaccessible dans les Mont
pies, & sont cependant trib
de la Reine des Amazones.

Parmi une infinité de fables

sa relation est remplie, on trouve plusieurs coûtumes qui toutes singulieres qu'elles paroissent, ont été confirmées par d'autres voyageurs posterieurs. J. DE MANDEVILLE.

Il retourna en Angleterre l'an 1355. après trente-trois années d'absence; mais l'habitude qu'il avoit de voyager ne lui permit pas de s'y fixer; puisqu'il étoit à Liege, lorsqu'il mourut le 17 Novembre 1372. dans un âge fort avancé.

Il fut enterré dans l'Eglise des Religieux Guillelmites de cette ville, avec cette Epitaphe.

Hic jacet vir nobilis, Dominus Joannes de Mandeville, alias dictus ad Barbam, Miles, Dominus de Campdi, natus de Anglia, Medicinæ Professor, devotissimus Orator, & bonorum suorum largissimus pauperibus erogator, qui toto quasi orbe lustrato Leodii diem vitæ suæ clausit extremum anno Domini 1372. *Mensis Novembris die* 17.

Mandeville à son retour du Levant, composa son Itineraire, ou la Relation de ses voyages, en Latin, en Anglois, & en François, c'est à dire en langue Romance; on en trouve

J. DE MANDE-VILLE.

plusieurs passages en cette der
langue, dans le *Tresor des Langu*
Duret. Cette Relation a été d
imprimée en diverses langues.

Joannis de Mandeville Itiner
à terra Anglia in partes Jerosoly
nas, & in ulteriores transmarin
Autore primum Gallice conscriptu
no 1355. *& postea Latine versus*
4°. En caracteres Gothiques,
date, & sans nom de lieu. Je n
si l'Ouvrage publié à *Anvers* en 1
sous le titre de *Descriptio Jeru*
locorumque Sacrorum fait parti
l'Itineraire, ou est un nouvel Ou
ge.

Elle a été imprimée en Franç
Lyon l'an 1487. & l'an 1542. *i*
& à *Paris in*-8°. En Anglois à
dres l'an 1696. *in*-4°. & dans les
cueil d'*Hackluit*, & de *Purchas*.
Italien en 1496. *in*-4°. & à *V*
l'an 1534. *in*-8°. En Espagnol à
lence l'an 1540. *in-fol.* En Flam
l'an 1483. Malgré toutes ces édit
& celles que j'ignore, cet Ouv
est rare; mais il n'y a pas grand
car c'est un amás de fables &
autre chose.

V. *Joannis Balæi scriptores Majoris Britanniæ p.* 478. *Joannis Lelandi Commentarii de scriptoribus Britannicis. p.* 366. *Joannes Pitseus de illustribus Angliæ scriptoribus p.* 511. J. DE MANDEVILLE.

JEAN-JACQUES CHIFFLET. d 1660

JEAN-*Jacques Chifflet* naquit à *Besançon* le 21 Janvier 1588. de *Jean Chifflet*, Medecin de cette ville, dont le pere, *Laurent Chifflet*, avoit été Conseiller de Dole. J. CHIFFLET.

Il fit ses premieres études dans sa patrie, & se tourna ensuite du côté de la Medecine, qu'il étudia à *Paris* sous les deux *Riolan*, le pere, & le fils, à *Montpellier* sous *Jean Varandé*, & à *Padoue* sous *Fabricius d'Aquapendente*, *Jean Thomas Minadous*, & *Eustache Rudius*.

Il visita encore plusieurs autres Royaumes de l'Europe, tant pour se perfectionner dans la Science, dont il faisoit son principal objet, que pour connoître les gens de lettres des differens pays, & pour voir les Bibliotheques & les Cabinets des Curieux.

J. CHIFFLET.

A son retour dans la Fr
Comté, il se donna à la prati
la Medecine, & fit concevo
idée si favorable de son h
qu'en 1614. il fut choisi pou
Medecin de la ville à la place
pere.

Après avoir passé par les pr
les charges de sa patrie, & y
été Consul, il fut député de
vers l'Archiduchesse *Isabelle* (
Eugenie, souveraine des Pay
pour des affaires d'importance

Cette Princesse fut si conte
lui, qu'elle le retint auprès
personne en qualité de son pr
Medecin. Elle l'envoya dept
Espagne au Roi Philippe IV.
il fut fait Medecin, & qui le
gea d'écrire l'Histoire de l'Or
la Toison d'or.

De retour en Flandres, &
la mort de la Princesse, arri
1 Decembre 1633. il fut premi
decin du Cardinal *Ferdinand*
verneur des Pays-Bas.

Il mourut en 1660. âgé
ans.

Catalogue de ses Ouvrages. J. CHIFFLET.

1. *Asitia in puella Helvetica mirabilis Physica Exstasis. Vesontione* 1610. *in*-8°.

2. *Dædalmatum libri duo priores. Paris.* 1612. *in*-8°.

3. *Vesontio, Civitas Imperialis, libera, Sequanorum metropolis, plurimis necnon vulgaribus sacræ & prophanæ historiæ monumentis illustrata, & in duas partes distincta. Lugduni* 1618. *in*-4°. It. *Secunda editio auctior. Lugduni* 1650. *in*-4°.

4. *De loco legitimo Concilii Eponensis observatio. Lugduni* 1621. *in*-4°. On dispute fort sur le lieu de ce Concile, qui se tint en 517 suivant les Peres *Sirmond* & *Labbe*, ou en 509. selon d'autres. *Chifflet* soutient ici que c'est *Nions* sur le lac de *Geneve*. Mais ce sentiment a été combatu par *Chorier*, qui veut qu'*Epona* soit un petit village, ou une paroisse située entre *Falavier* & *Colombier*, nommée à present *Ponas*, à quatre lieües de *Vienne* & à la même distance de *Lyon*. M. *de Valbonnays* dans une Dissertation inserée dans les *Memoires de Trevoux* du mois de Fevrier

J. CHIFFLET. 1715. p. 232. a substitué aux Systemes de ces deux Auteurs un autre plus problable, qui place le lieu en question dans le Voisinage de *Vienne.*

5. *Lacrymæ prisco ritu fusæ in Exequiis Ser. Archiducis Alberti Pii, Belgarum Principis. Antuerpiæ* 1621. *in*-4°. It. dans un Recueil intitulé : *Tumulus Alberti Archiducis Austriæ. Antuerpiæ* 1622. *in*-4°. L'Archiduc *Albert* mourut le 13 Janvier 1621.

6. *De Linteis Sepulchralibus Christi Servatoris Crisis historica. Antuerpiæ* 1624. *in*-4°. On a une traduction Françoise de cet Ouvrage sous ce titre : *Hierothonie de J. C. ou discours des Saints suaires de N. S. traduit du Latin de J. Jacques Chifflet par A. D. C. P. Paris* 1631. *in*-8°. Le livre en lui-même est plein de recherches & d'érudition ; mais l'Auteur y témoigne trop de credulité.

7. *Portus Iccius Julii Cæsaris demonstratus per Joan. Jac. Chifletium, Regis Hispaniæ Archiatrum. Madriti* 1626. *in*-4°. It. *Editio* 2ª *auctior Antuerpiæ* 1627. *in*-4°.

8. *Unitas fortis à Marchione de Le-*

tanés Provinciis Belgicis nomine Philippi IV. proposita anno 1627. *illustrata politicis sapientum dictis. Antuerpiæ* 1628. *in*-4°. J. CHIFFLET.

9. *Insignia Gentilitia Equitum Ordinis Velleris aurei, Fecialium verbis enunciata. Le Blason des Armoiries des Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or, depuis la premiere institution, jusqu'à present, en Latin & en François. Anvers* 1632. *in*-4°.

10. *Acia Cornelii Celsi, propriæ significationi restituta. Alphonsus Nunnez, Regius Archiater, defensus. Antuerpiæ* 1633. *in*-4°.

11. *Geminianæ Matris Sacrorum Titulus Sepulchralis explicatus, & verus Exequiarum ritus una detectus. Antuerpiæ* 1634. *in*-4°. It. dans le premier tome du *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum* de *Sallengre. Chifflet* y explique une inscription trouvée sur la pierre d'un tombeau en 1633. à *Besançon*, en creusant pour construire le bastion de *S. Claude*.

12. *De morte præcellentis Viri D. Francisci de Paz, Archiatri primarii Epistola. Antuerpiæ* 1640. *in*-4°. *pp.* 11.

J. CHIFFLET. 13. *Dissertatio militaris de 1 Regali in Castellensi pugna 1 erepto (anno 1642.) armis Philip Regis Catholici, ductu Franci Mello, Turris Lacunæ Marc Antuerpiæ* 1642. *in*-4°.

14. *Recueil des Traitez de de Treve, de Neutralité entre le. ronnes d'Espagne & de France, le Traité de Madrit en* 1526. *j* 1611. *Anvers* 1643. *in* 4°. It. *tion. Anvers* 1645. *in*-8°. It. 3 *tion* 1664. *in*-12. Cette éditi continuée jusqu'à la paix de des Faisans, faite en 1659. It *sterdam* 1664. *in*-12.

15. *Vindiciæ Hispanicæ. An* 1643. *in*-4°. It. *Antuerpiæ* 164 *fol.* It. *Ibid.* 1650. *in-fol. Chiffl* tend dans cet Ouvrage que l de *Hugues Capet* ne descend ligne masculine de *Charlem* & que du côté des femmes la son d'Autriche précede celle d *gues Capet*, dont il se vante de ner la veritable origine. Il a ét qué sur ce sujet dans un Traité pour titre: *Assertor Gallicus vindicias Hispanicas Joannis*

Chiffletii, sive Historica disceptatio, qua Arcana regia, politica, & Genealogica Hispanica confutantur, Francica stabiliuntur. Autore Marco Antonio Dominicy, Jurisconsulto. Paris. 1646. *in*-4°. J. CHIFFLET.

16. *Pralibatio de Terra & Lege Salica, & Vindiciis Lotharingicis. Bruxella* 1643. *in*-8°.

17. Il y a une piece de lui dans un livre qui a pour titre : *De Causis naturalibus pluvia purpurea Bruxellensis Clarorum Virorum Judicia. Bruxella* 1647. *in* 8°.

18. *Ad Vindicias Hispanicas Lumina nova Genealogica de Stemmate Hugonis Capeti, adversus Assertorem Gallicum. Antuerpia* 1647. *in-fol.* It. dans le Recueil de ses Oeuvres Historiques & Politiques. *Ibid.* 1650. *in-fol.* C'est une réponse à l'Ouvrage de *Dominicy*, dont j'ai parlé ci-dessus.

19. *Ad Vindicias Hispanicas Lumina nova prarogativa ; hoc est de origine domus Austriaca, adversus Marcum Antonium Dominicy. Antuerpia* 1647. *in-fol.* It. dans le Recueil de ses Oeuvres Historiques & Politiques. *Ib.* 1650. *in-fol.*

J. Chif-flet.

20. *Ad Vindicias Hispanicas* *mina nova Salica. Antuerpiæ* 164 *fol.* Cet Ouvrage est encore co *Dominicy*, qui avoit parlé dans *Assertor Gallicus* de la loy Sa d'une maniere contraire aux pi tions de *Chifflet*. Ces trois der Ouvrages ont été imprimés av *Vindiciæ Hispanicæ*, réimprimée te année à Anvers *in-fol.*

21. *Lotharingiæ Masculina. A pia* 1648. *in-fol.*

22. *Commentarius Lothariensi præsertim Lothariensis Ducatus I asseritur, Jura ejus regalia Caro Lotharingiæ Duci vindicantur. A pia* 1649. *in-fol.* Cet Ouvrage refuté par *David Blondel* dans l qu'il publia sous le titre de *B Campano-Francicum, adversus mentarium Lotharingicum Joan cobi Chiffletii. Amstelodami* 16 *fol.*

23. *Ad Vindicias Hispanica pades Historicæ contra novas*

Ansberti familia rediviva contra Ludovici Cantarelli Fabri, & Joan. Jac. Chiffletii objectiones vindicata. Paris. 1648. *in*-4°. Il a été lui-même réfuté à son tour par *David Blondel* dans des *Animadversiones adversus Lampades Historicas*, qui sont inserées dans le livre de cet Auteur intitulé: *Genealogiæ Franciæ plenior Assertio. Amstelod.* 1655. *in-fol.* J. CHIFFLET.

24. *Alsatia Jure proprietatis & protectionis Philippo IV. vindicata. Antuerpiæ* 1650. *in-fol.*

25. *Stemma Austriacum Millenis abhinc annis. Hieronymus Vignier, Cong. Oratorii Presbyter, priores novem gradus elucubravit; Joan. Jac. Chiffletius asseruit atque illustravit. Antuerpiæ* 1650. *in-fol.*

26. *Opera Politico-historica; nempe Vindiciæ Hispanicæ, Lumina nova Genealogica, Salica, prærogativa, sive responsa ad Francorum objectiones; Lampades historicæ, contra M. Ant. Dominicy Cavillationes; Alsatia Philippo IV. Regi Catholico vindicata; Lotharingia masculina, & Commentarius Lothariensis. Accedunt Leges Salicæ illustratæ, cum glossario salico vocum*

J. CHIFFLET. *Atuaticarum, à Gotefrido Wendelino; nec non Hieron. Vignerii Stemma Austriacum assertum & illustratum ab eodem Chiffletio. Antuerpiæ* 1650. *in-fol.*

27. *De Pace cum Francis ineunda Consilium a præteritorum exemplis. Antuerpiæ* 1650. *in-fol.*

28. *De Ampulla Remensi nova & accurata disquisitio ad dirimendam litem de prærogativa ordinis inter Reges. Accessit Parergon de unctione Regum, contra Jacobum Alexandrum Tenneurium fucatæ veritatis alterum vindicem. Antuerpiæ* 1651. *in-fol. Chifflet* traite de fable l'histoire de la Sainte Ampoule, & prétend prouver, qu'*Hincmar*, Archevêque de *Reims*, en a été l'inventeur, pour faire valoir les droits de son Eglise. Son livre a été refuté par *Jacques Alexandre le Tenneur*, dans un autre intitulé : *De Sacra Ampulla Remensi Tractatus Apologeticus, adversus Joan. Jac. Chiffletium, cæcum veritatis disquisitorem; Accesserunt Responsio ad Parergon ejusdem & Chiffletius ridiculus. Paris.* 1652. *in-4°.*

29. *Tenneurius expensus, ejusque calumniæ*

lumnia repulsa. Subjecta est appendix ad Corollarium de Baptismo Clodovei I. Regis Francorum. Antuerpiæ 1652. *in-fol.* Cet Ouvrage tend à réfuter celui que le Tenneur avoit publié sous ce titre : *Veritas vindicata adversus Chiffletii vindicias Hispanicas, Lumina nova, Lampades historicas, quâ retectis variis arcanis Salicis, Historicis, & Genealogicis, Christianissimorum Regum jura, dignitas, & prærogativa demonstrantur. Paris.* 1651. *in-fol.* J. CHIFFLET.

30. *Pulvis febrifugus orbis Americani, jussu Leopoldi Guilielmi Archiducis Austriæ, Belgii ac Burgundiæ Proregis ventilatus à Joan. Jac. Chiffletio, Equite Regio, Archiatrorum Comite* 1653. *in-8°.* Les Jesuites ayant apporté du Perou le Quinquina à *Rome* en 1650. plusieurs Medecins se déclarerent contre ce remede, & ce fut pour les seconder que *Chifflet* composa cet Ouvrage. Le P. *Honorat Fabri,* Jesuite, en prit la défense, & publia sous le nom d'*Antimus Coningius* le livre qui a pour titre : *Pulvis Peruvianus Febrifugus vindicatus. Romæ* 1655. *in-8°.* Ce livre ne demeura

J. Chif-flet. pas sans réponse, il fut bientôt sui-vi de celui-ci : *Antimus Coningius Peruviani Pulveris defensor repulsus à Melippo Protymo 1655. in-8°.* Ce Me-lippus Protymus n'est autre que Vo-piscus Fortunat Plempius. On vit pa-roître encore quelques années après *Sebastiani Badii Anastasis Corticis Pe-ruviani. Genuæ 1663. in-4°.*

31. *Imago Francici eversoris, Da-vidis Blondelli, Clypei Austriaci libe[...] prodromus. Antuerpiæ 1655. in-fol.*

32. *Anastasis Childerici I. Franco-rum Regis, sive Thesaurus Sepulchra-lis Tornaci Nerviorum effossus, & Com-mentario illustratus. Antuerpiæ 165[...] in-4°.* Il y a beaucoup d'éruditi[on] dans cet Ouvrage, où l'Auteur a i[n]-seré plusieurs choses touchant les [...]chets, les Sceaux, & les marq[ues] d'honneur de nos Rois.

33. *Verum stemma Chilbrandi[...] contra Davidem Blondellum, A[...] strum Calvinistam, aliosque Aust[...] splendoris adversarios. Antuerpiæ 1[...] in-fol.*

34. *Lilium Francicum veritat[e] [hi]storica, Botanica, & Heraldic[a il]-lustratum. Antuerpiæ 1658. in-fol[.]*

une Réponse au livre intitulé : *Traité du Lys, Symbole de l'esperance, contenant la juste défense de sa gloire, dignité & prérogatives. Ensemble les preuves irreprochables que nos Monarques François l'ont toûjours pris pour leur devise en leur Couronne, Sceptre, Ecus, Etendars &c. par Jean Tristan, Seigneur de Saint Amand. Paris* 1656. *in*-4°. Livre qui avoit été fait pour combattre ce que *Chifflet* avoit avancé sur ce sujet dans son *Anastasis Childerici I.* J. CHIFFLET.

35. *Memoires des siecles passez contre le faux Childebrand du Philosophe inconnu, ou le faux Childebrand relegué aux fables. Autrement, Memoires touchant les Carliens issus de S. Arnoul de Mets, & les Capetiens de race Saxone contre le faux Childebrand du Philosophe inconnu. Opus Genealogicum Gallice & Latine industria mixtum. Bruxelles* 1659. *in*-4°. *Chifflet* se propose ici de répondre à un Ouvrage anonyme d'*Anteüil de Combault*, publié contre son *Verum Stemma Childbrandinum*, sous ce titre : *Le vrai Childebrand, ou Réponse au Traité injurieux de Jean Jacques Chifflet,*

il faut dire quelque chose.

I. *Jules Chifflet* étudia à *I*
où il apprit les Belles-Lettr
Erycius Puteanus, & le Dro
Diodore Tuldenus; & ensuite
xelles, où il s'appliqua à la
Hebraïque. De retour à *Bes*
fut pourvû d'un Canonicat d
ville, & du Prieuré de *D*
dans la Franche-Comté. Il
bonnet de Docteur à *Dole* e
& fut nommé Grand-Vica
l'Archevêque de Besançon
Philippe IV. l'ayant appellé à
en 1648. le fit Chancelier de
de la Toison d'Or. On a d
Ouvrages suivans.

1. *Histoire du bon Chevalier*
de Lalain, frere & compagnon

2. *Le Voyage du Prince Don Fernand Infant d'Espagne, Cardinal, & ses expeditions depuis l'an 1632, qu'il partit de Madrit pour Barcelonne avec le Roy Philippe IV. son frere, jusqu'à son entrée à Bruxelles en 1634, traduit de l'Espagnol de Diego de Aedo & Gallart, par Jules Chifflet. Anvers* 1635. *in*-4°. J. CHIFFLET.

3. *Audomarum obsessum & liberatum anno* 1638. *Antuerpiæ* 1640. *in*-12.

4. *Traité de la Maison de Rye.* (1644) *in-folio.*

5. *Les marques d'honneur de la Maison de Tassis. Anvers* 1645 *in-folio.*

6. *Aula Sancta Principum Belgii, sive Commentarius Julii Chiffletii de Capella Regia in Belgio principiis, Ministris, ritibus &c. Accedunt pro eadem Capella constitutiones & Diarium officii divini. Edente Joanne Chiffletio. Antuerpiæ* 1650 *in*-4°.

7. *Breviarium Historicum Ordinis Velleris Aurei. Antuerpiæ* 1652 *in*-4°.

II. *Jean Chifflet*, autre fils de *Jean Jacques*, Avocat à *Bezançon*, s'étoit appliqué à la Langue Hébraique qu'il avoit apprise à *Bruxelles* avec *Jules Chifflet* son frere. On a de sa

3. *Palma Cleri Anglicani.*
lis. 1645. *in-8°.*

4. *De sacris inscriptionib*
bus tabella D. Virginis Can
illustratur lucubratiuncula. A
1649. *in-4°.*

5. C'est lui qui a donné a
l'ouvrage de *Jules Chifflet*
intitulé: *Aula sancta Princip*
Antuerpiæ. 1650. *in-4°.*

6. *Apologetica dissertatio*
utriusque architectis, Justinian
niano, Gratiano, & S. R
Antuerp. 1651. *in-4°.*

7. *Joannis Macarii Abr*
Apistopistus, qua est antiq
G nis Basilidianis disquisit
Abraxas Proteus, seu

dicium, cum earum Iconibus. Antuerp. 1657. *in*-4°. J. CHIFFLET.

8. *Annulus Pontificius Pio Papæ II. adsertus* (*Antuerpiæ* 1658.) *in*-4°.

9. *Vetus imago Dei-paræ in jaspide viridi inscripta Nicephoro Botoniatæ Græcorum Imperatori, nunc primum edita.* (*An.* 1661.) *in*-4°.

10. *Aqua Virgo; Fons Romæ celeberrimus, & prisca religione sacer, opus Ædilitatis M. Agrippæ in vetere annulari gemma.* (1662.) *in*-4°. It. à la p. 1779 du 4e. tome des *Antiquitez Romaines* de *Gravius.*

11. *Judicium de fabula Joannæ Papissæ. Antuerpiæ* 1666. *in*-4°.

III. *Henri Thomas Chifflet*, Chapelain de *Christine*, Reine de Suede, s'est fort appliqué à l'étude des Médailles. Il n'a cependant donné sur ce sujet au Public qu'un ouvrage, qui n'a pas eu l'approbation des Sçavans, parce qu'il prétend y soûtenir le sentiment de *Jean-Jacques Chifflet* son oncle, qu'on n'a point de veritables Othons en bronze, ce qu'il a reconnu dans la suite être faux, comme il paroît par une de ses lettres à *Charles Patin*, que ce sçavant

mus. Antuerpiæ. 1656. *in*-4°. It.
le premier tome du *novus The*
antiquitatum Romanarum de *Sal*

Jean-Jacques Chifflet a eu au
oncle paternel, nommé *Clau*
trois freres, *Laurent*, *Phili*
Pierre-François, qui ont qu
nom dans la République des l
Je ferai des Articles séparés de
derniers; pour ce qui est des
premiers, ayant peu de chos
dire, j'en ferai mention ici.

Claude Chifflet, Professeu
Droit à *Dole*, mort en 1580
de quarante ans, étoit on
Jean-Jacques Chifflet, qui fait
jet de cet article. Je ne conno
façon que les deux ouvrages s

humus. Lovanii. 1628. *in*-8o. It. avec J. CHIF-
Henrici Thomæ Chiffletii Dissertatio de FLET.
Othonibus æris. Antuerpiæ. 1656. *in*-4°.
It. avec l'ouvrage de *Rodolphe Capellus*, intitulé : *Nummophylacium Ludevianum. Hamburgi.* 1678. *in-fol.* It. dans le premier tome du *Novus Thesaurus antiquitatum Romanarum* de *Sallengre*. C'est un traité des Monnoyes anciennes.

Laurent Chifflet, frere de *Jean Jacques*, né à *Besançon*, se fit Jesuite l'an 1617, à l'âge de dix-neuf ans. Le salut des ames l'a occupé toute sa vie, & il a composé dans cette vûë plusieurs ouvrages de devotion, dont on peut voir la liste dans la Bibliothéque de *Sotwel*. Il mourut à *Anvers* le 9. Juillet 1658, âgé de soixante ans.

V. *Francisci Sweertii Athenæ Batavæ. Auberti Miræi Bibliotheca Ecclesiastica.*

1597 de J... ... ...
cette Ville.

On l'envoya, comme so
Jean-Jacques Chifflet, dans le
Bas pour y faire ses études,
étudia à *Louvain* sous Erycius
nus, avec lequel il fût toujo
depuis d'une étroite amitié.

Ayant embrassé l'état Ecc
que, il fût fait en differen
Chanoine de *Bezançon*; Pr
Belle-Fontaine, Abbé de *Ball*
Grand-Vicaire de *Claude d'*
Archevêque de *Bezançon*. Il f
Aumônier de la Princesse *I*
Claire-Eugenie, & du Princ
nand Infant d'Espagne, soit
fût un titre simplement hon
son égard, soit qu'il en ait

près aussi grande que celle de son frere *Jean-Jacques Chifflet*. P. CHIFFLET.

On ignore la date de sa mort, qui doit être placée après l'année 1663.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Le Phœnix des Princes, ou la vie du pieux Albert mourant, dépeinte par l'Epitre d'André Trevise, & par la Paraphrase d'Eryce-Putean, trad. du latin par Philippe Chifflet.* Cette traduction se trouve dans le livre intitulé : *Pompa funebris Alberti Pii Belgarum Principis à Jacobo Franquart imaginibus expressa. Bruxellæ* 1623. *in-fol. oblongo.*

2. *Histoire du Prieuré de Nôtre-Dame de Belle-Fontaine, par Philippe Chifflet, Prieur & Seigneur du lieu. Anvers.* 1631. *in-4°.* It. traduite en latin sous ce titre : *Erycii Puteani Diva Virgo Bellifontana in Sequanis, loci ac pietatis descriptio ; originem, incrementa, seriemque Hierotoparcharum complectens. Antuerpiæ.* 1631. *in-4°.*

3. *Le Siége de Breda traduit du latin du P. Herman Hugo, Jesuite. Anvers* 1631. *in-fol. fig.*

4. *Concilii Tridentini Canones & Decreta. Ex Officina Plantiniana.* 1640. *in-12.* C'est *Philippe Chifflet*, qui

F. CHIFFLET. a eu soin de cette édition, laquelle a été copiée dans celles qui se sont faites à *Cologne* en 1644. *in*-12; & à *Paris* l'an 1646. *in*-12.

5. *Thomæ à Kempis de Imitatione Christi libri quatuor ex officina Plantiniana.* 1647. *in*-12.

6. *Copie de deux lettres écrites par M. Philippe Chifflet touchant le veritable Auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ, avec un avis sur le Factum des Benedictins*, (par Gabriel Naudé.) *Paris* 1651. *in*-8°.

7. *Advis de Droit sur la nomination à l'Archevêché de Bezançon, en faveur de Sa Majesté Catholique.* 1663. *in*-4°.

V. *Auberti Miræi Bibliotheca Ecclesiastica. Dupin, Bibliothéque des Auteurs Ecclesiastiques.*

PIERRE FRANÇOIS CHIFFLET.

P. F. CHIFFLET. PIERRE-*François Chifflet* naquit à Bezançon l'an 1592 de *Jean Chifflet*, Medecin de cette Ville.

Après avoir fait ses études, il entra dans la Compagnie de *Jesus* en 1609, âgé de dix-sept ans, & y fit les quatre vœux.

Tout ce qu'on sçait de lui, est qu'il professa pendant plusieurs années la Philosophie, la Langue Hébraïque & l'Ecriture Sainte; du reste il est plus connu par ses ouvrages que par les circonstances de sa vie. P. F. CHIFFLET.

Il mourut à Paris le 11. Mai 1682, âgé de 90 ans, & non pas de 92, comme M. de la *Monnoye* le dit dans le *Menagiana*, tom. 3. p. 199.

Il ne manquoit pas d'érudition; & il avoit une grande connoissance des temps ausquels ont vêcu les Auteurs qu'il a publiés; mais on lui auroit souhaité un peu plus de discernement. *Baillet, Jugemens des Sçavans.*

Catalogue de ses ouvrages.

1. *De l'offrande de soi-même.* Ce petit ouvrage a été imprimé en Latin & en François.

2. *De la pratique quotidienne de l'amour de Dieu, & de la devotion envers la Vierge, les Anges & les Saints. Dole* 1629. *in*-12.

3. *Fulgentii Ferrandi, Diaconi Carthaginiensis, opera, junctis Fulgentii & Crisconii, Africanorum, Episcoporum opusculis relativis. Ex editione & cum*

Divione 1656. *in*-4°. L'Ouvra
Chifflet a eu ici en vûë, a pour
Joannis Ferrandi è Soc. J.
Ferrandus redivivus. Sive S. F
Archiepiſcopi Toletani vita. L
1650. *in*-4°. Ce dernier prit la
ſe de ſon livre attaqué par *C*
en publiant pour lui répondr
madverſioni Chiffletianæ anima
cum fœnore repenſa. Divione 166
4°. Le livre de *Chifflet* donna
occaſion à deux autres ouvrag
de *Jean Daillé* publié ſous ce
De Autore Confeſſionis fidei
nomine à P. Fr. Chiffletio edit
ſertatio. Rothomagi 1673. *in*-4°
tre de *P re Allix*, qui eſt in
Judicii de autore libri contra

P. F. CHIFFLET

& ses armes, avec une Carte genealogique, qui fait descendre du Comte Lambert cette Princesse aussi-bien que son mari, & avec les preuves. Dijon 1656. *in*-4°. *Sotwel* a oublié cet ouvrage.

6. *Manuale Solitariorum, ex veterum Patrum Cartusianorum cellis depromptum. Divione* 1657. *in*-4°. Ce sont divers opuscules de pieté.

7. *De Ecclesia S. Stephani Divionensis antiquitate, dignitate, sacris opibus, statu multiplici, variis casibus & Præfectis, Petri Fr. Chiffletii Soc. J. Dissertatio. Divione* 1657. *in*-8°. Cette dissertation a été aussi oubliée par *Sotwel*

8. *S. Bernardi. Clarevallensis Abbatis, genus illustre assertum. Accedunt Odonis de Diogilo, Joannis Eremita, Herberti Turrium Sardiniæ Archiep. & aliorum scriptorum Opuscula sæculi XII. Historiam Ecclesiasticam spectantia. Divione* 1660. *in*-4°.

9. *Paulinus illustratus, sive Appendix ad opera & res gestas S. Paulini Nolensis Episcopi. Divione* 1662. *in*-4°.

10. *Victoris Vitensis & Vigilii Tap-*

LEONARD ARETIN. dans sa Chronique. Son pere *François Bruni* étoit d'une famille obscure ; mais le mérite du fils suppléa à ce qui manquoit à sa naissance. *Marc Guazzo* le fait dans sa Chronique de la famille d'*Accolti*; c'est une méprise de cet Auteur.

Il apprit les Belles Lettres de *Colluccio Salutati*, Secretaire de la République de *Florence*, & la Langue Gréque d'*Emmanuel Chrysoloras*.

Le *Pogge* qui étoit auprès du Pape *Innocent* VII. en qualité de Secretaire-Apostolique, prévenu d'estime & d'amitié pour *Leonard Aretin*, voulut l'avoir pour Collegue dans ce poste, & en vint à bout par la recommandation de *Colluccio*, qui en écrivit au Pape.

Aretin fut donc Secretaire Apostolique en 1405, & il s'acquitta dignement de cette Charge, non-seulement sous le Pontificat d'*Innocent* VII, mais encore sous les trois suivans, de *Gregoire* XII. d'*Alexandre* V. & de *Jean* XXIII. Lorsqu Jean XXIII. alla à *Boulogne*, la République de *Florence* offrit à *Leonard Aretin* la charge de Secretaire de cette République, & *Leo*-

nard l'accepta ; mais il ne la conser- LEONARD ARETIN.
va que peu de temps, & retourna au service du Pape, avec lequel il passa en Allemagne, pendant la tenuë du Concile de *Constance*. Cependant voyant que les affaires de *Jean* XXIII tournoient mal, il l'abandonna de nouveau, & se rendit en 1415 à *Florence*, où on lui offrit pour la seconde fois la place de Secretaire de la République. Il l'accepta, & la conserva cette fois jusqu'à la fin de sa vie ; il passa aussi par les principales charges de la République, & auroit été élevé à celle de Gonfalonier, qui étoit alors la premiere, s'il eût vêcu plus long-temps.

Lorsqu'il entreprit d'écrire l'histoire de *Florence*, il reçut le droit de Bourgeoisie de cette Ville, avec tous ses descendans, & c'est pour cette raison que dans l'oraison funébre de *Nanni Strozzi*, il a appellé *Florence* sa Patrie.

Il mourut à Florence l'an 1444, pendant que *François Venturi* étoit Gonfalonier, comme le marque *Scipion Ammirato*. Ce qui fait voir que ceux qui ont mis sa mort en 1443 se sont

P. F. CHIFFLET *notis Petri Francisci Chiffletii. Divi ne* 1649. *in*-4°.

4. *Scriptorum veterum de fide ca tholica quinque opuscula, edita à P. F Chiffletio, qui suam in S. Ferrandi redivivum animadversionem adjec Divione* 1656. *in*-4°. L'Ouvrage q *Chifflet* a eu ici en vûë, a pour titr *Joannis Ferrandi è Soc. J. Sanct Ferrandus redivivus. Sive S. Ferran Archiepiscopi Toletani vita. Lugdu* 1650. *in*-4°. Ce dernier prit la défe se de son livre attaqué par *Chiffle* en publiant pour lui répondre *An madversioni Chiffletianæ animadver cum fœnore repensa. Divione* 1662. *in*-4°. Le livre de *Chifflet* donna enco occasion à deux autres ouvrages, l'u de *Jean Daillé* publié sous ce titr *De Autore Confessionis fidei Alui nomine à P. Fr. Chiffletio edita, di ssertatio. Rothomagi* 1673. *in*-4°. l'au tre de *Pierre Allix*, qui est intitul *Judicium de autore libri contra Juda sub Rabani nomine à P. Fr. Chiffleti vulgati Rothomagi.* 1673. *in*-4°.

5. *Lettre touchant Beatrix Comtes de Châlons, laquelle déclare quel fi son mari, quels ses enfans, ses ancêtr*

& ses armes, avec une Carte genealogique, qui fait descendre du Comte Lambert cette Princesse aussi-bien que son mari, & avec les preuves. Dijon 1656. in-4°. *Sotwel* a oublié cet ouvrage. P. F. CHIFFLET

6. *Manuale Solitariorum, ex veterum Patrum Cartusianorum cellis depromptum. Divione 1657. in-4°.* Ce sont divers opuscules de pieté.

7. *De Ecclesia S. Stephani Divionensis antiquitate, dignitate, sacris opibus, statu multiplici, variis casibus & Præfectis, Petri Fr. Chiffletii Soc. J. Dissertatio. Divione 1657. in-8°.* Cette dissertation a été aussi oubliée par *Sotwel*

8. *S. Bernardi. Clarevallensis Abbatis, genus illustre assertum. Accedunt Odonis de Diogilo, Joannis Eremitæ, Herberti Turrium Sardiniæ Archiep. & aliorum scriptorum Opuscula sæculi XII. Historiam Ecclesiasticam spectantia. Divione 1660. in-4°.*

9. *Paulinus illustratus, sive Appendix ad opera & res gestas S. Paulini Nolensis Episcopi. Divione 1662. in-4°.*

10. *Victoris Vitensis & Vigilii Tap-*

LÉONARD ARETIN.

Catalogue de ses ouvrages.

1. *Epistolarum libri* 8. *quarum singulis ita sua sunt argumenta, ut nulla fere non justus liber videri nominarique possit. Basileæ* 1535. *in-* 8°. *pp.* 363. La plûpart de ces lettres sont curieuses & interessantes, & on y trouve plusieurs particularitez sur l'histoire du temps où vivoit l'Auteur. *Maittaire* en cite une édition de l'an 1493. *in fol.* sous le titre d'*Epistolæ familiares.*

2. *De bonis studiis epistola. Argentinæ* 1521. *in-*8°. C'est apparemment le même ouvrage que celui que *Gabriël Naudé* a fait imprimer sous ce titre : *Leonardus Aretinus de studiis & litteris ad Isabellam Malatestam. Paris* 1542. *in* 8° & qui se trouve à la p. 414. d'un recueil intitulé : *Hugonis Grotii & aliorum dissertationes de studiis instituendis. Amstelod.* 1645. *in-*12. & dans le premier volume d'un autre recueil, qui a pour titre ; *Variorum Autorum consilia & studiorum methodi, collecta à Thoma Crenio. Roterodami.* 1692. *in-*4°.

3. *Libellus de disputationum exercitationisque studiorum usu, adeoque*

necessitate in litterarum genere quolibet. *Basilea. Henr. Petrus.* 1536. *in*-8°. LEONARD ARETIN.

4. *S. Basilius de liberalibus & ingenuis moribus, Leonardo Aretino interprete, & de invidia Nicolao Perroto interprete. Bononiæ.* 1497. *in-fol.* It. *Paris.* 1543. *in*-8o.

5. *Basilus Magnus de legendis Antiquorum libris, latine, in*-4°. sans date. It. *Argentorati.* 1507. *in*-4°. It. *Paris. Ascensius.* 1508. *in*-4°. It. Avec le texte Grec par les soins de *Jerôme Brunelli*, Jesuite Italien. *Rome* 1594. *in*-12.

6. *Aristotelis Ethica, interprete Leon. Aretino. Paris. Henr. Steph.* 1504. *in-fol.* Item dans un titre intitulé *decem Librorum moralium Aristotelis tres conversiones. Paris. Henr. Steph.* 1510. *in-fol.*

7. *Aristotelis Oeconomica, & Politica, interprete Leon. Aretino.* Dans un recueil de traductions des ouvrages d'*Aristote* imprimé à *Venise* en 1504. *in-fol. Henr. Steph.* 1505. 1511. & 1517. *in-fol.*

8. *Dialogus de moribus, dialogo parvorum moralium Aristotelis, ad Eudemium amicum suum respondens.* Avec

LEONARD ARETIN. le Commentaire de *Jacques le Févre d'Estaples* sur les Ethiques d'*Aristote.*

9. *Xenophontis Apologia pro Socrate, & Tyrannus. Bononiæ* 1502. *in-fol. Joachim Camerarius* ne donne pas une grande idée de cette traduction de *Xenophon*, dont le stile est fort médiocre, & la composition & la forme encore plus rudes ; il estime cependant que *Leonard Aretin* a tellement exprimé les pensées de son Auteur, qu'il est aisé de l'entendre & de le reconnoître dans la traduction.

10. *Æschinis adversus Ctesiphontem & Demosthenis pro Ctesiphonte de corona orationes, interprete Leon. Aretino.* Cette traduction a été imprimée à *Bale* dans le 2e. volume des œuvres de *Ciceron* de l'édition de 1528 & 1540. *in fol.*

11. *Plutarchi vita Pauli Æmilii Tiberii & Caii Gracchorum, Pyrrhi Sertorii, Demostenis, & Antonii ; interprete Leonardo Aretino.* Avec la traduction des autres vies de *Plutarque. Basileæ.* 1535. *in-fol.*

12. *De Bello Punico libri duo, quorum prior bellum inter Romanos &*

Car

rthaginienses primum continet, hac- LEONARD
ius apud Livium desideratum; alter ARETIN.
litionem militis conductitii, & po-
lorum Africa à Carthaginiensibus
fectionem. Bellum item Illyricum &
allicum, quæ & ipsa apud Livium
siderantur. Augustæ Vindel. 1537.
-4°. Il y a des éditions où cet-
Histoire est divisée en trois li-
es. Le premier livre a été traduit
Italien sous ce titre. *La prima*
uerra Cartaginese di Leonardo Are-
to. In Venetia 1545. *in-8°. Are-*
t n'a presque fait que traduire le
rec de *Polybe*, quoiqu'il l'ait nié
ns sa préface; de-là vient que
adius Ascensius a mis le nom de
lybe à la tête de cet ouvrage dans
ie édition qu'il en a faite à *Paris*.

13. *Libro intitolato Aquila volante,*
Latino in volgar Lingua dal magni-
o & eloquentissimo Messer Leonardo
retino tradotto. Nel qual si contiene
l principio del Mundo molte dig-
ssime Historie & favole di Saturno &
iove, delle gran guerre fatte da Gre-
, Trojani, Romani fin al tempo di
Nerone; con molte degne allegationi
Dante, & altri autori. In Napoli.

LEONARD ARETIN. 1492. *in-fol.* It. *In Venetia.* 1497 1506. *in-fol.* It. *Ibid.* 1543. *in-8* Cette derniere édition a un cinqui me livre plus que les autres. Il y bien des fables dans l'ouvrage.

14. *De Bello Italico adversus G thos gesto Historia. Basilea* 1531. *in-f* avec *Procope* & quelques autres Hi toriens des Goths. It. *Paris* 153 *in-8°*. It. traduite en Italien par *Loü Petroni*, Siennois, en 1456. & im primée plusieurs fois en cette langu *Leonard Aretin* a été accusé de Pl giarisme par rapport à cet ouvrag On a prétendu que ce n'étoit qu'ur traduction de l'Histoire de *Procope de Bello Gothico*, dont il avoit tro vé un Manuscrit, qu'il l'avoit cepe dant donnée comme sa propre pro duction; & que tout le monde avo été dans l'erreur à cet égard, ju qu'à ce que *Christophe Persona*, e donnant une traduction de *Procop* découvrît la supercherie. Quoiqu'c puisse justifier en quelque manie *Aretin*, en disant qu'ayant fait dive changemens dans l'ouvrage de *Pr cope*, soit en retranchant, soit e ajoûtant, il ne jugea peut-être p

à propos par cette raison, de donner le nom de traduction à ses quatre livres de l'Histoire des Goths; il faut cependant avoüer, que comme il avoit emprunté toute sa matiere de *Procope*, dont il étoit tout au moins le Paraphraste, il devoit à ce qu'il semble le nommer quelque part, & qu'en ne le faisant pas, il a donné lieu de soupçonner qu'il y avoit de la malice dans son fait. Quant à ce qu'on dit que *Christophe Persona* fut le premier qui découvrit la supercherie; c'est une chose entierement fausse, puisque le *Pogge*, dans l'Oraison Funébre de *Leonard Aretin*, marque positivement que son Histoire des Gots étoit tirée de *Procope*. *Ex Procopio Historiam Gothorum quatuor libris complexus est.* LEONARD ARETIN.

15. *Leonardi Aretini Historiarum Florentinarum libri* XII. *Necnon Commentarius rerum suo tempore in Italia gestarum, & Commentarius rerum Græcarum. Argentorati* 1610. *in*-8°. Ces Histoires ont été publiées sur les Manuscrits par les soins de *Sixte Bruno*, Jurisconsulte de *Naumbourg*, que *Burcard Gotthelf Struve* en a mal ap-

bus non Ecclesiasticis, tom. 1.
Bayle Dictionnaire.

Carlo Marsuppini

CHARLES ARET

CHARLES ARETIN.

CHARLES *Aretin*, naq *Arezzo*, d'où il a pris son de la Famille des *Marsuppini* ble & illustre dans cette Ville.

Gregoire Marsuppini, son étoit Docteur en Droit, & fu cretaire du Roi de France *Charl* au nom duquel il fut Gouve de *Gennes*. On lui accorda en aussi-bien qu'à tous ses desce le droit de Bourgeoisie à *Flo* où il mourut âgé de plus de 9

Charles, dont il s'agit ici, ti rang considerable parmi les s du xv Siecle. *Pogge* lui don grands éloges; mais ces éloges vent être suspects, parce que *les Aretin* étoit grand ennen *Philelphe*, que *Pogge* haïssoit m lement. D'un autre côté *Phi* s'est plaint amérement de *C Aretin*, & l'a representé comr méchant homme, fourbe, r malin. Mais ces qualificatio

peuvent être aussi que très-suspectes, venant d'un ennemi tel que *Philelphe*, qui naturellement médisant n'épargnoit point les injures à l'égard de ceux avec qui il avoit eu quelque chose à démêler. CHARLI ARETIN.

Pour juger du mérite d'*Aretin*, il vaut mieux s'en rapporter à des personnes desinteressées, tels que *Flavio-Biondo*, *Platine*, *Antoine Panormita*, & d'autres, qui témoignent qu'il étoit habile dans les Langues Grécque & Latine, bon Orateur & assez bon Poëte, & qu'il avoit outre cela plusieurs bonnes qualités.

Il enseigna pendant quelque temps l'Eloquence à *Florence*, & après la mort de *Leonard Aretin* arrivée en 1444 il fut fait Secretaire de cette République à sa place, emploi qu'il remplit pendant neuf ans.

La plûpart de ceux qui ont parlé de lui ont ignoré le temps de sa mort, ou l'ont mal placée en 1443, c'est-à dire un an avant qu'il fût Secretaire de la République de Florence.

Il est sûr qu'il mourut au mois

CHARLES ARETIN. d'Avril 1453. car *Scipion Ammirato* parlant du Gonfalonierat de *Loüis Guicciardini*, qui remplit cette Charge pendant les mois de Mars & d'Avril de cette année, met sous le Gouvernement de ce Magistrat la mort de *Charles Aretin*, & raconte à cette occasion tout ce qui se passa à ses Funerailles. D'ailleurs on a un Decret de la Ville d'*Arezzo* en date du 25 Avril de la même année 1453, qui depute à *Florence* des personnes pour assister aux Funerailles d'*Aretin*, qui devoient se faire deux jours après, c'est-à-dire le 27 du même mois.

Matthieu Palmieri fit son éloge en cette occasion, & son corps fut enseveli dans l'Eglise de *Sainte Croix* vis-à-vis celui de *Leonard Aretin*. On lui dressa depuis en ce lieu un tombeau de marbre, sur lequel on mit son buste fait au naturel. *Le Pogge* fut son successeur dans la Charge de Secretaire de la République de *Florence*.

Il avoit épousé la fille *de Gerard Corsini*, dont il eut plusieurs enfans, & entre autres un nom-

mé *Charles*, qui étoit sçavant, CHARLES
& sur lequel *Ange Politien* a fait une ARETIN.
Epigramme que *Pocciànti* a cru être à la loüange de *Charles Aretin* son pere, & cela par une erreur énorme, puisqu'*Aretin* le pere étoit mort un an avant que *Politien* vînt au monde. C'est au jeune *Charles Aretin* que *Ficin* a dressé plusieurs lettres, qui se trouvent parmi celles que l'on a de lui.

Ce qui nous reste de notre Auteur se réduit à peu de choses.

1. *Scipion Ammirato* parle dans son Histoire de *Florence* d'un discours qu'il prononça en 1452 à l'arrivée de l'Empereur *Frederic III. à Florence*; mais il n'a point été imprimé.

2 Il a traduit en Vers hexamétres la *Batrachomyomachie* attribuée à *Homére*, & cette traduction a été imprimée à *Parme* en 1492. *in*-4°.

3. *Gesner* dit dans sa Bibliothéque qu'il a fait quelques Comédies Latines qu'*Albert d'Eyb* a citées dans sa *Margarita Poetica.* Mais toutes ces Comedies se réduisent à une seule, intitulée *Philodoxios. Alde Manuce*, le jeune, l'ayant trouvée manuscrite

CHARLES ARETIN.

sous le nom d'un *Lepidus*, *Comicus*; la crut d'un ancien Auteur, & la publia sous ce titre : *Lepidi*, *Comici veteris*, *Philodoxios*, *Fabula ex antiquitate eruta ab Aldo Manucio. Lucæ* 1580. *in*-8°. Les Critiques modernes ont reconnu sans peine l'erreur de *Manuce*; quelques-uns même ont prétendu que c'étoit un ouvrage de *Leon Batiste Alberti* Florentin. Au reste cette Piece qu'*Eyb* attribue à *Charles Aretin*, & qui est en prose, ne vaut absolument rien ni pour le dessein, ni pour le stile.

V. *Vossius de Historicis Latinis. Le Journal de Venise tom.* 10. *p.* 474. *Michaelis Poccianti Catalogus scriptorum Florentinorum. Giulio Negri*, *Istoria de Fiorentini Scrittori.*

JEAN ARETIN.

JEAN ARETIN.

JEAN *Aretin* étoit de la famille des Tortelli, ainsi c'est sans raison que *Vossius* a prétendu dans ses Historiens Latins, qu'il étoit frere *de Charles Aretin* dont je viens de parler. Toute la liaison qu'ils pouvoient

avoir, étoit que tous les deux Jean étoient natifs d'*Arezzo*, d'où ils avoient tiré leur nom. L'erreur de *Vossius*, qui a été suivie par *Tommasini*, dans sa *Bibliotheca Patavina MSS.* p. 28. paroît être venuë d'un endroit de *Volaterran*, qui nomme conjointement *Charles* & *Jean Aretin* comme deux beaux esprits de leur temps. JEAN ARETIN.

Il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude des Langues Latine & Gréque; on voit même par une Lettre de *Jerôme Aliotti* Benedictin, son parent, qu'il avoit été en Gréce pour se perfectionner dans cette derniere; & qu'outre cela il avoit étudié en Théologie à Padoue sous un Théologien de l'Ordre de Saint Benoît.

Il fut d'abord Archiprêtre de la Cathédrale d'*Arezzo*, & passa en 1445 à la Cour de *Rome*, avec des Lettres de recommandation de Jerôme *Aliotti*. Il devint dans la suite Soûdiacre de l'Eglise Romaine sous *Eugene IV.* & fut fait après Camerier d'honneur & Secretaire de *Nicolas V.* qui l'aimoit & le consideroit.

C'étoit un homme d'une conver-

JEAN ARETIN.

sation agréable, & qui se distinguoit avantageusement des autres Sçavans ses contemporains, en ne deshonorant pas, comme ils faisoient, par des disputes violentes & emportées, la profession des Belles-Lettres. Il étoit principalement versé dans la connoissance de la Grammaire dont il faisoit son capital; quelques-uns cependant prétendent qu'il n'avoit qu'une médiocre litterature, même pour son temps, mais que comme il étoit fort officieux, & qu'il étoit en faveur auprès du Pape, les beaux esprits de ce temps-là lui donnerent de grandes louanges, ausquelles il fut redevable de sa reputation. Il y en eut même qui se retracterent de ce qu'ils avoient dit en sa faveur, entre autres *Philelphe*, qui après l'avoir beaucoup loüé sur sa litterature Latine & Gréque dans une Lettre du 1. Août 1465, en parla tout differemment huit ans après, dans une autre lettre du 29 Mai 1473, où il s'exprime ainsi. *Video quosdam nostræ tempestatis homines, qui cum magnum quiddam de se voluerunt in arte Grammatica profiteri, in maximos errores*

devenerunt. E quorum numero principatum mihi tenere visus est Joannes Tortellus Aretinus, qui cum Græcam & Latinam Litteraturam novisse videri vult, utramque ignoravisse apertissime declarat. JEAN ARETIN.

Jean Aretin doit être mort vers l'an 1466. Il est du moins sûr, qu'il n'a point passé cette année, puisque l'Abbé *Salvino Salvini* témoigne avoir vû un Acte de Collation de l'Abbaye de *Capolona* dans le Diocèse d'*Arezzo*, faite cette année, *per obitum D. Joannis Tortelli Aretini, Subdiaconi Domini Papæ.*

Les Ouvrages qui nous restent de sa façon, sont les suivans.

1. *Joh. Tortellii, Aretini, Commentariorum de Ortographia dictionum e Græcis tractarum opus. Venetiis* 1471. *in-fol.* C'est la premiere édition de cet Ouvrage, que *Paul Jove* a intitulé *de Potestate Litterarum*, *Tritheme Commentarii Grammaticæ*, *Volaterran Ortographia*, *Gesner Commentarii Linguæ Latinæ*, & Jerôme *Magius Lexicon*; titres differens d'un seul & unique Ouvrage. Cette édition fut suivie d'une autre faite à *Vicence* l'an

JEAN ARETIN. 1479. *in-fol.* Il y en a aussi une de *Venise* de l'an 1495, *in-fol.* à laquelle on a joint une censure de *Georges Valla* sur le Livre de *Jean Aretin.* Ce Livre est divisé en deux parties, dont la premiere qui est fort courte, contient quelques chapitres sur l'invention, le nombre, la figure, la prononciation & l'assemblage des lettres de l'Alphabet. La seconde qui est fort longue, contient un Catalogue Alphabetique des mots Latins, la plûpart tirés du Grec, desquels l'Auteur enseigne ou tâche d'enseigner l'Ortographe. Le tout est dédié au Pape *Nicolas V.*

2. Il a composé, ou traduit du Grec une Vie de *S. Athanase*, à la sollicitation du Pape *Eugene IV*, Cette Vie a été imprimée à la tête des Opuscules de ce Saint, imprimés en Latin à *Paris* l'an 1520, dans l'Agiologe de *George Vicelius*, qui a paru en *Mayence* en 1541, & dans le troisiéme tome des Vies des Saints de *Lipoman.*

3. *Vita S. Zenobii Episcopi Florentini.* Cette vie qui est sûrement de *Jean Aretin*, se trouve dans *Surius*

au vingt-cinq de Mai.

On a aussi de sa façon une Histoire manuscrite de la Medecine, qui est intitulée. *De Medicina & Medicis ad Simonem Romanum Medicum, liber.*

V. *Vossius de Historicis Latinis. Le Journal de Venise, tom.* II. *p.* 304. *Pauli Jovii Elogia n°.* 108. *Bayle Dictionnaire.*

JEAN HERBINIUS.

J. HERBINIUS.

JEAN *Herbinius* naquit l'an 1633 à *Bitschen*, Ville de Silesie sur les Frontieres de Pologne.

Les Guerres qui affligerent ce Pays dans sa premiere jeunesse, ayant obligé ses parens de se retirer en Hongrie, ils s'établirent dans le Comté de *Cepus*, au bas du Mont *Crapack*; & ce fut en ce Pays qu'*Herbinius* commença ses études, qu'il alla finir dans l'Université de *Wittemberg*.

De retour en sa Patrie, il fut fait Recteur de l'Ecole de *Bitschen*, & ensuite de celle de *Wolaw*, & il remplit ce dernier poste pendant trois ans.

J. HERBINIUS. En 1664, il fut député par les Eglises Polonoises de la Confession d'*Augsbourg*, pour aller solliciter en leur faveur des secours de la part des autres Eglises Lutheriennes.

Il parcourut pour cela l'Allemagne, la Suisse & les Frontieres de France & la Hollande. Son plus long séjour fut en Dannemarc, d'où il passa à Stokolm & sur les Frontieres de la Norvege, étudiant par tout la nature, & recherchant avec soin tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux Cataractes ou chutes des Fleuves.

Pendant qu'il demeura à *Stokolm*, *André Lilliehoek*, qui fut depuis Ambassadeur en Pologne pour le Roi de Suede, le choisit pour son Prédicateur, & ce fut pour cette raison qu'*Herbinius* lui dedia dans la suite son Livre des Cataractes. Il y fut aussi Recteur de l'Ecole des Allemands.

En 1672, il fut nommé Ministre de l'Eglise Lutherienne de *Vilna* en Lithuanie; emploi qu'il quitta en 1675, pour en remplir un semblable à *Graudentz* petite Ville de Prusse.

Ce

J. HERBINIUS.

Ce fut en ce lieu qu'il mourut le 14. Fevrier de l'année suivante 1676 dans sa 44^e^ année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Terræ motus & quietis Examen. Ultrajecti* 1655. *in*-12.

2. *Disputatio de Fœminarum Illustrium eruditione. Wittebergæ* 1657. *in*-4°.

3. *Calendæ Festivæ anni* 1667. *quas Archiepiscopo, Episcopis, Academiæ Upsaliensi, Superintendentibus, eorumque Ecclesiis nuncupat. Holmiæ* 1667. *in-fol. & in*-4°.

4. *Tragico-Comedia & Ludi innocui de Juliano Imperatore Apostata, Ecclesiarum & Scholarum Eversore. Holmiæ* 1668. *in*-4°.

5. *Admiranda Michaelis Koributhi in Regem Poloniæ Electio. Hafniæ* 1669. *in*-4°.

6. *Disputatio de Paradiso. Hafniæ in*-4°.

7. *Dissertationes de Admirandis mundi Cataractis supra & subterraneis, earumque principio, Elementorum circulatione, ubi eadem occasione Æstus maris reflui vera ac genuina causa asseritur, necnon terrestri ac primigenio*

in-4°. Cet Ouvrage est curieu
il y a bien des recherches.

8. *Religiosæ Kijovienses Crypta
Kijovia subterranea : in quibus l
rinthus sub terra & in eo emo
à sexcentis annis, Divorum atqu
roum Græco-Ruthenorum, & n
corrupta corpora, ex nomine
ad oculum e* Πατερικῷ *Slavonico
git M. Joannes Herbinius. Jena
in*-8°. *pp.* 178. Cet Ouvrage
est singulier, est tiré d'un Livre
von de *Nestor*, Historien M
vite, imprimé à *Kiovie* l'an
in-fol.

9. *Tractatus de statu Eccles
Augustana Confessionis addictari
Polonia. Hafnia* 1670. *in*-4°.

PHILIPPE DES PORTES.

PHILIPPE *des Portes* naquit à *Chartres* l'an 1546. de *Philippe des Portes* Bourgeois de cette ville, & de *Marie Edeline*. P. DES PORTES.

Etant venu à Paris, il s'attacha à un Evêque, avec qui il alla à *Rome*, où il apprit parfaitement la langue Italienne.

De retour en France il s'appliqua à la Poësie Françoise, qu'il tâcha de débarasser de tout cet attirail de Grecisme, de fables payennes, d'Epithetes obscures, & d'expressions contraintes, que les Poëtes qui l'avoient precedé, & sur-tout *Ronsard* y avoient introduites, pour lui donner de la tendresse & de la douceur.

Il y réussit, & la réputation qu'il acquit par-là, lui procura bientôt de puissans protecteurs. S'étant attaché au Duc d'Anjou, il le suivit en Pologne l'an 1573. lorsque ce Prince fut appellé à la Couronne de ce Royaume, & il revint avec lui en France l'année suivante.

P. DES PORTES.

Ce Roi étant monté sur le Thrône sous le nom d'*Henri III.* combla de biens *des Portes*, qu'il aimoit. Il lui donna en 1582. l'Abbaye de *Tiron* au Diocèse de *Chartres*. Il eut de plus l'année suivante 1583. un Canonicat de l'Eglise de *Chartres*; mais il ne le conserva pas longtemps, apparemment parce qu'il vouloit faire sa demeure ordinaire à *Paris*. Il fut dedommagé de la perte de ce benefice par deux autres Abbayes que le Roi lui donna, celle de *Josaphat* au même Diocèse de *Chartres* qu'il obtint le 13 Fevrier 1589. & celle de *Bon-port*, ordre de Citeaux, au Diocèse d'*Evreux*, près du *Pont-de-l'Arche*; outre un Canonicat de la Sainte Chapelle de *Paris*. Benefices qui lui faisoient ensemble un revenu de dix mille Ecus, & qui joints aux liberalitez de plusieurs Seigneurs de la Cour, le mettoient dans la situation la plus agréable.

Claude Garnier nous apprend dans sa *Muse infortunée* que *Des Portes* reçut huit cens écus d'or du Roi *Charles IX.* pour la petite piece du Re-

Jomont, & il est à présumer que le Duc de *Joyeuse*, & l'Amiral de *Villars*, à qui il étoit attaché, lui faisoient ressentir à proportion des effets de leur liberalité. P. DES PORTES.

Au reste il usa si noblement de la faveur du Roi & de ses grands revenus, que personne ne lui porta envie. Exempt d'ambition, il se soucioit peu des dignités, & l'on prétend qu'il refusa l'Archevêché de *Bordeaux*, qui lui fut offert. Il employa une partie de ses biens à former une riche & nombreuse Bibliotheque; tous les gens de merite étoient bien reçus à sa table, qui étoit toûjours bien servie, & sa bourse étoit ouverte à ceux dont il connoissoit les besoins.

Les critiques que la jalousie lui suscita ne firent sur lui aucune impression. Un Poëte de son temps ayant entre autres fait un livre intitulé: *La Rencontre des Muses*, où il prétendoit faire voir que *Des Portes* avoit tiré des Poëtes Italiens ce qu'il y avoit de bon dans ses Poësies, celui-ci prit galamment la chose, & ayant lû cet Ouvrage, se conten-

P. DES PORTES.

ta de dire : *En verité, si j'eusse sçu que l'Auteur de ce livre eût eu dessein d'écrire contre moi, je lui aurois fourni de quoi le grossir ; car j'ai pris des Italiens beaucoup plus de choses qu'il ne pense.*

Le plaisir qu'il prenoit à la Poësie l'occupoit tellement qu'il negligeoit le soin de lui-même, & qu'il ne prenoit pas la peine de s'habiller d'une maniere convenable à un homme de sa sorte. L'on dit à cette occasion qu'un jour, apparemment avant qu'il eût les Abbayes qu'il eut dans la suite, étant allé faire sa Cour avec un habit mal-propre, *Henri III.* lui demanda combien il lui donnoit de pension, & qu'après qu'il le lui eut dit, ce Prince lui repliqua ; *j'augmente votre pension d'une telle somme, afin que vous ne vous présentiez point devant moi, que vous ne soyez plus propre.*

Après la funeste mort du Roi *Henri III.* arrivée le 2 Août 1589. il se retira en Normandie à son Abbaye de *Bon-port.* Là son attachement pour l'Amiral de *Villars*, qui tenoit le parti de la Ligue, & qui étoit

Gouverneur de *Rouen* en son nom, le fit devenir Ligueur; & c'est pour cela qu'il est appellé dans le Catholicon, le Poëte de l'Amirauté. Mais il changea de sentiment dans la suite, & M. de *Sainte-Marthe* rapporte dans son Eloge, qu'il eut part à la réduction de la Normandie à l'obéissance du Roi *Henri IV.* qui se fit en 1594. Ce qui lui concilia tellement l'affection de ce Prince, qu'il n'en fut pas moins aimé & favorisé qu'il l'avoit été du Roi *Henri III.* P. 211 PORTES.

Il renonça sur la fin de sa vie à la Poësie Galante qui l'avoit occupé jusques-là, & ne composa plus que des pieces Chrétiennes; & ce fut alors qu'il travailla à la traduction des Pseaumes.

Il mourut dans son Abbaye de *Bon-port* le 5 Octobre 1606. âgé de 60 ans & 5 mois, comme porte son Epitaphe, & non pas de 61 comme le disent plusieurs Auteurs, qui devoient, pour s'exprimer correctement, dire dans sa 61^e^. année; voici son Epitaphe, qui se lit dans l'Abbaye de *Bon-port.*

P. DES PORTES. *Philippo Portæo, hujusce Monasterii Abbati Commendatario, morum suavitate, elegantia ingenii, omnique eruditionis ac virtutis genere præclaro; Poëtices vero peritia adeo excellenti; ut ei uni Musæ omnes suas artes aperuisse videantur, quibus dotibus, omnium calculo, Gallorum Poëtarum sui sæculi Princeps, antiquis etiam Latinis ac Græcis non inferior habitus, Christianissimis Regibus Carolo IX. Henrico III. ac IV. tam gratus extitit, ut Principum liberalitate plus ei collatum sit, quam moderatissimi viri natura capere potuit, raroque hac ambitiosa tempestate spretæ potestatis exemplo, primo amplissimam Notarii Sacrarum Jussionum dignitatem, deinde Burdigalensem Archiepiscopatum recusavit. Huic licet ad sempiternam gloriam inter tot eximias virtutes Psalmorum Davidis absolutissima versibus Gallicis expressio sufficeret, attamen Theobulus Portius pietatis gratique animi ergo, erga Fratrem optimum, bene de se meritum, hic in spe resurrectionis Beatæ quiescentem, istud monumentum extare voluit. Vixit annos 60 Mens. 5. obiit 3. Nonas Octobris, anno 1606.*

Thibaud

Thibaud des Portes, sieur de *Bevillier*, frere de *Philippe des Portes*, qui lui fit mettre cette Epitaphe, étoit grand Audiancier de France. C'étoit son seul frere ; ainsi le P. *Liron* qui dans sa *Bibliotheque Chartraine*, a prétendu que *Joachim des Portes*, Auteur d'un *Discours sommaire du Regne de Charles IX. de sa mort, & de ses dernieres paroles*, imprimé à *Paris* l'an 1574. *in*-8°. étoit aussi son frere, s'est trompé. P. DES PORTES.

Philippe des Portes eut encore une sœur, nommée *Simone*, qui épousa *Jacques Regnier*, Bourgeois de *Chartres*, dont elle eut le fameux Poëte François *Mathurin Regnier*.

Les Poësies de *Desportes* furent imprimées pour la premiere fois à *Paris* l'an 1573. par *Robert Estienne* le fils *in*-4°. Les pieces contenues dans cette édition sont les suivantes.

Deux livres des Amours de Diane, dont le premier contient 57 *Sonnets, Complaintes, Stances, Chansons, Dialogues, Chants d'Amour, Procez contre Amour au Siege de la Raison, Contr'Amour* ; & le second 48 *Son-*

P. DES PORTES.

nets, Chansons, Priere au sommeil, Baiser, contre une nuict trop claire, Ode, De la Jalousie, Elegie, Tombeau d'Amour, Rimes Tierces.

Un livre de Meslanges.

Un livre des Amours d'Hippolite, contenant 61 *Sonnets, Chansons, Complaintes, du Cours de l'An, Stances, Elegies* 16.

Un livre d'Imitations de l'Arioste, sçavoir *Roland le furieux, La mort de Rodomont & sa descente aux enfers,* partie imitée de l'*Arioste,* partie de l'invention de l'Auteur, *Complainte de Bradamante, Angelique.*

Satyre contre un Tresorier.

Cette édition a été suivie de plusieurs autres faites à *Paris* chez *Patisson* l'an 1579. *in*-4°. *Ibid.* 1600. *in*-8°. & ailleurs; dont quelques-unes sont augmentées de quelques pieces, entre autres des *Amours de Cleonice.*

Ces Poësies Galantes sont ce qu'il a fait de meilleur; on y trouve le stile de *Tibulle*, ce qui lui a fait donner le nom de *Prince des Poëtes Erotiques de la France.*

J'ai déja dit qu'on lui avoit fait un

crime d'avoir imité plusieurs endroits des Poëtes Italiens ; mais il faut ajouter ici quelque chose sur le livre qu'on publia à cette occasion. Il est intitulé : *Rencontre des Muses. Lyon. Jacques Roussin* 1604. *petit in*-4°. Il contient 43 Sonnets de *des Portes*, traduits, ou imitez d'autant de Sonnets Italiens, imprimez à côté. Il n'y a pour Préface qu'une simple liste des noms de quinze Poëtes Italiens, d'où il est dit que *des Portes* a tiré ses 43 Sonnets. L'Auteur qui a pris soin de publier cette conformité ne se nomme point ; mais il y a grande apparence que c'est un *M. R. G. de Saint-Jory*, sous le nom duquel il y a un petit Dialogue en vers imprimé à la suite. (*La Monnoye, notes sur les Jugemens des Savans de Baillet*) *Du Verdier* dans sa *Bibliotheque Françoise* p. 957. marque aussi quelques imitations de *des Portes*. P. DES PORTES.

Les Pseaumes de David mis en vers François par *des Portes*, ont été imprimés à *Paris* en 1595. 1598. 1603. &c. *in*-8°. & plusieurs autres fois depuis. Il en avoit d'abord paru seu-

vantes.

Poësies & Prieres Chrétien
suite de quelques édition
Pseaumes.

V. *Les Eloges de Sainte*
Liv. 5. *Le P. Liron*, *Bi*
Chartraine p. 218. *Les Elog*
de Thou & les Additions d
Les Jugemens des Savans
sur les Poëtes N°. 1368. *M*
seré dans le Mercure de Fev
p. 256. *Le Parnasse Franço*
Titon du Tillet. p. 169. *L*
theques Françoise de du Ver
la Croix du Maine.

ZACHARIE BOVERIUS.

Z. BOVERIUS.

ZACHARIE *Boverius* naquit à *Saluces* l'an 1568. Il entra à l'âge de 22 ans dans l'Ordre des Capucins, où il se distingua par sa pieté, par son zele pour la conversion des Heretiques, & par la composition de plusieurs Ouvrages. Ce fut là ce qui l'occupa toute sa vie, aussi bien que les fonctions des differentes charges, ausquelles il fut élevé; car il fut plusieurs fois Gardien, & Definiteur General.

Il mourut à *Gennes* le 31 Mars 1638. dans sa 70 année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Demonstrationes Symbolorum veræ & falsæ Religionis adversus præcipuos ac vigentes Catholicæ Religionis hostes, Atheistas, Judæos, Hæreticos, præsertim Lutheranos & Calvinistas. Lugduni* 1617. *in-fol. deux tom.*

2. *Paranesis Catholica ad Marcum Antonium de Dominis, olim Archiepiscopum Spalatensem, postea Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Apostatam, & in*

Z. BOVERIUS.

Angliam transfugam. In qua examinantur & refelluntur quatuor libri ejusdem de Republica Ecclesiastica. Lugduni 1618. *in*-8°.

3. *Censura Paranetica in* 4 *libros de Republica Christiana M. A. de Dominis. Mediolani* 1621. *in-fol.*

4. *Censura in Tractatum de Legitima Cardinalium creatione Dominici Veneti Episcopi Torcellani nomine inscriptum, sed ab eodem Marco Antonio de Dominis in lucem editum. Mediolani* 1622.

5. *Orthodoxa consultatio de ratione vera fidei, & Religionis amplectenda: Ad Carolum Valliæ Principem, Jacobi Magnæ Britanniæ Regis filium, in duas partes distributa. Madriti* 1623. *in* 4°. Le Pape *Urbain VIII.* ayant choisi *Boverius* pour accompagner le Cardinal *François Barberin*, qui alloit en qualité de Legat *à Latere*, en France & en Espagne, & lui ayant donné le titre de Théologien de ce Prélat, ce Pere composa cet Ouvrage en Espagne, où le Prince de Galles s'étoit rendu dans le dessein d'épouser la sœur du Roi, pour lui persuader d'embrasser la Religion

Catholique. Le Cardinal *François* Barberin, Protecteur des Capucins, le fit ensuite réimprimer à *Rome* en 1635. *in*-4°. Z. BOVERIUS.

6. *Directorium Fori Judicialis pro Regularibus. Augustæ Taurinorum.* 1624. *in*-4°.

7. *De Sacris Ritibus juxta Romanam Regulam usui Fratrum Minorum Capucinorum accommodatis libri tres; adjunctis quibusdam externis ritibus, qui ad Religionis Capucinorum politiam, & ad plaraque domestica munera obeunda spectant. Neapoli* 1626. *in*-4°. *Wading* nous apprend que les Capucins n'ont point été contens de cet Ouvrage, & qu'ils n'ont pas voulu s'y conformer.

8. *Demonstrationes undecim de vera habitus forma à Seraphico P. N. S. Francisco instituta. Ad Urbanum VIII. Pontificem Maximum. Lugduni* 1632. *in*-8°. It. *Coloniæ Agrippinæ* 1655. *in*-8°. Ouvrage fort peu interessant.

9. *Annales seu Sacra Historia Ordinis Minorum S. Francisci, qui Capuccini nuncupantur. Tomus primus. Lugduni* 1632. *in-fol.* Ce premier tome traite de l'origine & de l'éta-

Z. BOVERIUS. bliſſement de l'Ordre des Capucins & rapporte ſon hiſtoire juſqu'à l'an 1580. *Tomus ſecundus. Lugduni* 1639. *in-fol.* Celui-ci s'étend depuis 1581. juſqu'en 1612. *Boverius* entreprit cet Ouvrage par l'ordre du Chapitre general des Capucins à ſon retour d'Eſpagne ; mais il ſeroit à ſouhaiter, au jugement de *Wadding*, qu'il y eût apporté plus d'exactitude, de diſcernement, & d'équité. En effet cette hiſtoire n'eſt preſque qu'un tiſſu de contes pueriles & entierement éloignés de la vraiſemblance. L'Auteur y adopte toutes les fables qui avoient été debitées avant lui par rapport à ſon Ordre, & à ceux dont il parle ; & c'eſt peut-être lui faire grace, que de ne pas croire qu'il en ait lui-même inventé pluſieurs. Elle a été cependant traduite en pluſieurs langues. Nous l'avons en François de la traduction du P. *Antoine Caluze*, imprimée à *Paris* l'an 1675. *in-fol.* en Italien, traduite par le P. *San-Benedetti*, & imprimée à *Veniſe* en 1648. *in-fol.* 4 vol. en Eſpagnol, traduite par *Antoine de Madrit, Moncada*, & imprimée à

Madrit l'an 1644. en trois vol. *in-fol.* Au reste elle fut attaquée par *Jacques de Ridere*, & défendue par un Capucin dans un Ouvrage publié sous ce titre: *Dilucidatio speculi Apologetici R. P. Jacobi de Ridere, sive Propugnaculum Historiæ Annalium R. P. Zachariæ Boverii, per Antonium Mariam Galitium. Antuerpiæ* 1653. *in*-4°. Un autre Capucin nommé *Marcellin de Pise* a donné une continuation des Annales des Capucins, depuis l'an 1612. où *Boverius* avoit fini, jusqu'en 1638. Ce troisiéme volume a été imprimé à *Lyon* 1676. *in-fol.* Il a laissé aussi un 4^e volume pour servir de supplement aux trois premiers, mais il n'a pas été imprimé. Z. BOVERIUS.

V. *Allatii Apes Urbanæ. Andreæ Rossotti Syllabus Scriptorum Pedemontii. Wadding, scriptores ordinis Minorum. Dionysii Genuensis Bibliotheca Scriptorum Capucinorum.*

CLAUDE FAUCHET.

C. FAUCHET.

CLAUDE *Fauchet* naquit à *Paris* vers l'an 1529.

Les circonstances de sa vie ne nous sont guéres connuës, & ce que nous en savons se réduit à peu de choses.

L'étude de l'ancienne Histoire de France, sur laquelle roulent tous ses Ouvrages, paroît avoir fait long-temps son occupation.

Etant allé en Italie avec le Cardinal de *Tournon*, ce Prélat l'envoya plusieurs fois au Roi l'an 1554. pendant que la ville de *Sienne* étoit assiegée par les Troupes du Pape & des Florentins, & défendue par les Françoises, que commandoit *Blaise de Montluc*, pour le consulter sur des affaires importantes.

Ces voyages lui furent utiles; car ils le firent connoître si avantageusement à la Cour, qu'ils lui ouvirent la voye des honneurs, & le firent parvenir dans la suite à la charge de Premier Président de la Cour des Monnoyes.

On ne sait quand il prit possession de cette charge, qu'il possedoit en 1579. lorsqu'il publia pour la premiere fois ses *Antiquitez Gauloises*. Mais il est sûr qu'il s'en demit en 1599. puisqu'après avoir pris la qualité de *Premier Président* dans une édition des *Antiquitez Gauloises & Françoises*, faite cette année 1599. il signe l'Epitre Dedicatoire de ses *Origines des Dignitez & Magistrats de France*, qui est datée du 15 Janvier 1600. *Claude Fauchet, naguieres Premier Président en la Cour des Monnoyes.* Ajoutez à cela que *Guillaume le Clerc* fut reçû Premier Président à sa place le 21 Juin 1599. C. FAUCHET.

Au reste sa dignité, qui ne lui donnoit pas beaucoup d'occupation, ne l'empêcha pas de se livrer au penchant qu'il avoit pour l'étude, & de publier tous les Ouvrages que nous avons de sa façon.

Le P. *le Long* dans sa *Bibliotheque Historique de la France*, met sa mort en 1603. Mais il se trompe surement. Le P. *Pierre de S. Romuald*, Feuillant, la place plus à propos en 1601. dans sa *Continuation de la Chro-*

C. FAUCHET. *nique d'Ademar*, imprimée l'an 1652 Date, qui est autorisée par l'édition Posthume du livre de *Fauchet*, *Du declin de la Maison de Charlemagne* où le Libraire dans une Epitre dedicatoire datée du 15 Avril 1602. dit que le Manuscrit lui en avoit été laissé par l'Auteur peu de temps avant sa mort. Il étoit alors âgé de 72 ans; puisqu'en 1599. dans la Préface de ses *Antiquitez Gauloises* il disoit être dans sa 70e année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Les Antiquitez Gauloises & Françoises, contenant les choses advenues en Gaule depuis l'an du Monde 3350 jusqu'à Clovis en deux livres.* Paris 1579. in-4°. It. *Augmentées de trois livres, contenant les choses advenues jusqu'à l'an 751.* Paris 1599. in-8°. It. *Fleur de la Maison de Charlemagne, parti en trois livres, contenant les faits de Pepin & ses successeurs depuis l'an 751. jusqu'à l'an 840.* Paris 1599. in-8°. Ces trois livres font la premiere partie du second volume de l'Ouvrage. It. *Declin de la Maison de Charlemagne divisé en 4 livres, contenant l'histoire de Charles le Cha*

& ses Successeurs, depuis l'an 840. C. FAU-
u'à l'an 987. Paris 1602. in-8°. CHET.
douze livres ont été réimprimés
c quelques corrections & addi-
ns dans le Recueil des Oeuvres
Fauchet, dont je parlerai plus
. On y trouve tout ce qui se pou-
t alors recueillir de nos bons Hi-
riens. Ils sont écrits avec beau-
up de fidelité, mais le langage
est grossier, & l'Auteur n'y a pas
s assez d'ordre; d'ailleurs quoi-
'il fût savant, il étoit quelque-
s un peu trop crédule. Le P. *le*
ng rapporte un Fragment curieux,
i s'est trouvé écrit à la main à la
r d'un volume de ces Antiquitez
Fauchet. Le voici.

» Pour récompense de cet Ou-
vrage laborieux, ce grand person-
nage ne reçut du Roi qu'une mo-
querie, laquelle advint en cette
sorte. Le sieur *Fauchet* étant allé à
S. Germain en Laye pour saluer Sa
Majesté, le Roi augré, pour se
décharcher du sieur *Fauchet*, lui
montra dans une niche une me-
daille de pierre au bâtiment neuf,
du tout semblable à *Fauchet*. *M.*

C. FAUCHET.

» *le President*, dit-il, *j'ai fait mettre*
» *là votre effigie pour perpetuelle Me-*
» *moire*; de quoi le dit *Fauchet* in-
» digné, fit ces vers, lesquels furent
» presentez au Roi.

J'ai trouvé dedans Saint-Germain
De mes longs travaux le salaire;
Le Roi, de pierre m'a fait faire,
Tant il est courtois & humain.
S'il pouvoit aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Ah! que j'aurois fait bon voyage!
J'y retournerois des demain.
Viens Tacite, Sallustе, & toy
Qui as tant honoré Padoue,
Venez ici faire la mouë
En quelque coin ainsi que moy.

» De quoi le Roi se sentant pi-
» qué, & noté d'ingratitude, à la
» poursuite de quelques uns le fit
» coucher sur son Etat à six cens
» écus de gages, avec le titre de
» son Historiographe.

2. *Recueil de l'Origine de la langue & Poësie Françoise, Ryme & Romans. Plus les noms & sommaires des œuvres de 127 Poëtes François, vivans*

avant l'an 1300. *Paris. Mamert Patisson* 1581. *in*-4°. Cet Ouvrage est curieux & singulier. *Du Verdier* l'a inseré presque tout entier dans sa *Bibliotheque Françoise*. C. FAUCHET.

3. *Les Oeuvres de Cornelius Tacitus, Chevalier Romain, traduits en François. Paris. Abel l'Angelier* 1582. *in-fol.* Les cinq premiers livres sont de la traduction d'*Etienne de la Planche*, & avoient déja été imprimez à *Paris* l'an 1548. *in*-4°. Le reste a été traduit par *Fauchet*. Il y a eu plusieurs éditions de cette traduction.

4. *De la ville de Paris, & pourquoi les Rois l'ont choisie pour leur Capitale.* Ouvrage de 3 pages *in*-4°.

5. *Origines des Dignitez & Magistrats de France. Paris* 1600. *in*-8°. Cet Ouvrage, divisé en deux livres, fut presenté au Roi *Henri III.* en Fevrier 1584. comme il est marqué à la fin.

6. *Origines des Chevaliers, Armoiries, & Heraux. Ensemble de l'Ordonnance, Armes & Instruments desquels les François ont anciennement usé en leurs guerres. Paris* 1600. *in*-8°.

6. *Traité des Libertez de l'Eglise Gallicane. Paris* 1608. *in*-8°. » *Fau-*

C. FAU-CHET. » *chet* composa ce Traité, qui est
» fort court, l'an 1591. à l'occasion
» des Bulles Monitoriales decernées
» par le Pape *Gregoire XIV.* contre
» le Roi *Henri IV.* & les François
» qui le reconnoissoient. Il ne l'a
» point digeré : ce n'est qu'un tissu
» de faits rapportez sommairement,
» qui renferment néanmoins bien
» des particularitez, qui sont très-
» curieuses. (*Le Long. Bibl. Hist. de la France. N°.* 2321.

8. *Les Oeuvres de feu M. Claude Fauchet, revûes & corrigées en cette derniere édition, supplées & augmentées sur la copie, memoires & papiers de l'Auteur, de plusieurs passages & additions en divers endroits. Paris* 1610. *in*-4°. Tous les Ouvrages dont je viens de parler, à l'exception de la traduction de *Tacite*, se trouvent dans ce Recueil ; il y a de plus à la fin une petite piece de quatre pages, qui a pour titre : *Pour le Couronnement du Roi Henri IV. & que pour n'être Sacré, il ne laisse pas d'être Roi & legitime Seigneur*, & qui finit par ces mots : *Fait à Tours le 6 Janvier 1693. & presenté au Roi le 25 Fevrier suivant* ;

suivant, & une autre d'une page, C. FAUCHET.
Des Armes & Bastons des Chevaliers.

V. *Les Eloges de M. de Sainte Marthe, Liv. 5e. Les Bibliotheques Françoises de du Verdier & de la Croix du Maine.*

PIERRE POMPONACE.

PIERRE *Pomponace* naquit à *Mantoue* le 16 Septembre 1462. comme il paroît par sa figure de Nativité rapportée par *Louis Gaurie*, de *Jean Nicolas Pomponace*, habitant de cette ville. P. POMPONACE.

On l'appelloit vulgairement *Il Peretto*, parce qu'il étoit extrémement petit; mais il avoit un grand esprit, & il passa pour un des plus grands Philosophes de son siecle.

Il enseigna la Philosophie à *Padoue* avec beaucoup de réputation, & y eut dans ce poste pour antagoniste le celebre *Alexandre Achillini*, dont les objections embarassantes l'auroient souvent demonté dans la dispute, s'il n'avoit eu l'adresse

P. POMPONACE.

de les éluder par des traits de plaisanterie lâchez à propos.

Pendant la guerre que les Venitiens eurent à soutenir contre la ligue de *Cambray*, il fut appellé à *Boulogne*, pour succeder dans la chaire de Philosophie à *Achillini*, qui avoit quitté quelques années auparavant l'Université de *Padoue*, pour aller professer à *Boulogne* sa patrie, & qui y étoit mort en 1512.

Ce fut dans cette derniere ville que *Pomponace* composa tous les Ouvrages que nous avons de sa façon, & entre autres son Traité de l'immortalité de l'ame, qui lui fit tant d'affaires, comme je le marquerai plus bas.

Ce qu'on lit dans le *Naudaana* qu'*il n'étoit ni Prêtre, ni marié*, est faux par rapport au dernier point; car *Louis Gauric* nous apprend qu'il fut marié trois fois, & qu'il n'eut de ses trois femmes qu'une fille, à qui il donna une dot de douze mille ducats. Cet dernier Auteur s'est cependant trompé, quand il a dit qu'il parvint à une extrême vieillesse, puisqu'il mourut dans sa 64e. année.

On lit dans *Morery* qu'il mourut en 1512. mais c'est une faute grossiere, qui a été cependant copiée par *George Matthias Konig* dans sa *Bibliotheca vetus & nova*, & par d'autres semblables compilateurs. Ils l'auroient reconnue sans peine, s'ils avoient vû quelques-uns de ses Ouvrages, à la fin desquels il a toûjours eu soin de marquer l'année & le jour auquel il avoit achevé d'y mettre la derniere main, & qui sont tous posterieurs à l'année 1512. le premier étant de 1514. & le dernier de 1521. P. POMPONACE.

La date précise de sa mort nous est marquée dans la 10^e^ Lettre du Livre 6^e^ des Epitres familiaires Latines de *Pierre Bembo*; on y voit qu'il étoit mort avant le 1 Avril 1526. & par consequent le mois de Mars précedent. Il étoit alors dans sa 64^e^ année, & non pas dans sa 63e. comme le dit *Paul Jove*, qui ajoute qu'il mourut d'une retention d'Urine.

Son corps fut transporté de *Boulogne* à *Mantoue*, sa patrie, où il fut enterré honorablement par les

P. POMPONACE. soins du Cardinal *Hercule de Gonzague.*

Il a eu plusieurs disciples d'un merite distingué, dont plusieurs ont été elevés aux premieres dignitez de l'Eglise. L'amitié qu'ils lui ont toûjours temoignée, est un prejugé assez fort pour s'en former des idées un peu differentes de celles qu'on en a communément. On est accoutumé à le regarder comme un impie & un Athée, qui ne songeoit qu'à détruire le Religion Chrétienne, en tâchant d'en sapper les fondemens par les coups qu'il a portés à l'immortalité de l'ame. Il se peut faire qu'il ait pensé un peu librement sur plusieurs points de la Religion, comme le faisoient plusieurs Savans de son temps, avec lesquels ce défaut lui étoit commun: mais ses Ouvrages ne font rien voir de cet Athéisme prétendu qu'on lui attribue, comme je le montrerai plus bas; & pourvû qu'on les lise avec un esprit desinteressé, on reviendra, du moins en partie, de la prévention generale où l'on est à son égard.

Catalogue de ses Ouvrages. P. POMPONACE.

1. *Tractatus, in quo disputatur penes quid intensio & & remissio formarum attendantur; nec minus Parvitas & Magnitudo.* Ce traité que *Pomponace* composa à la prieré de ses disciples, & où il examine un livre de *Richard Suiseth* sur la même matiere, finit par ces mots: *Ad laudem Dei omnipotentis, & Divi Augustini, in cujus festivitate ego Petrus, filius Joannis Nicolai Pomponatii de Mantua, finem imposui dicto tractatui Anno Christianorum 1514. in Civitate Bononiæ, annoque secundo Leonis X. summi Pontificis.* Il n'a rien d'interessant pour nous, de même que plusieurs autres Ouvrages de Pomponace, & il y a longtemps qu'on ne le connoît plus; je ne sçai s'il a été imprimé ailleurs que dans le Recueil de *Venise* de l'an 1525. dont je parlerai plus bas.

2. *Tractatus de Reactione. Bononiæ* 1515. *in-fol.* Cet autre Traité, qui est suivi d'une question *de Actione reali*, fut achevé le 15 Août 1515.

3. *Tractatus de Immortalitate animæ. Bononiæ* 1516. *in-8°.* Cet Ou-

P. POMPONACE.

vrage qui a été imprimé plusieurs fois depuis, * finit par ces mots. *Finis impositus est huic tractatui per me Petrum, filium Joannis Nicolai Pomponatii de Mantua, die 24 Mensis Septembris 1516. Bononiæ anno 4. Pontificatus Leonis X. ad laudem individuæ Trinitatis.* Voilà le principal Ouvrage de *Pomponace*, dont il est necessaire de parler un peu au long. On voit dans une espece de Préface que le P. *Jerôme Natalis*, Jacobin, de *Raguse*, l'engagea à le composer, en lui tenant ce discours : *Dixisti D. Thomæ Aquinatis positionem de Animorum immortalitate, quanquam veram & in se firmissimam nullo pacto ambigeres, Aristotelis tamen dictis minime consonare censebas; ea propter, nisi tibi molestum esset, abs te duo intelligere maxime desiderarem; primum scilicet quid, revelationibus & miraculis semotis, consistendoque intra limites naturales, hac in re sentis; alterum vero, quamnam sententiam Aristotelis in eadem materia fuisse censes.*

Pomponace s'étant rendu à ses desirs examine ici les Hypotheses d'*Aristote*. Il reconnoît qu'en s'y tenant

* Briasson a deux exemplaires de ce livre.

attaché, on ne peut s'empêcher de dire que l'Ame meurt avec le corps; il rapporte ce qui se peut dire pour & contre elles; il se propose les raisons Philosophiques qu'on alleguoit en ce temps-là comme des preuves ou de l'immortalité de notre Ame, ou de sa mortalité, il en remarque de part & d'autre le fort & le foible; d'où il conclut que n'y ayant aucune raison qui prouve demonstrativement, ou que l'ame soit mortelle, ou qu'elle ne le soit pas, on doit regarder cette question comme un problême. Or comme c'est à Dieu, ajoute-t-il, à decider les Problêmes, sur lesquels les hommes disputent, cherchons s'il décide pour l'immortalité de notre Ame, & tenons-nous-en à sa decision, comme à un Arrêt définitif & infaillible. Ensuite il prouve par l'Ecriture qu'il y a une autre vie après celle-ci, & il declare qu'il fonde sa foy là-dessus. Voici ses paroles, dans le 15^e & dernier chapitre de son Traité. P. POMPONACE.

His itaque sic se habentibus, mihi (salva saniori sententia) in hac materia dicendum videtur, quod quæstio de

P. POMPONACE.

Immortalitate Animæ est neutrum Problema; sicut etiam de Mundi æternitate. Mihi namque videtur, quod nullæ rationes naturales adduci possunt cogentes Animam esse immortalem, minusque probantes Animam esse mortalem.... Quapropter dicemus, sicut dixit Plato in primo de Legibus, certificare de aliquo, cum multi ambigunt, solius est Dei; cum itaque tam illustres viri inter se ambigant, nisi per Deum hoc certificari posse existimo.... Quapropter dico quod ante donum vel adventum gratiæ, multifarie multisque modis per Prophetas & signa supernaturalia hanc quæstionem Deus terminavit, ut manifeste per Vetus Testamentum est videre. Novissime autem per filium, quem constituit hæredem universorum, per quem fecit & sæcula, eam quæstionem dilucidavit, sicut scribit Apostolus in Epistola ad Hebræos.... Quare si rationes probare videntur mortalitatem Animæ, sunt falsæ, & apparentes; cum prima lux & prima veritas ostendant oppositum. Si quæ vero videntur probare ejus immortalitatem, vera quidem sunt & lucida, sed non lux & veritas... Quare indubie ipsam immortalem esse asserendum est.

Rien

P. POMPONACE.

Rien n'est plus clair ni plus positif que ces paroles ; cependant *Pomponace* se vit bientôt en bute à la contradiction, à l'occasion de cet Ouvrage. C'étoit une chose assez indifferente qu'*Aristote* eût cru, ou n'eût pas cru l'immortalité de l'ame; mais on ne regardoit pas alors les choses sur ce pied-là. *Aristote* regnoit souverainement dans les Ecoles, & les Théologiens même se servoient de son autorité jusques dans les choses, où il auroit semblé qu'elle ne dût point avoir de lieu. On s'imaginoit que tous ses sentimens étoient Orthodoxes, dans les articles de la Religion, où il ne s'agissoit point de revelation ; ainsi lui attribuer de croire la Mortalité des ames, c'étoit se faire soupçonner de la croire soi-même. Il n'est donc pas étonnant que *Pomponace*, qu'on savoit attaché entierement aux sentimens d'*Aristote*, rendit sa foy suspecte devant ceux qui n'examinoient pas les choses de si près, en attribuant à ce Philosophe un dogme si contraire à la Religion. Cette demarche seule rendoit inutile tout ce qu'il pou-

P. Pomponace. voit dire de plus plausibl justification.

Il nous apprend lui-mê le Prologue de son Apolo son livre n'eut pas plûtô porté à *Venise*, que deux personnes s'éleverent co D'abord les Inquisiteurs p le Patriarche & les Senate rent défendre au Libraire ser en vente, & les Moi mencerent à declamer co leurs Sermons & à trait l'Auteur d'Herétique & de tique. D'autres, c'est-à-di ques personnes savantes, rent d'une autre façon, & cher à la foy de l'Auteur la défense d'*Aristote*, & pré que *Pomponace* n'avoit pa ses veritables sentimens. l'obligea à publier l'Ouv vant.

4. *Apologia. Bononiæ* 151 Cette Apologie, qui est trois livres, fut achevée le cembre 1517. Le premier à réfuter le principal écr eût publié contre lui, &

seré à la fin de son Apologie avec ce titre : *Tractatus iste continet primam Contradictionem, de qua abunde in primo Apologiæ nostræ volumine disputavimus. Verum cum contingere potest nos aliqua addidisse, vel subtraxisse, contra Autoris intentionem ; ideo curavi una cum Apologia imprimi, præsertim cum hic Contradictor mea sententia nihil reliquit, quod rationabiliter adversus nos adduci possit ; est enim Tractatus iste copiosus, doctus, gravis, acutissimus, & divino artificio conflatus.* Ces paroles donnent une idée avantageuse de la bonne foy & de la candeur de *Pomponace*. P. POMPONACE.

Le second livre est destiné à répondre au P. *Vincent de Vicence*, Jacobin, Professeur en Théologie dans le Couvent de *Boulogne*, qui expliquant la somme de *S. Thomas*, & étant tombé sur l'endroit où il est parlé de l'immortalité de l'ame, avoit critiqué le Traité de *Pomponace*. Celui-ci l'ayant appris de quelques-uns de ses Auditeurs, qui ne s'accordoient pas dans ce qu'ils lui en rapportoient, les pria d'engager leur Maître à mettre par écrit ses

effectivement. Son écrit, qu
court, se trouve à la tête
ponse de *Pomponace*. Ces d
miers livres ne regardent
ment que le sentiment d'*A*

Le troisiéme regarde plus
lierement *Pomponace*, & te
pondre à ceux qui l'avoien
personnellement. Un de
se declarerent le plus viven
tre lui, fut le P. *Ambroise d*
Hermite de l'Ordre de *S.*
& depuis Evêque de *Zambr*
gant de *Mantoue*, qui pré
Carême dans la Cathedrale
derniere ville, & parlant
mortalité de l'ame, laissa
ces mots: *Nescio quis ex*

pretii; ideo non opus est aliud adversus eum adducere. *Pomponace* l'ayant appris, écrivit au P. *Ambroise*, qu'il lui avoit attribué mal à propos de croire que les ames étoient mortelles; que bien loin d'être dans ce sentiment, il étoit prêt de donner sa vie pour la défense du dogme de l'Immortalité de l'ame; qu'il n'avoit rien dit de semblable dans son écrit, où il avoit avancé seulement qu'*Aristote* avoit enseigné que l'ame étoit mortelle, & que l'on ne pouvoit point prouver par la raison son immortalité, quoique la foy nous obligeât à la croire avec sincerité. Le P. *Ambroise* ne répondit point à cette Lettre, & *Pomponace* reçut seulement un Billet de *Marius Æquicola*, son concitoyen, qui le pria d'excuser ce Pere; ce que *Pomponace* lui accorda, en le priant dans sa réponse d'engager le Pere à lui faire connoître ce qu'il trouvoit de reprehensible dans son livre.

P. POMPONACE.

Il attendoit ce qu'il pourroit lui dire sur ce sujet, lorsqu'il apprit que ce Moine soulevoit tout le monde contre lui, le traitant publiquement

P. POMPONACE. d'ignorant & d'herétique, & dis
hautement qu'il ne craignoit po
ce bout d'homme. Il ne laissa pas
faire encore des tentatives pour
faire parler plus nettement, mai
ne put jamais y réussir. Enfin ce
re ayant été nommé Evêque & ay
passé par *Boulogne* à son retour
Rome, *Pomponace* l'alla voir & v
lut de nouveau l'engager à lui co
muniquer ses difficultez; mais
Prélat qui ne se sentoit pas assez
pour disputer avec lui, recourut
excuses, & lui fit entendre qu'on
avoit rapporté de lui des choses
n'étoient pas exactement vraies,
qu'*Augustin Niphus* travaillant
réfuter, comme il l'avoit app
c'étoit entre eux deux que de
desormais rouler cette dispute.
fut ainsi que finit cette affaire.

D'un autre côté les Inquisit
de *Venise* avoient procedé contre
livre, en avoient saisi les exem
res, & les avoient fait bruler p
main du Bourreau. Ils voulu
même aller plus loin, & en env
rent un exemplaire à *Pierre Ben*
le priant d'engager le souverain I

tife à fraper d'Anathême le livre avec son Auteur. Ce Savant ayant lû le livre, & n'y ayant trouvé rien de condamnable, l'envoya au Maître du Sacré Palais, qui en porta le même jugement que lui, & ne put s'empecher de rire de l'ignorance de ceux qui l'avoient condamné. C'est ainsi que *Pomponace* rapporte lui-même ce qui se passa dans cette affaire.

5. *Petri Pomponatii Defensorium, sive responsiones ad ea quæ Augustinus Niphus, Suessanus, adversus ipsum scripsit de Immortalitate animæ. Bononiæ* 1519. *in-fol.* Cet Ouvrage fut achevé le 5 Janvier de cette année. Celui de *Niphus* avoit paru l'année précedente, & ce Savant avoit prétendu y prouver que suivant la doctrine d'*Aristote* l'ame est immortelle. *Pomponace* se propose ici de le réfuter, en mettant dans un nouveau jour les raisons qu'il avoit apportées dans son premier Ouvrage. On y lit sur la fin ces paroles. *Si Christus resurrexit, nos resurgemus. Si nos resurgemus, anima est immortalis. At Christum vere à mortuis surrexisse scimus ex*

P. POMPONACE.

tantorum sanctissimorum virorum testimonio, ex Ecclesia Militante. Ergo vere anima est immortalis. Si cui vero hac ratio non satisfacit & existimat esse insufficientem, fidem vilificat, neque meretur appellari Christianus; nulla est enim efficacior.

Quelque temps après le P. *Chrysostome de Casal*, Jacobin, Professeur en Théologie à *Boulogne*, représenta à *Pomponace* qu'il seroit à propos, qu'il composât un Ouvrage, où il repondît par des raisons Théologiques & tirées de la foy en faveur de l'immortalité de l'ame, aux raisons naturelles qui sembloient la combattre. *Pomponace* approuva ce dessein; mais ayant fait entendre à ce Pere, qu'il n'y en avoit point qui fussent plus capables de traiter une matiere, que ceux qui l'enseignoient aux autres, il l'engagea à se charger de ce travail, qui lui convenoit mieux, en qualité de Professeur en Théologie, & le pria de lui obtenir des Inquisiteurs la permission de faire vendre son livre de l'Immortalité de l'ame avec cette réponse, afin que personne ne prît occasion

de sa lecture, pour donner dans quelque erreur, & qu'on eût un préservatif contre tout ce qu'on y pourroit trouver de dangereux. P. POMPONACE.

Le P. *Chrysostome* travailla effectivement à cet Ouvrage, non seulement à la priere de *Pomponace*, mais encore par les Ordres du Vice-Legat de *Boulogne*, & du Vicaire de l'Inquisiteur; & on le trouve parmi les œuvres de *Pomponace* sous ce titre : *Solutiones Rationum animi Mortalitatem probantium, quæ in Defensorio contra Niphum excellentissimi Domini Petri Pomponatii formantur.* La lettre du P. *Chrysostome* à *Pomponace*, qui est à la tête, renferme ces paroles remarquables. *Antequam solutiones formarem, putavi non inutile fore unum promittere in tui favorem, & est, quod Fidelium nullus, doctus aut imperitus, de te sinistre opinari habet eo quod hujusmodi Tractatus composueris. Novi si quidem te naturaliter simulationis & mendacii inimicum; nec unum corde detines, alterum vero ore depromis. Testis enim sum quanta benignitate & humanitate correctionem per nos factam in libro tuo*

P. POMPONACE.

susceperis, postulaverisque solutiones rationum tuarum, eas Catholice approbaturus, sicut opere declarasti. Insuper si quid inconsiderate, aut quadam licentia dicendi in his tuis tractatibus invenero, quo vererer infirmorum pias aures offendi, tibi complacuit ut totum hujusmodi extraherem, ac seorsum in calce libri imprimeretur, cum decenti ac Catholica Interpretatione. Hortor igitur & obsecro omnes Christi Fideles, ne temere de te judicent, qui posthabitis omnium Philosophorum deceptionibus, unicam, veram, & inviolabilem fidem profiteris. Advertant quod cordium scrutator est solùm Dominus.

On voit à la fin deux approbations, l'une du Vicaire general de l'Evêque de *Boulogne*, & l'autre du Vicaire de l'Inquisiteur, qui sont conçûes dans les mêmes termes. Voici la seconde.

Nos Frater Joannes de Torsannis de Bononia, Ordinis Prædicatorum, Apostolica auctoritate Vicarius Inquisitoris Bononiensis Locumtenens, approbamus solutiones Rationum pro Philosopho Aristotele deductarum, ad probandum Animæ mortalitatem, datas per R. P.

Regentem S. Dominici Fr. Chrysostomum, Ord. Prædicatorum, Sacræ Theologiæ Professorem eximium, ut Catholicas & enervantes astutias Philosophorum ad illuminationem fidei. Quibus stantibus & acceptatis à Magistro Petro Pomponatio contenti sumus ut liber ipse imprimatur, & vendatur conditionibus ut supra. Nonobstante inhibitoria per nos facta secundum ordinationem factam in Sacro-Sancto Lateranensi Concilio in decima sessione, prout ipse Magister Petrus nobiscum concorditer remansit; & ita, ut supra scriptum est, licentiam imprimendi, & sic vendendi tibi Magistro Justiniano de Ruberia concedimus, nec alteri, nec aliter, nec alio modo. Die 4 Martii 1519. P. POMPONACE.

Telle fut la fin de cette affaire, dont toute la suite donne une idée avantageuse des sentimens, & de la conduite de Pomponace.

6. *P. Pomponatii de naturalium effectuum admirandorum causis, sive de Incantationibus Opus, à Guilielmo Gratarolo editum. Basileæ 1556. in-8°.* Cet Ouvrage fut achevé le 16 Août 1520. mais il ne parut que long-

entendre qu'il ne croit ri
qu'on conte de la Magie &
tileges; mais ce qu'il y a
lier, c'est qu'il releve extr
certaines vertus que quelq
mes ont eûes, à ce qu'on
de produire des effets mer
sans examiner si ce qu'on
est veritable. Au reste i
beaucoup à l'imagination,
le il prétend qu'il faut attri
des choses dont on ignore
ses. On lit à la fin ces mot
tum ad Religionem, si quid i
tis nostris offendetur, quod Sa
clesia Catholicæ adverfetur,
nus placeat, illud totum re
humiliter ejus correctioni me

Dei libri quinque. Basileæ 1567. *in-8°.* P. POMPONACE.
C'est encore *Guillaume Gratarol*, qui avoit été disciple de *Pomponace*, lequel a publié ce Recueil, où il a joint le traité *de Incantationibus*, qu'il avoit déja donné onze ans auparavant, avec un nouvel Ouvrage qui n'avoit pas encore paru, & que *Pomponace* avoit fini le 25 Novembre 1520.

8. *De Nutritione & augmentatione libellus.* Cet Ouvrage, qui est divisé en deux livres, fut achevé le 3 Septembre 1521. & n'a paru qu'après sa mort dans le Recueil suivant.

9. *Petri Pomponatii Mantuani Tractatus acutissimi, utillimi, & mere Peripatetici. De Intensione & remissione formarum, ac de parvitate & magnitudine. De Reactione. De modo agendi primarum qualitatum.* (C'est le petit Ouvrage dont j'ai parlé ci-dessus sous le titre de *Quæstio de Actione reali*, qu'il porte dans le corps du Recueil.) *De Immortalitate Animæ. Apologiæ libri tres. Contradictoris Tractatus doctissimus. Defensorium Autoris. Approbationes rationum defensorii per Fratrem Chrysostomum Theologum Or-*

P. POMPONACE. *dinis Prædicatorii divinum.* (Ce titre est très-mal exprimé & ne répond point à ce que l'Ouvrage est veritablement, comme on l'a vû ci-dessus.) *De Nutritione & augmentatione. Venetiis* 1525. *in-fol.*

10. *Dubitationes in* IV. *Meteorologicorum Aristotelis librum. Venetiis* 1563. *in-fol.* N'ayant point vû cet Ouvrage, je ne puis donner la date de sa composition.

V. *Son Eloge par Paul Jove No.* 71. *Bayle, Dictionnaire.* L'article qu'il en donne est fort superficiel, & ne contient gueres que des raisonnemens.

Joseph Guichard Duverney

GUICHARD-JOSEPH DU VERNEY.

G. J. DU VERNEY. GUICHARD-*Joseph du Verney* naquit à *Feurs* en Forez le 5e. Août 1648. de *Jacques du Verney*, Medecin de la même ville, & d'*Antoinette Pittre*.

Ses Classes finies, il étudia en Medecine à *Avignon* pendant cinq ans, & se fit recevoir Docteur en

cette Faculté. Après quoi il vint en 1667. à *Paris*, dans le dessein d'y cultiver ses talens.

G. J. DU VERNEY.

Arrivé dans cette ville, il eût entrée chez l'Abbé *Bourdelot*, qui tenoit des conferences de gens de lettres de toute espece, & y fit une Anatomie du Cerveau. Il en fit d'autres ensuite chez M. *Denys*, savant Medecin, où l'on s'assembloit aussi, & y démontra ce qui avoit été découvert par *Stenon*, *Swammerdam*, *Graaf* & d'autres grands Anatomistes.

Il acquit bientôt par-là une réputation, qui fut d'autant plus grande, que la Science étoit jointe en lui à l'Eloquence; éloquence qui ne consistoit pas seulement dans la clarté, la justesse, & l'ordre, qui accompagnoit ses discours, mais encore dans la vivacité des expressions, dans les tours heureux, & dans la prononciation.

A mesure qu'il parvenoit à être plus à la mode, il y mettoit aussi l'Anatomie, qui renfermée jusques-là dans les Ecoles de Medecine ou S. *Come*, osa alors se produire

P. POMPONACE. voit dire de plus plausible pour sa justification.

Il nous apprend lui-même dans le Prologue de son Apologie, que son livre n'eut pas plûtôt été apporté à *Venise*, que deux sortes de personnes s'éleverent contre lui. D'abord les Inquisiteurs prévinrent le Patriarche & les Senateurs, & firent défendre au Libraire de l'exposer en vente, & les Moines commencerent à declamer contre dans leurs Sermons & à traiter même l'Auteur d'Herétique & de Schismatique. D'autres, c'est-à-dire quelques personnes savantes, l'attaquerent d'une autre façon, & sans toucher à la foy de l'Auteur, prirent la défense d'*Aristote*, & prétendirent que *Pomponace* n'avoit pas exposé ses veritables sentimens. Tout cela l'obligea à publier l'Ouvrage suivant.

4. *Apologia. Bononiæ* 1517. in-8°. Cette Apologie, qui est divisée en trois livres, fut achevée le 21 Decembre 1517. Le premier livre tend à réfuter le principal écrit qu'on eût publié contre lui, & qu'il a in-

feré à la fin de son Apologie avec ce titre : *Tractatus iste continet primam Contradictionem, de qua abunde in primo Apologiæ nostræ volumine disputavimus. Verum cum contingere potest nos aliqua addidisse, vel subtraxisse, contra Autoris intentionem ; ideo curavi una cum Apologia imprimi, præsertim cum hic Contradictor mea sententia nihil reliquit, quod rationabiliter adversus nos adduci possit ; est enim Tractatus iste copiosus, doctus, gravis, acutissimus, & divino artificio conflatus.* Ces paroles donnent une idée avantageuse de la bonne foy & de la candeur de *Pomponace*. P. POMPONACE.

Le second livre est destiné à répondre au P. *Vincent de Vicence*, Jacobin, Professeur en Théologie dans le Couvent de *Boulogne*, qui expliquant la somme de *S. Thomas*, & étant tombé sur l'endroit où il est parlé de l'immortalité de l'ame, avoit critiqué le Traité de *Pomponace*. Celui-ci l'ayant appris de quelques-uns de ses Auditeurs, qui ne s'accordoient pas dans ce qu'ils lui en rapportoient, les pria d'engager leur Maître à mettre par écrit ses

P. POMPONACE. difficultés. Comme il negligeoit de le faire, *Pomponace*, qui souhaitoit fort les avoir, chargea *Louis Nogarola*, de *Verone*, leur ami commun, de les tirer de lui, du moins de bouche, & de les lui écrire ; ce qu'il fit effectivement. Son écrit, qui est fort court, se trouve à la tête de la réponse de *Pomponace*. Ces deux premiers livres ne regardent proprement que le sentiment d'*Aristote*.

Le troisiéme regarde plus particulierement *Pomponace*, & tend à répondre à ceux qui l'avoient decrié personnellement. Un de ceux qui se declarerent le plus vivement contre lui, fut le P. *Ambroise de Naples*, Hermite de l'Ordre de *S. Augustin*, & depuis Evêque de *Zambra*, suffragant de *Mantoue*, qui prêchant le Carême dans la Cathedrale de cette derniere ville, & parlant de l'immortalité de l'ame, laissa échapper ces mots : *Nescio quis ex concivibus vestris, senio confectus, & mente delirans, scartabulum quoddam scripsit, in quo asserit animos esse mortales ; verum cum quidquid ab ipso in eo scartabulo adducitur, erroneum est, nulliusque*

pretii ; ideo non opus est aliud adversus eum adducere. *Pomponace* l'ayant appris, écrivit au P. *Ambroise*, qu'il lui avoit attribué mal à propos de croire que les ames étoient mortelles ; que bien loin d'être dans ce sentiment, il étoit prêt de donner sa vie pour la défense du dogme de l'Immortalité de l'ame ; qu'il n'avoit rien dit de semblable dans son écrit, où il avoit avancé seulement qu'*Aristote* avoit enseigné que l'ame étoit mortelle, & que l'on ne pouvoit point prouver par la raison son immortalité, quoique la foy nous obligeât à la croire avec sincerité. Le P. *Ambroise* ne répondit point à cette Lettre, & *Pomponace* reçut seulement un Billet de *Marius Æquicola*, son concitoyen, qui le pria d'excuser ce Pere ; ce que *Pomponace* lui accorda, en le priant dans sa réponse d'engager le Pere à lui faire connoître ce qu'il trouvoit de reprehensible dans son livre. P. POMPONACE.

Il attendoit ce qu'il pourroit lui dire sur ce sujet, lorsqu'il apprit que ce Moine soulevoit tout le monde contre lui, le traitant publiquement

susceperis, postulaverisque solutiones, rationum tuarum, eas Catholice approbaturus, sicut opere declarasti. Insuper si quid inconsiderate, aut quadam licentia dicendi in his tuis tractatibus invenero, quo vererer infirmorum pias aures offendi, tibi complacuit ut totum hujusmodi extraherem, ac seorsum in calce libri imprimeretur, cum decenti, ac Catholica Interpretatione. Hortor igitur & obsecro omnes Christi Fideles, ne temere de te judicent, qui postbabitis omnium Philosophorum deceptionibus, unicam, veram, & inviolabilem fidem profiteris. Advertant quod cordium scrutator est solùm Dominus.

On voit à la fin deux approbations, l'une du Vicaire general de l'Evêque de *Boulogne*, & l'autre du Vicaire de l'Inquisiteur, qui sont conçûes dans les mêmes termes. Voici la seconde.

Nos Frater Joannes de Torsannis de Bononia, Ordinis Prædicatorum, Apostolica auctoritate Vicarius Inquisitoris Bononiensis Locumtenens; approbamus solutiones Rationum pro Philosopho Aristotele deductarum, ad probandum Animæ mortalitatem, datas per R. P.

Regentem S. Dominici Fr. Chrysostomum, Ord. Prædicatorum, Sacræ Theologiæ Professorem eximium, ut Catholicas & enervantes astutias Philosophorum ad illuminationem fidei. Quibus stantibus & acceptatis à Magistro Petro Pomponatio contenti sumus ut liber ipse imprimatur, & vendatur conditionibus ut supra. Nonobstante inhibitoria per nos facta secundum ordinationem factam in Sacro-Sancto Lateranensi Concilio in decima sessione, prout ipse Magister Petrus nobiscum concorditer remansit; & ita, ut supra scriptum est, licentiam imprimendi, & sic vendendi tibi Magistro Justiniano de Ruberia concedimus, nec alteri, nec aliter, nec alio modo. Die 4 *Martii* 1519. P. POMPONACE.

Telle fut la fin de cette affaire; dont toute la suite donne une idée avantageuse des sentimens, & de la conduite de Pomponace.

6. *P. Pomponatii de naturalium effectuum admirandorum causis, sive de Incantationibus Opus, à Guilielmo Gratarolo editum. Basileæ* 1556. *in*-8°. Cet Ouvrage fut achevé le 16 Août 1520. mais il ne parut que long-

P. POMPONACE.

temps après la mort de l'Auteur. L'habitude que l'on avoit de regarder *Pomponace* comme un Athée, acquit bientôt à ce nouveau livre la qualité de dangereux. Il y fait assez entendre qu'il ne croit rien de ce qu'on conte de la Magie & des sortileges; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il releve extrémement certaines vertus que quelques hommes ont eûes, à ce qu'on prétend, de produire des effets merveilleux, sans examiner si ce qu'on en a dit est veritable. Au reste il donne beaucoup à l'imagination, à laquelle il prétend qu'il faut attribuer bien des choses dont on ignore les causes. On lit à la fin ces mots : *Quantum ad Religionem, si quid in his dictis nostris offendetur, quod Sancta Ecclesia Catholica adversetur, vel ei minus placeat, illud totum revoco, & humiliter ejus correctioni me subjicio.*

7. *Petri Pomponatii, Philosophi & Theologi Doctrina & ingenio præstantissimi, Opera. De naturalium effectuum admirandorum causis, seu de Incantationibus liber. Item de Fato, Libero Arbitrio, Prædestinatione, Providentia*

Dei libri quinque. Basileæ 1567. *in-8°.* P. POMPONACE.
C'est encore *Guillaume Gratarol*, qui avoit été disciple de *Pomponace*, lequel a publié ce Recueil, où il a joint le traité *de Incantationibus*, qu'il avoit déja donné onze ans auparavant, avec un nouvel Ouvrage qui n'avoit pas encore paru, & que *Pomponace* avoit fini le 25 Novembre 1520.

8. *De Nutritione & augmentatione libellus.* Cet Ouvrage, qui est divisé en deux livres, fut achevé le 3 Septembre 1521. & n'a paru qu'après sa mort dans le Recueil suivant.

9. *Petri Pomponatii Mantuani Tractatus acutissimi, utillimi, & mere Peripatetici. De Intensione & remissione formarum, ac de parvitate & magnitudine. De Reactione. De modo agendi primarum qualitatum.* (C'est le petit Ouvrage dont j'ai parlé ci-dessus sous le titre de *Quæstio de Actione reali*, qu'il porte dans le corps du Recueil.) *De Immortalitate Animæ. Apologiæ libri tres. Contradictoris Tractatus doctissimus. Defensorium Autoris, Approbationes rationum defensorii per Fratrem Chrysostomum Theologum Or-*

P. POMPONACE.

dinis Prædicatorii divinum. (Ce titre est très-mal exprimé & ne répond point à ce que l'Ouvrage est veritablement, comme on l'a vû ci-dessus.) *De Nutritione & augmentatione. Venetiis* 1525. *in-fol.*

10. *Dubitationes in* IV. *Meteorologicorum Aristotelis librum. Venetiis* 1563. *in-fol.* N'ayant point vû cet Ouvrage, je ne puis donner la date de sa composition.

V. *Son Eloge par Paul Jove No.* 71. *Bayle, Dictionnaire.* L'article qu'il en donne est fort superficiel, & ne contient gueres que des raisonnemens.

GUICHARD-JOSEPH DU VERNEY.

G. J. DU VERNEY.

GUICHARD-*Joseph du Verney* naquit à *Feurs* en Forez le 5. Août 1648. de *Jacques du Verney*, Medecin de la même ville, & d'*Antoinette Pittre.*

Ses Classes finies, il étudia en Medecine à *Avignon* pendant cinq ans, & se fit recevoir Docteur en

cette Faculté. Après quoi il vint en 1667. à *Paris*, dans le dessein d'y cultiver ses talens. G. J. DU VERNEY.

Arrivé dans cette ville, il eût entrée chez l'Abbé *Bourdelot*, qui tenoit des conferences de gens de lettres de toute espece, & y fit une Anatomie du Cerveau. Il en fit d'autres ensuite chez M. *Denys*, savant Medecin, où l'on s'assembloit aussi, & y démontra ce qui avoit été découvert par *Stenon*, *Swammerdam*, *Graaf* & d'autres grands Anatomistes.

Il acquit bientôt par-là une réputation, qui fut d'autant plus grande, que la Science étoit jointe en lui à l'Eloquence; éloquence qui ne consistoit pas seulement dans la clarté, la justesse, & l'ordre, qui accompagnoit ses discours, mais encore dans la vivacité des expressions, dans les tours heureux, & dans la prononciation.

A mesure qu'il parvenoit à être plus à la mode, il y mettoit aussi l'Anatomie, qui renfermée jusques-là dans les Ecoles de Medecine ou S. *Come*, osa alors se produire

G. J. DU VERNEY. sous ses auspices dans le beau monde.

Il fut reçu en 1676. dans l'Academie des Sciences, & il commença aussi-tôt à travailler à l'Histoire des Animaux, qui faisoit alors une partie des occupations de cette Academie.

Quand ceux qui étoient chargés de l'éducation de M. le Dauphin, Ayeul du Roi *Louis XV.* songerent à lui donner quelques connoissances Physiques, on chargea l'Academie des Sciences de nommer ceux qu'elle jugeroit les plus propres pour cet employ, & ce furent M. *Roemer* pour le Experiences generales, & M. *du Verney* pour l'Anatomie. Ce dernier préparoit à *Paris* les parties qu'il devoit démontrer, & les portoit à *S. Germain*, ou à *Versailles*; où il faisoit ses demonstrations, d'abord en présence du Dauphin, & ensuite plus en detail chez M. *Bossuet*, en présence de plusieurs personnes de consideration, que la curiosité y attiroit. Il fut ainsi pendant près d'un an l'Anatomiste de la Cour.

En 1679. il fut nommé Professeur d'Anatomie au Jardin Royal, & il fut envoyé en basse Bretagne, pour y faire des dissections de Poissons, de même que M. de *la Hire*, qui y devoit avoir d'autres occupations. L'année suivante ils furent envoyez tous deux sur la côte de *Bayonne* pour les mêmes sujets. *Du Verney* s'occupa alors d'une Anatomie toute nouvelle, mais il ne put qu'ébaucher la matiere, & depuis son retour, l'examen de la seule structure des Ouies de la Carpe lui coûta plus de temps, que celui de tous les Poissons, qu'il avoit étudiés dans ses deux voyages. G. J. DU VERNEY.

Il mit les exercices Anatomiques du Jardin Royal sur un pied, où ils n'avoient point encore été. On vit avec étonnement la foule d'Ecoliers, qui s'y rendit, & on y compta en une année jusqu'à 140 Etrangers.

Il publia en 1683. son *Traité de l'Organe de l'Ouie*, qui est le seul livre qu'il ait publié; ce qui surprendra, eu égard au longtemps qu'il a vêcu; mais ce qui n'a jamais surpris ceux qui l'ont connu: Car il ne se

G. J. du Verney. contentoit jamais sur un sujet, il vouloit toûjours approfondir, & craignoit toûjours que quelque chose ne lui eût échappé.

Il fut assez longtemps le seul Anatomiste de l'Academie des Sciences, & ce ne fut qu'en 1684. qu'on lui joignit M. *Mery*. Ils n'avoient rien de commun qu'une extrême passion pour la même Science, & beaucoup de capacité; du reste ils étoient presque entierement opposés, sur-tout à l'égard des talens exterieurs, que *Mery* ne possedoit pas comme *du Verney*.

Dans les premiers temps de ses exercices au Jardin Royal, il faisoit les demonstrations des parties qu'il avoit preparées, & les discours qui expliquoient les usages, les Maladies, les Cures, & resolvoient les difficultez. Mais une foiblesse de Poitrine, qui l'attaquoit de temps en temps, ne lui permit pas de remplir longtemps les deux fonctions. Il choisit un habile Chirurgien, pour faire sous lui les demonstrations, & il ne lui restoit plus à faire que les discours. C'est lui qui a le premier

enseigné en ce lieu-là l'Osteologie, & les Maladies des Os. G. J. du Verney.

De son Cabinet, où il étudioit les Cadavres & les Squelettes, il passoit dans les Hôpitaux de *Paris*, où il étudioit les maux qui avoient rapport à l'Anatomie. C'étoit là qu'il appliquoit sa Theorie aux faits, & qu'il apprenoit même ce que la seule Théorie ne lui eût point appris. Au reste, quoiqu'il fût Docteur en Medecine, il évitoit de s'engager dans aucune pratique de Medecine ordinaire, quelque honorable & quelque utile qu'elle pût être; regardant cela comme une distraction, qui l'auroit detourné de son objet principal, qui étoit l'Anatomie.

Ses occupations & ses infirmités l'empêchant de se trouver aux assemblées de l'Academie des Sciences, il demanda à être Veteran, & sa place fut remplie par M. *Petit*, Docteur en Medecine.

Après avoir beaucoup souffert pendant quelques années, il mourut le dix Septembre 1730. âgé de 82 ans. Il a laissé à l'Academie des Sciences par son Testament toutes ses prépa-

G. J. DU VERNEY. rations Anatomiques, qui étoient en grand nombre, & dans l'état de perfection qu'on pouvoit attendre d'un aussi grand Anatomiste.

Le seul Ouvrage qu'il ait publié a pour titre.

Traité de l'Organe de l'Ouye, contenant la structure, les usages, & les maladies de toutes les parties de l'Oreille. Paris 1683. *in*-12. Il travailloit, lorsqu'il mourut, à revoir cet Ouvrage, dont il vouloit donner une seconde édition, fort augmentée.

Il a aussi fourni quelques Memoires à l'Academie des Sciences, qui sont imprimés avec ceux de cette Academie. Il faut en donner ici la liste.

1. *Reflexions sur la situation des Conduits de la Bile & du Suc Pancreatique.* Année 1692.

2. *Reflexions sur la description Anatomique de trois Crocodiles.* Observations Physiques & Mathematiques.

3. *Observations sur la Circulation du sang dans le fœtus, & description du cœur de la Tortue & de quelques autres Animaux.* Année 1699. *Du Verney* combat ici les sentimens de M. *Mery*.

4. *Des Vaisseaux Omphalomesenteriques.* Année 1700. G. J. DU VERNEY.

5. *De la structure & de sentiment de la Moelle.* Ibid.

6. *Memoire sur la Circulation du sang des Poissons qui ont des Ouies & sur leur respiration.* Année 1701.

7. *Observations sur un fœtus trouvé dans une des Trompes de la Matrice.* Année 1702.

8. *Observations de deux Enfans joints ensemble.* Année 1706.

On trouve aussi dans le *Journal des Savans* les Pieces suivantes de sa façon.

1. *Nouvelle decouverte touchant les Muscles de la Paupiere interne faite & demontrée à Mr. le Dauphin.* Journal du 8 Août 1678.

2. *Nouvelles observations touchant les parties, qui servent à la Nutrition.* Journ. du 29 Août 1678.

3. *Observations sur l'Organe de l'Ouye.* Journ. du 23 Juin 1681.

4. *Observations sur l'Osteologie.* Journ. du 23 May 1689.

V. *Son Eloge par M. de Fontenelle dans l'Histoire de l'Academie des Sciences.* Année 1730.

PAUL JOVE.

P. JOVE. PAUL Jove, naquit à *Come* en Italie le 19 Avril 1483. Ayant perdu son pere dans sa premiere jeunesse, un de ses freres, nommé *Benoît*, beaucoup plus âgé que lui, prit soin de son éducation & le fit instruire dans les Lettres.

Paul animé par l'exemple de son frere, qui se distinguoit par sa Science, & dont on a quelques Ouvrages, fit bientôt de grands progrès dans ses études.

Après le cours ordinaire des Humanités, qu'il fit à *Pavie*, il s'appliqua à la Medecine, dont il s'occupa pendant quelques années. Il y acquit même de la réputation, & *Celio Calcagnini* lui donne dans une de ses lettres le nom de *primi nominis Medicus*. Cependant *van der Linden* s'est trop hasardé en disant dans son Catalogue des Auteurs de Medecine, apparemment après *Wolfgang Juste*, qu'il cite, que *Jove* avoit été Medecin du Pape *Clement VII*. Luia-

gination ; qui n'a aucun fondement, P. Jove.
& qui cependant lui a fait trouver place dans l'Ouvrage, que *Prosper Mandosio*, qui n'y regardoit pas de si près, & qui étoit bien aise d'avoir de quoi grossir son livre, a publié à *Rome* en *1696.* sur les Medecins des Papes.

Jove étant allé à *Rome*, y eut l'avantage de s'introduire à la Cour du Pape *Leon X.* à qui il sçut se rendre agréable, en lui lisant quelques endroits de l'Histoire de son temps, qu'il avoit commencé un peu auparavant.

Adrien VI. qui succeda à *Leon* en 1522. le nomma à un Canonicat de l'Eglise Cathedrale de *Come*, & *Clement VII.* qui le suivit, le fit Prélat Assistant, & lui donna un appartement dans le Vatican.

Quelque temps après ce Pontife le nomma Prieur de la Commanderie de *S. Antoine* à *Come*, & enfin Evêque de *Nocera* ; dignité dans laquelle il succeda à *Dominique Jacobatius* le 13 Janvier 1528. suivant *Ughelli.*

Il souhaita dans la suite être transf-

P. JOVE. feré à l'Evêché de *Come*, sa patrie; & fit pour cela beaucoup de démarches auprès du Pape *Paul III.* mais elles furent inutiles, & il ne put parvenir à cet objet de ses desirs; c'est de quoi il se plaint amerement dans une lettre dont je parlerai plus bas. M. *de Thou* a avancé que ce fût *Clement VII.* qui refusa à *Paul Jove* l'Evêché de *Come*; mais il se trompe en cela, & est dementi par la lettre même de *Jove*.

Son mecontentement lui fit abandonner en 1549. la ville de *Rome*, où il avoit toûjours demeuré depuis 37 ans, & il se retira à *Florence*. Ce fut dans cette ville qu'il mourut le 11 Decembre 1552. dans sa 69 année. Il y fut enterré dans l'Eglise Ducale de *S. Laurent* avec cette Epitaphe.

Pauli Jovii, Novocomensis, Episcopi Nucerini, historiarum scriptoris celeberrimi hic deposita sunt ossa, donec eximia ejus virtute dignum erigatur sepulchrum. Vixit annis 68. Mens. 7. Dies 22. Obiit 3. Id. Decembris 1552.

Hic jacet heu! Jovius, Romanæ gloria linguæ, P. JOVE.
Par cui non Crispus, non Patavinus erat.

On lui érigea depuis dans le Cloître de cette Eglise un Mausolée, avec sa statue en marbre, & cette inscription.

Paulo Jovio, Novocomensi, Episcopo Nucerino, Historiarum sui temporis scriptori, sepulchrum, quod sibi decreverat, posteri ejus integra fide posuerunt, indulgentia Maximorum Optimorumque Cosmi & Francisci Hetruriæ Ducum, anno 1574.

Imperiali, grand Panegyriste de *Jove*, ne peut s'empêcher de dire qu'on l'avoit accusé de mener une vie peu reglée & même licentieuse, quoiqu'il regarde ces accusations comme des effets de l'envie que de petits genies avoient conçue contre lui. *Cardan* va plus loin, & dit sans hesiter : (a) *Hic noster Historicus, admirandus profecto magis aliis* (il entend les Historiens, dont il venoit

(a) *Encomium Neronis.*

P. JOVE. de parler) *qui tametsi senex, parum abfuit quin pepercrit (quippe Hermaphroditus) sed & id detestabilius, quod cum esset etiam Antistes, gaudebat numerari (inter) procos adolescentulos.* Ce terme d'*Hermaphroditus* doit apparemment s'entendre dans le sens de l'Epitaphe, que l'*Aretin* lui fit en ces termes.

Qui giace Paulo Giovio Ermaphrodito,
Che vuol dire in volgar moglie e marito.

Epitaphe par laquelle celui-ci voulut se venger de cette autre, que *Jove* lui avoit composée.

Qui giace l'Aretin, Poëta Tosco;
Che d'ogn' un disse malo, fuor di Dio,
Scusandosi col dir, io no'l conosco.

On ne peut nier que ce ne fût un historien venal, qui loüoit ou blâmoit, suivant qu'on avoit eu soin, ou qu'on avoit negligé d'acquerir ses bonnes graces par des liberalités,

On prétend même qu'il se vantoit P. JOVE.
d'avoir une plume d'Or pour les Princes, dont il recevoit des faveurs, & une plume de fer pour ceux qui le negligeoient. Que cela soit ou non, il est toûjours sûr, qu'il n'étoit pas moins avide d'argent que de gloire, & que l'interest avoit beaucoup d'influence sur tout ce qu'il écrivoit; ce qui fait qu'on ne peut gueres ajouter foy à ses histoires, ou que du moins il faut toûjours être en défiance, par rapport à ce qu'il dit.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Romanis Piscibus libellus, ad Ludovicum Borbonium Cardinalem. Romæ* 1524. *in-fol.* It. *Ibid.* 1527. *in-8°.* It. *Basileæ* 1531. *in-8°.* A la suite de quelques autres Ouvrages de *Jove.* It. dans le Recueil de ses Oeuvres. *Ibid.* 1678. *in-fol.* It. dans le premier tome du *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum de Sallengre.* It. traduit en Italien: *Libro del Giovio de' Pesci Romani, tradotto per Carlo Guancarolo. In Venetia* 1560. *in-8°.* L'Epitre dedicatoire de *Jove* est datée du Vatican le 29 Mars 1524.

P. JOVE. *Jove* decrit ici les Poissons, que l'on mangeoit le plus parmi les Romains, traite de leurs noms anciens & modernes, de leur bonté, des lieux où l'on trouve les meilleurs de chaque espece, & quelquefois même n'oublie pas la maniere de les aprêter. *Mandosio* cite comme un livre different de celui dont je viens de parler, celui qui a pour titre : *De Piscibus Marinis, Lacustribus, & Fluviatilibus ; item de Testaceis ac Salsamentis liber.* Mais ce n'est qu'un seul & même Ouvrage, qui a effectivement ce titre dans une édition faite à *Rome* en 1527. *in*-8°.

2. *Historiarum sui temporis ab anno* 1494. *ad annum* 1547. *libri* XLV. *Florentiæ. in-fol.* Deux volumes, le 1er en 1550. & le 2e en 1552. It. *Venetiis* 1552. *in*-8°. trois vol. It. *Paris Vascosan* 1553. *in fol.* deux vol. It. *Basileæ* 1567. *in*-8°. trois vol. It. *Ibid.* 1678. *in-fol.* Avec ses autres Ouvrages. *Jove* forma le dessein de cette histoire l'an 1515. & y travailla pendant toute sa vie. Il jugea à propos de la commencer à l'année 1494. qui fut celle où les François conqui-

vent le Royaume de *Naples* sous le Roi *Charles VIII.* Il la distribua en 45 livres; mais il y a une lacune considerable depuis le 19e jusqu'au 24e inclusivement. Ces six livres dont nous n'avons plus que les sommaires, s'étendoient depuis la mort de *Leon X.* jusqu'à la prise de *Rome* en 1527. *Jove* perdit au sac de cette ville ce qu'il avoit composé sur cette partie de son Histoire, & il ne voulut ni le refaire, ni achever ce qui y manquoit. Deux raisons principales l'en détournerent, à ce qu'il assure dans la Préface de son Ouvrage; l'une qu'il auroit fallu encourir l'indignation de certaines gens, & l'autre qu'il ne vouloit pas exercer sa plume sur une matiere ignominieuse à l'Italie; il ajoute cependant peu après qu'il pourroit dans la suite suppléer à ce qui manquoit à son histoire, si Dieu lui conservoit la vie; mais cela n'a pas eu d'exécution. Quoique son Histoire soit fort partiale, & qu'il faille s'en défier, il y a cependant des faits assez bien racontés & des choses singulieres. Le stile en est brillant, mais il est trop

P. JOVE. diffus & trop ampoullé. D'ailleurs les Harangues froides & ridicules, qu'on y trouve, ont de quoi rebuter un Lecteur sensé. *Jove* a mis à la tête une lettre, qu'il suppose qu'*André Alciat* lui écrivit de *Pavie* le 7^e^. Octobre 1549. en réponse à une des siennes, par laquelle il lui avoit fait part de son mecontentement par rapport au Pape qui lui avoit refusé l'Evêché de *Come*, & du dessein qu'il avoit formé de sortir de *Rome*, & de se retirer à *Florence*. Mais le stile ampoullé de cette lettre fait connoître sans peine que c'est *Jove* lui-même qui l'a écrite, pour satisfaire son ressentiment d'une maniere detournée. Aussi a-t'il eu la prudence de ne la publier qu'après la mort d'*Alciat*, & celle de *Paul III.* à la memoire duquel il insulte en ces termes, sous le nom d'*Alciat*. *Mirum profecto videri potest, quod tibi doctrinæ ac ætatis honore majora promerito; in petitione Pontificatus Patriæ Paulus Pontifex quemdam prætulerit. At quem hominem? qui Comi neque natus, neque unquam visus sit, & qui (sicut à multis audio) ex arcanis cubiculi ser-*

dibus in lucem repente sit productus. P. JOVE.
Quis in hoc Pontificem ἀμουσότερον non judicet? non enim hostis bonarum litterarum & plane ferreus esse potest, qui te gravissimarum rerum scriptorem intempestive contempserit? . . Dices te indigne deceptum ab inveterati astus scene principe, qui blandis promissis vota tua honeste concepta inique fefellerit.

Nous avons une traduction Françoise de l'Histoire de *Jove*, qui a pour titre: *Histoires de Paolo Jovio sur les choses faictes & advenues de son temps, en toutes les parties du monde; traduites du Latin par Denys Sauvage, Seigneur du Parc. Lyon* 1552. *in-fol.* It. *Paris* 1579. *in-fol.* deux vol.

Les Harangues, qui se trouvent dans l'Histoire de *Jove*, ont été aussi traduites en François par *Belleforest*, qui les a inserées dans ses *Harangues Militaires, & Concions des Princes, Capitaines &c. Paris* 1573. *in-fol.*

Il en avoit paru de bonne heure une traduction Italienne: *Istorie del suo tempo di Paolo Giovio tradotte per*

P. JOVE. *Lodovico Domenichi. Parte* 1ª. *In Firenze* 1551. *in*-4°. It. *Venetia* 1560. *in*-4°. *Parte* 1ª. & 2ª. *Venetia* 1568. *in*-8°. trois vol.

Vincent Cartari en a donné un abregé: *Compendio dell' Istoria di Paolo Giovio fatto per Vincenzo Cartari, da Reggio. In Venetia* 1562. *in*-8°.

3. *Elogia Virorum illustrium. Venetiis* 1546. *in-fol.* C'est la premiere édition It. *Florentiæ* 1551. *in-fol.* It. *Basileæ* 1567. *in*-8°. deux tomes. Ces éditions ont été augmentées à differentes reprises. Les pieces qui composent ce Récueil dans les dernieres, sont les suivantes.

De vita & rebus gestis XII. *Vicecomitum Mediolani Principum libri* XII. Ces douze livres ont été imprimés separément à *Paris* l'an 1549. *in*-8°. On en a fait aussi une traduction Italienne: *Le Vite de' i dodeci Visconti, Principi di Milano, tradotte per il Domenichi. In Venetia* 1558. *in*-8°.

De Vita & rebus gestis Magni Sfortiæ. Liber. J'en trouve une édition faite, s'il n'y a faute dans les

chiffres, l'an 1542. *in*-8°. à *Basle*. It. P. JOVE traduite en Italien : *La vita di Sforza, Valorissimo Capitano. In Venetia in*-8°.

Vita Alfonsi Atestini, Ferrariæ Ducis. Imprimée à *Florence* l'an 1550. *in-fol*. It. trad. en Italien. *Vita di Alfonso da Este Duca di Ferrara, trad. in lingua Toscana, da Gio. Battista Gelli. In Firenze* 1553. *in*-8°.

De vita & rebus gestis Consalvi Ferdinandi Corduba, cognomento Magni, libri tres. Cette vie a été traduite en Italien sous ce titre : *La vita di Consalvo Ferrando di Cordoua, detto il Gran Capitano, scritta da Paolo Giovio, e tradotta per Lodovico Domenichi. In Firenze* 1550. *in*-8°.

De vita & rebus gestis Francisci Ferdinandi Davali, Marchionis Piscariæ libri septem. On a aussi une traduction Italienne de cette vie. *La Vita di Ferrando Davalo Marchese di Pescara, tradotta per Lodovico Domenichi. In Firenze* 1551. *in*-8°.

Vita Leonis X. Pontificis Maximi, Libris IV.

Hadriani V. P. M. vita.

Pompeii Columnæ Cardinalis vita.

P. JOVE. Ces trois vies ont paru en Italien : *Le Vite di Leone X. e di Adriano VI. Pontifici, e del Cardinal Pompeo Colonna, tradotte da Lodovico Domenichi. In Venetia* 1557. *in*-8°. Celle de *Leon X.* a été traduite en François par *Michel de Pure*, & imprimée en cette langue à *Paris* en 1675. *in*-12.

4. *Elogia virorum bellica virtute illustrium.* Je ne sçai, quand ont paru pour la premiere fois ces Eloges, qui ont été traduits en Italien sous ce titre : *Gli Elogi e vite brevemente scritte d'Uomini illustri di Guerra, Antichi e Moderni, tradotti da Lodovico Domenichi. In Firenze* 1554. *in*-4°. It. *In Venetia* 1560. *in*-8°.

5. *Elogia Doctorum virorum ab Avorum Memoria publicatis ingenii Monumentis illustrium. Venetiis* 1546. *in-fol.* Ces Eloges, qui ont été imprimés plusieurs fois depuis, & quelquefois avec des Portraits, qui sont pour la plûpart de fantaisie, sont l'Ouvrage le plus interessant & le plus utile de *Jove*. On y trouve en effet des particularitez sur plusieurs Savans, qu'on n'a point ailleurs ;

quoique l'exactitude y marque en P. Jove plusieurs endroits.

6. *Commentarii delle Cose de' Turci. In Venetia* 1541. *in*-8°. L'Epitre dédicatoire de cet Ouvrage à l'Empereur *Charles-Quint* est datée du 22 Janvier 1531. C'est une histoire fort abregée des Turcs & de leur maniere de faire la Guerre. *Jove* l'a composée en Italien; elle a été ensuite traduite en Latin sous ce titre : *Turcicarum rerum Commentarius Pauli Jovii ex Italico Latinus factus, Francisco Nigro Bassianete Interprete. Paris.* 1538. *in*-8°. & elle se trouve en cette derniere langue à la suite des *Vitæ virorum illustrium* dans plusieurs éditions. On en a aussi une traduction Angloise, imprimée à *Londres* en 1546. *in*-8°.

7. *Pauli Jovii Descriptiones, quotquot extant, Regionum atque locorum. Basileæ* 1571. *in*-8°. Les Ouvrages contenus dans ce Recueil, sont les suivans.

Descriptio Britanniæ, Scotiæ, Hiberniæ & Orchadum. L'Editeur y a joint deux écrits; l'un intitulé : *Ad Paulum Jovium, Virorum aliquot in*

P. JOVE. *Britannia, qui nostro sæculo eruditione & doctrina clari memorabilesque fuerunt, Elogia, per Georgium Lilium Britannum exarata.* Il y est parlé fort en abregé de neuf sçavans Anglois. L'autre écrit, qui suit, a pour titre: *A Bruto Britannicæ Gentis Authore; omnium, in quos variante fortuna Britanniæ imperium translatum, brevis enumeratio; per Georgium Lilium Britannum.*

Moscovia, in qua situs Regionis, antiquis incognitus, religio gentis, mores &c. fidelissime referuntur. Jove dit avoir appris ce qu'il rapporte ici, de *Demetrius*, que le Czar avoit envoyé en Ambassade au Pape *Clement VII.*

Descriptio Larii Lacus. L'Epitre dedicatoire de cette description est datée de *Milan* le 1 Juin 1558. Elle fut imprimée separément à *Venise* en 1559. *in-4°.*

De Romanis Piscibus libellus. J'en ay parlé plus haut.

8. *Lettere volgari di M. Paolo Giovio, raccolte per Lodovico Domenichi. In Venetia* 1560. *in-8°.*

9. *Ragionamento di Paolo Giovio*

sopra i Motti & Disegni d'Arme e d'Amore, volgarmente chiamati Imprese; con un discorso di Girolamo Ruscelli, intorno allo stesso Soggetto. In Venetia 1560. *in*-8°. It. sous cet autre titre; *Dialogo dell' Imprese Militari & Amorose di P. Giovio, e di Gabriel Simeoni, con un Ragionamento di Lodovico Domenichi. In Lione* 1574. *in*-8°. On prétend que *Jove* a enseigné le premier l'art des devises.

10. *Epistola ad Joannem Fridericum, Saxoniæ Electorem, & Philippum Hassiæ Landgravium de Bello Smalcaldico.* Cette lettre anecdote, qui est du 29 Août 1547. a été publiée par *Burcard Gotthelff Struve* dans ses *Acta litteraria ex MSS. eruta. Tom.* 2. *Fascic.* 1. *p.* 85.

V. *Les Eloges de M. de Thou & les additions de Teissier. Ghilini, Teatro d'Huomini Letterati. Mandosii Theatrum Pontificum Archiatrorum. Ughelli, Italia Sacra. Bayle, Dictionnaire.*

PHILIPPE BEROALDE.

P. BEROALDE.

PHILIPPE *Beroalde* naquit à *Boulogne* en Italie, le 7 Novembre 1453. de *Philippe Beroalde*, & de *Castorea* sa femme.

Ayant perdu son pere à l'âge de quatre ans, il fut élevé par les soins de sa mere, aussi bien qu'*Antoine* son frere aîné, qui donna dans le commerce, & gagna de grands biens, & *Jean*, dont elle étoit grosse, lorsqu'elle perdit son Mari, & qui dans la suite devint un celebre Architecte.

Dès qu'il fut en âge de s'appliquer à l'étude, on lui donna pour Maîtres *Marianus*, & ensuite *Matthieu*, fameux Grammairiens de ce temps-là. L'ardeur qu'il avoit d'apprendre, lui fit faire des progrès d'autant plus considerables & plus prompts, qu'elle étoit secondée par une Memoire prodigieuse, qui lui faisoit retenir tout ce qu'il lisoit, & qu'il eut toujours soin de cultiver.

On le mit ensuite sous la disci-

pline de *François Puteolanus*, homme savant, & grand Poëte, sous lequel il acheva de se perfectionner dans la connoissance des langues Gréque & Latine. P. BEROALDE.

Ses parens qui l'avoient tant poussé dans ses études, ne furent pas long-temps sans s'en repentir; ils vouloient que les Belles-Lettres ne lui servissent que pour passer plus aisement à d'autres Sciences plus utiles pour l'avancer dans les voyes de la fortune. Mais son goût particulier le fixa aux Belles-Lettres, outre que des études plus serieuses ne lui paroissoient pas convenir à son temperament delicat, auquel trop d'application pouvoit être nuisible.

Lorsqu'il vit qu'il ne pouvoit plus gueres rien apprendre de son Maître, il crut que le meilleur moyen de faire de nouveaux progrès dans ses études, étoit de se donner à l'instruction des autres; & ce fut ce qu'il commença à faire à l'âge de 19 ans vers l'an 1472. d'abord à *Parme*, & ensuite à *Milan*.

La réputation de l'Université de *Paris* lui fit alors naître l'envie de la

P. BE-ROALDE.

voir ; & s'étant rendu dans cette ville, il y enseigna plusieurs mois avec beaucoup d'applaudissement ; & un grand concours d'Auditeurs. Il y auroit apparemment demeuré encore davantage ; mais la ville de *Boulogne* l'estimoit trop, pour le perdre si long-temps de vûe ; elle le rappella avec empressement, & il ne put s'empêcher de répondre à ses desirs.

Il se mit donc en devoir de retourner à *Boulogne* ; mais son voyage fut retardé par quelque séjour qu'il fit à *Milan*, où il avoit été bien aise de revoir en passant ses amis, & où on l'engagea à faire encore du-moins une leçon.

S'étant ensuite rendu à *Boulogne* ; il y fut reçu avec beaucoup de satisfaction, & on le chargea aussitôt d'enseigner les Belles-Lettres ; emploi qu'il a rempli jusqu'à la fin de sa vie, d'une maniere qui lui a fait honneur.

Les Auteurs de sa vie avoüent qu'il aimoit la bonne chere & la table, où sa gayeté naturelle le rendoit très-agréable, & répandoit la

joye

joye parmi les Convives ; qu'il avoit la passion du jeu, & que quoiqu'il n'y fût pas heureux, il lui suffisoit d'avoir de l'argent, pour le lui sacrifier ; & que pour les femmes, il se livroit avec un tel emportement à l'amour qu'il avoit pour elles, qu'il ne craignoit point de s'attaquer à celles, qui étoient les plus considérables par leur naissance & par leurs richesses ; que rien ne lui coûtoit pour parvenir au but de ses desirs, & que sa magnificence & ses largesses lui procuroient quelquefois la jouissance qu'il poursuivoit. Il est étonnant qu'après cela ils s'accordent à dire que c'étoit d'ailleurs un homme sage & rangé. J'aimerois autant le valet de *Marot*, qui avoit tous les vices imaginables, & étoit *au demeurant le meilleur fils du monde.* P. BEROALDE.

Au reste il ne vêcut ainsi, que tant qu'il ne fut point engagé dans le mariage. La vie libertine qu'il menoit sans femme lui plaisoit, & il fut long-temps à se résoudre à en prendre une, craignant d'ailleurs d'en trouver quelqu'une dont l'esprit peu accommodant & acariâtre troublât

P. BEROALDE. sa tranquillité, & fit de la peine à sa mere, qu'il avoit avec lui, & pour laquelle il conserva toûjours beaucoup de tendresse & de respect. Mais enfin ses amis le déterminerent à se marier, & il épousa à l'âge de 44 ans, c'est-à-dire en 1498. *Camille Paleoti*, fille de *Vincent Paleoti*, fameux Jurisconsulte, dont il eut quatre enfans, deux garçons & deux filles, qui moururent avant lui, à l'exception d'un garçon, nommé *Vincent*.

Ce Mariage produisit en lui un grand changement. Le feu de sa jeunesse étoit passé, & il se voyoit alors dans la necessité d'amasser du bien pour les enfans qu'il pourroit avoir; cette consideration le fit renoncer au jeu & à la bonne chere, & il ne songea plus qu'à accumuler. D'ailleurs il eut l'avantage de posseder une femme, qui par ses manieres douces & engageantes sçut si bien captiver son cœur, qu'il ne jetta plus les yeux sur aucune autre; ils vêcurent dans une union parfaite, & *Beroalde* l'assura en mourant, qu'il lui avoit exactement gardé la fidelité conjugale qu'il lui avoit promise.

Il ne joüissoit pas d'une santé parfaite, il étoit toûjours en certains temps de l'année attaqué de la fievre, & la bile le tourmentoit souvent. Son remede étoit alors l'abstinence, & il tâchoit de prévenir ces maux par l'exercice & la promenade. P. BEROALDE.

Il mourut le 17 Juillet 1505. âgé de 51 ans, huit mois, & dix jours. On lui fit des funerailles magnifiques, ausquelles assisterent les personnes les plus considerables de la ville de Boulogne, & tous ses disciples, & il fut porté en terre, revêtu de la Robbe de Damas, qu'il avoit ordinairement, & la tête couronnée de laurier. On l'enterra dans l'Eglise de l'Annonciade, mais il fut transporté depuis dans celle de *S. Martin*, où l'on lui dressa cette inscription.

D. O. M.

Philippo Beroaldo Seniori, Civi Bononiensi, viro omnium quos ætas tulit eruditissimo, eidemque Humaniores Litteras Parmæ, Lutetiæ, atque in Patria summa cum ingenii laude atque

P. BE-ROALDE.

Audientium admiratione professo Vincentii filii heredes ex ipsius testamento PP. Vixit ann. 51. Mens. 8. Obiit anno 1504.

L'année de la mort de *Beroalde* est dans cette Epitaphe mal marquée 1504. au lieu de 1505. Ce qui vient apparemment de ce que cette date ayant été mise après coup, ceux qui l'ont mise, voyant que les Auteurs varioient sur ce point & peu instruits de la verité, ont preferé au hasard l'année 1504. Ils auroient connu sans peine la veritable date, s'ils avoient consulté le petit livre *de Vita Philippi Beroaldi*, imprimé le 22 Septembre 1505. à *Boulogne*, où *Jean de Pins*, ou *Pinus*, qui en est l'Auteur, atteste que sa mort étoit arrivée le 17 du mois de Juillet précedent. Il est vrai que parmi les Epîtres Latines de *Bembo*, il s'en trouve une du 13 Janvier 1505. à *Philippe Beroalde* le jeune, pour le consoler de la mort de *Beroalde* l'ancien, qui peut-être aura servi à causer l'erreur de l'Epitaphe; mais la plûpart de ces Epitres sont mal datées, & l'on peut croire que celle-ci est du nombre;

& qu'au lieu de 1505. il faut, conformément à la date de l'Epitre suivante, y lire 1506. P. BEROALDE.

Independamment des défauts qui sont attribués à *Beroalde* par les Auteurs de sa vie, c'étoit un homme doux, poli, bien-faisant, qui ne portoit envie à personne, & ne disoit jamais du mal des autres, qui rendoit avec plaisir justice au merite, qui n'ambitionnoit point les honneurs, & se contentoit de recevoir modestement ceux qu'on lui offroit. Ce ne fut qu'à la sollicitation de ses amis qu'il accepta la place de Secretaire du Senat de *Boulogne*, qu'il remplit pendant quelques mois; & il ne rechercha point l'honneur que le même Senat lui fit de le deputer avec *Galeace Bentivoglio* au Pape *Alexandre VI.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *C. Plinii Secundi Historia Naturalis libri* XXVII. *cum brevibus notis Philippi Beroaldi. Parmæ Stephanus Corallus* 1476. *in-fol.* Les notes de *Beroalde* ne tiennent pas l'espace de trois pages, au rapport de *Fabricius* dans sa Bibliotheque Latine,

P. BE-ROALDE. *Audientium admiratione professo Vincentii filii hæredes ex ipsius testamento PP. Vixit ann. 51. Mens. 8. Obiit anno* 1504.

L'année de la mort de *Beroalde* est dans cette Epitaphe mal marquée 1504. au lieu de 1505. Ce qui vient apparemment de ce que cette date ayant été mise après coup, ceux qui l'ont mise, voyant que les Auteurs varioient sur ce point & peu instruits de la verité, ont preferé au hasard l'année 1504. Ils auroient connu sans peine la veritable date, s'ils avoient consulté le petit livre *de Vita Philippi Beroaldi*, imprimé le 22 Septembre 1505. à *Boulogne*, où *Jean de Pins*, ou *Pinus*, qui en est l'Auteur, atteste que sa mort étoit arrivée le 17 du mois de Juillet précedent. Il est vrai que parmi les Epîtres Latines de *Bembo*, il s'en trouve une du 13 Janvier 1505. à *Philippe Beroalde* le jeune, pour le consoler de la mort de *Beroalde* l'ancien, qui peut-être aura servi à causer l'erreur de l'Epitaphe; mais la plûpart de ces Epitres sont mal datées, & l'on peut croire que celle-ci est du nombre;

quam par erat spiritus ferociores me provexerint. P. BEROALDE.

4. *Orationes & Appendiculæ versuum. Bononiæ* 1491. *in-4°.* Je ne sçai ce que c'est que cet Ouvrage, qui est rapporté par *Maittaire.*

5. *Opera Agricolationum Columellæ, Varronis, Catonisque, nec non Palladii, cum annotationibus Philippi Beroaldi & aliis Commentariis. Bononiæ. Benedictus Hector.* 1494. *in-fol.* It. *Regii. Bertochi* 1496. *in-fol.* It. *Bononiæ. Ben. Hector* 1504. *in-fol. Maittaire* remarque qu'il y a des exemplaires de cette derniere édition, où il manque un feuillet, parce que le Chiffre 233. a été repeté; & que quelques-uns ont crû que le feuillet, où il se trouvoit pour la seconde fois, étoit inutile, & l'en ont retranché.

6. *Declamatio Philosophi, Medici & Oratoris, de excellentia disceptantium; & Libellus de optimo statu & Principe. Bononiæ* 1497. *in-4°.* It. *Paris* 1514. *in-4°.*

7. *Heptalogos, sive septem Sapientum Dicta. Bononiæ* 1498. *in-8°.* It. *Paris* 1506. *in-4°.* It. *Basileæ* 1534. *in-8°.*

quæ hactenus incognita fuit. 1499. *in-fol.*

10. *Ciceronis Tusculanæ Q*... *cum Commentariis Ph. Ber*... *aliorum. Venetiis* 1499. *in-fol* ... *pressæ in Bellovisu pro Joann*... *Paris. Anno D.* M. CCCCC. I... *sis Januarii. in-4°.* Cette édi... de l'an 1500. & non pas 1509. comme quelques-uns ... lent, le Chiffre IX. marquan... du mois.

11. *De Felicitate Opuscul*... *nia* 1499. *in-4°.* It. traduit ... çois par *Calvy de la Fontain*... sien. *La Felicité Humaine de* ... *roalde. Paris* 1543. *in-8°.* ...

ques autres fois. Voici le sujet de cette declamation. Un pere, qui avoit trois enfans, l'un yvrogne, l'autre adonné aux femmes, & le troisiéme joüeur, desherite le plus vicieux. En consequence de quoi, chacun de ces trois freres plaide contre les deux autres sa cause devant le Magistrat. *Beroalde* n'a point donné d'autre titre à ces trois discours que celui de Declamation; mais après diverses éditions, ils furent pour la premiere fois intitulés: *Anticategoria, id est, Mutua accusationes Scortatoris, Aleatoris, & Ebrii*, dans une édition, qui en fut faite à *Cologne* chez *Gymnicus*. Nous en avons une ancienne traduction Françoise faite par *Calvy de la Fontaine*, & imprimée sous ce titre: *Trois Declamations, èsquelles l'Yvrogne, le Putier, & le Joüeur de Dez, freres, débatent lequel d'eux trois, comme le plus vicieux, sera privé de la succession de leur pere. Invention Latine de Philippe Beroalde, poursuivie & amplifiée par le Traducteur. Avec un Dialogue de Lucian, intitulé: Mercure & Vertu. Paris. Vincent Sertenas* 1556.

P. BEROALDE.

pé en disant qu'elle est faite
lien, puisqu'elle l'est du I
Beroalde.

13. *Oratio Proverbialis.*
1499. *in-4°.* It. *Argentora*
in-4°.

14. *C. Suetonii Tranquilli*
Cæsares, cum Philippi Bero
noniensis, Marcique item An
bellici Commentariis. Venetiis
de Zanis. 1500. *in-fol.* It. *Ib*
& 1510. *in-fol.* It. *Paris* 1
fol. It. *cum Bapt. Egnatii, ali*
doctorum Virorum annotationib
1548. *in-fol.* On voit à la
dernieres éditions de ce co
taire, qui a été imprimé p
autres fois, la vie de *Bero*

thol. de Zanis, de Portesio 1504. *in-fol*. It. *Paris* 1512. *in-fol*. It. *Venetiis* 1516. *in-fol. Beroalde* prenoit plaisir, selon *Paul Jove*, à éclaircir les Auteurs les plus obscurs de l'Antiquité, & à redonner la vie & l'usage à quantité de vieux mots, rejettés depuis long-temps par les bons Ecrivains; comme il paroît par ses Commentaires sur *Apulée*, dont il se rendit le stile si familier, qu'il s'accoutuma à se servir continuellement de ses expressions & de ses manieres de parler, dont la dureté & l'obscurité choquerent d'abord, mais ausquelles on se fit dans la suite, par la prévention favorable où l'on étoit à l'égard de son habileté. P. BEROALDE.

16. *Plautus diligenter recognitus; per Philippum Beroaldum. Bononiæ* 1503. *in-fol.*

17. *Commentarii Cæsaris recogniti per Ph. Beroaldum. Bononiæ* 1504. *in-fol.*

18. *Vita M. Catonis: Sextus Aurelius de Vitis Cæsarum; Beneventutus de iisdem; Philippi Beroaldi & Thomæ Wolphii junioris disputatio de nomine Imperatorio. Epitoma rerum Ger-*

P. BEROALDE. *manicarum usque ad nostra tempora.* *Argentinæ* 1505. *in*-4°. Il n'y a de *Beroalde* dans ce Recueil que la Dissertation *de Nomine Imperatorio.*

19. *Orationes, Præfationes, Prælectiones, & quædam Mythica historia Phil. Beroaldi. Item plusculæ Angeli Politiani, Hermolai Barbari, & Jasonis Maini Orationes, quibus addi possunt varia ejusdem Phil. Beroaldi Opuscula, cum Epigrammatis. Paris.* 1507. *in*-4°. It. *Ibid.* 1509. & 1511. *in*-4°. Gesner met une édition plus ancienne faite en 1499. *in*-4°. Il faut marquer ici en détail ce qui est contenu dans ce Recueil. Les pieces en prose, qui précedent, sont les suivantes.

Oratio habita in enarratione Georgici Carminis, atque Tranquilli, qua laus Rei rusticæ continetur.

Oratio in principio enarrationis Propertii, continens laudes Amoris.

Oratio in enarratione Titi-Livii, ac Silii Italici, continens Historiæ laudationem.

Oratio in enarratione Epistolarum Ciceronis & Lucani, continens laudem Poëtices.

Oratio in enarratione Rhetoricorum ad Herennium, continens laudationem Eloquentiæ atque Ciceronis. P. BEROALDE.

Oratio in enarratione Juvenalis atque Salustii.

In enarratione Quæstionum Tusculanarum & Horatii Flacci Oratio, continens laudem Musices.

In enarratione Persii Poëtæ Oratio.

Oratio habita apud Rectorem Scholastici conventus, ineuntem Scholasticam Præfecturam.

Oratio habita, dum Rector Scholasticus accepit Magistratus insignia.

Ad Tribunos Plebis Oratio.

Epistola & Panegyricus ad Ludovicum Sphortiam.

Ad Bartholomæum Chalcum Epistola.

In Nuptias Bentivolorum Oratio.

Oratio alia Nuptialis.

Epistola ad Minum Roscium, Senatorem Bononiensem; cum duabus Historiis lectu jucundissimis, una Gisippi & Titi, altera Galesi, Cymonis, & Iphigeniæ e vernaculo in Latinum conversa. François Habert a traduit en vers François l'*Histoire de Titus & de Gisippus* sur le Latin de *Beroalde*;

P. BE-ROALDI. & cette traduction a été imprimée à *Paris* l'an 1551. *in-8°.*

Oratio in enarratione Verrinarum Ciceronis.

On trouve ensuite les Poësies suivantes.

Elegia Lasciva de Osculo Panthiæ.

Fortuna.

Dira in Maledicam.

Cupido, de suo amore in Panthiam.

Pæanes Beatæ Virginis ex Francisci Petrarchæ Poëmate vernaculo in Latinum conversi.

Carmen lugubre de Dominica passionis die. On en a deux traductions en vers François, l'une par *Clement Marot*, & l'autre par *Claude de Pontoux*, qui se trouvent parmi leurs Oeuvres. Celles du dernier ont été imprimées à *Lyon* l'an 1579. *in-16.*

Elegia de fabula Tancredi ex Boccatio in Latinum conversa. C'est une traduction de la 1[r] Nouvelle de la 4[e] Journée du Decameron de *Bocace. François Habert* d'*Yssoudun* en a donné une traduction en vers François faite sur le Latin de *Beroalde*, qu'il a crû mal à propos l'inventeur de cette histoire, avec quelques au-

tres traductions qu'il avoit faites du même Auteur. Le tout a paru sous ce titre. *L'Histoire de Titus & Gisippus, traduite du Latin de Philippe Beroalde. L'Histoire de Tancredus Roi de Salerne, contenant les pitoyables amours de Guichard & de Gismonde fille du dict Tancredus, invention du même Beroalde. L'Homme prudent du dit Beroalde. Le tout en vers François. Paris* 1551. *in*-8°. *Richard le Blanc* a aussi traduit en vers François cette Nouvelle, dont il a de même attribué l'invention à *Beroalde*, & sa traduction a été imprimée à *Paris* en 1553. *in*-16.

P. BEROALDE.

Carmina de officio scribæ.

Vir prudens. Cette piece a été traduite en vers François par *François Habert*, comme on l'a vû ci-dessus.

Epitaphia quædam.

Beroalde étoit un fort mauvais Poëte, & sa Poësie n'a rien que de bas & de rampant.

20. *Opusculum Phil. Beroaldi de Terra motu, & Pestilentia, cum Annotamentis Galeni. Paris.* 1511. *in*-4°.

21. On trouve quelques remar-

P. BE-ALDE. ques de sa façon, dans un livre intitulé: *Enarrationes Doctorum virorum in Grammaticos, Oratores, Poëtas, Philosophos, Theologos ac Leges. Paris.* 1511. *in*-4°. Ces Savans sont *Ange Politien*, *Antoine Sabellicus*, *Beroalde*, & d'autres.

22. *Varia Philippi Beroaldi Opuscula. Paris. in Ædibus Ascensianis* 1513. *in*-4°. *Ascensius* a accompagné dans cette édition les Poësies de *Beroalde* de ses Commentaires.

23. *Lucani Pharsalia diligentissime per G. Versellanum recognita; cum Commentariis Joannis Sulpitii, Philippi Beroaldi, & Joannis Badii Ascensii cumque adnotationibus ab Antonio Sabellico, Jacobo Bononiensi, Batista Pio, & quibusdam aliis. Paris.* 1514. *in-fol.*

24. *Juvenalis, cum Commentariis Joannis Britannici, Angeli Politiani, Philippi Beroaldi, & Joannis Baptistæ Egnatii. Mediolani* 1514. *in-fol.*

25. *Opera Virgiliana à Servio, Donato, Mancinello & Probo illustrata, cum adnotationibus Beroaldinis, Augustini Dathi, Calderini, Badii &c. Lugduni* 1517. *in-fol.* deux tom.

Les Notes de *Beroalde* ne regardent que les Bucoliques & les Georgiques. P. BEROALDE.

26. *Symbola Pythagoræ moraliter explicata. Parif.* 1509. *in*-4°.

26. *De scribendis Epistolis libellus.* Inseré dans l'Appendix de la *Margarita Philosophica*, imprimée à *Basle.*

27. On trouve quelques-unes de ses Lettres parmi celles d'*Ange Politien*, à qui elles sont adressées ; une dans le second livre, sans date ; une autre dans le 6e datée du 12 Avril 1494. une 3e dans le 11e sans date. Il y en a aussi dans le second livre des Epitres de *Jean-François Pic.*

V. *Philippi Beroaldi vita per Joannem Pinum Tolosanum. Bononiæ* 1505. *die* 22 *Septembris in*-4°. Cette vie fut composée aussitôt après la mort de *Beroalde* par *Jean de Pins*, son disciple. Elle est curieuse & faite avec soin. Il y manque cependant des dates, qu'on trouve dans une autre faite quelques années après par *Barthelemi Bianchini* ; *Ph. Beroaldi vita per Bartholomæum Blanchinum Bononiensem ad Camillum Palæottum.* A la

tête de l'Edition de *Suetone* de *Beroalde. Notes de M. de la Monnoye sur les Jugemens des Savans de Baillet. Pauli Jovii Elogia.*

PHILIPPE BEROALDE LE JEUNE.

P. BEROALDE.

PHILIPPE *Beroalde*, surnommé le jeune, pour le distinguer de celui dont je viens de parler, qui est ordinairement appellé l'ancien, naquit comme lui à *Boulogne*.

Baillet & *Morery* le disent fils de *Beroalde* l'ancien, mais c'est une chose absolument fausse. Car il est sûr par les deux vies que nous avons de ce dernier, qu'il n'a laissé qu'un fils nommé *Vincent*. D'ailleurs *Urceus Codrus* dans une Lettre datée du 15. Avril 1498. marque en même temps le mariage de *Beroalde* l'ancien, au repas duquel il avoit assisté, & l'Elevation de *Beroalde* le jeune à la qualité de Professeur, ce qui fait voir qu'il devoit avoir alors au moins vingt ans. Enfin lorsqu'ils parlent l'un de l'autre, ils ne se donnent

point d'autre nom que celui de parent, *Gentilis*. Aussi *Paul Jove* s'est-il contenté d'appeller *Beroalde* le jeune, Neveu de l'ancien. Il n'est pas cependant trop certain qu'il l'ait été non plus, n'y ayant rien dans leurs Ecrits, qui donne lieu de le croire. P. BEROALDE.

Marchant sur les traces de *Beroalde* l'ancien, il fit de grands progrès dans les Belles-Lettres, & surpassa même son parent, qui lui avoit servi d'abord de modele.

Il fut en 1498. choisi pour enseigner à *Boulogne*; & il ne quitta cette ville, que pour aller à *Rome* remplir un semblable emploi.

Le Cardinal *Jean de Medicis* ayant conçu de l'amitié pour lui, le prit à son service, en qualité de Secrétaire, & lorsqu'il eut été elevé au Pontificat en 1513. sous le nom de *Leon X.* il lui donna la place de Bibliothecaire du Vatican, vacante par la mort de *Thomas Phædrus*.

Cependant *Beroalde* eut tant de desagrémens, & se vit refuser si durement les commodités dont il avoit besoin, & qui étoient attachées

P. BE-ROALDE.

à cette place, sans qu'on en sache la raison, qu'il en conçut un chagrin mortel, qui lui causa la maladie, dont il mourut l'an 1518. âgé au moins de 40 ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Isocratis ad Dæmonicum Oratio, e Græco in Latinum conversa per Philippum Beroaldum Juniorem.* in-4°. sans date. *Jean Albert Fabricius* a oublié cette version dans le premier volume de sa Bibliotheque Gréque.

2. *C. Taciti Annalium libri* V. *priores. Romæ* 1515. *in-fol.* It. *Lugd. Sebast. Gryphius* 1542. *in*-8°. *Beroalde* le jeune dédia ces livres, qui paroissoient pour la premiere fois, au Pape *Leon X.* & y joignit des notes, qui meritent fort d'être lûes, aussi bien que l'Epitre dedicatoire.

3. On voit une Epitre de lui au-devant des Oeuvres d'*Urceus Codrus*, imprimées à *Paris* l'an 1515. *in*-4°. & une autre à la fin.

4. Il y en a aussi deux, parmi celles qui ont été publiées sous ce titre: *Clarorum Virorum Epistolæ Latinæ, Græcæ & Hebraicæ, variis temporibus missæ ad Joannem Reuchlin Phorcensem. Tiguri* 1558. *in*-8°.

5. L'Ouvrage le plus considerable qu'on ait de lui consiste en trois livres d'Odes & un d'Epigrammes Latines, qui bien qu'il n'y ait pas mis la derniere main, se font pourtant lire avec plaisir, & marquent du genie & de la vivacité. L'Edition, qui en est très-belle & très-rare, en parut à *Rome* l'an 1530. douze ans après la mort de l'Auteur. P. BEROALDE.

V. *Pierius Valerianus de Infelicitate litteratorum. Pauli Jovii Elogia. Les Notes de M. de la Monnoye sur les Jugemens des Savans de Baillet.*

NICOLAS RAPIN.

NICOLAS *Rapin* naquit à *Fontenay-le-Comte* en Poitou vers l'an 1535. On fait dire à *Joseph Scaliger* dans le *Scaligerana*, qu'il étoit fils d'un Prêtre, mais c'est une chose dont aucun autre Auteur ne fait mention, & qu'on peut mettre au nombre des faussetés dont ce livre est rempli. N. RAPIN.

Il fut d'abord Maire de *Fontenay*; & il l'étoit en 1570. lorsque les Hu-

N. RAPIN. guenots assiegerent & prirent cette ville. Ils avoient pour lui une si grande aversion, à cause des maux qu'ils prétendoient en avoir reçus, qu'ils ne voulurent point le comprendre dans la capitulation; ils n'empêcherent pas cependant qu'il n'échappât. Il fut ensuite en 1576. Prévôt des Maréchaux, ou comme dit *la Croix-du-Maine*, Vice-Senechal dans le bas Poitou.

Il s'acquita des devoirs de cette charge avec beaucoup d'ardeur & de severité. *Joseph Scaliger* assure encore dans le *Scaligerana* qu'il fut poursuivi, tant par les Catholiques que par les Reformés aux Grands Jours de *Poitiers*, pour avoir fait mourir quelques personnes de la Religion, & qu'il lui sauva la vie par son crédit. Mais c'est une fanfaronade de cet Auteur, qui n'a nul fondement. Il se peut faire qu'on ait fait quelques plaintes de *Rapin*; mais il faut qu'elles ayent été jugées peu justes, puisque *Scevole de Sainte-Marthe* dit positivement dans l'Eloge de *Rapin*, qu'*Achille de Harlay*, Président de ces Grands Jours,

qui se tinrent en 1579. fut si charmé de son esprit, & de la probité avec laquelle il avoit rempli les devoirs de sa Charge, qu'il fit connoître son merite au Roi *Henri III.* qui à sa sollicitation le fit venir à *Paris*, où il eut d'abord une simple Charge de Prévôt des Maréchaux, & ensuite celle de Prévôt de la Connétablie. N. RAPIN.

Depuis ce temps-là *Rapin* fut toûjours attaché au service du Roi *Henri III.* dont tous les efforts des Ligueurs ne purent le détacher. Nous lisons dans les *Memoires pour l'Histoire de France* de M. *de l'Estoile*, qu'en 1588. *il fut chassé de Paris, pour être bon Serviteur du Roi, & depoüillé de son Etat.* Il présenta à ce sujet une Requeste au Conseil du Roi, qui apparemment le rétablit, puisqu'il conserva sa Charge, & qu'il accompagna toûjours le Roi *Henri IV.* jusqu'à ce que la paix ayant été faite en 1598. se sentant vieux, & lassé d'un poste si assujettissant & si penible, il se démit lui-même, & se retira dans sa patrie.

Il avoit une maison fort jolie

N. RAPIN. dans un des fauxbourgs de Fontenay; & ce fut là qu'il passa le reste de sa vie, occupé uniquement de l'étude & des Muses.

Le souvenir des grands hommes qu'il avoit laissés à *Paris*, & le desir de les revoir, lui ayant fait naître l'envie de faire un tour dans cette ville, il se mit en chemin pendant le fort de l'Hyver; mais une maladie qui le surprit à *Poitiers*, l'empêcha d'aller plus loin, & y termina ses jours.

Il est bon de rapporter ici ce que le P. *Garasse* Jesuite dit sur ce sujet dans sa Doctrine Curieuse, Liv. 2. p. 124. » L'an 1608. en Decembre, » dit-il, je me trouvay dans *Poitiers* » à la mort de feu M. *Rapin*, lequel » ayant vêcu l'espace de 74 ans avec » un assez grand libertinage, suivant » la fougue du siecle & de ses pre- » mieres humeurs, qui l'engage- » rent en des cognoissances assez » dangereuses, après avoir langui » quelques semaines, mourut entre » les mains de quatre Peres de nôtre » Compagnie, avec un ressentiment » merveilleux de ce qu'il rendoit si » heureu-

» heureusement son ame entre les » mains de ceux qu'il avoit perse- » cutez toute sa vie sans les connoî- » tre. Or s'étant confessé, ce qu'il » fit avec un très-vif ressentiment de » ses fautes, devant que de recevoir » le S. Sacrement, la Chambre du » petit More, où il deceda, toute » pleine des plus apparens de la vil- » le, il fit cette confession generale » de toute sa vie passée en trois ar- » ticles. 1°. Que jamais il n'avoit » été Huguenot, ni branslant dans » sa croyance, quoiqu'il eût vêcu » familierement parmi eux, & gran- » dement haï les Jesuites. 2°. Qu'il » avoit vêcu très-licentieusement, » & qu'il ne pensoit pas que Dieu » l'eût pû prendre en autre moment » de sa vie, qui l'eût trouvé dans » sa grace. 3°. Que tout le bien qu'il » se souvenoit d'avoir fait depuis ses » jeunes ans, ç'avoit été d'empêcher » que l'Athéisme ne s'enseignât pu- » bliquement dans *Paris*.

N. RAPIN.

Plus bas liv. 7. p. 922. le même Pere parle ainsi. » Feu Maître *Gau-* » *cher de Sainte-Marthe* honora feu » Maître *Rapin*, son bon ami, d'un

N. RAPIN.

» éloge très-honorable & plein de
» verité, auquel il dit que *Delatus*
» *est Fontenaium, & modico funeris*
» *apparatu, quemadmodum Testamen-*
» *to præscripserat, sepultus.* Mais il
» importe pour l'honneur de *Rapin*,
» de savoir ponctuellement l'histoi-
» re, ainsi qu'elle se passa, & que
» j'en puis être témoin oculaire. Il
» est donc vrai que feu Maître *Ni-*
» *colas Rapin*, étant au lit de la mort
» l'an 1608. durant les froidures du
» grand Hyver, avoit fait son Te-
» stament, devant que de se con-
» fesser au P. *Jacques de Moucy*, par
» lequel il avoit ordonné que son
» corps seroit porté depuis *Poitiers*
» jusques à *Fontenay*, à la même fa-
» çon que celui de *Budé* fut porté
» depuis la ruë de *Sainte Avoye* jus-
» ques aux Celestins, c'est à savoir,
» sans torche, sans pompe, sans
» compagnie, sur un chariot harna-
» ché de noir, un garçon marchant
» devant avec une cloche, & une
» lanterne seulement : mais comme
» on lui eut fait entendre, que cet-
» te façon de faire pourroit être de
» mauvaise odeur, & confirmer l'o-

» pinion que plusieurs avoient eu N. RA-
» de son libertinage en fait de Reli- PIN.
» gion, il changea d'avis, & fit un
» Codicille, par lequel il révoquoit
» sa premiere volonté, & au lieu de
» son cuisinier, lequel il avoit fait
» son Exécuteur Testamentaire, il
» pria le Pere *François Solier*, là
» present, qui devoit prêcher le Ca-
» rême de l'an 1609. à *Fontenay*, de
» faire ensorte que son corps fût en-
» seveli honorablement, à la Ca-
» tholique, avec les prieres & suffra-
» ges ordinaires, ausquels il té-
» moigna avoir une grande & parti-
» culiere confiance : il est vrai que
» par la faute de ses heritiers, son
» codicille ne fut pas executé préci-
» sement, comme il l'avoit ordon-
» né; mais sa fin, sa confession, ses
» larmes, témoignent qu'il mourut
» en bon Chrétien.

Suivant ce récit, il s'ensuivroit que *Rapin* seroit mort au mois de Decembre 1608. Mais tous les Auteurs ne conviennent pas de cette date. *Scevole de Sainte Marthe*, qui le connoissoit particulierement, & qui composa son éloge aussitôt après

N. RAPIN. sa mort, la met vers le 13 Fevrier 1608. *Morery* la recule au 15 Fevrier de la même année, mais il est à présumer que c'est par erreur de chiffres. *Raoul Boutbrays* dans le 16^e^ livre de ses *Commentarii de Rebus in Gallia Gestis*, le *Mercure François*, Tom. 1. p. 408. & le continuateur de M. *de Thou* le font mourir en 1609. & cette derniere date est suivie par M. de *la Monnoye* dans ses Notes sur les *Jugemens des Savans de Baillet*, & par M. *le Clerc* dans sa *Bibliotheque du Richelet*. Tout cela est assez difficile à accorder. Il paroît juste de s'en rapporter au P. *Garasse*, qui étoit présent à sa mort; mais comme on sait que c'étoit un Auteur peu exact, il ne faut pas prendre ses paroles à la rigueur; & on peut le concilier avec ceux qui mettent la mort de *Rapin* en 1609. en disant, qu'il tomba malade au mois de Decembre 1608. mais qu'ayant langui quelques semaines, il mourut l'année suivante. Peut-être y a-t'il faute dans les chiffres de son Eloge par M. *de Sainte-Marthe*, & qu'au lieu de 1608. il faut lire 1609. auquel cas

on pourroit dire que *Rapin* mourut vers le 13 Fevrier 1609. Une chose cependant fait encore de la difficulté, c'est que dans les *Memoires pour l'Histoire de France* de M. *de L'Estoile*, on lit ces mots. N. RAPIN.

» Le Mardy 18 Mars 1608. on
» m'a donné les vers suivans, que
» M. *Rapin* fit trois heures avant
» que de mourir : car son fils lui de-
» mandant comment il se portoit,
» *prenez la plume*, lui répondit-il,
» *& écrivés.*

Qui digitis floccos legit, & sua complicat in se
Lintea, miraturque manus spectator ocellis,
Cui summi digiti frigent, manibus, pedibusve,
Et nasi supremus apex; cui tempora pauco
Tempore labuntur, nares simaque & apertæ,
Dirigiturque pilus velut horrens; lumina sensim
Hebescunt, & singultu vox hæret acuto:
Qui matulæ oblitus, læsi dat signa cerebri,

N. RAPIN.

Et lingua titubans non se regit ordine sermo :
Ejus spes nulla est, animumque videbis ovantem
Scandere supremas multo cum gaudio ad arces.

» Il mourut dans le mois de Fé-
» vrier, & tança son fils le Reli-
» gieux, d'avoir appellé les Jesuites
» à sa mort.

On pourroit dire encore que ce fait qui appartient à l'année 1609. a été rapporté par erreur dans ces Memoires, lors qu'on les a rédigés, à l'année 1608. Quoiqu'il en soit, en attendant que quelqu'un éclaircisse parfaitement ce fait, je crois qu'on peut s'arrêter à la date du mois de Fevrier 1609.

Sainte-Marthe lui donne à sa mort 68 ans, je crois cependant qu'il en avoit davantage, puisque dans une de ses pieces de Poësie *de Die Natalitio ad Amicos*, qui ne paroît pas être des dernieres qu'il ait faites, il marque qu'il avoit déja 67 ans. Ainsi je m'arrête au P. *Garasse*, qui dit qu'il étoit âgé de 74 ans.

Quelques éditions de *Morery* l'ont

fait mourir à *Tours*, faute qui a été N. RA-
corrigée dans les posterieures, & qui PIN.
néanmoins a été copiée par quelques
Auteurs.

On grava sur son tombeau à *Fontenay*, conformement à ses ordres, cette Epitaphe qu'il s'étoit faite lui-même.

Tandem Rapinus hic quiescit ille, qui
Numquam quievit, ut quies esset bonis.
Impune nunc grassentur & fur & latro;
Musæ ad sepulchrum Gallica & Latia gemant.

Il laissa en mourant le soin de faire imprimer ses Poësies à M. *Gillot* Conseiller au Parlement, & à *Scevole de Sainte-Marthe.*

Ses vers Latins ont merité l'estime des Savans; mais on a estimé particulierement ses Epigrammes à cause de leur sel, & du tour aisé qu'il a sçu leur donner.

Sa Poësie Françoise n'a pas le même merite; il affecta même une singularité, qui n'a pas fait fortune; car ayant negligé la rime, il entre-

N. RAPIN. prit de faire des vers mesurez par pieds, à la maniere des Grecs & des Latins; ce qu'on a reconnu être entierement opposé au genie de la Poësie Françoise.

Les œuvres Latines & Françoises de Nicolas Rapin ont été imprimées ensemble après sa mort à *Paris* en 1610. *in*-4°. par les soins de Messieurs *Gillot* & *de Sainte-Marthe*. Voici ce qui est contenu dans ce Recueil.

Epigrammatum libri duo.

Elegiæ.

Carmina diversi generis.

Les Traductions du Latin d'Horace, en vers.

Discours de M. le Chancelier de l'Hôpital à ses Amis, mis en vers François. Imprimé separément à *Poitiers* 1601. *in*-4°.

Les deux livres du Remede d'Amour, traduction d'Ovide, en vers.

Oeuvres diverses, de l'invention de N. Rapin. Ce sont differentes sortes de Poësies.

Les sept Pseaumes Penitentiels. En vers François. Ils avoient été imprimés separément à *Paris* en 1588. *in*-8°.

Les

Les Vers Mesurez. C'est ce qu'il a fait de moindre. N. RAPIN.

Traduction de l'Epitre liminaire de l'Histoire de M. le President de Thou. En prose.

Harangue de Ciceron, prononcée au Senat en presence de Jules Cæsar, après sa Victoire contre Pompée, pour le remercier du rétablissement de Marcus Marcellus, Traduite en François. En prose.

Ces Ouvrages de *Rapin* sont suivis de son Eloge en Latin par M. *de Sainte Marthe*, & de diverses pieces de Poësies Latines & Françoises à sa loüange. Il en a fait encore quelques autres qui ne sont pas dans ce Recueil, & dont il faut parler.

Les plaisirs du Gentilhomme Champêtre. Paris 1581. *in-*12. Dans un Recueil de diverses Poësies, qui a pour titre : *Les Plaisirs de la vie Rustique.*

Chant 28. *du Roland furieux d'Arioste, monstrant quelle assurance on doit avoir aux femmes, traduit en François par Nicolas Rapin. Paris* 1572. *in-*12.

Il a fait plusieurs vers sur la Puce de Mademoiselle *des Roches*, qui se

X. Rapin. trouvent dans le Recueil des pieces composées sur ce sujet, imprimé à *Paris* l'an 1582. in-4°.

Il a eu encore beaucoup de part à l'ingenieuse Satyre intitulée : *Satyre Menippée de la Vertu du Catholicon d'Espagne*, il en a fait les vers avec *Jean Passerat* ; & il est de plus l'Auteur de la *Harangue de Monsieur le Recteur Rose*, jadis *Evêque de Senlis*, & de celle de l'Archevêque de *Lyon*.

V. *Son Eloge par Scevole de Sainte-Marthe. M. l'Abbé le Clerc, Bibliotheque du Richelet. Les Bibliotheques Françoises de la Croix du Maine & de du Verdier. Bayle, Dictionnaire.*

Fin du Vingt-cinquiéme Volume.

TABLE NECROLOGIQUE des Auteurs contenus dans ce Volume.

MANDEVILLE (Jean de) m. le 17 Novembre 1372.

ARETIN (Leonard) m. l'an 1444.

ARETIN (Charles) m. en Avril 1453.

ARETIN (Jean) m. vers l'an 1466.

BEROALDE (Philippe) m. le 17 Juillet 1505.

BEROALDE le jeune (Philippe) m. en 1518.

REUCHLIN (Jean) m. le 30 Juin 1522.

POMPONACE (Pierre) m. en Mars 1526.

BUSCHIUS (Herman) m. l'an 1534.

MORUS (Thomas) m. le 6 Juillet 1535.

JOVE (Paul) m. le 11 Décembre 1552.

TASSO (Torquato) m. le 25 Avril 1595.

FAUCHET (Claude) m. en 1601.

PORTES (Philippe des) m. le 5 Octobre 1606.

TABLE NECROLOGIQUE.

MORIN (Pierre) m. en 1608.

RAPIN (Nicolas) m. en Fevrier 1609.

VIPERANI (Jean-Antoine) m. en Mars 1610.

GUARINI (Baptiſte) m. en Octobre 1612.

CATEL (Guillaume) m. le 5 Octobre 1626.

BOVERIUS (Zacharie) m. le 31 Mars 1638.

RHOE (Thomas) m. le 6 Novembre 1644.

CAJETAN (Conſtantin) m. le 17 Septembre 1650.

CHIFFLET (Jean-Jacques) m. en 1660.

MAIRET (Jean) m. vers l'an 1660.

MADELENET (Gabriël) m. le 20 Novembre 1661.

CHIFFLET (Philippe) m. après l'an 1663.

ROSSOTTI (André) m. l'an 1667.

LABBE (Philippe) m. le 25 Mars 1667.

HERBINIUS (Jean) m. le 14 Fevrier 1676.

CHIFFLET (Pierre-François) m. le 11 May 1682.

MACKENSIE (George) m. le 8 May 1691.

CAMPISTRON (Jean-Galbert de) m. le 11 May 1723.

VERNEY. (Guichard Joseph du) m. le 10 Septembre 1730.

Fin de la Table Necrologique.

TABLE.

Des Auteurs contenus dans ce Volume; selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A.

Anatomie.

G. J. du Verney, *P.* 356. 357.

B.

Bibliothecaires.

A. Rossotti, 3

C.

Controverse.

H. Buschius, 106
T. Morus, 239
Z. Boverius, 317. *& suiv.*

D.

Droit Canonique.

C. Fauchet, 327

E.

Eloquence.

G. Mackensie, 113
B. Guarini, 185
P. Beroalde, 382. & *suiv.*

Ecriture Sainte.

P. Morin, 16. & *suiv.*

G.

Geographie.

P. Labbe, 23. 24
P. Jove, 371

Grammaire Hebraïque.

J. Reuchlin, 148

Grammaire Grèque.

P. Labbe, 21. & *suiv.*

Grammaire Latine.

J. Reuchlin, 146. & *suiv.*
J. Aretin, 301

H.

Histoire Universelle.

P. Labbe, 21. & *suiv.*

Histoire Ecclesiastique.

P. Labbe, 22. & *suiv.*
C. Cajetan, 204. & *suiv.*
J. J. Chifflet, 257. & *suiv.*
P. F. Chifflet, 280
J. Aretin, 302
Z. Boverius, 319

Histoire Romaine.

L. Aretin, 288. & *suiv.*
P. Beroalde, 387. & *suiv.*

Histoire d'Italie.

J. A. Viperani, 185. & *suiv.*
L. Aretin, 291
P. Jove, 364

Histoire de France.

G. de Catel, 3. 5
P. Labbe, 26. & *suiv.*
J. J. Chifflet, 257. & *suiv.*
C. Fauchet, 324. & *suiv.*

Histoire d'Espagne.

J. J. Chifflet, 260. & *suiv.*

Histoire d'Angleterre.

T. Morus, 238

Histoire d'Ecosse.

G. Mackensie, 112. & *suiv.*

Histoire Litteraire.

P. Jove, 370

L.

Lettres.

P. Morin, 16
T. Tasso, 91
J. Reuchlin, 159

T. Morus, 241
L. Aretin, 286
P. Jove, 372
P. Beroalde, 393

M.

Medecine.

J. J. Chifflet, 257. 265

Morale.

T. Tasso, 89. 90
G. Mackensie, 112
J. A. Viperani, 199

P.

Saints-Peres.

P. F. Chifflet, 278. & *suiv.*

Philosophie.

L. Aretin, 287
P. Pomponace, 333. & *suiv.*

Physique.

J. Herbinius, 305. 306
P. Jove, 363
P. Beroalde, 391. 392

Poësie Latine.

P. Labbe, 25. & *suiv.*
H. Buschius, 99. & *suiv.*
G. Madelenet, 119
J. Reuchlin, 147. & *suiv.*
J. A. Viperani, 201
T. Morus, 235
C. Aretin, 297
P. Beroalde, 390
N. Rapin, 408

Poësies Françoises.

J. Galbert de Campistron, 168
J. Mairet, 244. & *suiv.*
P. des Portes, 313. & *suiv.*
N. Rapin, 408

Poësies Italiennes.

A. Rossotti, 7. 8
T. Tasso, 69. & *suiv.*
B. Guarini, 186. & *suiv.*

R.

Romans.

G. Mackensie, 111

S.

Sermons.

J. A. Viperani, 201

TABLE DES MATIERES.

T.

Theologie.

P. Pomponace, 335

V.

Voyages.

T. Rhoe, 214
J. de Mandeville, 254

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le vingt-cinquiéme Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris ce 12. Août 1732.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre : *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caractéres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-scel des présentes ; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caractéres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modéle sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque

qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obéïssance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état ou l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Chauvelin, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en sera remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr. Chauvelin, Commandeur de nos Ordres; le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. V ulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou a la fin dudit Livre soit tenue pour düëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un

TABLE

Grammaire Latine.

J. Reuchlin, 146. & *suiv.*
J. Aretin, 301

H.

Histoire Universelle.

P. Labbe, 21. & *suiv.*

Histoire Ecclesiastique.

P. Labbe, 22. & *suiv.*
C. Cajetan, 204. & *suiv.*
J. J. Chifflet, 257. & *suiv.*
P. F. Chifflet, 280
J. Aretin, 302
Z. Boverius, 319

Histoire Romaine.

L. Aretin, 288. & *suiv.*
P. Beroalde, 387. & *suiv.*

Histoire d'Italie.

J. A. Viperani, 185. & *suiv.*
L. Aretin, 291
P. Jove, 364